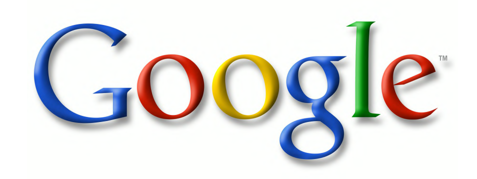



LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXX.

JANVIER.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenell S. Honoré, près celle du Pélican.

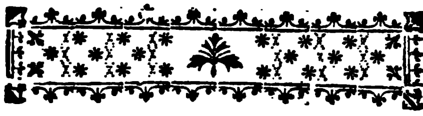
M. DCC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS *au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 ſ. pour la Province ; ſoit* in-12 *ou* in-4°. *Le* JOURNAL DES SÇAVANS *est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.*

[redacted]



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER. M. DCC. LXXX.

HISTOIRE de France, depuis l'établissement de la Monarchie, jusqu'au Règne de Louis XIV. Par M. *Garnier*, Historiographe du Roi, & de MONSIEUR, pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & Professeur du Collége Royal, de l'Académie des Belles-Lettres. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue du Jardinet; & chez la Veuve Desaint, rue du Foin S. Jacques. 1778. Avec Approbation

& Privilége du Roi. Tom. XXV & XXVI. Prix, 6 liv. reliés, les deux volumes.

La même Hiſtoire, Edition *in*-4°. Tome XIII. Prix, relié, [illegible]0 liv.

La même, Tome XIII, 2de. & 3me. Parties, *in*-4°. contenant les Portraits gravés de la plus grande partie des Hommes illuſtres, dont il eſt fait mention dans les treize volumes de cette Hiſtoire, broché en carton, 34 liv. chez les mêmes Libraires.

LE 25e volume termine l'hiſtoire de François Premier; le 26e commence celle de Henri II, & finit à l'année 1555.

Diane de Poitiers, qui eut ſur Henri II un empire ſi abſolu & ſi conſtant, avoit, dit-on, été la Maîtreſſe de François Premier, père de Henri. Elle avoit obtenu la grace du Comte de S. Vallier ſon père, complice du Connétable de Bour-

bon, & condamné à mort comme tel, & on prétendoit qu'elle avoit acheté cette grace par toutes les complaiſances que pouvoit exiger d'une jeune femme un Prince auſſi galant que François Premier; mais il paroît que les Auteurs qui ont rapporté ce fait, étoient peu inſtruits de ce qui concernoit Diane de Poitiers, car ils ſuppoſent qu'elle fit en cette occaſion le ſacrifice de ſa virginité; or Diane de Poitiers étoit mariée plus de neuf ans avant cette époque. Lorſqu'on vit Henri s'attacher à Diane, on jetta ſur le lit de ce Prince la malédiction que Jacob dans la Genèſe, prononce contre ſon fils Ruben:

« *Ruben, primogenitus meus, tu* » *fortitudo mea, & principium do-* » *loris mei .... effuſus es ſicut aqua,* » *non creſcas: quia aſcendiſti cubile* » *patris tui, & maculaſti ſtratum* » *ejus.* » Chap. 49, verſ. 3 & 4.

C'étoit du conſentement de François Premier qu'Henri s'étoit attaché

à Diane ; elle l'avoit demandé pour Chevalier à François Premier, & l'on insinue ici qu'il n'y avoit ou qu'il pouvoit n'y avoir que de la Chevalerie dans cette liaison ; on allégue une médaille symbolique, où cette femme étoit représentée avec tous les attributs de la Déesse dont elle portoit le nom, foulant aux pieds l'Amour. La légende étoit: *J'ai vaincu le Vainqueur du monde entier.*

En rapportant ce qui concerne le procès criminel intenté à Coucy-Vervins & au Maréchal du Biez son beau-père, au commencement du règne de Henri II, on justifie ici la mémoire de ces deux infortunés ; il paroît qu'on a eu égard aux raisons que M. de Belloy a si bien fait valoir en leur faveur dans son excellent Mémoire sur la Maison de Coucy.

Chassanée, Premier Président du Parlement d'Aix, prédécesseur de Jean Meinier, Baron d'Oppède & cruel persécuteur des Vaudois, avoit

commencé comme lui par persécuter ces paisibles Sectaires ; le motif par lequel il fut ramené à la tolérance & à la douceur, mérite d'être considéré ; il peint les mœurs du tems.

Chassanée avoit fait un Livre, intitulé : *Catalogus gloriæ mundi*, où il raconte que « dans le tems qu'il » exerçoit à Autun la profession » d'Avocat, il pullula tout-à-coup » une si grande multitude de rats, » que les campagnes furent dévastées, & qu'on craignit une disette » générale. Comme les remèdes hu» mains paroissoient insuffisans con» tre ce fléau, on eut recours aux » surnaturels, le Grand Vicaire fut » chargé de les excommunier. Pour » rendre cette excommunication va» lide, on crut devoir suivre toutes » les formalités de l'ordre judiciaire. » Sur la plainte rendue par le Pro» moteur, les rats furent assignés à » comparoître : après les délais ex» pirés, le Promoteur .... demanda » qu'on procédât à la sentence défi-

» nitive; le Grand Vicaire consti
» d'office un défenseur aux accu
» & ce défenseur fut Chassanée
» s'attacha d'abord à prouver que
» rats dispersés dans un grand n
» bre de villages, n'avoient p
» été suffisamment appellés par
» simple assignation, & qu'elle
» voit leur être signifiée au prôn
» chaque paroisse; ce qui lui fit
» tenir un délai assez considéra
» Lorsqu'il fut expiré sans que
» parties eussent comparu, il en
» prit de les excuser sur la long
» du voyage, sur le danger évi
» de mort auquel ils étoient exp
» de la part des chats leurs enn
» jurés qui les guettoient à tou
» passages; enfin il remontra le
» convéniens & l'injustice de ces p
» criptions générales qui enve
» pent les enfans avec les pères
» innocens avec les coupables,
» si bien valoir toutes les rais
» soit d'équité naturelle, soit de
» positif qui étoient favorables

» cauſe, qu'il acquit dès-lors de la
» célébrité & jetta les fondemens de
» ſon élévation. Dans le tems qu'il
» pourſuivoit avec chaleur l'exécu-
» tion des arrêts du Parlement d'Aix
» contre les Vaudois, d'Allens, Gen-
» tilhomme provençal, alla le trou-
» ver, & lui remettant ſous les yeux
» cet endroit de ſon Ouvrage : pen-
» ſez-vous, lui dit-il, qu'un Pre-
» mier Préſident doive moins qu'un
» Avocat reſpecter l'ordre judiciaire
» & en obſerver les formes, ou croyez-
» vous qu'une ſociété d'hommes mé-
» rite moins d'égards qu'un vil amas
» d'inſectes ? Le Préſident rougit ;
» & s'il ne déſavoua pas publique-
» ment ſes premiers arrêts, il en
» ſuſpendit, tant qu'il vécut, l'exé-
» cution. »

Le commencement d'un règne eſt le momenr des loix ſages ; on veut faire aimer le nouveau Prince ; on conſent de réformer des abus, parce que c'eſt montrer la ſupériorité du nouveau Gouvernement ſur le pré-

[redacted]

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXX;

JANVIER.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenell S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

diſtinguer les ſoldats d'avec ceux qui prétendoient l'être. « D'autres bri-
» gands d'un ordre plus élevé, ſous
» prétexte qu'ils avoient à ſe précau-
» tionner contre un ennemi puiſſant,
» obtenoient du Roi des permiſſions
» de ſe faire accompagner d'un cer-
» tain nombre d'hommes armés,
» qu'ils groſſiſſoient enſuite à vo-
» lonté, & dont ils ſe ſervoient beau-
» coup plus pour attaquer que pour
» ſe défendre. Enfin les laboureurs,
» les artiſans, les mendians mêmes,
» ſoit que le défaut de ſûreté publi-
» que les forçât de veiller à leur pro-
» pre conſervation, ſoit qu'ils cou-
» vriſſent d'une crainte apparente, de
» pernicieux deſſeins, ne labouroient
» plus leurs champs, ne traverſoient
» plus, même en plein jour, leur
» propre village ſans une épée ou
» quelque autre arme offenſive. » Le Roi, pour arrêter ces pernicieux abus, révoqua toute permiſſion de ſe faire accompagner de gens armés & défendit le port d'armes à feu, à

tout ce qui n'étoit point officier ou soldat; mais ceux-ci pouvoient abuser de l'avantage de se trouver seuls armés, on pourvut encore à cet inconvénient, en enjoignant à tous ceux qui tenoient des hôtelleries ou auberges, d'inscrire sur un registre le nom de tous les gens de guerre qui logeoient chez eux, & de se faire remettre toutes leurs armes à feu pour ne les leur rendre qu'au moment de leur départ. D'un autre côté on donna de l'extension à la Justice Prévôtale. Bornée auparavant aux mendians & aux gens sans aveu, elle fut étendue à tous les malfaiteurs pris en flagrant-délit; le Prevôt ou son Lieutenant put les juger à mort, & sans appel, en se faisant assister de sept Juges du siége le plus prochain, ou à leur défaut de pareil nombre d'Avocats. Les Braconniers furent compris dans cette ordonnance. Ce dernier article étoit rigoureux; le Parlement parut s'en allarmer & prévoir que le prétexte

des chasses donneroit lieu aux plu horribles véxations ; il parut voi aussi avec inquiétude que la vie de citoyens alloit être à la discrétion d sept Juges pris au hazard, qui pour roient n'avoir ni les lumières ni le vertus qu'exige une si important fonction. Ses remontrances ne fu rent point écoutées. Il enregistr l'ordonnance avec cette clause : *at tendu la malice du tems*. En même tems il donna encore plus d'étendu à la défense du port d'armes, & i y comprit toute espèce d'arme of fensive.

On voulut aussi, moyennant un taxe modique, imposée sur les bour geois aisés, en faveur des pauvres, extirper la mendicité ; mais on all sans doute trop loin, lorsqu'on dé fendit de faire l'aumône aux men dians, sous peine d'une amende d dix livres. C'étoit punir la pitié & l'humanité.

On renouvella les loix somptuai res, loix impuissantes dans tous le

tems, parce que dans tous les tems elles ont été directement contre leur but. On réservoit pour les Princes & pour les Grands, (c'est-à-dire, pour ceux que tant d'avantages ou réels ou d'opinion distinguoient déjà des autres citoyens) la petite & frivole distinction de briller aux yeux par la magnificence des habits; dès-lors on donnoit un grand prix dans l'opinion publique à cette distinction puérile; on humilioit ceux qui en étoient privés; il devoit y avoir un effort général pour se soustraire à une loi qui gênoit la liberté & blessoit la vanité : aussi les nouvelles loix restèrent-elles sans exécution comme les anciennes. Il n'y a qu'un moyen d'attaquer le luxe avec succès; c'est que les Rois & les Grands donnent l'exemple de la simplicité qui convient seule à des hommes, & laissent les pompons aux enfans; qu'ils rendent la magnificence ridicule & la proscrivent, non par des loix, mais par les mœurs.

On fit des réglemens ſur les Finances, matière qui en a toujours beſoin & ſur laquelle il ſont preſque toujours impuiſſans, parce que c'eſt de toutes les parties de l'adminiſtration celle que la cupidité attaque avec le plus de force & a le plus d'intérêt de troubler. On préſente ici un tableau de l'état des Finances au commencement du règne d'Henri II. Il en réſulte que la dépenſe tant ordinaire qu'extraordinaire, montoit à neuf millions quatre cent quatre-vingt-ſept mille livres, & que la recette générale ne montoit qu'à huit millions cinq cent quarante-ſept mille cinq cens ſoixante-dix-ſept livres; d'où il ſuit que l'Etat s'endettoit de près d'un million par an, abus auquel on vouloit remédier & qui ne fit qu'augmenter.

Dans l'état de dépenſe de l'année 1548, l'article des Compagnies d'Ordonnance ou de la Gendarmerie n'eſt porté qu'à un million; cette ſomme, ſuffiſante du tems de Char-

les VII, avoit cessé de l'être par le renchérissement progressif des denrées, & cette influence devenue très-sensible sous le règne de François Premier, avoit forcé à diminuer le nombre des hommes d'armes dans chaque Compagnie, & à fermer les yeux sur les véxations qu'ils exerçoient pour pourvoir à leurs besoins. « Envain la loi avoit spécifié » avec la plus scrupuleuse exacti» tude les fournitures qu'elle leur per» mettoit de demander : envain elle » avoit prononcé les peines les plus » sévères contre ceux qui exigeroient » quelque chose au-delà, & rendu » les chefs responsables des violences » & des malversations de leurs com» pagnies. » Pour que les loix soient exécutées, il faut qu'elles soient praticables ; & « comment punir sur les » premiers hommes de l'Etat un dé» sordre devenu presque général & » autorisé par la nécessité ? En 1549 » on présenta au Roi des Mémoires, » où il étoit démontré que les four-

» nitures excédoient le produit de la » taille & étoient infiniment plus » onéreuses par la forme de la per- » ception. » On ajoutoit que la crainte de participer à ces iniquités, forçoit tous ceux qui avoient des principes d'honneur à se retirer du service, « & que si l'on ne remédioit promp- » tement à cet abus, ces mêmes com- » pagnies, qui avoient assuré la pros- » périté & la gloire de la nation, en » deviendroient le fléau & l'exécra- » tion. » En conséquence on résolut de supprimer les fournitures; on les remplaça par des impôts; mais on fit aussi des retranchemens, & on les fit mal. De cent hommes d'armes dont les compagnies avoient été originairement composées, & qui avoient été réduits à quatre-vingt, on poussa la réduction jusqu'à trente; mais comme les Ministres & les Favoris vouloient pouvoir se faire des créatures, on ne toucha point aux Officiers, ce qui, en laissant subsister infructueusement une grande partie

de la dépense, affoiblissoit considérablement l'état militaire.

Les plus sages de ces réglemens étoient l'ouvrage du Chancelier Olivier, Magistrat digne d'un meilleur tems, & qui ne put convenir à celui-là ; il ne tarda pas à être disgracié ; on trouve ici un discours qu'il prononça au Parlement, lorsque le Roi, après son entrée à Paris, vint y tenir son lit de justice : ce discours contient de grandes leçons pour les Rois. En voici quelques-unes.

« *La République est heureuse*, dit » Platon, *quand le souverain Ma-* » *gistrat, obéi de tous les citoyens,* » *obéit lui-même à la loi.* Alexandre » de Macédoine ayant perdu un pro- » cès contre un de ses sujets, remer- » cia ses juges d'avoir préféré la loi » au Roi. Charles VI donna un exem- » ple de justice digne d'être trans- » mis à la postérité. Ayant destitué » des Officiers dont il reconnut en- » suite l'innocence, il prononça de » lui-même & contre lui-même cet ar-

» rêt : *Nous, ſans en avoir été requis,*
» *mais de notre pur & noble office*
» *royal, auquel appartient de rap-*
» *peller & corriger tant notre fait,*
» *comme l'autrui, toutes les fois que*
» *nous connoiſſons qu'en icelui juſ-*
» *tice a été bleſſée ou pervertie, ſpé-*
» *cialement en grévant ou opprimant*
» *l'innocence ; avons déclaré la pri-*
» *vation & ce qui s'en eſt enſuivi*
» *avoir procédé de fait tant ſeulement,*
» *& non de droit ni de raiſon ; mais*
» *avoir été obtenue par fauſſe ſuggeſ-*
» *tion, & très-grande importunité,*
» *& comme par impreſſion, & non*
» *de notre franche volonté.* »

Le Roi fit auſſi, avec la Reine & toute ſa Cour, une entrée ſolemnelle dans Lyon, où entr'autres ſpectacles on lui donna celui de pluſieurs couples de Gladiateurs qui combattirent à la manière des anciens Romains, mais ſans effuſion de ſang. Il s'eſt gliſſé dans la deſcription de ces fêtes, une faute qui n'eſt évidemment que d'impreſſion. On parle

l'un endroit au-dessous de la ville, où *le Rhin* forme une espèce de lac. Il est évident qu'il faut lire *le Rhône*. Nous avons apprécié depuis longtems, d'après le Public, le travail de M. l'Abbé Garnier; il pousse ses recherches plus loin que l'Abbé Velly, & son style a plus de naturel que celui de M. Villaret.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

CONSIDÉRATIONS *sur l'Origine & les Révolutions du Gouvernement des Romains*. A Paris, chez les Frères de Bure, quai des Augustins, près la rue Pavée. 1778. Avec Approbation & Privilège du Roi. 2 vol. *in*-12. l'un de 440 pages, & les Préliminaires 8; l'autre de 472, & les Préliminaires 4.

L'AUTEUR de cet Ouvrage est un homme qui pense & qui a des vues; mais il est peut-être un peu trop facilement ébloui des lueurs

nouvelles qui viennent briller à ſon imagination; il écrit avec feu & avec grace, mais les Sçavans trouveront peut-être ſon érudition un peu légere. Il conſulte les ſources, mais il paroît s'en tenir aux idées qu'elles ſont naître en lui, ſans examiner ſi ces idées ſont nouvelles ou non, & ſi elles n'ont pas été diſcutées & détruites. En général, on doit ſe défier un peu des découvertes qu'on croit avoir faites dans un champ auſſi cultivé, auſſi moiſſonné que l'a été celui de l'Hiſtoire Romaine par les Sçavans & par les Philoſophes. Ne décourageons point cependant ceux qui pourroient encore s'y tracer des routes nouvelles & y voir ce qu'on n'y a point vû. Examinons ſeulement ce qu'ils nous annoncent.

L'Auteur relègue parmi les fables, l'hiſtoire des premiers ſiècles de Rome. « La Chronologie, dit-il, cette » pierre de touche de la fidélité des » anciens Hiſtoriens, en eſt mani-

» festement controuvée. » Cette objection fondée sur ce qu'on a donné deux cent quarante-trois ou quarante-quatre ans de durée aux règnes des sept Rois de Rome pris ensemble, a été mille fois proposée & mille fois réfutée. Il est sûr que cette durée excède de beaucoup l'évaluation commune des règnes; cette évaluation commune forme une règle qui embrasse la totalité des tems, mais qui se trouveroit souvent en défaut dans des espaces de tems donnés. Que sept règnes consécutifs eussent duré 243 ans, ce seroit, si l'on veut, un jeu de la nature, mais qui ne mériteroit pas le nom de phénomène, encore moins de prodige que l'Auteur donne à ce fait. « Les Annales d'aucun Empire, dit-il, ne présentent » un tel prodige. » C'est trop dire, l'Espagne offre un prodige plus fort, sçavoir, sept règnes qui durent 267 ans, à compter depuis l'avènement de Ferdinand le Catholique, au trône d'Aragon, en 1479, jus-

qu'à la mort de Philippe V, ſeptième Roi, que nous avons vu arriver en 1746. Les ſept Rois, ſont Ferdinand, Charles-Quint, Philippe II, Philippe III, Philippe IV, Charles II, Philippe V. Nous comptons, il eſt vrai, le règne de Philippe V pour un ſeul, ſans égard à l'abdication qu'il avoit faite en 1724, en faveur de Louis I ſon fils, abdication qui donna à l'Eſpagne un nouveau règne de 7 mois & treize jours, après leſquels Philippe V remonta ſur le trône. Mais à l'époque même de l'abdication il y auroit exactement 243 ans comme à Rome.

Les exemples d'approximation ne ſont pas fort rares. Prenons nos ſept Rois de la troiſième race depuis l'avènement de Hugues Capet, en 987 juſqu'à la mort de Philippe Auguſte, en 1223; nous aurons 236 ans, terme qui approche ſi fort de l'autre qu'il ne permet pas de le regarder comme un prodige. Prenons la branche de Bourbon, depuis ſon avènement

ment à la Couronne de France en 1589; voilà déjà bientôt deux siècles, & le cinquième règne ne fait que commencer.

En Angleterre, depuis l'avènement de Henri II, en 1154 jusqu'à la mort d'Edouard III, septième Roi, arrivée en 1377, nous avons 223 ans, calcul qui s'éloigne fort peu encore de celui des Rois de Rome. De même en comptant depuis l'avènement de la Reine Elisabeth, en 1558 & en suivant la succession des Stuarts, selon le systême jacobite, nous trouverons jusqu'à présent 221 ans; & le Prince Edouard, septième Roi dans ce systême, est vivant. Remarquons que dans cette succession il y a deux frères (Charles II, & Jacques II), ce qui devroit en abréger la durée.

L'Auteur tire de quelques prétendues contradictions qu'il croit trouver dans Tite-Live & dans Denis d'Halicarnasse & de quelques incertitudes qu'ils offrent sur les détails

de certains faits, une nouvelle preuve de la fausseté de l'histoire des premiers siècles de Rome, mais son silence peut faire croire qu'il n'a point eu connoissance de la fameuse dispute élevée sur ce point entre M. de Pouilly d'un côté, Messieurs Sallier & Fréret de l'autre. On épuisa de part & d'autre sur cette matière toutes les ressources de l'érudition & du raisonnement. Les Mémoires de ces sçavans Académiciens sont rassemblés dans le sixième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis la page 14 jusqu'à la page 189. La question y est parfaitement approfondie, & il ne reste plus rien à dire sur ce point. M. de Pouilly soutenoit avec beaucoup d'esprit, appuyé des plus vastes connoissances, la même thèse que soutient aujourd'hui l'Auteur des Considérations. Les Sçavans ont été pour MM. Sallier & Fréret; les Philosophes, pour M. de Pouilly.

L'objet, dont s'occupe l'Auteur de Considérations, ne lui permettoit pa de donner la même étendue à l'examen de cette question, ni le même développement à ses preuves; c'est le Gouvernement Romain qu'il observe dans son origine & dans ses révolutions, & c'est, sur-tout, le tems de la République qu'il examine. Au vingt-sixième & pénultième chapitre on n'en est encore qu'aux Gracques. Le vingt-septieme & dernier commence par les Empereurs & finit par les Papes. L'Aute[illegible] ne jette qu'un coup-d'œil rapide [illegible] ces divers Gouvernemens despotiques ou monarchiques de Rome. Le tableau qu'il présente du Gouvernenent pontifical est ingénieux & sage, c fait aimer ce Gouvernement; il n résulte qu'à Rome, les gens en lace paroissent avoir pour maxime : n'offenser personne, & de laisser e Pasquin.

En parlant des Empereurs, l'Au-r dit que la famille d'Auguste s'é-

teignit dans Néron. Cette phrase a un sens très-juste, mais qui a besoin d'être expliqué par l'usage des adoptions qui avoit lieu à Rome. Le barbare Empereur qui a diffamé le nom de Néron, n'étoit point de la famille d'Auguste, & n'étoit pas même Néron; il étoit Domitius, fils du premier lit d'Agrippine, qui ayant épousé en sécondes nôces l'Empereur Claude, le fit adopter par ce Prince, dont elle étoit la nièce; mais ni Claude lui-même, ni Caligula son neveu, ni Tibère son oncle, n'étoient de la famille d'Auguste. Ils étoient de la race des Nérons. Tibère & Drusus son frère, ayeul de Caligula & père de Claude, étoient étrangers à Auguste, étant nés du premier mariage de Livie sa femme avec Claudius Tibérius Néro. La véritable famille d'Auguste étoient les Princes Caïus & Lucius, fils de Julie sa fille & d'Agrippa son favori; ils moururent avant lui, & ce fut à leur défaut qu'Auguste adopta les

fils de Livie. Cependant Caligula & Néron, mais non pas Tibère ni Claude, descendoient d'Auguste par femmes; en effet Caligula étoit fils de Germanicus & de la première Agrippine, sœur des Princes Caïus & Lucius, fille comme eux, d'Agrippa & de Julie, & Néron étoit fils de la seconde Agrippine, fille de la première & de Germanicus.

On voit que nous ne négligeons pas la plus légère occasion de critiquer notre Auteur, mais nous ne devons pas négliger non plus de redire que son Livre se lit avec plaisir, qu'il fait penser & qu'il contient beaucoup d'idées dignes d'être approfondies.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



EXAMEN *des Obſervations critiques ſur l'Atlantide de Platon de M. Bailly*, par M. l'Abbé *Crey*.... inſérées dans le Journal des Sçavans, Fév. 1779. Brochure *in*-12. de 56 pages.

L'AUTEUR de cette brochure commence par déclarer que ſon deſſein n'eſt point de prendre la défenſe du ſyſtême de M. Bailly ſur *l'Atlantide*, parce qu'il ne regarde l'Ouvrage de cet Académicien *que comme un roman ingénieux;* mais que ſon critique étant tombé dans des erreurs étranges, il a cru que les relever ce ſeroit ſervir utilement les ſciences. Nous allons indiquer quelques-uns des principaux points de cette controverſe, ſans nous arrêter à des diſcuſſions grammaticales, telle que celle, par exemple, où l'on reproche à M. l'Abbé C. d'avoir fait le terme *parallele* féminin, contre l'uſage de tous les Géographes.

1°. M. l'Abbé C. a cru que *l'Atlantide* de Platon étoit la même chose que l'île *Atlantis* de Pline, placée vis-à-vis du Mont Atlas non loin du Cap occidental; on lui montre que dans Pline même ce sont deux îles très-différentes l'une de l'autre, puisque cet Auteur dit, d'après Platon, que *l'Atlantide* n'existe plus, ayant été engloutie dans les eaux de l'océan, au lieu qu'il parle de *l'Atlantis* comme subsistante encore, & qu'il en assigne la position. Au reste Pline ne parle ni du *Sénégal*, ni de *Gialoc*, ou plutôt *Jalof*, ni du *Cap-vert*, dont il est fait mention dans le texte qu'a cité M. l'Abbe C.

2°. Celui-ci avoit reproché à M. Bailly d'avoir dit que l'Inde est la même chose que l'Ethiopie : on lui montre, d'après la remarque de Pluche, que les anciens Auteurs ont souvent donné le nom d'Indiens aux Ethiopiens; ce qui a déterminé Virgile à faire venir le Nil de l'Inde;

on auroit pu citer encore à ce ſujet deux lettres de M. Huet recueillies par l'Abbé de Tilladet, où cette matière eſt traitée à fond.

3°. M. l'Abbé C. a cité Juſtin pour prouver que chez les Scythes, c'étoit le crime le plus horrible que de voler le bétail; d'où il conclud que, ſi Hercule eût été Scythe, il n'auroit pas volé les vaches de Geryon. On lui fait obſerver que ſous le nom de *Scythe*, étoit compris un peuple immenſe diſtribué en différentes tribus, & que toutes ces tribus pouvoient n'être pas aſſujetties aux mêmes loix; que d'ailleurs la prohibition pouvoit être reſtreinte au bétail de la nation, non à celui des étrangers, ou des ennemis.

4°. Sur l'autorité de Juvenal, M. l'Abbé C. avoit dit qu'un reſpect religieux empêchoit les Egyptiens de manger des oignons: on lui oppoſe le ſentiment de M. Larcher qui, dans ſon *ſupplément à la Philoſophie de l'hiſtoire*, penſe que toutes les eſ-

pèces d'oignons n'étoient pas interdites à ces peuples; à quoi on ajoute deux paſſages de l'Ecriture Sainte, Nomb. XI. 4. 5. & Exod. XII. 38. où les Iſraélites regrettent, avec les Egyptiens qui les avoient ſuivis, les oignons de l'Egypte.

5°. Pour s'en être rapporté à quelques Traducteurs d'Hérodote, ſans conſulter le texte, M. l'A. C. a fait dire à cet Hiſtorien que les Scythes ne deſtinoient le bled qui croiſſoit chez eux *à d'autres uſages qu'à en faire du feu.* Hérodote parle des Scythes *Agricoles* qui ſement du bled, dit-il, non pour le manger, mais *pour le vendre.* Valla qui a induit en erreur du Ryer, avoit traduit, *ad torrendum*, erreur qu'Henri Etienne avoit eu ſoin de faire remarquer. Hérodote ajoute que les Scythes *Callipedes*, & les Scythes *Alazons* ſèment du bled & en mangent. Il ne falloit donc pas dire généralement que les Scythes *ne ſe nourriſſoient pas du bled.*

6° « Le Scythe, a dit M. l'A. C.; » étoit cruel au point de se nourrir » de chair humaine. » Cette assertion générale contredit encore Hérodote; car il assure que les *Melanchlènes*, sont les seuls qui, vivant d'ailleurs comme les Scythes, mangent de la chair humaine; il atteste encore que les *Androphages* ou *Anthropophages* sont une nation à part, & *qui n'est point Scythique*. On observe ici que le nom de ces anciens *Androphages* se retrouve dans celui des *Samoïedes* d'aujourdhui, voisins de la mer glaciale, & situés sous le cercle polaire, parce que le nom de ceux-ci, en slave ou esclavon, signifie *mangeur d'hommes*.

7°. « Tous les Auteurs s'accor» dent à placer l'île d'Ogygie sur les » côtes affricaines. » Assertion générale de M. l'Abbé C. démentie, & par Pline qui met l'île de Calypso, qu'on croit, dit il, être l'Ogygie d'Homère, au nombre des îles situées le long de l'extrémité de l'I-

talie, appellée autrefois *la Grande Grèce*; & par Plutarque qui place l'île Ogygie à peu de distance de la *Grande Bretagne*.

8°. M. l'Abbé C. avoit cité *les sçavantes notes de Grotius sur son traité de la Vérité de la Religion chrétienne*. Ici son adversaire trouvant cette phrase *impayable*, essaye de jetter du ridicule sur l'Auteur pour avoir cru que Grotius avoit fait des notes sur son Ouvrage. Il imagine même une petite aventure dont le récit lui semble pouvoir amuser. Il parcourt « toutes les boutiques des Libraires » de Paris, pour déterrer ces Notes » sçavantes de Grotius lui-même ... » Il met en mouvement tous les sup» pôts de la Librairie qui renversent » sens dessus-dessous leurs magasins : il » visite toutes les bibliothèques pu» bliques, & employe plusieurs jours » à cette perquisition ». Enfin un Bibliothéquaire, *homme sçavant*, instruit de l'objet de tant de soins empressés, lui dit en souriant, *ne cher-*

chez vous pas aussi les sçavantes Notes de Pline, sur l'Histoire Naturelle de Pline, Edition d'Hardouin? Ensuite ce sçavant Bibliothèquaire ajoute que M. l'A. C. s'est mépris, & qu'il a voulu citer les Notes de Leclerc, sur le Traité de Grotius, Ouvrage *fort connu, & je vais*, dit-il, *vous le donner*. L'Auteur de l'Examen se retire *tout confus avec une petite rancune contre M. l'Abbé*, & descend promptement *l'oreille baissée*, promettant bien de ne jamais oublier de sa vie les *sçavantes Notes de Grotius, sur le Livre de Grotius*.

L'Auteur a bien raison de ne vouloir jamais oublier ces sçavantes Notes de Grotius, mais qu'il ne conserve point de rancune contre M. l'Abbé C. Qu'il plaigne plutôt son malheur de n'avoir pu trouver dans les boutiques des Libraires un Ouvrage aussi commun que le Traité de la Religion Chrétienne de Grotius, avec les Notes de Grotius même, dont il y a eu plusieurs éditions,

Quelles peuvent être ces bibliothèques publiques où l'on n'en conserve pas quelque exemplaire ? Quel peut-être ce sçavant Bibliothèquaire qui ne connoît aucune de ces éditions ? Au moins devoit-il mieux connoître l'Edition si *connue* que Leclerc a donnée avec ses Notes ; car celles de Grotius s'y trouvent. Que ne lisoit-il la préface de Leclerc ; il y auroit vu que ce Sçavant a pris le parti de joindre son nom à ses Notes afin qu'on ne les confondît pas avec celles de Grotius ; *eas à Grotianis nomen meum distinguet.* Avant de songer à faire le plaisant, cet homme si versé dans la Bibliographie auroit dû lire quelques-unes des Notes contenues dans l'édition de Leclerc qu'il offroit de montrer à l'Auteur de l'*Examen ;* car il y en a où Grotius avertit qu'il a traité ailleurs la matière dont il parle ; c'est ainsi, par exemple, que dans une Note sur l'article 15 du premier Livre, nous

avons, dit-il, touché ce sujet dans le traité du *Droit de la guerre* : *qua de re egimus Lib. II. de jure belli* &c. Voilà le *sçavant homme* contre qui l'Auteur de l'*Examen* doit avoir de la rancune : c'est à lui qu'il doit la lourde méprise qui l'expose cruellement à la risée de ceux mêmes qu'il vouloit faire rire aux dépens de M. l'Abbé C.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

HISTOIRE universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Tome VI. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation & Privilége du

Roi. 3 vol. *in* 8°. de 560 pages. avec figures.

L'HISTOIRE des Juifs, qui est une des plus considérables de l'ancienne histoire, occupe dans ce grand Ouvrage une partie du troisième volume, le quatrième & le cinquième entiers, & n'est terminée que dans ce sixième, qui commence par le règne de Salomon. On donne une description du temple & de la ville de Jérusalem, & la suite de l'histoire des Juifs jusqu'à la prise de cette ville par Nabuchodonosor. Nous ne croyons pas devoir nous arrêter sur tous ces évènemens, parce qu'ils sont trop connus. Les Auteurs anglois terminent cette histoire des Juifs par une courte digression sur l'origine & les progrés de l'idolâtrie & de la magie dont le monde a été si long-tems & si généralement infecté, & qui furent cause de la destruction totale d'un des Royaumes des Israélites & de la longue &

terrible désolation de l'autre. Comme on n'a que des conjectures à proposer sur ce sujet, nous engageons le Lecteur à examiner dans l'Ouvrage même celles des Sçavans anglois. Mais avant que de quitter l'histoire des Juifs, nous croyons devoir exposer le sentiment des Auteurs sur le pays d'Ophir où Salomon envoyoit ses flottes. « Le Lec» teur, disent-ils, seroit surpris avec » raison si nous disions ici, comme » quelques Sçavans, qu'Ophir est » pour nous une terre inconnue, qui a » été cherchée inutilement sur la sur» face de notre globe. » Ils pensent que d'après l'Ecriture on peut parvenir à le découvrir ; mais malgré cette assurance, après avoir examiné les sentimens des différens Auteurs, ils conviennent qu'on ne doit s'attendre ici qu'à une simple probabilité ; ainsi leur opinion particulière est qu'on doit chercher le pays d'Ophir dans quelques-unes des riches contrées des Indes, situées au-delà

du Gange, & peut-être même jusqu'à la Chine & au Japon. Mais il ne nous paroît pas vraisemblable que les anciens Navigateurs du tems de Salomon ayent pénétré par mer jusques dans ces deux dernières contrées la Chine & le Japon; ils pouvoient aller dans l'Inde & parcourir la mer Erythrée, mais non pas dans un si grand éloignement.

Après avoir terminé entierement l'histoire des Juifs, les Auteurs anglois passent à celle de l'Assyrie. Ce Royaume, par son antiquité, tient la première place dans les Historiens Profanes; mais son histoire est remplie de difficultés. On ne peut rien dire de particulier sur le Gouvernement des Assyriens, sur leurs Loix ni sur leur Religion. Il paroît que le Gouvernement fut entièrement despotique & héréditaire; les Monarques assyriens se faisoient rendre des honneurs divins. Nous n'avons que l'Ecriture Sainte qui nous fasse connoître quelques-uns de leurs Dieux, &

probablement ils avoient à-peu-près les mêmes Divinités que les Syriens & les Phéniciens. On ſuppoſe que leurs coutumes, leurs arts, leurs ſciences & leur commerce devoient être à-peu-près les mêmes que ceux des Babyloniens dont on doit parler dans la ſuite. Quant à l'hiſtoire d'Aſſyrie, tous les monumens en ſont perdus; les Grecs, par une orgueilleuſe négligence & par un mépris inſolent, diſent les Auteurs anglois, n'avoient guères ſur ces anciens peuples que peu ou point de lumières, & aucune autre nation que celle des Juifs ne peut nous en rien apprendre. Quoique les Auteurs anglois mettent au rang des fables l'Hiſtoire d'Aſſyrie telle qu'elle eſt décrite par Cteſias, ils ont cru devoir les rapporter afin qu'on ne les accuſe pas d'avoir rien obmis. Ils n'ont rien négligé de ce qui concerne Ninus, Sémiramis & Ninias; l'hiſtoire ne dit rien de leurs ſucceſſeurs juſqu'à Sardanapale. Ce fut ſous le

ne de celui-ci que la Monarchie
rienne, qui nous est presque in-
nue, se précipita vers sa ruine,
donne à cet ancien Empire d'As-
ie 1400 ans de durée. Ensuite les
teurs anglois rassemblent ce qui
cerne la véritable histoire d'As-
ie. Elle commence par Phul, qui
paroît dans l'Ecriture que sous le
ne de Menahem, Roi d'Israel.
rapportent tout ce que l'E-
ure raconte de ces Rois jusqu'à
bopolassar, contre lequel les
x Royaumes révoltés, celui de
ylone & celui des Medes, se li-
rent, & l'on conjecture qu'il est
même que le Sardanapale des
toriens Profanes. Tel est l'état où
rouve l'histoire d'Assyrie.

'Empire de Babylone est le pre-
r dont il soit fait mention dans
riture; & quant à son origine,
st antérieur à celui d'Assyrie,
iqu'il n'ait paru avec éclat dans
nonde qu'après celui-ci. Les Loix
Babyloniens, leur Religion,

leurs Mœurs & leurs Uſages, ne nous ſont preſque pas connus; les Chaldéens proprement dits étoient leurs Prêtres & leurs Sçavans. La ſituation de leur pays leur avoit donné de bonne heure le goût des obſervations aſtronomiques, & ils prirent les corps céleſtes pour autant de Dieux : à cette occaſion l'on entre dans quelques détails ſur les différentes Divinités des Babyloniens, ſur la Vénus Babylonienne, ſur la grande Déeſſe de Syrie, ſur l'Aſtaerté des Phéniciens, ſur le culte des poiſſons & des pigeons ; & on conclut que Sémiramis, fondatrice de Babylone, étoit la même que cette Déeſſe, à laquelle les poiſſons & les pigeons étoient conſacrés, & que le fondement de tout le Polythéïſme des Grecs étoit aſſyrien ou babylonien.

Comme ce ſont, ſuivant les Auteurs anglois, les Babyloniens qui ont infecté les nations de leurs ſuperſtitions, c'eſt à eux qu'ils croyent

ſuperſtitieux & débauchés ;
lébauche qui régnoit parmi
oit juſtifiée par leur religion.
beaucoup vanté les ſciences
ibyloniens. Les Chaldéens,
rêtres, habitoient un pays ſé-
ès des frontières de l'Arabie
golphe de Perſe. Ils étoient
ès en différentes ſectes, & fai-
remonter l'origine de leurs
s à un certain Oannès, monſ
partie homme & en partie
1. On n'a que des conjectures
oſer ſur ce perſonnage ; les
rs anglois penſent qu'il eſt le
que Vénus, & qu'on pour-
galement le confondre avec

ces deux nations, & l'on pourroit établir un assez long parallèle. Les Babyloniens croyoient que le monde étoit éternel & ne devoit jamais finir; ils reconnoissoient cependant une Providence divine, & avouoient que les mouvemens des cieux ne se faisoient ni d'eux-mêmes ni par un hazard aveugle, mais par la direction de quelques Anges supérieurs. On est généralement d'accord qu'ils ont été les premiers qui ayent cultivé l'Astronomie, & l'on prétend qu'ils ont fait dans cette science des progrès assez grands pour découvrir avec précision les mouvemens des corps célestes, mais ils étoient plus Astrologues qu'Astronomes. Ils croyoient que la terre avoit la figure d'un bateau & qu'elle étoit creuse en dedans; & ils alléguoient différens argumens pour établir ce systême qui prouve leur ignorance.

Ils partageoient le Zodiaque en douze signes, dans lesquels les différentes planètes faisoient leurs ré-

ons. Ils n'entendoient abſolu-
rien aux éclipſes du ſoleil, &
oient hors d'état d'en fixer le
. En un mot, diſent les Auteurs
s, toute leur philoſophie &
leur ſçavoir ſemblent avoir
palement conſiſté dans ce que
ommons Aſtrologie Judiciaire.
uples doivent s'être appliqués
athématiques & aux Mécha-
, & y avoir fait des progrès,
e il paroît par les bâtimens
ſes qu'ils ont élevés, & qui
roient avoir été conſtruits ſans
ande habileté dans différentes
des Mathématiques & de la
étrie. Ils étoient Muſiciens
u'il ſoit poſſible de détermi-
ſqu'à quel point. On ne peut
re de leur Poéſie, mais on en
uger par celle des autres peu-
rientaux leurs voiſins. La Mé-
ne fut point une ſcience ré-
parmi eux. Ils étoient re-
iés pour leurs manufactures, &
lièrement pour leurs ouvrages

de broderie, leurs ſuperbes habits, leurs magnifiques tapis & toiles de fin lin. Les Babyloniens, auſſi-bien que les Tyriens, avoient leur pourpre dont ils faiſoient un grand commerce dans l'Orient.

On ne connoit point d'Auteurs qui ayent traité du commerce de ces anciens peuples; mais il eſt certain qu'il devoit être très-conſidérable, ſurtout dans le tems que Babylone étoit dans ſon plus grand éclat. Tout concouroit alors à le faire fleurir, la ſplendeur de la Monarchie & la ſituation commode tant du pays en général que de la capitale en particulier.

Nous ne nous ſommes point arrêtés dans cet Extrait ſur toutes les diſcuſſions de Chronologie, d'Hiſtoire & de Géographie qui ſont répandues dans les notes jointes à la fin de ce 6e. volume. De pareils détails qui ſont en grand nombre, parce qu'ils ſont néceſſaires pour éclaircir les faits, ne ſont pas ſuſceptibles

d'analyſe;

d'analyse ; il faudroit trop souvent copier en entier le texte des Auteurs anglois : ces discussions sont occasionnées la plupart du tems pour essayer d'établir de véritables époques & déterminer celles de l'origine des peuples. Le desir extravagant de passer pour un peuple ancien a fait un tort infini à l'Histoire. Ce fut d'abord par vanité qu'on forgea des Annales pour réparer la perte qu'on en avoit faite, ou suppléer à celles qu'on n'avoit jamais eues. L'antiquité étoit envisagée comme la distinction la plus glorieuse pour un peuple. Dès que les Babyloniens & les Egyptiens commencèrent à devenir puissans & à remarquer que d'autres peuples, moins considérables qu'eux, se faisoient valoir par leur antiquité, ils eurent honte de cette espèce d'infériorité & placèrent leur origine plusieurs siècles avant la création. Ce sont les Auteurs anglois qui font cette sage réflexion par laquelle ce volume est

terminé. Il seroit facile de l'appuyer par des exemples. Nous voyons à présent les Indiens & les Chinois qui, profitant de la disette de leurs monumens historiques, s'attribuent la plus grande antiquité ; les Chinois surtout, pour l'établir, adoptent toutes sortes de fables, & prennent pour authentiques & pour anciennes les imaginations de quelques Auteurs modernes.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

L'EUPHRATE & le Tigre, par M. *d'Anville*, premier Géographe du Roi, des Académies Royales des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Sciences, & de celles des Sciences de Pétersbourg; Secrétaire de S. A. S. M. le Duc d'Orléans.

Tigris & Euphrates sub tua jura fluant.
PROPERCE.

A Paris, de l'Imprimerie Royale.

1779. 1 vol. *in*-4°. de 160 pag. avec une Carte.

M. D'ANVILLE qui à juste titre doit passer pour le plus sçavant Géographe que nous ayons, malgré son age, malgré un grand nombre d'Ouvrages qui fixent sa réputation, vient encore de publier un morceau précieux pour la connoissance des grandes révolutions de l'Asie : il s'agit de l'Euphrate & du Tigre qui arrosent les contrées où elles sont arrivées, & qui séparent la domination Romaine de celle des Perses. Nous avons encore besoin de lumières pour connoître les différens lieux près desquels passent ces deux grands fleuves. M. d'Anville s'attache, dans ce nouvel Ouvrage, à faire usage des notices actuelles pour éclaircir celles que les Anciens nous ont laissées, il répand un grand jour sur la retraite des Dix mille, sur la route que prit le jeune Gordien, le long de l'Euphrate, jusqu'au lieu où

ce Prince fut aſſaſſiné par la trahiſon de Philippe, ſur l'expédition de Trajan, & ſur celle de Julien. Il n'a pas négligé les *Stathmi Parthïci* d'Iſidore de Charax, ni le détail des provinces de l'Empire des Parthes ſur leſquelles nous n'avions pas aſſez de connoiſſances exactes. Il prend l'Euphrate à ſon iſſue du Mont Taurus & le ſuit juſqu'au Golphe Perſique, expliquant ou éclairciſſant tout ce qui ſe rencontre dans cette marche. Il ſuit le même plan pour le Tigre, ce qui l'oblige à faire des recherches particulières ſur la Babylonie. Tel eſt le ſujet du nouveau travail de M. d'Anville, plus épineux par le détail qu'il renferme, qu'il n'eſt conſidérable par ſon étendue; il y a raſſemblé en un ſeul corps ſes nouvelles recherches jointes à celles qu'il avoit déjà publiées en différens Ouvrages particuliers ou dans les volumes de l'Académie des Inſcriptions. C'étoit un champ qu'on n'avoit point encore entrepris de dé-

fricher avec l'étendue & l'exactitude qu'il exige.

Pour lire avec fruit & pour bien entendre cet Ouvrage de M. d'Anville, il faut être déjà verſé dans la connoiſſance de la Géographie, avoir les Anciens à la main & la carte ſous les yeux : comme il a traité ſon ſujet avec tant de préciſion qu'il eſt difficile d'en donner un extrait ſuivi, nous nous bornons à indiquer quelques endroits en avertiſſant qu'il n'a négligé aucune des poſitions intermédiaires.

Le long de l'Euphrate on trouve l'Oſroene qui a formé un royaume particulier ſous les Seleucides; on donne à cette contrée le nom de Mygdonie qui eſt celui d'un pays de la Macédoine, parce que les Grecs ont ſouvent changé les noms des pays dont ils faiſoient la conquête pour leur donner ceux des villes & des provinces de la Grèce. C'eſt par cette raiſon qu'Orfa, capitale de l'Oſroene, fut appellée Edeſſe qui

eſt le nom d'une des villes de la Macédoine. Ici M. d'Anville relève une faute de M. Bayer ſur quelques diſtances auxquelles ce dernier n'a pas donné aſſez d'étendue, & ces recherches le conduiſent à connoître la ville d'*Anthemuſias*. Il relève auſſi le P. Hardouin qui s'eſt trompé ſur la poſition d'Edeſſe. Cette ville a encore porté le nom d'Antioche, & M. Vaillant va chercher cette Antioche qu'on ne connoit point dans le voiſinage de la mer morte. Il eſt viſible par le paſſage de Joſephe que l'Antioche, dont il parle, doit être la même qu'Edeſſe. M. d'Anville fixe la poſition de pluſieurs lieux voiſins de cette ville. Il remarque que le nom de *Meſo potamie*, qui ſignifie *entre les rivières*, a été rendu chez les Arabes par le nom de *Geſira* qui veut dire une *Iſle*. Dans l'Ecriture Sainte, la Syrie eſt appellée *Aram*, & la Méſopotamie *Aram-Naharaïm*, c'eſt-à-dire, *la Syrie des Rivières*. A préſent on la nomme *Diar-*

bekr; mais ce nom ne convient point à toute la Mésopotamie, il y faut joindre encore les contrées de *Diar-Modzar* & de *Diar-Rabiaa*.

Une position importante qu'il rencontre dans la suite de ses recherches est celle de *Barbalissus*, dont il est parlé dans Xénophon. Le Satrape, Persan de cette contrée, y avoit un palais & un jardin planté d'arbres de toute espèce. Cet endroit est appellé actuellement Belès. Ici M. d'Anville entre dans un détail de longitude qui est important, mais pour lequel il faut avoir recours à son Ouvrage. Nous y renvoyons également pour un lieu appellée *Thapsacus*, dans Xénophon & qui ne paroît pas convenir à une grande ville du même nom qui doit être beaucoup plus éloignée.

Sur la rive droite de l'Euphrate, il reconnoit le *Barbaricus Campus*, dont parle Procope, & une ville appellée *Zenobia*, à présent *Zelebi*. M. d'Anville, qui ne néglige aucune des

circonſtances intéreſſantes que les différens Auteurs qu'il a conſultés peuvent lui fournir, remarque, d'après le Manuſcrit de la Géographie Turque, qu'il y a dans le gouvernement d'Orfa ou d'Edeſſe, un canton appellé *Zourbouk*, ſitué ſur les deux rives de l'Euphrate depuis Balis juſqu'à Aanah. Dans l'étendue de ces pays, on trouve, par intervalle, des bois de mûriers très-touffus. On ne peut y pénétrer que par des chemins ouverts du côté de l'Euphrate, qui conduiſent à des habitations ou cabanes ſous leſquelles habitent pluſieurs familles qui s'occupent à travailler à la ſoie.

Palmyre, qui ſe préſente enſuite, eſt une place trop importante & trop célèbre dans l'antiquité, pour que M. d'Anville ne s'y ſoit pas arrêté, & il en a formé un article à part. Cette ville étoit ſituée dans un ſol très-fertile, rempli d'eaux pures. Son ſol étoit environné de tous côtés de ſables arides, & ſembloit par-là être

ſéparé de toute autre terre. Palmyre étoit placée entre les Romains & les Parthes, & étoit indépendante; la première attention de chacun de ces peuples dans une rupture a toujours été de s'aſſurer de cette ville, qui avoit été fondée par Salomon. Dans l'Orient on l'appelle *Tadmor*. Elle fut ſoumiſe par Aurelien, qui vainquit Zénobie, Reine de Palmyre. M. d'Anville compare, pour l'étendue, cette ville à celle que Paris occupe dans la partie que traverſe la rivière. Elle avoit d'Orient en Occident environ 2000 pieds anglois. Il s'attache à fixer ſa hauteur d'après les routes indiquéees par les Anciens & par les Modernes, & il éclaircit en même-tems tout ce qui concerne les différens lieux des environs, après quoi il reprend le cours de l'Euphrate en partant de la ville de Zénobia. Il tire de grands ſecours d'une relation de la navigation de l'Euphrate faite par un Marchand Vénitien, nommé Balbi, qui

s'embarqua ſur ce fleuve, dans un lieu appellé Bir, le 15 de Janvier 1580, pour ſe rendre dans l'Inde.

Cette navigation peu connue ſe trouve dans un Recueil en douze volumes, appellé les *Grands & Petits Voyages.* Elle ſert à fixer la poſition de Thapſacus qui eſt mal indiquée dans Xénophon, Balbi nomme ce lieu *Porto-Catena.*

Une des plus importantes villes que l'on rencontre en ſuivant le cours de l'Euphrate eſt *Neſibis* ou *Nesbin;* cette place couvroit les frontières des Romains contre les différentes puiſſances de l'Orient. Sous les Seleucides elle porta le nom d'Antioche. En diſcutant ce qui concerne cette place, M. d'Anville ne perd point de vue la route des Dix Mille ni celle du jeune Gordien, ni celles que Thévenot, Pietro Della Vallé, & Texeira ont données; il les développe & les explique & rapproche ce qu'on lit dans Ptolemée, dans Pline, dans Procope, &c. Texeira a décrit dans

un grand détail la longue route qu'il a suivie depuis le fond du Golphe Persique jusqu'à Halep; aux distances il joint les aires de vent. Il seroit trop long d'exposer ici les différentes corrections auxquelles ce parallèle donne occasion. M. d'Anville termine dans ce Chapitre son examen du cours de l'Euphrate à un lieu appellé Neapolis, situé sur ce fleuve mais au-dessous de Bagdad qui est sur le Tigre.

Dans l'article suivant il tourne ses recherches du côté de ce fleuve qu'il prend à sa source en le suivant & indiquant toutes les places qui se rencontrent dans son cours. Il parle des villes d'Amida, de Samosat; à l'occasion de celle-ci, il relève une méprise d'Abulfedha; il nous apprend que la première de ces villes, *Amida*, portoit auparavant le nom de *Carcathiocerta*, ce que Cellarius a ignoré. Tigranocerta, Mousoul, se rencontrent dans la même route. Nous devons aux Cartes de M. d'Anville des con-

noiſſances plus exactes ſur la contrée qui eſt à l'Orient de Tekrit que l'on appelle le Kurdiſtan, ou l'ancienne Aſſyrie. Il termine ſes recherches ſur le Tigre, au lieu appellé *Sittace* chez les Anciens, ou *Tell-karkouf* chez les Modernes; il eſt dans les environs de Bagdad.

Dans un autre article il examine en particulier l'expédition d'Héraclius. Lorſque ce Prince ſortit de l'Arménie pour s'avancer dans les provinces de Perſe, Choſroès quittoit une place nommé *Ganzaca*; c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui Tauris, & c'eſt à cet endroit que M. d'Anville commence ſes recherches. De-là il paſſe à Ormia, près de laquelle eſt un grand lac qui porte le même nóm, Ptolomée l'appelle *Mantianes*, & il faut le diſtinguer du lac d'*Arſiſſa* ou de Van que pluſieurs Auteurs ont confondu avec le premier. Ces recherches finiſſent à *Siazuros* aujourd'hui Scheherzour.

Pour completter le cours du Ti-

gre & de l'Euphrate, M. d'Anville ajoute à son Ouvrage la description de la Babylonie; il s'arrête particulièrement sur la ville de Babylone, qui a été remplacée successivement par Seleucie, par Ctesiphon, & enfin par Bagdad, mais non pas précisément dans la même position. Aux discussions qui concernent ces grandes villes, il joint des recherches sur les lieux voisins dont il est fait mention dans les Anciens, & il termine son Ouvrage par le cours du Pasitigre jusqu'au Golphe Persique. Ce Pasitigre est formé des deux fleuves réunis, l'Euphrate & le Tigre. M. d'Anville fait connoître l'ancien cours de l'Euphrate avant qu'il se perdît dans le Tigre. Une des villes les plus considérables de ce canton est Basra, qui a été bâtie en 635 de J. C. Tout auprès de cette ville est un lieu nommé Oboleh, nom dans lequel M. d'Anville reconnoit *Apologos*, dont il est fait mention dans le Periple de la mer Erythrée; c'étoit un

entrepôt considérable au fond du Golphe Persique. Ortelius l'a confondu avec Teredon, qui en est fort éloigné. M. d'Anville s'arrête sur le canal de Bassora, & sur quelques autres canaux, & termine ses sçavantes recherches par des détails intéressans sur l'embouchure du Tigre. Ces détails servent à faire connoître les différens lieux dont il est parlé dans les Anciens. Tels sont *Aginis* où aborda la flotte d'Alexandre, au rapport d'Arrien; on le nomme aujourd'hui *Zeini* : *Forath* est un lieu dont parle Pline; il est situé près d'Aginis. Toutes ces recherches rendent ce morceau très-précieux & très-utile pour ceux qui veulent connoître l'antiquité, & le rendent un livre essentiel à l'égard de cette partie de l'Asie.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

TRAITÉ de la Conservation des Enfans, ou Moyens de les fortifier, de les préserver & de les guérir dans leurs différentes maladies; par M. *Raulin*, Docteur en Médecine, &c. Seconde Edition. 3 vol. *in-12.* d'environ 350 pages chacun. 1779. A Paris, chez Saugrain & Lamy, Libraires, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

« LES enfans sont le chef-d'œuvre » de la nature; leur conception » manifeste sa puissance; leur déve- » loppement & leur croissance font » admirer l'ordre de ses opérations. » Leur naissance est un objet de ten- » dresse & d'amour; elle est le prin- » cipe des richesses des nations, de » la gloire des Rois, le nerf & le » bonheur des Empires. »

» Ces prérogatives de l'enfance » seroient heureuses si elles subsis- » toient avec tous leurs avantages,

» à peine, pour le malheur des hom-
» mes, des enfans sont-ils conçus;
» ou à peine voyent-ils le jour, que
» tous les momens de leur vie sont
» distingués par des incommodités
» ou par des langueurs. Avant qu'une
» trame fragile ait marqué la place
» de leurs membres, avant qu'elle
» ait fixé les linéamens de leurs vis-
» cères, quelquefois ils n'existent
» plus. Souvent la matière qui auroit
» dû les former, n'a pas été suscep-
» tible d'une activité nécessaire pour
» leur donner de l'existence, ou elle
» est peu propre pour les perfection-
» ner. Mille obstacles s'opposent à la
» fécondation d'un germe déjà pré-
» paté par la nature pour former les
» principes d'un être vivant; autant
» d'écueils menacent l'embrion dès
» qu'il est animé, le fœtus ne trouve
» pas moins d'obstacles à sa croif-
» sance & une éducation pleine d'a-
» bus fait périr la plupart des en-
» fans. »

Dans ce préambule qui est le com-

mencement du discours préliminaire de l'Ouvrage, M. *Raulin* annonce tout son plan. Voulant lui donner la plus grande étendue, il prend son objet dès sa première origine, c'est-à-dire, qu'il commence par traiter de la génération. Il passe en revue tous les systêmes imaginés par les plus grands Philosophes & les plus grands Médecins sur ce mistère inpénétrable de la nature; il expose les sentimens de Pythagore, d'Hippocrate, de Platon, d'Aristote, de Descartes, & pour en venir aux systêmes plus modernes il fait mention des découvertes anatomiques faites depuis Descartes sur les œufs & les ovaires des vivipares, sur les trompes de fallope, sur les vers ou animalcules spermatiques, puis il en vient au système de M. de Buffon, à celui d'un anonime qui a combattu ce dernier & à celui de M. Néedham; tous ces systêmes lui paroissent remplis d'obscurité; il finit en se décla-

rant par celui des œufs; mais pour éviter la difficulté des germes préexistans, & contenus à l'infini les uns dans les autres, M. Raulin a recours à l'action de Dieu, & regarde la production de chaque germe comme une nouvelle création.

Cette grande difficulté étant surmontée, l'Auteur entre dans les détails de la conception & des progrès du fœtus, des ses enveloppes, du placenta, du cordon ombilical, de sa nutrition. Il s'occupe des simptômes de la grossesse, de ses signes, des cas extraordinaires. Son objet principal étant la conservation des enfans, il s'étend sur les accidens auxquels l'embryon est sujet dans sa formation, dans son premier développement. Cela le conduit à la grande question sur les monstres: mais il n'entreprend point de la discuter ni de la décider; il se contente de rapporter un fait très singulier qui semble prouver l'influence

de l'imagination des mères sur le fœtus. Voici comment M. Raulin rapporte ce fait.

« Il y a quelques années que le » Concierge de Bercy, village près » de Paris, avoit deux cochons, » qu'on nomme vulgairement *ma-* » *rons*; la truie devenue pleine, mit » bas au terme ordinaire : on s'at- » tendoit à trouver un cochon, » mais on fut fort étonné quand on » vit un animal qui ne tenoit presque » rien de l'espèce du cochon. Cet » animal étoit un monstre; il avoit » une trompe d'éléphant, une corne » au milieu du front, la moitié du » corps couverte d'écailles, sembla- » bles à celles du crocodile, la queue » & les pieds de derrière du cochon, » les pieds de devant faits en forme » de main humaine. Le bruit de ce » phénomène se répandit bientôt jus- » qu'à Paris; il excita la curiosité des » Sçavans; plusieurs Physiciens, plu- » sieurs Médecins se rendirent à » Bercy, pour connoître par eux-mê-

» mes un fait auſſi ſurprenant & pour » en rechercher les cauſes ; ils » échouèrent d'abord dans ces re- » cherches. On découvrit enfin que » dans une eſpèce de cuiſine au rez- » de chauſſée, où ces cochons étoient » preſque toute la journée, il y avoit » une eſtampe répréſentant un rhino- » ceros ſe battant avec un élephant, » & un ſinge qui, témoin du com- » bat, faiſoit des gambades ſur un ar- » bre; on en conclud que ce ne pou- » voit être que l'eſtampe qui avoit » frappé la vue de la truie & occa- » ſionné le monſtre qu'elle avoit mis » bas, puiſqu'il ténoit de tous les » animaux répréſentés dans l'eſ- » tampe. »

Il eſt fâcheux que M. Raulin, qui ne dit point avoir été témoin lui-même de ce fait, ne nomme aucun des Phyſiciens & Médecins qui ont eu la curioſité de ſe tranſporter ſur les lieux pour s'en aſſurer, & ne donne aucune preuve de ſon authenticité. Car le défaut de preuves ſur un fait

incroyable, met néceſſairement les gens inſtruits dans le cas de le regarder comme apocriphe. Peut-on ſuppoſer en effet qu'un cochon regarde & conſidère une eſtampe, & ce qui eſt bien plus difficile à croire, qu'en la regardant, il y diſtingue les objets qui y ſont réprésentés; d'ailleurs s'il étoit poſſible qu'il exiſtât une truie d'une imagination aſſez vive, pour que la vue d'une image à laquelle elle ne connoit rien, l'affectât au point de rendre ſon fœtus monſtrueux, comment concevoir que cette truie continuellement affectée par des objets réels & beaucoup plus ſenſibles, tels que les hommes, les chiens, les autres animaux, pût jamais produire autre choſe que des monſtres compoſés de tous ces individus? Jamais aſſurément on n'a conté d'hiſtoires de ce genre qui eût un auſſi grand beſoin de preuves que celle-ci.

Des accidens auxquels le fœtus eſt ſujet dans ſa formation & dans ſon

premier développement, M. Raulin passe aux causes éloignées des conceptions fausses, des irrégulières, des foibles; il recherche les causes des maladies héréditaires du fœtus, les moyens généraux de prévenir les conceptions fausses, irrégulières ou foibles. Il traite ensuite des principales maladies des femmes enceintes & de leurs effets sur le fœtus; & ce sujet important sur lequel il entre dans les plus grands détails, relativement aux causes de ces maladies, suivant les différens termes de la grossesse, & aux moyens de les prévenir & d'en éviter les mauvaises suites, le conduit jusqu'à l'accouchement, par lequel il termine la première partie de son Ouvrage.

Dans la seconde, l'Auteur traite de tout ce qui concerne la naissance des enfans, de la ligature du cordon ombilical, de l'évacuation du méconium, de l'examen de leurs corps, pour remédier au filet, aux imperforations, aux hernies, &c. & s'étend

fort au long ſur les différens moyens de nétoyer leur peau de la craſſe aſſez tenace dont elle eſt naturellement enduite. Il blâme avec tous les gens ſenſés & inſtruits, l'uſage du maillot. L'article de la nourriture des enfans depuis leur naiſſance juſqu'au ſevrage fait l'objet de la dernière ſection de l'Ouvrage de M. Raulin. Tout le monde convient que le lait de leur mère, eſt la meilleure qu'il puiſſent prendre; qu'à ſon défaut c'eſt celui d'une bonne nourrice; mais qu'il eſt bien difficile & bien rare d'en trouver qui réuniſſent toutes les qualités qu'elles doivent avoir. M. Raulin, d'accord en cela avec tous les Médecins & les Philoſophes, expoſe les inconvéniens ſans nombre, des nourrices mercenaires. L'Auteur a donné une attention particulière aux moyens de nourrir les enfans trouvés, ſoit avec le lait des animaux, ſoit même ſans lait; il rend compte des eſſais infructueux qu'on a fait à ce ſujet, à Londres, à Paris

& à Rouen. Il attribue avec raison le défaut de succès, à l'air que respiroient ces enfans dans les endroits où ils étoient rassemblés en trop grand nombre, & qui étoit, à cause de cela, toujours infect, malgré le soin qu'on prenoit pour le renouveller, & il en conclud que le moyen sûr de réussir seroit de les isoler, en leur donnant d'ailleurs les soins & la nourriture qu'exige la foiblesse de leur âge.

Quoique l'Ouvrage de M. Raulin ne contienne, à proprement parler, rien de nouveau, il est cependant estimable & utile, par l'attention avec laqu'elle il a rassemblé tout ce qu'on a écrit de bon sur le sujet important qu'il a traité.

[*Extrait de M. Maquer.*]

SÉANCE

SÉANCE Publique, tenue par la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, dans les Ecoles extérieures de la Sorbonne, le 5 Novembre 1778. A Paris, chez Quillau, Imprimeur Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, rue du Fouare, près la Place Maubert. *in*-4°. de 122 pages.

CET Ouvrage eſt le recueil des Pièces qui ont été lues dans la Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, énoncé dans le titre. Il eſt d'autant plus intéreſſant, que c'eſt la première fois que ce corps reſpectable s'eſt montré au public dans une aſſemblée uniquemenr deſtinée à cet objet, comme le ſont celles de la plupart des autres Compagnies ſçavantes.

Nous ne prétendons point examiner ici ſi cette illuſtre Faculté faiſant trop de fond ſur la pureté de ſon zèle, ſur l'utilité, l'aſſiduité de ſes

travaux, ſur l'équité des hommes; ſi, trop attachée à ſon antique inſtitution, & trop peu en garde ſur le danger d'être ou de paroître fort en arrière de ſon ſiècle, n'a pas manqué de politique en différant ſi longtems de s'en rapprocher. Mais un fait certain, c'eſt que l'établiſſement & les ſuccès brillans des Académies ont fait un contraſte qui a été enfin ſenti par pluſieurs de ſes Membres, & qui a déterminé feu M. Malouin, l'un des plus zélés pour l'honneur de ſa Compagnie & de ſa profeſſion, à faire un legs à la Faculté de Médecine de Paris, à condition qu'elle tiendroit chaque année une Séance publique, à l'imitation de celles des Académies.

Dans un très-beau Diſcours par lequel M Deſeſſartz, Doyen de la Faculté, a fait l'ouverture de cette première aſſemblée publique, l'Orateur fait l'interrogation ſuivante.

« Seroit-il poſſible, Meſſieurs, » que faute de s'être annoncée avec

» faste, la Faculté de Médecine de » Paris eût été jugée indigne de pa» roître au grand jour; que de son » silence ou plutôt de son attache» ment à ses modestes usages & exer» cices intérieurs, on eût conclu » qu'elle ne pouvoit rien produire » qui méritât les regards & l'atten» tion des Sçavans de ce siècle; que » de son indifférence pour une pu» blicité qui n'ajoute rien à la réa» lité de ses travaux, on eût osé faire » sortir ce reproche odieux; qu'es» clave de ses formes & de son jar» gon, elle ne pouvoit & ne pour» roit jamais étendre les limites de » l'art de guérir; que les progrès de » la Médecine étoient au dessus de » ses forces, & même incompatibles » avec sa constitution, qui la con» damne à rester ensevelie dans la » poussière de ses écoles. »

Nous sommes infiniment éloignés de penser que ces reproches eussent été bien fondés; mais, par malheur il n'est que trop vrai qu'on pouvoit

les faire, & que même bien des gens les ont faits, & c'eſt ce qui démontre l'utilité du legs de M. Malouin, & la ſageſſe de la Faculté en rempliſſant le vœu de ce zélé Fondateur. Le reſte du Diſcours intéreſſant de M. Deſeſſartz eſt employé à démontrer les droits que la Faculté a de s'occuper non-ſeulement de la ſanté des particuliers, mais encore de tout ce qui eſt relatif à celle de la Société en général, d'être conſultée ſur ces objets par ceux qui tiennent les rênes du gouvernement. L'Orateur appuye ſes raiſonnemens ſur un grand nombre de faits qui prouvent qu'en effet la Faculté de Médecine de Paris, a rendu de tout tems les ſervices les plus eſſentiels à l'Etat, dans ce genre, & toujours avec un déſintéreſſement dont on auroit peine à trouver des exemples dans aucun autre Corps.

Les applaudiſſemens bien mérités qu'a reçus ce beau Diſcours ont démontré que le public, lorſqu'il eſt

inſtruit & éclairé, ſçait reconnoître & le talent des Orateurs & la bonté de la cauſe qu'ils défendent.

Ce Diſcours eſt ſuivi dans le recueil de la proclamation de pluſieurs Prix, l'un fondé par feu M. Cuvilier, Docteur en Médecine, à Meſle en Poitou; l'autre par une Société de Citoyens généreux qui ont voulu faire le bien ſans être connus. Le rapport qui a été fait dans cette aſſemblée au ſujet de ce dernier Prix eſt de M. de l'Epine, l'ancien de la Faculté, ancien Doyen, Cenſeur, & l'ancien des Commiſſaires nommés pour l'examen des Mémoires envoyés au concours; ce rapport eſt très-bien fait & très-intéreſſant ainſi que le premier. Nous n'entrerons point dans de plus grands détails au ſujet de ces Prix, parce qu'ils ont été déjà bien annoncés dans les papiers publics.

Après les proclamations on trouve les Eloges académiques de pluſieurs Médecins que la mort a enlevés à la

Faculté dans ces derniers tems. Il étoit bien naturel & bien juste de commencer par celui de M. Malouin. Cet éloge fait par M. Dessessartz est du meilleur ton; ceux de MM. Pathiot, Garnier & Boutigny des Préaux, sont concis & renfermés dans un même article; mais tout ce qui concerne les hommes qui se sont fait un grand nom dans les sciences, étant intéressant, il étoit juste que la mémoire de l'illustre M. Bernard de Jussieu, l'un des plus sçavans Naturalistes & des hommes les plus estimables qui ayent existé, fût rappellée avec tous les détails convenables; on les trouve réunis avec tout l'intérêt que peut produire tant le style que le fond des choses dans l'éloge qu'en a fait M. le Preux, Docteur Régent de la Faculté de Médecine.

C'est avec regret que nous ne faisons qu'indiquer ces éloges qui ne méritent pas moins l'attention des Gens de Lettres que celle des Sçavans, pour dire un mot des Disserta-

tions ou Mémoires, lus dans la même assemblée, & imprimés dans le Recueil dont nous rendons compte.

Le premier est de M. Majault; ce sont des *réflexions sur quelques préparations chimiques, appliquées à l'usage de la Médecine.* L'Auteur commence par démontrer l'inutilité & même le danger de l'alkali volatil caustique ou fluor, qui a été annoncé avec grand éclat comme le souverain & unique spécifique dans les asphixies; M. Majault avoit été déjà prévenu à ce sujet par plusieurs Sçavans également versés dans la Chimie & dans la Médecine, & en particulier par M. Bucquet, dont nous avons eu occasion de parler; aussi ajoute-til « on se seroit abstenu » de réfuter ce que l'Auteur des pro-» priétés de l'alkali volatil fluor dit » de ce médicament, si averti par les » réflexions de M. Bucquet & par » celles de l'Auteur du Journal de » Médecine, (Janvier 1778) il s'en » étoit tenu à une première Edition

» de ſon Ouvrage ; mais loin de con-
» venir de ſes erreurs, il ſoutient opi-
» niâtrement ſon ſyſtême dans une
» troiſième Edition, & on ne ſe
» flatte pas d'avoir plus de ſuccès que
» les judicieux Critiques que nous ve-
» nons de citer, quoique ce qu'on
» lui oppoſe ſoit ſans réplique. »

M. Majault employe le reſte de ſon Mémoire à combattre l'opinion de ceux qui ont recommandé le ſavon comme un contre-poiſon efficace des acides corroſifs, tels que l'eau forte, & celle de feu M. Navier, qui a propoſé le foie de ſoufre pour arrêter les ravages de l'arſénic & du ſublimé corroſif.

Il nous paroît qu'on pourroit apporter quelques modifications à ce que dit M. Majault en proſcrivant l'uſage du ſavon & du foie de ſoufre ; mais cela nous engageroit dans une diſcuſſion aſſez longue dont ce n'eſt point ici la place. Nous nous contenterons de reconnoître que les abſorbans terreux, joints aux adou-

ciſſans huilleux & mucilagineux qu'il propoſe, ſont en effet de très-bons remèdes; mais il eſt juſte d'obſerver qu'ils n'ont nullement été rejettés par ceux qui ont indiqué le ſavon; & qu'à l'égard du loock, animé d'huile eſſentielle d'anis, que M. Majault recommande d'après les obſervations de feu M. Payen & les ſiennes, comme le meilleur contre-poiſon de l'arſénic; il paroît clairement, d'après ce que M. Majault en dit lui-même, que le grand effet de cette huile eſſentielle eſt d'excit[illegible] des tranſpirations & des ſueur[illegible]-pables de chaſſer hors du c[illegible]ps les petites portions d'arſéni[illegible] qui auroient pu paſſer dans l[illegible] ſecondes & troiſièmes voies; [illegible]is ſi c'eſt là ſon ſeul effet, il eſt évident en même-tems que cette huile ne convient que pour remédier aux ſuites du poiſon, & non a[illegible]x ravages occaſionnés par la pré[illegible]ence même de ce cauſtique dan[illegible] les premières voies; ce qu'il nous ſemble que M. Majault n'a pas

fait ſentir dans ſon Mémoire, autant que l'exigeoit l'importance de la matière. Le Mémoire ſuivant eſt de M. Sallin, Profeſſeur Déſigné des Ecoles; il eſt intitulé, *Réflexions ſur les phénomènes qu'a préſentés le cadavre* DU SIEUR DE LA MOTTE FILS, *empoiſonné par* DESRUES; *ſur le procès verbal qui en été dreſſé, & ſur les effets de quelques poiſons.*

Ce Mémoire, indépendamment de ſon objet qui le rend très-intéreſſant, eſt plein des détails d'une anatomie auſſi exacte que fine, de beaucoup d'obſervations & de recherches fort-ſavantes; on y voit que, quoique ce corps n'ait été exhumé & ouvert que ſoixante-ſept jours après la mort, il s'étoit néanmoins conſervé par les circonſtances locales, aſſez exempt de la corruption, pour qu'on pût y reconnoître avec certitude les effets & les traces du poiſon. M. Sallin conclud d'après l'expoſé des effets des diverſes ſubſtances corroſives, rapportés dans ſon Mémoire

que le ſieur de la Motte avoit été empoiſonné par le ſublimé corroſif.

Après des Notes ſçavantes ſur le Mémoire précédent, & de bonnes Obſervations ſur la maladie épidémique de 1772, le Recueil eſt terminé par le compte que M. *Solier de la Romillais* a rendu à la Faculté en Juillet 1778, des effets des pilules de vert-de-gris du ſieur Gerbier, l'un des Médecins de MONSIEUR, ſervant par quartier, dans le traitement du cancer.

Cette Pièce importante eſt un Journal fort exact tenu par un Médecin éclairé & bon Obſervateur ſur les effets des pilules de vert-de-gris annoncées avec grande confiance par le ſieur Gerbier, pour la guériſon des cancers.

Il y a longtems qu'on ſçait que le vert-de-gris eſt eſſentiellement un poiſon; mais comme les remèdes les plus énergiques, ceux qu'on nomme *héroïques*, tels que les préparations de mercure, d'antimoine, &c. ne ſont

eux mêmes que des efpèces de poifons, dont on peut retirer des avantages infinis lorfqu'ils font adminiftrés par des Médecins fçavans & prudens; la Faculté de Médecine a jugé qu'il étoit à propos de conftater les effets qu'on pouvoit efpérer du vert-de-gris. M. Sollier, Médecin de l'Hotel-dieu, qui avoit la recette du remède du fieur Gerbier, s'eft chargé de l'adminiftrer fur fept malades, quatre hommes & trois femmes, attaqués de cancers fur différentes parties du corps. Ces malades ont été traités, de leur confentement & même à leur prière, à l'hôpital de S. Louis, avec toute la perfévérance convenable, & néanmoins avec la prudence qu'exigeoit l'adminiftration d'un pareil remède.

De ces fept malades, il n'y a qu'une fille qui a paru guérie; les cancers de deux autres ont reçu quelque foulagement; mais, en général, ce remède a échoué fur fix contre un & a produit plus de mal que de bien.

Comme les Obfervations bien faites procurent toujours des connoiffances précieufes, M. Sollier a reconnu par les fiennes, que le vert degris donné à petites dofes n'eft point mortel; que celle de dix grains par jour, à laquelle on parvient en commençant par un grain, & en y accoutumant le corps par l'augmentation d'un grain chaque jour, eft la plus forte qu'on puiffe faire prendre, fans occafionner des accidens graves; quoique l'Auteur de ce remède affure en avoir fait prendre, fans inconvénient, vingt, trente & même jufqu'à quarante grains: qu'à cette dofe de dix grains, & même à des dofes moindres, il occafionne la perte de l'appétit, des fueurs froides, des foibleffes, & furtout des vomiffemens très-fatiguans que plufieurs malades ne peuvent point fupporter; que cette préparation augmente, en général, les règles & la fuppuration des cancers; tous effets qu'il eft très-important de connoître.

Au ſurplus, il n'y a point de bons Médecins qui ne concluent avec M. Sollier, « premièrement, que l'uſage » des préparations de cuivre à l'inté- » rieur n'eſt pas nouveau ; M. Sollier » cite à ce ſujet les recettes qui ont » été publiées & les Auteurs qui les » ont employées.

» Secondement, que tous ces Au- » teurs ont été infiniment moins har- » dis, quant à la doſe de ces ſortes » de préparations que le ſieur Ger- » bier....

» Troiſièmement, qu'il y a cepen- » dant lieu de croire, en comptant » même pour rien, les Obſervations » du ſieur Gerbier, qu'on pourroit » obtenir quelques bons effets du » verdet dans le traitement de *certai-* » *nes* maladies cancéreuſes, en le » maniant avec toute la prudence » qu'un pareil remède exige....

» Quatrièmement, que le ſieur » Gerbier, n'étant pas le premier qui » ait employé le verdet contre les af- » fections cancereuſes, loin d'avoir

» quelque mérite en tout ceci, il
» n'a fait, avec la même ſubſtance,
» qu'un médicament, non ſeulement
» inutile, mais dont l'adminiſtration
» même eſt remplie de dangers,
» donné, ſurtout, à la doſe qu'il n'a
» pas craint d'indiquer. »

On peut juger par ce ſimple & court expoſé des ſujets d'une ſeule aſſemblée de la Faculté de Médecine, combien cette ſavante Compagnie, en travaillant ſur un bon plan, peut faire faire de progrès à l'art important & difficile dont elle fait ſon unique occupation.

[*Extrait de M. Maquer.*]



ÉPITOME sur l'Etat Civil de la France, &c.

SECOND EXTRAIT.

LORSQUE nous avons introduit dans le Journal des Sçavans, l'usage de nommer l'Auteur de chaque Extrait, nous y avons été déterminés par des vues d'utilité publique, auxquelles nous avons cru devoir sacrifier tout intérêt personnel; nous avions bien prévu le principal inconvénient de cette innovation, celui d'être plus personnellement en butte au ressentiment & aux plaintes des Auteurs critiqués. Nous n'irons pas bien loin pour en trouver un exemple. Voici un homme estimable qui croit avoir à se plaindre de nous & auxquels nous sommes sincèrement affligés de ne pouvoir donner la satisfaction qu'il paroît desirer; il adresse à celui d'entre nous, qui a donné la Notice de son

Ouvrage, des repréſentations qui ne ſont pas ſans quelque amertume. N'importe ; ſes raiſons vont être miſes ſous les yeux du public, & il eſt peut-être d'un bon exemple qu'elles paroiſſent dans le même Journal d'où eſt partie la critique dont il ſe plaint ; mais nous avertiſſons que ce ſera un exemple iſolé, ou qui du moins ne tirera pas à conſéquence. Nous ſommes bien éloignés de nous engager à ouvrir dans notre Journal une carrière polémique, qui ne ſeroit plus remplie que par les plaintes des Auteurs & par les répliques des Journaliſtes. Ce que nous faiſons aujourd'hui, tient à des motifs particuliers, qui n'auroient aucune application aux autres cas les plus ſemblables en apparence à celui-ci.

Jaloux de mettre la défenſe de l'Auteur dans tout ſon jour, nous ne ferons d'autres changemens à ſa lettre que le retranchement de trois ou quatre phraſes peu convenables, retranchement auquel l'Auteur a

consenti. D'ailleurs nous pousserons le scrupule jusqu'à respecter son style & même son orthographe.

Mais non moins jaloux de justifier notre jugement aux yeux du public, nous joindrons à cette lettre l'exposition des motifs de notre critique.

LETTRE *à M. G., l'un des Auteurs du Journal des Sçavans.*

Paris, 17 Août 1779.

MONSIEUR,

» Je dois vous marquer toute ma surprise, de la maniere dont vous avez présenté au Public vôtre Extrait de mon Ouvrage sur l'Etat Civil de la France dans le Journal des Sçavans, Août 1779. Mais je croy que vous avez intention d'être judicieux & de remplir vôtre mission envers le Public sur cet objet. Je dois penser que vous n'avez pas eu intention de me nuire; cependant en ob

:ttant d'expofer ce que cet Ou-
ıge offre d'effenciel, vous môteriez
ıt être une partie de la confidéra-
n que jay acquife par quelqu'au-
s également intéreffans, & vous
urriez par vôtre critique au nom
ın Corps qui eft partout refpecté,
lancer les fufrages que j'ai réunis
r une expérience de 40 ans. Ainfi
us me feriez beaucoup de mal fans
vir le Public.

» Vous vous êtes permis, Monfieur,
ftile de derizion très-offenfant qui
ɔnce de la prévention. Cette pré-
ıtion eft bien caractérizée par plu-
ırs expreffions.

Mon Livre exige plufieurs lectures
ur juger de fon utilité ; il eft né-
faire à un nombre de claffes de
ɒyens fuivant le jugement de plu-
ırs Cenfeurs & de Magiftrats très
airez Auffi ne fuis je pas étonné
'aprés avoir trop legerement atta-
é le titre unique qui convient à
Ouvrage & enfuite mon plan &
ı maniere d'en remplir l'objet,

vous vous ſoyez appliqué à releve
quelques tranſpoſitions de noms &
de faits controverſez dans les Au-
teurs ; & enſuite quelques obmiſſion
de mots, & quelques remarques in-
différentes que vous voulez bien re-
garder comme des fautes légeres d'Au-
teur ou d'Imprimeur ; mais le ſtile d
derizion que vous vous permettez n
peut être agréable à perſonne n'
utile au Public.

» Ce que vous avez fait Monſieu
n'eſt donc pas eſſenciel. Mais ce qu
vous avez négligé eſt néceſſaire.

» Vous ſçavez, Monſieur, que le Pu-
blic veut être reſpecté & qu'il deſir
toujours une eſquiſſe frapante de c
qu'un Livre contient d'eſſenciel &
d'utile ; vous pouviez anoncer ce qu
celui dont il s'agit préſente ſur un
immenſité d'objets intereſſans. H
comment avez vous pû y voir ave
indifférence ce qui y eſt dit de l'ori-
gine des Nations, de l'hiſtoire d
tous les Peuples, des divers Gou-
vernemens, des Evenemens de châ

que ſiecle, de l'inſtitution des Loix, des notions les plus rares ſur les droits & les intérêts politiques de toutes les Puiſſances de l'Europe, ſur l'influence du propre caractere des Souverains dans le régime public, ſur les révolutions dans l'Etat Civil; ſur les divers ſiſtêmes d'adminiſtration de tous les regnes, ſur l'Eſprit national conſideré dans ſon origine, dans ſes principes & dans ſes progrez depuis l'établiſſement de la Monarchie françoiſe. Une foule d'évenemens remarquables, des anecdotes qu'on ne peut trouver que dans des Ouvrages rares, ou dans des manuſcrits généralement ignorez auroient deü vous paroître intereſſans; & vous avez deü voir les divers raports d'une légiſlation qui réunit avec le plus d'avantages la conoiſſance des erreurs de tous les ſiecles.

» Vous aurez paſſé auſſi legerement ſur les gradations hiſtoriques de la Magiſtrature, de l'Ordre Judiciaire, des Loix & Coutumes anciennes qui

ont été conſervées & qui ont donné ouverture à celles introduites en France au comencement de la Monarchie; du Regime Feodal ſubſtitué aux Loix Saliques; de l'Eſprit de Legiſlation manifeſté par des regles anciennes ſur l'état des perſones, ſur les droits des familles & par des loix poſitives ſur l'Adminiſtration Civile & ſur l'Ordre Judiciaire en chaque ſiecle.

Enfin, Monſieur, vous avez regardé auſſi indifferemment les principes du Domaine public & de la Manſe populaire, l'origine & l'authorité des Loix territoriales de toutes les Provinces de France, l'établiſſement de tous les Tribunaux; les principes & les progreſſions de l'Ordre Hierarchique; les principes de la Juridiction coactive & legiſlative Ecleſiaſtique; les droits de la Juridiction volontaire gracieuſe & contentieuſe de l'Egliſe de France; l'origine & les progreſſions de la Police generale, le regime & la perfection des Arts,

l'origine & les progressions du Commerce national & maritime des Peuples de tous les continens. L'Art militaire considéré dans ses principes, dans ses progrès & dans son état actuel; les usages bizares de différens Peuples, les sciences nécessaires au bonheur des Nations, & à l'affermissement des grands Empires considérées par les progressions de l'esprit humain sur les Arts, les Usages, les Mœurs, l'Eloquence, la Littérature, la Poésie, la Geographie, la Geometrie, la Phisique, la Medecine, les Mathematiques, l'Astronomie, la Philosophie exposez dans leurs vrais progrès & dans leur état actuel.

Cependant vous auriez pû anoncer, Monsieur, que tous ces objets forment un ensemble de conoissances aussi curieuses qu'utiles pour tous les ordres, pour touttes les classes & pour touttes les conditions dans tout Etat policé; vous avez crû pouvoir négliger d'en présenter le tableau avec tous ses avantages. Mais vous

devez y ſupleer dans un eſprit tout opposé à celui qui vous a ſubjugué, & qui a dirigé vôtre critique; elle ne peut que deplaire parce quelle eſt futile, minucieuſe, & qu'elle ne montre que vôtre opinion ſur des points peu eſſenciels ou indifferens; il falloit que le Public y vit ſeulement l'eſquiſſe de l'Ouvrage & vous lui enlevez cet avantage. Ce ne pouvoit être legerement & ſans une conoiſſance parfaitte que les premiers Juges de cet Ouvrage l'ont conſideré comme un tableau univerſel & unique en ſon genre, qui renferme une theorie lumineuſe dégagée des détails & de l'eſprit de frivolité de notre ſiecle.

Vous auriez trop à faire, Monſieur, ſi vous vouliez critiquer les véritées précieuſes qu'il contient, vingt mil faits ont pour garands cinq cens volumes indiquez par plus de cinq cens citations; outre les manuſcrits qui ne ſe trouvent nulle part. Mais il ne s'agit que d'anoncer ce qui eſt utile

au

au Public. Je vous prie donc tres instamment Monsieur d'achever vôtre mission de maniere que le Public sçache de vous quels sont dans l'Ouvrage dout il s'agit les objets qui meritent son attention; dont il recevra des avantages, & dont le jugement est reservé à ses conoissances superieures; les honnetes gens n'ignorent pas l'indulgence due au zele patriotique. »

Je suis, &c.

Monsieur,

Vôtre tres humble & obeissant Servitêur,
PERCHERON DE LA GALEZIERE, Avoc.

Réponse du Journaliste.

(IL croit d'abord pouvoir se rendre le témoignage que depuis 28 ans qu'il insère des Extraits de livres dans le Journal des Sçavans, nul véritable homme de Lettres n'a eu à

ſe plaindre de lui, & que la plûpart ont cru avoir à s'en louer.)

Voyons maintenant les plaintes de l'Auteur de l'*Epitome*.

Il reproche à la critique dont il ſe plaint, un ton de dériſion.

Nous ſommes de bonne foi, cette plainte a un prétexte. Nous nous ſommes un peu relâchés à ſon égard de la ſévérité de nos principes ſur la critique littéraire ; nous nous ſommes permis un peu d'ironie, mais en vérité la multitude & la nature des fautes qui ſe préſentent partout à l'ouverture du Livre, & où toutes les notions élémentaires & primordiales ſont renverſées, ne permettoient pas un ton plus ſérieux.

Mais, dira-t'on peut-être, ſi l'Ouvrage eſt ou paroît ſi défectueux, pourquoi en parler ?

1°. L'Auteur vouloit qu'on en parlât & ne ſe ſeroit pas contenté du ſilence.

2°. Le Public nous demande de la critique & nous ne pouvions pas

trouver une meilleure occasion de le satisfaire.

3°. Le titre, quoique mal rédigé, annonçoit un livre utile, & il falloit dire qu'un recueil d'erreurs n'est pas un livre utile. A Dieu ne plaise que nous prenions un plaisir malhonnête & cruel à désobliger encore un homme qui nous paroît mériter beaucoup d'estime à d'autres égards; mais notre ministère n'est pas sans quelque sévérité, nous devons toute justice aux Auteurs, nous devons la vérité au Public.

L'Auteur parle de *Recherches* & de *Manuscrits*. On croit avoir tout dit, quand on a prononcé ces deux mots. Eh bien! des Recherches sont un moyen, des Manuscrits sont des matériaux; voyons à quoi les moyens aboutissent, voyons ce qu'on a fait des Matériaux.

L'Auteur veut aussi qu'on lui sache gré de la multitude & de l'importance des objets qu'il traite, mais ne faut-il pas toujours en revé-

nir à voir comment ils ſont traités?

Sumite materiam veſtris, qui ſcribitis, æquam
Viribus, & verſate diù quid ferre recuſent,
Quid valeant humeri.

L'Auteur regarde comme peu importantes les fautes qu'on a relevées dans ſon Livre.

On en a critiqué, 1°. le titre qui eſt fort mal conçu, qui peut être grec, mais qui n'eſt ni françois ni clair. C'eſt trop reſſembler aux Sçavans des 15 & 16ᵉ. ſiècles.

2°. Le Plan général. L'Auteur à propos d'un *Epitome*, (précis ou abrégé) ſur l'Etat Civil de la France, c'eſt-à-dire apparemment à propos d'un abrégé hiſtorique de l'hiſtoire de la Civiliſation en France, remonte *à l'Origine*, *aux Loix*, *aux Uſages*, *aux Coutumes*, *aux Mœurs de tous les Peuples des Empires & Républiques d'Orient & d'Occident*. C'eſt trop reſſembler à nos anciens Chroniqueurs, qui commençoient

l'hiſtoire de leur tems à la création du monde.

3°. L'exécution. Joſué qui avoit peur des Philiſtins, leſquels ne ſont pas même nommés dans le livre de Joſué; Saül, Roi des Philiſtins, qui a peur des Iſraëlites; Daniel placé entre Joſué & David. Philippe-le-Long & Charles-le-Bel, gouvernant la France, pour leur nièce, Jeanne de France, fille de Louis Hutin, à laquelle appartenoit la couronne. Voilà de quelle nature ſont les fautes que nous avions relevées. Elles diſpenſoient de pouſſer plus loin l'examen.

Mais l'Auteur, par ſon apologie, nous force de groſſir la liſte de ſes erreurs & de lui montrer combien nous l'avions épargné. Parcourons donc encore quelques pages de ſon livre. Nous retrouverons par-tout la même négligence, pour ne rien dire de plus.

Tome premier, page 29. « *Dès le* » *troiſième ſiècle de l'Ere Chrétienne*,

» *l'Empereur Constantin embrassa* » *la Foi catholique.* » Il falloit dire : *vers le commencement du* 4e. *siècle.* La guerre contre Maxence & l'apparition de la Croix miraculeuse, sont de l'an 311.

Ibid, page 43. « *Les peuples de la* » *Franconie & des Provinces qui l'en-* » *vironnent entre* LE RHÔNE *& le* » *Vezer.* » Nous supposons que l'Auteur a voulu dire : *entre le Rhin & le Vezer.*

Page 52. « Pepin (le Bref) dé- » trôna *Rodolphe.* » L'Auteur a voulu dire : *Astolphe*, Roi des Lombards, & il l'avoit dit cinq lignes plus haut.

Page 54. « Charlemagne succéda » en 768, *à l'âge de 24 ans*, au Roi » Pepin son père. Charlemagne, né le 26 Février 742, avoit 26 ans à son avènement en 768.

Ibidem. « Dès la première année » de son règne, Charlemagne est at- » taqué par Didier, Roi des Lom- » bards. »

Charlemagne ne fut point attaqué

par Didier, mais il l'attaqua, & ce ne fut point la première année de son règne, mais la sixième ou la septième.

Page 67. L'Auteur cite l'Histoire de France, par M. l'Abbé de Vertot, qui n'a pas fait d'Histoire de France.

Page 107. L'Auteur dit que le Concile d'Autun, en l'an 1098, ordonna la première Croisade. 1°. Le Concile d'Autun est de 1094 & non de 1098. 2°. Le Concile où la première Croisade fut résolue; est le Concile de Clermont. 3°. Ce Concile est de 1095, & non de 1098.

Pages 113. « L'Abbé Suger gou» verna la France avec *S. Benoît*, » Abbé de Clervaux. » L'Auteur a voulu dire: *S. Bernard*. S. Benoît, mort en 543, n'a point été Abbé de de Clervaux, fondation postérieure à lui de six siècles.

Page 116, note 3. « A la bataille » de Bovines, Philippe Auguste » avec cinquante mille hommes, fut » vainqueur *de deux cent mille An-*

» *glois.* » Deux cent mille Anglois! Cela est violent; mais peut-être n'y en avoit-il pas un seul, car à la bataille de Bovines, c'étoient l'Empereur Othon & les Comtes de Flandre & de Boulogne, que Philippe Auguste avoit en tête. Les Anglois, alliés de l'Empereur, occupoient d'un autre côté le Prince Louis, fils de Philippe Auguste.

Page 137. « Louis IX (S. Louis) » avoit pour Frère d'Armes *Charles-* » *le-Hardy, Duc de Bourgogne.* » Il n'y avoit point du tems de S. Louis de Duc de Bourgogne nommé Charles; le Duc de Bourgogne, Contemporain de S. Louis, étoit Hugues IV, & il étoit de la première Maison de Bourgogne, issue du Roi Robert. Charles-le-Hardy ou le Téméraire, étoit Contemporain & Rival de Louis XI, & fut le dernier Duc de Bourgogne de la seconde Maison de Bourgogne, issue du Roi Jean.

Page 172 & 173. Ce n'est plus

Philippe Auguste qui gagne la bataille de Bovines, c'est Philippe-le-Bel; il n'y a plus deux cent mille Anglois, mais deux cent mille tant Flamands qu'Anglois & Allemands; c'est à l'occasion de cette bataille de Bovines que la statue équestre de Philippe-le-Bel a été élevée dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris, tandis que tout le monde sçait que ce fut en mémoire de la bataille de Mons en Puelle, livrée quatre-vingt-dix ans après. Enfin, Philippe-le-Bel *fut toujours triomphant*, malgré la fameuse défaite de Courtray dont l'Auteur n'a pas eu connoissance, ou n'a pas cru devoir tenir compte.

Page 178. « Isabelle, sœur de » Charles IV, soupçonnée de jalou-» sie par Edouard II son époux. » Que veut dire *soupçonnée de jalousie?* c'est la jalousie qui soupçonne. La phrase semble signifier qu'Edouard soupçonnoit Isabelle d'être jalouse de lui. L'Auteur a voulu dire *soupçonnée de galanterie & d'infidé-*

lité. Voilà de quoi en effet elle étoit plus que *soupçonnée*.

Page 208, « Le règne de Charles » VIII ne présente *aucun évènement* » *intéressant* dans l'Ordre Politi- » que. » Peu de règnes en présentent d'aussi intéressans : l'affaire de Bretagne & l'expédition de Naples sont deux des évènemens les plus mémorables de notre histoire; ils ont donné une face nouvelle à la Politique. L'Auteur dit encore, (page 228) « qu'il n'y a aucune trace d'évènemens remarquables pendant le régne de François II. » Ce règne est court, mais plein d'évènemens & de révolutions; il contient le germe des guerres de religion & des horreurs de la Ligue. La Conjuration d'Amboise; un Prince du Sang condamné à mort & sauvé uniquement par la mort du Roi; l'assassinat du Président Minard, le supplice d'Anne du Bourg; le vertueux Chancelier Olivier, mourant de douleur des maux dont il est le témoin & de

ceux qu'il prévoit ; l'Edit de Romorentin ; l'Edit des secondes nôces, &c. L'Auteur ne pouvoit guères choisir plus mal les règnes qu'il accuse d'être stériles en évènemens.

Page 224, note première. « Le » Schisme de Luther, Religieux » Augustin, ne fut qu'un dépit con» tre les Jacobins, qui furent préfé» rés par la Cour de Rome *pour l'In» quisition.* » Il ne s'agissoit point *d'Inquisition*, mais de la Prédication & de la vente des Indulgences.

Pages 243 & suiv. L'Auteur loue beaucoup Henri IV d'avoir donné un asile dans ses Etats aux Maures chassés de l'Espagne, mais cet asile n'étoit qu'un passage, & il falloit peut-être plutôt blâmer ce Prince d'avoir refusé la permission qu'ils demandoient, d'habiter & de défricher les Landes de Bordeaux.

Page 328. L'Auteur dit que, sous la Régence de *Marie de Médicis*, Mazarin s'empare du Gouvernement. L'Auteur confond manifestement

Marie de Médicis & Anne d'Autriche.

Même page. « Condé arrive & se met à la tête des Rebelles. » Point du tout. Condé en arrivant, prit le parti de la Cour, & ramena Mazarin triomphant dans Paris. Condé ne fut rebelle, au moins ouvertement, qu'après sa détention. Alors, selon l'Auteur, Condé *combattit en Allemagne contre Turenne*. Chaque mot est une erreur. Condé combattit contre Turenne, dans la Beauce, autour de Paris, en Artois, en Flandre, mais jamais en Allemagne.

Page 336. L'Auteur appelle bataille de *Lins* la bataille de Lens, sans songer que *Lints* est en Autriche & Lens en Artois.

Page 338. « Mazarin laisse à la » prévoyance *du Duc d'Olivarès* une » liberté entière pour étendre les re» nonciations de l'Infante. » C'étoit dans le temps de la Paix des Pyrénées en 1659. Olivarès avoit été renvoyé dès 1642, six semaines

après la mort du Cardinal de Richelieu ; c'étoit D. Louis de Haro qui étoit Miniſtre d'Eſpagne dans le tems de la Paix des Pyrénées.

L'Auteur répète la même faute (p. 371.) où il dit que le Contrat de Mariage de Louis XIV & de Marie - Thérèſe d'Autriche fut regardé comme le chef-d'œuvre de la politique *du Duc d'Olivarès*. On a dit au contraire que ç'avoit été le chef - d'œuvre de la politique du Cardinal Mazarin, & encore un coup il n'étoit plus queſtion alors du Duc d'Olivarès.

Page 359. L'Auteur appelle *bataille d'[illegible]rech* la bataille d'Hochſtet : partout des traces de négligence.

Page 400. « La mort de Louis » XIV avoit jetté la conſternation » dans les eſprits ; un deuil univerſel étoit le ſimbole de la douleur des peuples. » Pourquoi tromper la poſtérité, en diſant ce qui auroit dû être & ce qui ne fut pas ? Le peuple,

loin de regretter Louis XIV, poin l'injustice jusqu'à se réjouir de mort, & l'indécence jusqu'à laiss éclater sa joie. Souvenons-nous d vers de M. de Voltaire :

Lorsque Louis, qui, d'un esprit si ferme
Brava la mort comme ses ennemis,
De sa grandeur ayant subi le terme,
Vers sa Chapelle alloit à S. Denis ;
J'ai vu son peuple aux Nouveautés en pro
Yvre de vin, de folie & de joie,
De cent couplets égayant le Convoi,
Jusqu'au tombeau maudire encor son Ro

Nous ne pousserons pas plus lo cet examen qui à la fin pourroit e nuyer trop les Lecteurs mêmes q nous demandent si instamment d critiques. Nous prions l'Auteur d'o server que nous n'en sommes enco qu'à la page 400 du premier volum que nous n'avons pas relevé à bea coup près toutes les fautes que co tiennent ces 400 pages ; que la sui

eſt pas moins féconde en erreurs; nous avouons que pluſieurs de ces fautes peuvent n'être que d'impreſſion, mais il eſt malheureux que de ſimples fautes d'impreſſion entraînent toujours les erreurs les plus graves en Hiſtoire, en Géographie, en Chronologie, & ſur les points généralement connus.

Nous prions l'Auteur d'être bien perſuadé qu'il nous eût été beaucoup plus agréable de n'avoir que des éloges à lui donner.

TRAITÉ ſur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre, depuis le onzième juſqu'au quatorzième ſiècle : Ouvrage qui ſupplée aux Monumens de l'Hiſtoire & de la Légiſlation Françoiſe, qui nous manquoient depuis la ceſſation des Capitulaires, juſqu'au premières Ordonnances de nos Rois de la troiſième Race. Par M. *Houard*, Avocat au Parlement, Correſpondant

de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Aſſocié-Libre de celles des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire; & ſe trouve à Paris, chez Durand Neveu, Libraire. 1776. Avec Approb. & Privil. du Roi. Tom. III. & IV. Broch. 18 liv. & 22 rel.

NOUS avons parlé dans le Journal du mois d'Août 1777 des deux premiers volumes de cet important Recueil. Le troiſième volume comprend le Traité de *Fleta* ou la *Flete*, nom tiré de celui de la priſon dans laquelle l'Auteur anonyme compoſoit cet Ouvrage vers la fin du treizième ſiècle, ſous Edouard Premier. Le quatrième & dernier volume contient l'Ouvrage de *Britton*, & celui qu'on connoît ſous le titre de *Mirror de Juſtices*, ou de *Speculum juſtitiariorum*, compoſé par André *Hornes* à la fin du 13ᵉ. ſiècle.

Suivant l'ordre chronologique, le Traité de Britton auroit dû précéder celui de la *Flete*; mais quoique Britton eût composé son livre sous Henri III, il ne fut publié que sous Edouard I; & cette publication sous le Successeur de Henri III, n'eut pour objet que d'effacer les impressions données au peuple, contre l'autorité Monarchique, & en faveur des Barons, par les Jurisconsultes dont la Flete n'étoit que l'Abbréviateur. D'ailleurs Britton ayant dégagé ses maximes de toutes les interprétations empruntées du Droit Romain par les Professeurs de ce Droit qui en avoient surchargé les textes des Coutumes de sa nation, M. Houard a jugé que cet Ouvrage étoit la meilleure interprétation qu'il pût donner des Traités qui ont paru sur ces Coutumes soit auparavant, soit après. On a vu que dans le premier volume M. Houard a établi que les Coutumes Angloises du 11e. siècle sont celles qui étoient suivies parmi nous.

à la fin de la deuxième race de nos Rois, & au commencement de la troisième; dans le second & le troisième il s'est attaché à prouver que l'ordre de procéder des 13e. & 14e. siècles, étoit aussi le même que celui qui s'observoit dans nos Tribunaux avant les Etablissemens de S. Louis. Le dernier volume confirmant de plus en plus ces assertions offrira de nouveaux points de vue, propres à nous rendre l'étude de notre Histoire & de notre Jurisprudence ancienne & moderne plus satisfaisante & plus utile qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

On comprend bien que cet Ouvrage n'est pas susceptible d'analyse; ainsi pour donner une idée du travail de l'Auteur, nous sommes réduits à présenter la substance de quelques remarques dispersées dans les deux derniers volumes de ce Recuil. Nous commencerons même par une remarque générale qui termine le quatrième, & qui a pour objet l'origine françoise que l'Auteur attribue aux

Coutumes adoptées par les Anglois. Il y rappelle quelques preuves qu'il avoit données de son sentiment dans le cours de l'Ouvrage, & en joint d'autres très-décisives qui lui avoient échappé.

De l'existence des Fiefs ou Bénéfices devenus héréditaires dans le 9e. siècle dérivèrent diverses tenures inconnues avant leur établissement. Aussi les Diplômes & les Chartes du 11e. siècle nous offrent-elles, outre les arrière-Fiefs, des Vavassories, des Bourgeoisies, des franches-Aumônes, des Manses libres & vilaines. Raoul ne les anéantit pas dans son Duché, puisqu'elles se trouvent dans les actes sous les mêmes dénominations soit dans le tems de son Traité avec Charles-le-Simple, soit avant & après. Cependant au commencement de son règne il ne parut pas décidé à renoncer aux usages de sa nation, puisqu'il fit pratiquer l'*Ordalie* ou l'épreuve du fer chaud, à laquelle il substitua, peu de tems après, celle

du combat, la ſeule admiſe alors dans les Tribunaux François, & la ſeule autoriſée par ſes ſucceſſeurs. Guillaume le Bâtard ne ſe borna pas à cette innovation : toutes les tenues feodules Normandes devinrent communes aux Anglois. « Dans le dé- » nombrement qu'il fit ſuivre de tou- » tes les poſſeſſions de ſes nouveaux » ſujets, le Domaine non-fieffé des » Seigneurs fut diſtingué du Do- » maine fieffé ; l'alleud du fond in- » féodé, les tenures nobles des te- » nures taillables ; les conditionelles » des abſolues ; la Chevalerie devint » une dépendance des propriétés. » Les anciens Hiſtoriens anglois ont conclu des faits & des actes où ils ſont atteſtés, que la manière d'acquérir & de poſſéder les fonds, ſous le règne du Conquérant, étoit celle de France, avant ſon élévation au trône d'Angleterre. Auſſi les Loix Anglo-Saxones n'offrent-elles aucun exemple de fonds cédés aux conditions impoſées à la poſſeſſion des

fiefs. L'Angleterre tient donc les Loix féodales de la France où elles subsistoient. « Spelman a donc eu raison de regarder le Conquérant, » comme l'Instituteur des droits de » *Garde*, de *Mariage*, de *Relief*, » de *Féaulté*, *d'Escuage*, de *Service*, de *Chevalier*, ou de *Focage*; » & il n'a point avancé une absurdité lorsqu'il a dit : *Saxonibus hæc* » *incognita*, *si regulas respexeris à* » *Littletone traditas*; car les maximes recueillies par Littleton étant » la base du droit commun, Anglois & Normand, il est démontré qu'elles ont eu la même origine, & qu'elles n'ont pu l'avoir » qu'autant que les Normands ont » transporté ces maximes en Angleterre, puisqu'avant eux elles y » étoient absolument ignorées. »

Ce n'est pas que l'Angleterre ne conserve beaucoup d'usages étrangers à celui de la France, les *Jurées*, les *Pairies Territoriales*, les *Tournées Périodiques des Juges-Coroners*,

mais ces usages ne sont pas plus saxons que françois; ils sont consignés dans les statuts de l'Heptarchie angloise, comme dans les Capitulaires; & de ce que les François, depuis S. Louis, ont cessé de suivre ces usages, & que les Anglois les ont conservés, il ne s'ensuit point que le systême général des Loix angloises & françoises ne soit pas le même. Il faut bien distinguer dans une législation, ce qui ne tient qu'à la police de l'Etat, d'avec ce qui en forme la constitution. Les Coutumes Féodales Normandes frappent sur les propriétés, sur l'état des personnes, & assurent à la Couronne la suprématie la plus indépendante & la plus étendue; au lieu que la forme de procéder sur les contestations, auxquelles la condition des particuliers ou leurs possessions donnent lieu, peuvent s'allier avec toute espèce de Souveraineté. Ainsi en consultant les Loix angloises, le François n'appliquera point au Droit

...mier de sa nation les procédu-
des Anglo-Saxons & des Capi-
tres qui s'y retrouvent, puis-
en France elles sont abrégées ;
éclaircissant d'un côté les pro-
tes des Capitulaires par les an-
saxones ; pour se former une
juste des moeurs sous les deux
dères de nos Rois, il recher-
d'autre part dans les Loix féo-
angloises le véritable esprit des
mes féodales encore subsistantes
nce ; esprit que les Assises de
lem & les Etablissemens de S.
n'ont pas marqué avec autant
sion que les Traités publiés
rdre des Souverains anglo-
ds.

...uard remarque au reste qu'il
s confondre les principes des
rtés par les Anglo-normands
d'autres peuples qui an-
t ont été sous le gouver-
es François ou des Nor-
... les Allemands,
... les Napolitains, &c.

Ils ont, dans le 12ᵉ. siècle, fait prévaloir à leurs anciennes Coutumes la doctrine du *Livre des Fiefs*, & cette doctrine n'a que des rapports très-éloignés avec celle des Coutumes françoises & angloises. « Pour » s'en convaincre, dit l'Auteur, il » suffit de confronter ce livre avec » celui de Littleton, Zazius & Cu- » jas avec Britton & Basnage. Le Li- » vre des Fiefs & ses Commentateurs » ne peuvent être utiles qu'aux Juris- » consultes des provinces de France, » où l'on suit le Droit Romain. »

Il ne faut pas non plus s'en rapporter au jugement que les Anglois modernes font des Loix du Conquérant. Ils citent les dispositions de leur *grande Charte* pour prouver que les Loix d'Edouard ont prévalu sur celles de Guillaume ; mais cette grande Charte ne contient rien d'analogue aux Loix d'Edouard ; au contraire elle est parfaitement conforme aux anciennes Coutumes de France. C'est ce que montre l'Auteur

par les détails dans lesquels il
e.
os Historiens verront dans cet
rage comment le régime féodal
en quelque sorte *fondu* avec les
imes du gouvernement de nos
niers Rois, quelles ont été les
onstances de *lieu* & de tems qui
t fait naître, en quoi l'anarchie
10e. siècle a consisté. *Tout princ-
de Législation n'étoit pas alors
lié*; quelques droits du Souverain
ent à la vérité usurpés; les peu-
, sujets à la même loi que les
neurs, la voyoient souvent à leur
rd mise en exécution par ces der-
s qui la violoient impunément.
endant plusieurs Seigneurs se fai-
nt encore gloire de ne pas s'écar-
de cette soumission qui étoit déjà
levoir de religion & de politique
r tous, lorsque les Anglois com-
ncèrent à poser les fondemens du
onage, qui les a conduits à en
uer le joug.
es Jurisconsultes, ceux de Nor-
Janvier. E

mandie ſur-tout, trouveront dans cette Collection un Supplément d'autant plus ſatisfaiſant aux Commentaires de nos Coutumes, que les Auteurs de ces Commentaires n'ont pas toujours ſaiſi l'énergie des expreſſions contenues dans les textes, ni les motifs des diſtinctions qui s'y rencontrent entre les différens ordres de perſonnes & de poſſeſſions, quand il s'agit de ſuccéder, d'acquérir, de vendre ou de donner. C'eſt de quoi on trouvera pluſieurs exemples dans ce Recueil, & il eſt d'autant plus important de les remarquer que l'ignorance du vrai ſens d'un mot employé dans d'anciens titres peut occaſionner des incidens ruineux. La ville de Dieppe, dit M. Houard, l'éprouve tous les jours; la fauſſe interprétation du mot *fiſigardus*, donnée par Ducange & par Dom Pommeraye l'expoſe à la perte de ſes droits les plus précieux. Ce mot qu'on a cru déſigner un *Fief*, ne ſignifie qu'un *parc à poiſſon*

C'est pour éviter de pareilles méprises, qu'au lieu d'une Traduction purement françoise, des Traités de *Britton* & de *Hornes*, l'Auteur a préféré une autre méthode. Elle consiste, 1°. à déterminer les tems & les personnnes des verbes, les cas & les nombres des noms qui ne sont accompagnés dans l'original d'aucun article ni d'aucune préposition. 2°. A mettre au long les mots abrégés que souvent les Éditeurs anglois n'ont pas compris. 3°. A expliquer par des notes, les phrases corrompues & altérées, ou les termes tirés du saxon & de l'anglois. Cette méthode étoit nécessaire pour conserver le génie de l'Idiome dans lequel les deux Auteurs ont écrit, & cette simplicité énergique qui caractérisoit le siècle où ils vivoient.

Le dernier des cinq Chapitres qui forme la division de l'Ouvrage de Hornes est une addition postérieure à la mort de l'Auteur, puisqu'il y est fait mention de quelques usages

établis ſous Edouard II. Ce Chapitre tend à corriger l'abus qu'à cette époque on faiſoit de divers ſtatuts que l'on regardoit comme loi commune, quoique, ſelon M. Houard, ces ſtatuts fuſſent contraires aux diſpoſitions de ceux qui juſques-là avoient été promulgués pour fixer le vrai ſens, & faciliter l'exécution de la loi normande ou françoiſe, tranſmiſe aux Anglois par le Conquérant. M. Houard a donc cru inutile & même dangereux de mettre ce Chapitre ſous les yeux du lecteur; & cela parce que, pour rendre intelligibles les réflexious de l'Auteur, il auroit fallu indiquer les cauſes de l'abrogation ou de l'établiſſement de pluſieurs Coutumes dont la connoiſſance ne peut influer ſur celle de notre Légiſlation, ſeule connoiſſance qu'avoit en vue le Rédacteur. Il eût encore fallu diſcuter le ſentiment du Continuateur de Hornes ſur les uſages qu'il cenſure, & juger ſi les maximes conſervées par Hornes

ſont plus conformes à l'équité que les uſages que le Continuateur voudroit qu'on y ſubſtituât. De-là il ſeroit arrivé, ſelon M. Houard, qu'un Ouvrage deſtiné uniquement à enrichir notre Littérature de monumens peu connus juſqu'ici, n'auroit préſenté que des Diſſertations ſur la juſteſſe des principes qu'on y auroit propoſés. Ainſi les eſprits auroient été diſtraits, à chaque page, de l'objet principal, c'eſt-à-dire, de l'étude à laquelle on les invite. Ils auroient perdu de vue dans quelles circonſtances de tems & de lieux les Coutumes ſingulières qui régiſſent actuellement la Normandie, ont été inſtituées, pour rechercher ſi cette province n'en auroit pas dû faire de plus conformes au droit naturel ou au droit politique des nations les plus éclairées de notre ſiècle & des ſiècles antérieurs à la décadence de l'Empire Romain. Recherches, ajoute M. Houard, très-utiles à des hommes choiſis pour donner des Loix à un

peuple qui en manqueroit, mais très-indifférentes à une nation soumise à des Loix qu'il lui est défendu de violer, même sous le prétexte qu'elles sont nées dans des tems d'ignorance & de désordre.

Ainsi, que l'Auteur de l'addition faite à l'Ouvrage de Hornes ait posé pour principe que les Loix anglo-saxones étoient injustes en ce qu'elles établissoient le droit d'asyle pour des voleurs, même notoirement connus pour tels; qu'il convenoit de punir comme homicides les Juges qui condamnoient à mort par ignorance, un innocent; qu'il y avoit de l'inconséquence à fixer la majorité civile des filles à l'âge auquel les mâles l'acqueroient, c'est-à-dire, à vingt-ans; il est évident, dit M. Houard, que cette manière de penser, juste ou non, ne tend point à nous rendre les points obscurs des Coutumes plus intelligibles, & par conséquent qu'elle n'a dû faire ni la matière de nos remarques, ni partie des textes à

la publication desquels je me suis borné.

Tout en respectant les motifs de M. Houard, nous oserons dire que les raisons qu'il allègue, pour justifier la suppression totale du Chapitre ajouté à l'Ouvrage de Hornes, ne nous paroissent pas bien fortes. Il pouvoit aisément détacher ce Chapitre du corps de l'Ouvrage, le donner à part, sans autre Commentaire que celui qui auroit été nécessaire pour l'intelligence du texte; sans discuter la justesse des principes qui y sont proposés, si ce travail lui déplaisoit, ou du moins en se bornant uniquement à de courtes notes sur les censures que s'est permises l'Auteur de l'addition. N'auroit-on pas été bien aise d'avoir dans ce seul Recueil tout ce que contient l'Ouvrage connu sous le titre de *Mirror de Justices*, ou *Miroir des Juges?* Et puis, si toute Législation humaine pêche par quelque endroit, & mérite d'être réformée, quoiqu'on lui doive une

ſoumiſſion inviolable tant qu'elle ſubſiſte, M. Houard eſt trop éclairé pour n'être pas en état de donner des vues utiles à ceux qu'un Souverain peut charger de travailler à cette réforme.

Au reſte la traduction du texte de Hornes a exigé de lui beaucoup plus d'attention que celle du texte de Britton : il eſt rare de trouver dans l'Ouvrage de celui ci des mots mutilés, ou pluſieurs réunis en un ſeul; rien au contraire n'eſt ſi fréquent dans le *Mirror*. Ainſi l'explication d'un petit nombre de mots a ſuffi pour interpréter un Chapitre entier de Britton; & il a fallu expliquer ou rétablir la plupart des mots dans le Traité de Hornes. Cependant ces corrections multipliées ne doivent pas donner de l'inquiétude. » Celles qui ne conſiſtent qu'à diviſer des mots mal-à-propos réunis » ſont juſtifiées, dit l'Auteur, par » le ſens du paſſage où ces fautes ont » été commiſes. Quant aux correc-

» tions qui consistent dans l'addi-
» tion de quelques expressions essen-
» tielles pour l'intelligence du texte,
» on en a fait connoître la nécessité
» par des remarques qui mettront le
» lecteur à portée de les admettre,
» ou d'y en substituer de plus satisfai-
» santes. » On reconnoîtra du moins, ajoute-t-il, que sans ce travail pénible, le texte n'a pu être entendu jusqu'ici des Anglois, & qu'il n'auroit pas été possible d'en tirer en France le moindre secours.

Nous nous étions proposé de communiquer à nos lecteurs quelques autres remarques de M. Houard, mais la longueur de cet Exrrait nous avertit qu'il est tems de le finir; & qu'il faut les réserver pour un autre Extrait.

[*Extrait de M. Dupuy.*]

NOUVELLE *Edition des Capitulaires des Rois François*, dédiée à Monſeigneur le Garde des Sceaux, par M. *de Chiniac*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchauſſée d'Uzerche, Honoraire de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban. Quatre volumes *in-folio*.

LE premier projet, en réimprimant les Capitulaires de nos Rois des deux premières Races, étoit d'y ajouter, ſelon l'ordre de leur date, ceux qui manquent dans l'Edition de Baluze; mais enſuite il a paru plus convenable de réimprimer les deux tomes de l'ancienne Edition, page pour page, en y inſérant ſeulement, d'après les Manuſcrits, les corrections les plus néceſſaires au texte, & telles que Baluze lui-même les avoit faites ſur un exemplaire dépoſé à la Bibliothèque du Roi. Ce plan a été d'autant plus générale-

ment approuvé, qu'il facilite le moyen de retrouver promptement, dans cette nouvelle Edition, les citations de la Collection de Baluze, dont on a fait usage dans les Ouvrages imprimés jusqu'à ce jour.

Comme beaucoup de variantes & d'additions étoient trop considérables pour trouver place dans les deux premiers volumes, on a pris le parti de les insérer dans les deux volumes suivans, qui auront pour titre : *Supplementa Capitularium Baluzii, seu Novus Codex veterum Legum, Diplomatum, Chartarumque ad Jus publicum Gallicanum Germanicumque spectantium.* Ils rappelleront dans leur ordre chronologique les Capitulaires & les autres Pièces insérées dans les deux premiers volumes, auxquels il y aura des renvois. Les différens articles seront suivis des additions qui les concernent; & comme les variantes de certains Capitulaires sont très-considérables, ces Capitulaires mêmes y seront

réimprimés conformément aux Manuſcrits nouvellement découverts, à l'imitation de Baluze qui, dans le même cas, a réimprimé deux fois quelques Capitulaires. A chaque Pièce il ſera fait mention des Livres imprimés & des Manuſcrits où elle ſe trouve.

Tous les Diplomes & Chartes relatifs aux Droit public, juſqu'à la troiſième Race, qu'il aura été poſſible de découvrir, y ſeront imprimés, de manière que ce Recueil puiſſe ſervir d'introduction à la Collection des Ordonnances du Louvre.

Afin que le Lecteur puiſſe conférer aiſément cette nouvelle Edition avec celle de 1677, & voir d'un coup-d'œil les corrections & les additions, elles ſeront marquées d'une * au haut des feuillets qui les contiendront.

Il eſt à propos de dire deux mots de l'exemplaire des Capitulaires corrigé par Baluze, & conſervé dans la Bibliothèque du Roi. Baluze, après

avoir donné son Edition au Public en 1677, découvrit encore des Manuscrits, & s'apperçut de plusieurs fautes qui lui étoient échappées, en conférant les Editions imprimées avec les autres Manuscrits. Il s'appliqua à conférer de nouveau les Capitulaires déjà publiés par lui-même, non-seulement avec les Manuscrits découverts depuis, mais encore avec les Manuscrits qu'il avoit déjà collationnés une fois. Enfin, après avoir revu ses Notes avec le plus grand soin, en avoir rectifié quelques-unes & ajouté d'autres, il prépara une nouvelle Edition des Capitulaires beaucoup plus exacte que celle qu'il avoit déjà fait imprimer. On peut s'en convaincre en conférant les feuillets de cette nouvelle Edition au haut desquels il y a des astériques à côté des chiffres, avec les feuillets de l'ancienne Edition. On y trouvera des Capitulaires entiers, revus sur de meilleurs Manuscrits, dont quelques uns contiennent

de nouveaux chapitres ; tel eſt le Capitulaire de l'an 854, imprimé pages 347 — 350 du Tome II. Il a été revu ſur un excellent Manuſcrit de la Bibliothèque de Colbert. Le texte de l'ancienne Edition étoit abſurde : il eſt aujourd'hui tel qu'il doit être. Comme l'impreſſion de ces trois nouveaux chapitres auroit dérangé le projet de réimprimer Baluze page pour page, on a imprimé d'un caractère plus fin la Préface de ce Capitulaire, & celle du Reſcrit qui ſe trouve à la page ſuivante.

On a auſſi employé un caractère plus fin, toutes les fois qu'on y a été forcé pour faire entrer dans une même page les Notes que Baluze a ajoutées aux anciennes, dans l'exemplaire par lui émargé, & celles que le P. Sirmond a ajoutées à ſes Notes ſur les Capitulaires de Charles le-Chauve, & de quelques-uns des Succeſſeurs de ce Monarque. On a imprimé les Notes de ce ſçavant Jéſuite, telles qu'elles ſe trouvent dans

le recueil de tous ſes Ouvrages imprimé à l'Imprimerie Royale en 1696.

La nouvelle édition que l'on préſente au Public eſt exactement celle que Baluze ſe propoſoit de donner lui-même. Lorſqu'on a cru devoir y inſérer quelque titre ou quelques articles que Baluze n'y avoit pas mis, on les a placés entre deux crochets [ ]; & lorſque la date de quelques Capitulaires n'a pas paru la véritable, on a laiſſé ſubſiſter celle de Baluze, & l'on a mis en marge une Note pour la rectifier.

La Préface de Baluze fait l'*Hiſtoire des Capitulaires* qui étoient promulgués dans les Conciles & dans les différentes Aſſemblées de la Nation Françoiſe ſous la première & la ſeconde Race de nos Rois. Baluze y a prouvé l'authenticité de ces précieux Règlemens, qui embraſſoient égale- la Police Eccléſiaſtique & la Police Civile. Il y a diſſipé les nuages que l'on formoit ſur le pouvoir de nos

Rois, & ſur l'autorité abſolue qu'ils ont exercée, particulièrement ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique; & il a ſi heureuſement concilié les précieux viſtiges de la Légiſlation Françoiſe, en les éclairciſſant les uns par les autres, & en en prouvant l'exiſtence par les Auteurs contemporains, qu'il eſt impoſſible aujourd'hui de ne pas ſe rendre à l'évidence de ſes preuves.

Ou a cru ſuppléer à une Traduction des Capitulaires, en traduiſant la Préface de Baluze, ſoit qu'elle inſpire le deſir d'étudier les Capitulaires dans leur Langue, ſoit qu'elle ſuffiſe aux perſonnes que leurs occupations empêcheroient de vaquer à l'examen de ces Ordonnances, publiées pendant les cinq premiers ſiècles de la Monarchie.

A la ſuite de la Préface des Capitulaires, vient un *Fragment de la Vie de Baluze*, écrit par lui-même, que Gabriel Martin trouva parmi les papiers de notre Auteur, après ſon décès. Baluze y raconte très-ſuccinc-

tement ce qui lui eſt arrivé juſqu'à ſa quatre-vingtième année. Le Libraire Màrtin y a ajouté les autres principales circonſtances de la vie de ce célèbre Auteur juſqu'à ſon décès, & à inſéré le tout à la ſuite de la petite Préface qu'il a miſe à la tête de la *Bibliothèque Baluzienne*, ſous ce titre : *Fragmentum de vita, moribus & ſcriptis viri cl. Stephani Baluzii, ex ipſius Autographo editum.* Ce Fragment a paru de beaucoup préférable à une nouvelle vie de Baluze, parce que c'eſt un morceau précieux qui mérite d'être conſervé. Une nouvelle vie de cet Ecrivain n'auroit ſervi qu'à étendre les faits qu'il a lui-même rapportés ; ce qui auroit, à juſte tirre, fort peu intéreſſé le Public. Ainſi on s'eſt contenté d'ajouter au récit des faits tranſmis par le Libraire Martin, quelques circonſtances pour faire connoître le caractère de Baluze : on a indiqué les éloges qu'il a recus avant & après ſa mort de toute l'Europe ſçavante.

Mais ſon plus bel éloge eſt le Catalogue des excellens Ouvrages qu'il a donnés au Public. On a completté ce Catalogue autant qu'il a été poſſible, & on l'a accompagné d'obſervations hiſtoriques. On a mis à la ſuite les différens Ouvrages dont Baluze avoit chargé les marges des variantes & de notes, parmi leſquels il en eſt dont il ſe propoſoit certainement de donner de nouvelles Editions, revues ſur les Manuſcrits, & enrichies d'obſervations.

Les deux volumes de *Supplémens des Capitulaires* renfermeront, outre les objets dont on a parlé plus haut; 1°. les Préfaces des Sçavans Jean Georges Eccard, Jean-Gottlieb Heineccius, & Pierre Georgiſch.

2°. Les différentes Editions de la Loi Salique, revue ſur des Manuſcrits que Baluze n'a point connus.

3°. La Loi des Bourguignons revue ſur manuſcrit qui appartient à M. de Krufft, Conſeiller Aulique, & Commis intime d'Etat au Dépar-

tement des Affaires Etrangères de S. M. I. R. A. & ſur deux autres Manuſcrits qui ſont en la poſſeſſion de M. Chifflet, Premier Préſident du Parlement de Metz; elle ſera précédée d'une Diſſertation de ce ſçavant Magiſtrat ſur cette même Loi.

4°. Les Loix des Friſons, des Thuringiens, des Saxons, des Lombards, & des Wiſigoths, qui ont été faites par nos Princes quand il ont conquis ces différens Peuples, ou qui ſont citées dans leurs Capitulaires : elles étoient en vigueur dans les premiers tems de la Monarchie; car c'eſt un caractère particulier à ces anciennes Loix, qu'elles ne furent point attachées à un certain territoire : le Franc fut toujours jugé par la Loi des Francs, l'Allemand par la Loi des Allemands, le Bourguignon par la Loi des Bourguignons.... *Unuſquiſque ſecundùm ſuam propriam Legem.* Il eſt donc à propos de connoître ces différentes

Loix. Nous devons, par exemple, au Code des Wisigoths toutes les maximes, tous les principes, & toutes les vues de l'Inquisition d'aujourd'hui.

5°. Plusieurs Capitulaires qui avoient échappé aux recherches de Baluze, ou qu'on a découverts depuis. On en a rapporté les titres dans les deux premiers volumes de Baluze, que l'on réimprime présentement, en renvoyant aux *Supplémens*. Il y a dans la Bibliothèque de l'Eglise Cathédrale d'Ausbourg des Manuscrits très-précieux qui contiennent des Capitulaires non-imprimés. M. Pierre Obladen, Bibliothécaire d'Ausbourg, a eu la bonté d'en promettre une copie bien exacte. L'Eglise Métropolitaine de Cologne conserve aussi dans ses Archives un Manuscrit du 9e. ou 10e. siècle, qui contient une Collection de Capitulaires toute différente de celle d'Angesise & de Benoît...

Avant la fin de l'impression des

Supplémens des Capitulaires, on sera peut-être de nouvelles découvertes : on se flatte que les Bibliothécaires daigneront multiplier leurs recherches, & en faire part à l'Editeur, *M. de Chiniac, Lieutenant-Général-Civil de la Sénéchaussée d'Uzerche, rue des deux Portes-Hautefeuille, à Paris.*

6°. Quelques Formules que Baluze n'a point connues, telles que les Formules dites *Andegavenses*, qui ont été publiées dans le *Recueil des Historiens des Gaules & de la France* [1]; quelques Formules qui ont été imprimées pour la première fois par Antoine Muratori dans son Recueil des Historiens d'Italie; les *Formulæ Antiquæ Alsaticæ*, avec la

[1] Dom Klocker, Bibliothécaire de l'Abbaye de Bénédict-beyr en Baviere, a conféré ces Formules avec le Manuscrit de Weingarte, d'où Dom Mabillon les avoit tirées, & il y a trouvé des différences importantes.

Préface & les Notes de Jean-George Eccart, & la Dissertation de M. le Baron de Zurlauben sur les mêmes Formules; trente Formules nouvelles qui ont été tirées des Manuscrits de la Bibliothèque du Vatican, par M. Etienne-Alexandre Wurdtwein [2], Official de la Cour Métropolitaine de Mayence; quatre livres de Formules aussi non-imprimées, qui ont été copiées sur un très-ancien Manuscrit de l'Eglise de Stalzbourg, par M. Frobenius Forster, Prince du Saint-Empire, & Abbé de Saint-Emmeran [3]. Dom Romain Zirn-

[2] M. l'Abbé Wurdtwein est Auteur d'un Ouvrage Diplomatique qui a pour titre : *Subsidia Diplomatica ad selecta Juris Ecclesiastici Germaniæ & historiarum capita elucidanda, ex originalibus aliisque authenticis documentis necdum editis.* Il en paroît déjà douze volumes.

[3] Ce savant Prélat a donné au Public un belle édition des *Œuvres d'Alcuin*, en 4 vol. *in-folio*.

gibl, Bibliothécaire de l'Abbaye Principale de Saint-Emmeran, en a envoyé une copie à l'Editeur, ainsi que des variantes considérables de différentes Pièces imprimées dans le second Tome de Baluze, & qu'il a tirées des Manuscrits de Saint-Emmeran.

7°. Toutes les pièces & les remarques, tant Historiques que Géographiques & Critiques, que les Sçavans jugeront à propos de faire parvenir à l'Editeur; elles paroîtront sous le nom de ceux qui en seront les Auteurs.

8°. Un Glossaire des termes barbares qui se trouvent dans les Loix anciennes : cependant on ne hasardera l'explication d'aucun terme, si elle n'est autorisée de quelque Sçavant connu, ou on ne la donnera que comme simple conjecture. On y insérera le travail qu'un des plus sçavans Hommes d'Allemagne a fait sur les *Formules Malbergiques*, & les observations de M. Pressel, Juris-

consulte de la Cour pour les Affaires étrangères, sur le fameux terme de *Chrenechruda*.

SOUSCRIPTION.

Cette nouvelle Edition des Capitulaires est très-dispendieuse, soit pour la partie Typographique, soit pour le papier qui est conforme à celui du Prospectus, soit pour les Gravures que l'on a ajoutées à l'Edition de Baluze. Chaque volume sera au moins de la force de ceux de la première Edition de Baluze. On a employé des caractères neufs.

Les deux premiers volumes ont dû paroître dans le mois de Décembre 1779. Les Souscripteurs auront les premières épreuves des Gravures. La Souscription consiste uniquement à prendre les deux premiers volumes avant la fin du mois de Mars prochain, & on donnera aux Souscripteurs une assurance de leur livrer les deux derniers volumes au même prix

prix que les deux premiers, en retirant chaque volume dans le courant de trois mois après que la distribution en aura été annoncée dans la Gazette de France.

Le prix de la Souscription sera de 27 liv. chaque volume en petit papier, & 36 liv. chaque volume en grand papier. Ceux qui n'auront pas retiré les deux premiers volumes avant la fin du mois de Mars prochain, payeront chaque volume en petit papier 36 liv. & chaque volume en grand papier, 48 l. Comme on ne tirera pas un plus grand nombre de deux derniers volumes que des deux premiers, on ne délivrera des exemplaires des deux derniers volumes qu'à ceux qui auront acquis les deux premiers.

On Souscrit à Paris, chez Augustin Quillau, Imprimeur-Libraire, rue du Fouare, à l'Annonciation; & chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, à la Vérité.

Le Sieur Morin vient de mettre en vente *l'Histoire des Capitulaires des Rois François de la première & seconde Race, ou Traduction de la Préface mise par Etienne Baluze à la tête de son édition des Capitulaires; avec la Vie de Baluze, écrite en partie par lui-même; un Catalogue raisonné des Ouvrages de ce Sçavant; & un Fragment du Cartulaire de l'Abbaye d'Uzerche, publiés par M. de Chiniac, &c.* 1779. *in-8°.* 3 liv.



ANALYSE de l'Eau de Pont-de-Vesle, ville située en Bresse, environ une lieue sud-est de Mâcon; par le Médecin *Maret*, Associé-Regnicole de la Société Royale de Médecine, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi & du Collége. 1779.

LA fontaine qui fournit cette eau, est connue sous le nom de *Fontaine de Saint-Jean*, & depuis long-tems le peuple des environs la désigne sous celui de Fontaine de Fer. L'eau en est claire & limpide; elle n'est ni fumante, ni pétillante, ni acidule; son odeur & sa saveur sont celles de l'eau dans laquelle on a plongé du fer rougi au feu.

Elle dépose sur le terrein une substance jaunâtre que l'expérience a fait reconnoître pour ochreuse; cette eau est froide, sa pesanteur ne

ſurpaſſe que d'un cinquante-ſixième celle de l'eau diſtillée ; elle ne contient point de foie de ſoufre, mais elle contient un peu d'air fixe ou gas, & quelques-uns des principes qui la conſtituent minérale, y ſont en diſſolution par l'intermède de ce gas. Les expériences de M. Maret ont prouvé qu'elle contient du fer & des ſels terreux, mais aucune ſubſtance qui ne ſoit très-diſſoluble dans nos humeurs; que la grande diviſion de ces ſubſtances, l'intermède qui les tient en diſſolution, & ſur-tout l'état du fer qui y eſt contenu, rendent cette eau *très-précieuſe*; qu'on peut la mettre au rang des diſſolvans apéritifs les plus tempérés, des abſorbans les moins fatiguans, & des diurétiques d'une énergie peu échauffante, à raiſon de la petite quantité de ſel marin terréo-martial qu'elle contient.

Ainſi, l'on peut eſpérer, dit-il, que ces eaux ſeront très-efficaces dans les cas d'obſtructions naiſſan-

tes, toutes les fois qu'on voudra s'oppoſer aux progrès des engorgemens ſourds qui cauſent le plus ſouvent l'état nerveux; toutes les fois qu'on voudra relever le ton des fibres ſans exciter trop leur jeu, atténuer, délayer & édulcorer la maſſe humorale, rétablir les ſécretions, le cours de la bile & des urines, déterminer & modérer les évacuations périodiques menſtruelles, & arrêter ou diminuer les pertes en blanc.

On pourra donc faire prendre cette eau avec avantage, dans les maladies hiſtériques & hypocondriaques; dans les cardialgies, qui, ſouvent, accompagnent les pâles couleurs & les fleurs blanches; dans les cachexies, ſur-tout, dans celles qui ont pour cauſe le développement d'un acide ſpontané; enfin, elle ſera utile dans la convaleſcence des fièvres putrides & automnales: elle produira plus d'effet priſe ſur les lieux, que tranſportée, à raiſon de la quantité de mars qu'elle perd par le

transſport; cependant, elle ſera encore avantageuſe, après le tranſport, car elle conſerve preſque autant de fer que les eaux les plus chargées de ce principe. Un uſage ſoutenu de pluſieurs bouteilles de cette eau, a déjà, ſous les yeux de l'Auteur, calmé des douleurs d'eſtomac habituelles, moderé des pertes en blanc, & rappellé des menſtrues, dont le cours avoit été interrompu depuis pluſieurs mois.

La manière dont on doit prendre cette eau, eſt par verrée à jeun, à la quantité d'une ou deux bouteilles, ſuivant l'impreſſion qu'elle fera ſur l'eſtomac; on pourroit, pour en faciliter le paſſage dans les premiers jours, y faire diſſoudre du ſel végétal; on pourroit encore la rendre purgative, par l'addition du ſel d'epſum & augmenter ſa qualité diurétique par celle d'un gros de nitre purifié par chaque pinte.

Cette eau, employée pour boiſſon ordinaire, aſſociée à un peu de

vin, conviendra aux hypocondriaques & aux femmes hystériques ou vaporeuses, ainsi qu'aux convalescens.

L'Auteur ajoute, en terminant son mémoire, qu'il a analysé les dépôts trouvés dans les bouteilles, & ramassés dans le canal par où s'écoule l'eau de Pont-de-Vesle; que les dépôts sont un ochre composé presqu'entièrement de fer avec un peu de terre calcaire; qu'en traitant les dépôts avec le flux réductif de M. de Morveau, il a eu du fer, & que leur mêlange avec de l'alkali fixe & du charbon, n'a point donné de foie de souffre; nouvelle preuve que l'eau de Pont de Vesle est réellement martiale & ne contient point de sels vitrioliques. Tous ceux qui ont analysé des eaux minérales, savent combien la variété des manipulations & des circonstances dans lesquelles les eaux ont été puisées, rend difficile cette évaluation. Aussi l'Auteur ne prétend-il pas donner comme inva-

riables les proportions des ſubſtances qu'il y a reconnues; mais pour éviter l'erreur à ce ſujet ou approcher de de la vérité, il a calculé avec autant d'exactitude qu'il lui a été poſſible, les différens produits qui n'ont preſque jamais été les mêmes; & prenant une moyenne arithmétique, il a trouvé que chaque pinte de cette eau, meſure de Paris, contient:

Sel marin terreo-martial, environ un grain.

Terre martiale, un grain & $\frac{3}{14}$.

Terre calcaire, deux grains & $\frac{2}{14}$.

Magnéſie, un grain & $\frac{10}{14}$.

Argile, $\frac{3}{14}$.

Les expériences de M. Maret, ſur le réſidu des eaux qu'il a évaporées dans le laboratoire de l'Académie, ne lui ont pas donné la même quantité de fer que celles qu'il a faites ſur les réſidus qui lui ont été envoyés. Il trouve que la terre martiale n'étoit que de $\frac{13}{14}$ de grain par pinte; qu'ainſi l'eau, par le tranſport, en avoit perdu $\frac{2}{7}$ ou un peu plus d'un quart de

grain; ce qui se rapporte assez bien à la quantité du dépôt qu'il a trouvé dans les bouteilles.

On voit par ce que nous venons de rapporter combien M. Maret a pris de peine pour procurer un nouveau secours aux habitans d'une province qui en étoit entièrement destituée; il est vrai qu'auprès de Bourg en Bresse dans le vallon de Cezeriac, il y a une fontaine où l'on remarque un dépôt jaune qui donne lieu d'y soupçonner une qualité minérale. M. Bernard, Conseiller au Baillage de Bourg, rempli de goût pour les sciences & de zèle pour sa patrie, a fait restaurer cette fontaine, & en a fait prendre les eaux à plusieurs personnes qui s'en sont très-bien trouvées; mais elles n'ont point encore été analysées sur les lieux de manière à pouvoir inspirer la même confiance que celles de Pont-de-Vesle, à en juger par le Mémoire de M. Maret, dont nous venons de rendre compte.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois d'Octobre 1779, par le R. P. Cotte, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

LA température de ce mois a été très-douce & humide. Nous avons eu des brouillards fréquens ſurtout à la fin du mois. Le tems a été favorable aux ſemailles. Le 7, j'ai vu les derniers hirondelles. J'ai vu pendant ce mois ſur un ſep de verjus des grappes qui venoient de fleurir & dont les grains étoient gros comme des petits pois. J'ai trouvé des fleurs de pommiers, de pêcher & d'églantier.

Température correſpondante aux différens points lunaires. Le 2, (*luniſtice boréal & D. Q.*) beau & froid. Le 3, (*périgée*) *idem.* Le 5, (4e. *jour avant la N. L.*) couvert, froid. *Le 9, (N. L. & équinoxe deſcen-*

dant.) beau & chaud. Le 13, (4e. *jour après la N. L.*) doux, grande humidité; beau & chaud le lendemain. Le 16, (*lunistice austral.*) couvert, pluie, grand vent, tempête la nuit. Le 17, (*P. Q. & apogée*) beau; grande variation du baromètre. Le 21, (4e. *jour avant la P. L.*) couvert, pluie, doux. Le 23, (*équinoxe ascendant.*) beau & chaud. Le 25, (*P. L.*) *idem*, brouillard. Le 29, (4e. *jour après la P. L.*) couvert, pluie, doux. Le 30, (*lunistice boréal & périgée*) couvert; grand vent.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vents dominans*, ouest & sud-ouest. *Quantité de pluie*, 17 lig. En 1722, point de pluie. *Aurore boréale* le 14. En 1741, 7 lig. d'eau. Température douce avec quelques pluies favorables.

En 1779, *vent dominant*, sud-*ouest*; il fut violent les 16, 28, 29,

& 30. Les vents ont été en général très-variables.

Plus grande chaleur, 18, 0^{d} le 19 à 1 $\frac{1}{2}$^{h} *ſoir*, le vent ſud fort & le ciel en partie ſerein. *Moindre chaleur*, 5, 8^{d} le 4 à 6 $\frac{1}{4}$^{h} *matin*, le vent nord & le ciel ſerein. *Différence*, 12, 2^{d}. *Chaleur moyenne du mois*, 11, 1^{d}.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 6 lig. Le 31, à 2^{h} *ſoir*, le vent nord & le ciel couvert. *Moindre élévation*, 27 po. 8, 6 lig. les 14, 15 & 16, le vent ſud-oueſt violent, & le ciel couvert. *Différence*, 7, 0 lig.

Elévation moyenne, au *matin*, 27 po. 11, 8 lignes; à *midi*, 27 po. 11, 9 lig.; au *ſoir*, 27 po. 11, 11 lignes. Du *jour*, 27 po. 11, 9 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, 27 po. 8, 7 lig. Du premier au 4, *monté* de 5, 11 lig. Du 5 au 7, *baiſſé* de 4, 2 lignes. Du 7 au 11, *monté* de 3, 8 lignes. Du 12 au 16, *baiſſé* de 5, 6 lignes. Du 16 au 17,

monté de 4, 4 lig. Du 18 au 19, *baissé* de 4, 0 lig. Du 19 au 20, *monté* de 3, 2 lig. Du 20 au 21, *baissé* de 2, 0 lig. Du 22 au 25, *monté* de 4, 7 lig. Du 25 au 28, *baissé* de 3, 8 lig. Du 29 au 31, *monté* de 4, 7 lig. Le 31, à 8 $\frac{1}{2}$ h. *soir*, 28 po. 3, 6 lig. Il a beaucoup varié, surtout en *montant*, les 1, 4, 17, 20 & 22; & en *descendant*, les 6, 14 & 21.

Il est tombé de la *pluie* les 10, 12, 13, 15, 16, 20, 21, 22, 27, 28 & 29. Elle a fourni 19, 9, lignes, dont 6 lignes tombées la nuit du 19 au 20, & 6, 9 lignes la nuit du 21 au 22. L'*évaporation* a été de 26, 0 lignes.

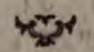
Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19° 58'. *Moindre déclinaison*, 19° 30' le 26. *Différence*, 28', *Déclinaison moyenne*, au *matin*, 19° 41' 3"; à *midi*, 19° 57' 4"; au *soir*, 19° 41' 34". Du *jour*, 19° 46' 34". Elle a varié considérablement pendant ce mois;

ſa variation a été troublée les 2, 3, (*jours d'aurore boréale*) 4, 18 & du 27 au 31.

Plus grande ſéchereſſe, 47, 6[d] le 19 à 1 $\frac{1}{2}$[h] *ſoir*, le vent ſud, fort & le ciel en partie ſerein. *Plus grande humidité*, 0, 0[d] le 13 à 6 $\frac{1}{2}$[h] *matin*, le vent ſud oueſt & le ciel couvert, avec grand brouillard. *Différence*, 47, 6[d]. *Etat moyen*, 22, 2[d].

J'ai entendu le *tonnerre* de loin le 21. J'ai obſervé deux *aurores boréales* tranquilles les 3 & 14. La dernière préſentoit des jets de lumière rougeâtre à 2[h] *matin*. J'ai vu deux *paraſélènes* les 23 & 26.

La coqueluche commençoit à diminuer. On a obſervé quelques dyſſenteries qui n'ont point été dangereuſes. Les fièvres quotidiennes continuoient à régner dans nos environs.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE BESANÇON

Séance publique extraordinaire de l'Académie des Sciences Belles-Lettres & Arts de Besançon, du 29 Juin 1779, 15 pag. in-4°.

M. le Marquis de Marnésia, Président de l'Académie, ouvrit la Séance en annonçant la réception de M. le Marquis de Segur, Commendant de la province; après le discours de celui-ci, M. de Marnésia en lui répondant, entretint la Compagnie de l'alliance des Armes & des Lettres.

M. l'Abbé de Clermont, reçu *depuis peu dans* l'Académie, fit aussi

un remercîment dans lequel il examine quel étoit le plus grand bienfecteur de l'humanité, & il se détermina pour l'inventeur de l'écriture.

M. l'Abbé Talbert, Chanoine de la Métropole, Vicaire Général de Lescar, développa dans un Eloge de Fléchier, ce que M. de Marnésia avoit indiqué dans sa réponse à M. l'Abbé de Clermont : les avantages que l'Episcopat retiroit de la culture des Lettres.

M. d'Arçon, Lieutenant-Colonel du Corps Royal du Génie, lut un Discours sur la guerre, considérée dans ses rapports avec les Loix, les Sciences, les Lettres & les Arts.

M. le Clerc, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna la suite de ses Observations historiques sur la Russie, dont il avoit déjà présenté plusieurs fragmens à l'Académie; cette partie avoit pour objet la manière prompte, simple & peu coûteuse de *percevoir l'impôt* unique & d'admi-

niſtrer les finances dans ce grand empire.

Nous aurions deſiré de pouvoir faire connoître ce dernier Diſcours, parce que les faits ſont toujours ce qu'il y a de plus important; mais il n'eſt qu'annoncé dans la brochure dont nous parlons; c'eſt le Diſcours de M. d'Arçon dont on donne un ample extrait; nous en rapporterons quelques traits.

L'Auteur fait voir ce que peut, pour le bien de l'humanité, la perfection de l'art de la guerre, par l'exemple de ce qui vient de ſe paſſer en Allemagne : « le même caractère national, dit-il, la même » diſcipline, le même art dans le » choix des poſitions, la même ha» bilité dans les Généraux, ont ra» mené les fléaux de la balance mili» taire à l'égalité la plus parfaite. La » paix s'eſt faite ſans effuſion de ſang; » il s'en fût répandu des torrens entre » des peuples barbares, qui euſſent » ignoré les reſſources de l'art; eh

» bien ! s'écrie-t-il, le miracle éton-
» nant, dont l'humanité recueille
» tout le fruit, n'est dû pourtant qu'à
» la science militaire » Le résultat de cette discussion détaillée & approfondie, est que l'art de la guerre, considéré relativement au caractère national, eu égard, surtout, à l'esprit du gouvernement françois, est le véhicule du corps politique, le vrai conservateur de la paix & des empires, le plus sûr garant du repos & de la liberté, la sauve-garde de la nation, enfin l'instrument le plus utile de la gloire & de ses prospérités.

M. d'Arçon fait connoître ensuite les relations immédiates qui existent entre la géométrie & plusieurs parties de détail de l'art de la guerre ; il les présente, surtout, relativement à l'organisation des ordres de bataille, à la science des positions des armées. Celle-ci le conduit à l'Histoire-Naturelle dont il avoit montré les avantages pour l'art militaire

s la dernière séance publique de
:adémie, en recherchant les cau-
de la contexture particulière des
ntagnes, & en général de la con-
ration extérieure de globe; il ré-
e de ces causes connues, une plus
ide facilité dans l'exécution de la
ographie militaire, & dans l'art
reconnoissances, qui composent
premiers élémens de la science
positions des armées.

Après avoir analysé l'art des posi-
ns, & considéré ses rapports rela-
nient au systême de guerre mo-
ne, M. d'Arçon présente le ta-
au de la science du Génie dans
r des forteresses & la disposition
retranchemens des armées; c'est
qu'il developpe ce que les arts &
sciences ont de rapport avec cette
tie de la guerre; mais ne pouvant
endre au-delà des bornes d'un
scours académique il n'a pas eu as-
de tems à donner à ce qui con-
ne l'Artillerie, qui dans le systê-

me actuel de la guerre a tant d'influence sur le sort des combats.

Il oublie donc les prétentions du Corps du Génie, pour faire connoître combien l'art de l'Artillerie considéré en lui-même doit s'enrichir de toutes les connoissances des causes naturelles & de leurs effets, par la chimie, la géométrie, la méchanique, l'iuvention des machines, l'industrie en tout genre, &c. Il faut convenir que dans cette partie l'application des sciences mathématiques & phisiques est d'une nécessité qu'on ne sauroit méconnoître.

Les rapports de la guerre avec l'étude de l'histoire, de la littérature & même de l'éloquence prêtoit encore au projet que M. d'Arçon avoit formé de ramener tout à son sujet. En effet la science militaire étant parvenue à ce terme heureux d'être réellement un art conservateur, la discussion & la connoissance de ses détails seront toujours d'autant mieux

placées entre les mains des Militaires qui auront plus cultivé le talent d'exprimer leurs pensées, soit qu'il s'agisse d'entraîner les suffrages dans les conseils, soit qu'il faille, dans le cabinet, rédiger des plans d'attaque & de défense, soit qu'il faille ranimer au moment d'une action le courage des troupes.

Cette séance est terminée par une piece de vers de M. le Marquis de Marnésia, intitulée, *Epître à mon Curé;* il y peint la satisfaction que l'on goûte en revenant à son village, pour y faire du bien & y jouir des plaisirs tranquilles & simples. L'aspect du Mont Jura lui rappelle la Suisse dont les habitans jouissent principalement de cette innocente simplicité, il lui dit :

Ah ! sois toujours respectable Helvétie,
temple du bonheur, l'asile des vertus ;
qu'il soit toujours au monde une partie
de ces mœurs qu'on regrette & qu'on ne
connoît plus.

M. de Marnésia peint les charmes de la nature, le calme des passions qui font place à un usage plus libre de la raison & à un retour sincère vers la religion, enfin le bonheur qu'il y a de faire des heureux :

Portons aux foibles des secours ;
Formons des nœuds pour l'aimable jeunesse.
Aux autels de l'Hymen conduits par les Amours,
Des couples fortunés nous béniront sans cesse.
De la folâtre enfance animons tous les jeux ;
Embellissons encor les instans du bel âge :
Ouvrons nos cœurs aux vieillards vertueux,
Et le bonheur de tous sera notre partage.

DE ROUEN.

L'Académie des Belles-Lettres de Rouen, propose pour le sujet du Prix de l'année prochaine le sujet suivant :

Quels avantages résulteroient

pour la province de Normandie, de l'établissement d'une administration provinciale, telle que celles formées dans les provinces du Berry, du Dauphiné, & pour la généralité de Montauban ?

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de trois cent livres.

Et pour l'année 1781, l'Académie persiste à desirer :

Une notice critique & raisonnée, des Historiens anciens & modernes, de la Neustrie & Normandie, depuis l'origine connue, jusqu'à ce siècle.

Le Prix sera triple, c'est-à-dire, de neuf cent livres.

Dans la partie des sciences, elle propose pour l'année 1780.

D'assigner, d'après une théorie étayée par des expériences décisives, les différences, entre la craie, la pierre à chaux, la marne, & la terre des os, que la plupart des Chimistes, ont jusqu'à présent confondu dans la classe des terres calcaires.

Le Prix eſt une Médaille d'or, de la valeur de trois cent livres.

Les Mémoires, liſiblement écrits en françois ou en latin, ſeront adreſſés, *franc de port*, & avant le premier jour de Juillet de chaque année; ſavoir pour les Belles-Lettres, *à M. Haillet de Couronne, Lieutenant Général Criminel du Baillage, Secrétaire perpétuel; & pour les ſciences, à M. L. A d'Ambourney, Négociant, Secrétaire perpétuel.*

L'Académie avoir demandé, en 1779, *par quels moyens, les moins diſpendieux; on pourroit réceper ſous l'eau dont il eſt toujours couvert un rocher qui interrompt, ou inquiette la navigation, auprès de Quillebeuf?*

Entre les 14 Mémoires qui ont Coucouru, la compagnie à diſtingué celui qui par ſon ordre de réception, avoit été cotté n°. 7 & ne portoit point d'épigraphe. Elle lui a décerné lePrix, comme rempliſſant toutes les conditions

conditions du programe. L'Auteur, est M. David, Inspecteur des travaux publics du Languedoc, Diocèse d'Uzez, & résidant au S. Esprit.

L'*Accessit*, a été adjugé au Mémoire cotté n°. 2, avec cette épigraphe, *redigerem cum pulvere in pulverem*.

Le Memoire cotté n°. 6, dont l'épigraphe, est *improbus labor omnia vincit*; & celui cotté n°. 9 : *in aquis, ut in terrâ*, ont mérité des éloges. Il en est de même du Mémoire imprimé de M. Coulomb, Capitaine en premier dans le Corps Royal du Génie, quoique sa publicité l'ait exclu du concours.

DE DIJON.

Relation du grand Prix rendu à Beaune en Août 1778. Seconde Edition. A Dijon, chez Causse, Imprimeur du Parlement, de la Ville de Dijon & celle de Beaune, place S. Etienne, 1779. Avec Approbation

& Permiſſion. 136 pages *in*-8°. Prix 1 liv.

Les Prix qui ſe diſputent dans différentes parties de la Bourgogne, de la Champagne & de la Breſſe ſont des eſpèces de Jeux olimpiques où l'on accourt de fort loin; mais depuis longtems il n'y en avoit pas eu qui eût été rendu avec autant d'éclat & de célébrité que celui de 1778. Les Chevaliers de quinze villes différentes s'y ſont rendus pour le diſputer, & les Mâconnois l'ont remporté. M. l'Abbé Courtépée, occupé depuis pluſieurs années d'une grande deſcription de la Bourgogne, dont nous avons annoncé les trois premiers volumes, a regardé cette circonſtance comme digne d'être conſacrée par l'impreſſion; il en a fait en mêmetems un Ouvrage d'érudition en remontant à l'origine de ces Jeux & à l'établiſſement des Compagnies bourgeoiſes d'Albalétriers qui furent établies en Bourgogne par Philippe-le-Hardi en 1391. Ces Compagnies

ont rendu des services à l'Etat, & l'Auteur a puisé dans leurs archives des anecdotes intéressantes.

La Compagnie de l'Arquebuse de Beaune ayant remporté le Prix à Tournus en 1753, n'a pu, malgré ses démarches, obtenir la permission de le rendre qu'en 1778; à cause des dépenses considérables que ces fêtes occasionnent aux Chevaliers. Elle en est redévable au passage de MONSIEUR, frère du Roi, qu'elle eut l'honneur d'accompagner en uniforme dans sa route depuis le commencement jusqu'à l'extrémité du territoire de la ville. Aussi tôt qu'on eût obtenu la permission, on invita quarante-six Compagnies à se rendre à Beaune pour le mois d'Août. Elles s'y rendirent & il y avoit 152 Tireurs. Il y avoit douze Prix; on tira le vingt-quatre, le vingt-six & le vingt-sept. M. Margot, Chevalier de Mâcon qui remporta le premier Prix fut proclamé grand Maître; il reçut du Corps Municipal une couronne

de laurier. Les Officiers de Mâcon ſignèrent ſur le même regiſtre une promeſſe de rendre le Prix dans trois ans ſuivant l'uſage; & s'il y avoit guerre dans l'année, après la paix, ſous le bon vouloir du Prince de Condé. Mais les Chevaliers de Mâcon ayant dépenſé plus de quarante mille livres dans cette circonſtance, il eſt douteux qu'ils puiſſent recommencer ſitôt.

La notice des quinze Compagnies eſt jointe à celle des villes où elles ſont, l'Auteur en a même ajouté quelques-unes qui n'ont pas aſſiſté au Prix, tels que Auxerre, Montcenis & Bourg en Breſſe; celle-ci remporta le Prix, en 1683, à Chambery & le rendit à Bourg l'année ſuivante. Elle eſt compoſée actuellement de ſoixante Chevaliers dont pluſieurs Gentilshommes ou Magiſtrats, M. Dandelin de Montbegue, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, en eſt le Commandant en titre.

On trouve auſſi dans ce livre des Lettres-Patentes portant priviléges en faveur de différentes Compagnies d'Arquebuſe, depuis celles de Charles IX, accordées, en 1557, à la Compagnie de Mâcon, avec des Arrêts relatifs à ces Compagnies.

Il y a eu différentes pièces de vers faites à l'occaſion du grand Prix de 1778; mais elles ne ſont point inſérées dans l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, parce qu'elles ont été imprimées ſéparément.

D'EMBRUN.

Seconde Vue du Mouvement accéléré. Par M. *Roſſignol*. 30 pag. *in* 8°. C'eſt ici une ſuite de différens Ouvrages élémentaires que l'Auteur a donnés, & ſe propoſe de donner encore à l'uſage du Collége d'Embrun; mais dans lequel il croît devoir donner carrière à des idées nouvelles; il n'admet point l'accélération des graves comme allant toujours

en croiſſant dans chaque inſtant, mais comme étant compoſée d'une ſuite de petits mouvemens uniformes; il avoit déjà ſuppoſé le mouvement uniforme, une ſuite de très-petits repos dans des points iſolés; ainſi, ſelon lui, la vîteſſe s'acroît par des ſauts; il réfute avec aigreur la manière ordinaire de concevoir la chûte des corps. « Quel ſublime galimathias! dit-il, quel abus du » don le plus précieux que l'homme » ait reçu des mains de la nature! » quel outrage fait à la raiſon! qu'eſt-» ce que ces infinimens grands, ces » infinimens petits, que des mots » vuides de ſens, des ſons qui frap-» pent l'air & qui ne préſentent à » l'eſprit que des idées vagues & » confuſes. » On le plaindra ſans doute d'écrire ſur des matières où il eſt aſſez peu avancé pour ne pas entendre les Ouvrages des Géomètres qui ont mis hors de doute la théorie des infinimens petits.

La troiſième Vue contient une ex-

poſition fort ſimple de la célèbre queſtion des forces vives, & il termine la queſtion en citant M. Deſaguliers. Après pluſieurs années, dit-il, de recherches, de réflexions, d'expériences, je trouvai enfin que les deux opinions étoient véritables; toute la diſpute ne roulant que ſur un mot, car le mot *force*, n'eſt pas pris dans le même ſens par les défenſeurs des opinions contraires. Les Philoſophes anglois & françois entendent par le mot force, la même choſe que par le mot percuſſion inſtantanée. Les Phyſiciens hollandois, italiens & allemands entendent par le mot force, tout ce qu'elle eſt capable de produire; ils meſurent la force par l'effet total qui en réſulte, dans un tems quelconque, juſqu'à ce que la force ſoit toute communiquée ou détruite; l'Auteur témoigne fort longuement ſa ſurpriſe, de ce qu'on a été ſi longtems à s'entendre; cela lui paroîtra moins étonnant s'il conſidère que tous avoient véritable-

ment raiſon, parce qu'il ne s'agiſſoit que de calculer ou de meſurer l'effet d'un corps en mouvement, & qu'on a autant de droit de le meſurer au premier inſtant où il agit, que de prendre la ſomme de tous les effets qu'il aura produits, l'un n'eſt pas plus que l'autre la force d'un corps. L'Auteur finit par expliquer à ſa manière les forces vives qu'il trouve être proportionnelles aux ſimples vîteſſes, même dans le mouvement accéléré : mais comme c'eſt toujours par une ſuppoſition gratuite ou même inadmiſſible, nous ne le ſuivrons pas plus longtems dans ſon explication.

DE PARIS.

Prix de Phyſique propoſé par l'Académie Royale des Sciences.

L'Académie, toujours empreſſée de concourir au progrès des Sciences & ſe trouvant à portée de diſpoſer

d'un fonds propre à donner un Prix tous les deux ans, a résolu, en 1777, de joindre un Prix de Physique aux Prix de Mathématique & de Physico-Mathématique qu'elle est dans l'usage de proposer annuellement ; elle a annoncé en conséquence, qu'elle proposoit, pour le premier Prix de ce genre, le sujet suivant :

L'Exposition du Système des vaisseaux lymphatiques.

Aucun des Mémoires qui lui ont été envoyés, ne lui ayant paru remplir l'objet qu'elle s'étoit proposé d'une manière satisfaisante, elle a cru devoir remettre le Prix, & proposer une seconde fois le même sujet.

Y a-t-il des vaisseaux lymphatiques de plusieurs espèces, comme on l'avoit d'abord avancé ?

Quelle en est l'origine & la terminaison ?

Toutes les parties du corps en sont-elles pourvues ?

Comment ces vaisseaux se comportent-ils dans les glandes conglobées ?

Enfin quelle est la route que suivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus sensibles ?

Voilà les principaux points sur lesquels l'Académie attend des éclaircissemens. Elle déclare qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'Anatomie comparée pourra venir au secours de l'Anatomie humaine ; mais il faudra sur tout s'attacher à celle-ci, considérée dans l'état de santé, & non dans celui de maladie, parce que, dans cette dernière circonstance, l'organisation des parties n'est pas toujours exactement celle de la nature.

Pour donner aux Sçavans le tems de faire les recherches convenables à l'importance & à la difficulté de ce sujet, l'Académie ne proclamera le Prix qu'à sa séance publique de Pâques 1782 ; mais les Memoires lui seront remis avant le premier Janvier de la même année. Comme elle se propose de vérifier les observations qui paroîtront neuves, elle exige des Auteurs qu'ils rendent compte des

procédés qu'ils auront suivis, des instrumens qu'ils auront employés, & des substances dont ils auront fait usage en injection. L'Académie desire aussi qu'ils joignent à leurs Mémoires des dessins, ou, tout au moins, des esquisses, lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

Le Prix sera de 1500 livres.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, même les Associés étrangers de l'Académie : elle s'est fait une loi d'en exclure les Académiciens regnicoles.

Les Mémoires seront écrits en latin ou en françois. On prie les Auteurs de faire en sorte que leurs écrits soient lisibles.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, y attacher un billet cacheté, qui contiendra, avec la même sentence, leur nom, leurs qualités & leur demeure ou leur adresse. Ce billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'au

cas que la pièce ait remporté le Prix. Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs ouvrages, francs de port au Secrétaire de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas, le Secrétaire en donnera son récépissé à celui qui les lui aura remis, dans lequel sera marquée la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie proclamera la pièce qui aura mérité ce Prix, à son Assemblée publique de Pâques 1782.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la pièce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera le récépissé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

Prix extraordinaire proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1781.

L'Académie avoit accordé le titre de son Ingénieur en instrumens de Mathématique à feu M. Langlois, comme au premier Artiste du Royaume en ce genre; elle l'avoit accordé de même à M. Canivet, son neveu, qu'elle avoit regardé comme l'héritier des talens de son oncle.

A la mort de ce dernier, plusieurs Artistes se sont empressés de demander ce titre vacant; mais l'Académie a cru devoir en faire l'objet d'un concours, & le réserver à celui des Artistes nationaux & regnicoles qui lui présenteront le meilleur *quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pièces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un Mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.*

Le jugement de l'Académie devoit être proclamé à l'Assemblée publique de la S. Martin 1777; mais aucun des instrumens présentés n'ayant rempli les conditions du concours, l'Académie a cru devoir remettre le Prix, & ouvrir un autre concours, aux mêmes conditions.

Quoique parmi les quarts de cercle qui ont été présentés pour ce second concours, l'Académie n'en ait trouvé aucun qui ait rempli suffisamment l'objet principal qu'elle s'est proposé, elle a cru néanmoins devoir accorder la moitié du Prix, c'est-à-dire, une somme de 1200 liv. à la pièce n. 1, dont l'Auteur est M. Megnié, Ingénieur en instrumens de Mathématiques.

L'Académie regarde l'exactitude des divisions comme l'article le plus essentiel à remplir dans les conditions du Prix qu'elle a proposé, & elle invite de nouveau, & particulièrement les Auteurs des pièces qui ont déjà concouru ou qui ont obtenu

la moitié du Prix, au concours qu'elle annonce pour l'année 1781; se réservant à accorder le titre de son Ingénieur en Mathématiques & les douze autres cens livres, faisant l'autre moitié de la somme du Prix, à l'Auteur qui aura le mieux rempli les conditions annoncées ci-dessus; & notamment celle qui concerne l'exactitude des divisions, sans laquelle il n'est point possible de faire un usage utile des quarts de cercles astronomiques.

Pour donner plus de tems aux Artistes, les ouvrages seront reçus jusqu'au premier Mai 1781 inclusivement; mais le concours sera ouvert, & les pièces présentées seront examinées depuis la publication de ce Programme jusqu'audit terme. Les ouvrages qui viendront après ne seront point admis au concours.

Les Instrumens & les Mémoires seront remis entre les mains du Secrétaire de l'Académie, qui, après en avoir enregistré la présentation, en

donnera un récépiſſe, & ſe chargera de les remettre aux Commiſſaires nommés par l'Académie. Il ſeront rendus aux Auteurs après le jugement du Prix.

L'Académie, à ſon Aſſemblée publique de la Saint-Martin 1781, proclamera, dans la forme uſitée, celui auquel elle adjugera le titre de ſon Ingénieur en inſtrumens de mathématique, & un Prix de 1200 liv., deſtiné à le dédommager de ſes avances.

Nous croyons pouvoir ajouter à ce Programme de l'Académie que M. Megnié a conſtruit à l'occaſion de ce Prix, un quart de cercle azimutal propre à faire deux obſervations à-la-fois; & qu'il a employé à la la place de la diviſion de Vernier une ſubdiviſion du degré en petites parties faites avec une excellente machine à diviſer de ſa compoſition. On lui doit auſſi une perfection du pantographe, qui l'a fait recevoir de

l'Académie de Dijon; une nouvelle construction de la machine parallactique, qu'il a exécutée pour M. le Président de Saron; un nouveau micromètre pour M. Messier. Il est le premier qui ait fait, par des moyens nouveaux, une subdivision de la toise pour avoir avec la dernière exactitude le pied & pouce, la ligne & les centièmes de lignes par une division actuelle; il a aussi imaginé une boussole à double suspension, un nouveau tour à guillocher, une nouvelle serrure de combinaison, approuvée par la Société d'émulation; un nouveau baromètre dans lequel la ligne de niveau est constante, &c. Enfin tout ce qu'a fait cet habile Artiste porte l'empreinte du génie le plus inventif, & de la plus grande habileté dans l'exécution. [Note de M. *de la Lande.*]



Prix littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en l'année 1754.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé, pour le Prix qu'elle devoit distribuer à la S. Martin 1779, d'examiner, *Quels furent, chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des Divinités Infernales, Proserpine exceptée, comme ayant déjà fait partie d'un autre Sujet: Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs.* Elle avoit invité les Auteurs à rechercher, *Quelles ont été les statues ou les tableaux célèbres de ces Divinités, & les Artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages.*

Les vues de la Compagnie n'ayant pas été remplies, elle propose encore le même Sujet pour le Prix de la S. Martin 1781.

Ce Prix sera double, consistant

ɛ médailles, chacune de la
le 500 livres.

tes personnes, de quelque
condition qu'elles soient, ex-
elles qui composent l'Acadé-
ront admises à concourir pour
, & leurs Mémoires pourront
its en latin ou en françois, à
ix.

Auteurs mettront simplement
ise à leurs ouvrages ; mais,
faire connoître, ils y join-
dans un papier cacheté, &
leur propre main, la même
ivec leur nom, demeure &
;, & ce papier ne sera ouvert
s l'adjudication du Prix.

Pièces, affranchies de tout
ront remises entre les mains
étaire perpétuel de l'Acadé-
vant le premier de Juillet
& ce terme est de rigueur.

*ours préliminaire & Prospec-
u Traité général de Géogra-
hysique, & particulièrement*

de celle du Royaume de France; avec des Cartes qui contiendront la Topographie naturelle de ce Royaume, considéré dans des états précédens, dans son état actuel & dans les changemens qu'elle doit éprouver; conformément à une Théorie déduite des principes généraux de la physique céleste. On y joindra des Discours dans lesquels cette Théorie sera appliquée à toute la surface du globe terrestre; des Mémoires sur chaque feuille de la Carte de France, relatifs à la Topographie particulière de cette feuille, dans lesquels on présentera les applications des causes générales qui ont déterminé les formes de cette Topographie & des Observations sur toutes les branches de Navigation, existantes ou pratiquables. Un Traité Théorique & Pratique des Canaux, un Traité du Nivelement, & la description d'un niveau vérifiable à chaque station. Ouvrage dédié au Roi, & proposé par souscription par M. le Baron

de Marivetz, Ecuyer honoraire du Roi, & par M. *Gouffier*. A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imprimeur de S. A. M. le Prince de Conti, rue du Fouare, 1779, 31 pages *in*-4°.

Après une Théorie générale de la Géographie-Physique, déduite des premiers principes de la Physique céleste, on y présentera dans le plus grand détail, la Géographie-Physique & Hydrographique de la France, expliquée par les principes de la Théorie générale. Les Discours qui contiendront ces applications seront imprimés séparément, & appartiendront à la première partie. Dans la seconde partie on propose plus particulièrement de décrire la surface de la France depuis sa sortie du sein des eaux. Douze Cartes présenteront ses émersions à douze époques différentes, à l'imitation du bel Ouvrage de M. de Buffon, sur les époques de la nature que nous avons annoncées ; la Carte contiendra toute la surface ac-

tuelle divisée en 45 feuilles qui re
senteront la Topographie-Phys
de la France.... On connoit
talens de M. Goussier, & ses
noissances dans les Arts, & M
Marivetz ne pouvoit être mieux
condé dans cette grande entrep

TABLE

ES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Janvier 1780.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXX.

FÉVRIER.



A PARIS,

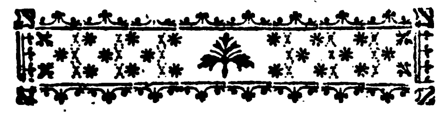
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

On s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FÉVRIER. M. DCC. LXXX.

HISTOIRE générale de la Chine, ou Annales de cet Empire, traduites du *Tong-kien-kang-mou*, par le feu Père *Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla*, Jésuite françois, Missionnaire à Pekin; publiées par M. l'Abbé *Grosier*, & dirigées par M. *le Roux Deshauterayes*, Conseiller Lecteur du Roi, Professeur d'Arabe au Collége Royal de France, Interpréte de Sa Majesté pour les Langues

orientales. Ouvrage enrichi de Figures & de nouvelles Cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kanghi & gravées pour la première fois. Tomes IX & X. A Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur du Grand Conseil du Roi & du Collége Royal de France, rue S. Jacques; Clousier, Imprimeur de la Faculté de Théologie, rue S. Jacques. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4°. Le premier, de 658; le second, de 580 pages.

CES deux volumes contiennent l'histoire de la Chine depuis l'an 1210 de J. C. jusqu'en 1649, qui est à-peu-près le tems où les Tartares actuellement régnans s'emparèrent de cet Empire; on y donne la suite de la 19e. Dynastie ou celle des *Song* qui finit en 1279; l'histoire entière de la 20e. Dynastie qui est *celle des* Mogols, successeurs de Gen-

ghizkhan, appellés à la Chine les *Yuen*, & enfin celle de la 21e. Dynastie ou celle des *Ming* qui montèrent sur le trône en 1368.

Le P. de Mailla s'étoit proposé de traduire, comme il l'a annoncé, un abrégé de l'histoire de la Chine, intitulé *Tong-kien-kang mou*, mais il n'a pas toujours suivi fidèlement son texte, & il a cru devoir en retrancher ce qui ne lui paroissoit pas assez intéressant pour l'Europe. Lorsque nous avons rendu compte des deux premiers volumes, nous avons eu occasion de nous appercevoir de ces retranchemens; nous ne les avons pas approuvés, parce que pour cette partie de l'histoire qui concerne les plus anciens tems, quoiqu'elle ne fût pas la plus intéressante par les détails, il étoit nécessaire de la donner fidèlement & en son entier, afin que les Sçavans qui voudroient examiner l'authenticité de cette histoire puissent juger par eux-mêmes, d'autant plus qu'elle n'est pas fort éten-

due. Quant à l'hiſtoire des tems poſtérieurs nous n'avons pas cru devoir nous occuper à examiner ce que le P. de Mailla a pu ſupprimer, peut-être a-t-il eu raiſon à l'égard de certains détails. Dans les deux volumes que nous annonçons il a ſuivi un autre plan; ſon Ouvrage n'eſt plus une traduction du *Tong-kien-kang-mou*, qui lui a paru trop abrégé; en effet on ne trouve point dans cet Ouvrage chinois aſſez de détails ſur pluſieurs familles de Tartares qui, à cet époque, occupoient une grande partie de la Chine, & l'ont enſuite occupée toute entière; telles ſont les familles des Tartares, *Leao*, *Kin* & Mogols. L'Empereur *Chunechi*, père de *Kang-hi*, a fait traduire en Tartare Mantcheou, l'Hiſtoire particulière de ces trois familles; elle avoit été rédigée, dit le P. de Mailla, avec le plus grand ſoin d'après des monumens & des Mémoires authentiques de l'Empire. Ce Miſſionnaire a cru devoir emprunter de cet Ou-

vrage beaucoup de détails qu'il a insérés dans sa traduction & dont il n'a fait qu'un seul corps. C'est avec ce secours qu'il a pu remonter jusqu'à l'origine de la famille de Genghizkan, sur laquelle le *Tong-kien-kang-mou* ne s'étend pas assez. On ne peut donner que des éloges à ce nouveau travail, si propre à augmenter nos connoissances; mais qu'il nous soit permis de faire une réflexion sur l'authenticité tant vantée des Ouvrages qui émanent du tribunal de l'Histoire. Ce corps de Sçavans, dont l'établissement fait honneur à a nation, est il exemt de séduction t de flatterie, & la vérité n'est-elle is quelquefois altérée dans cette ompagnie qui est défraiée par la our? Lorsqu'il s'agit d'établir l'aunticité de l'histoire de la Chine, s les Missionnaires font l'éloge de orps littéraire, louent la fermeté on courage; mais lorsqu'ils en nt ailleurs & qu'il n'est plus ion d'histoire, ils paroissent un

peu diminuer la haute idée qu'ils nous ont inspirée. Le P. Amiot, (Art Militaire des Chinois, page 143) en racontant ce qui se passe dans les armées, nous apprend combien on est discret à la Chine pour faire connoître au peuple la vérité. « L'Empereur, dit-il, publie ce » qu'il juge à propos, il fait com» poser des nouvelles plus ou moins » favorables, suivant les circonstan» ces. Il se fait féliciter par les Prin» ces, les Grands & les principaux » Mandarins de l'Empire sur des suc» cès chimériques dont il s'applau» dit aux yeux de ses sujets. On les » insère dans les fastes, pour servir » un jour de matériaux à l'histoire » de son règne. » Ajoutons encore ici que l'histoire d'une Dynastie impériale est faite par celle qui lui succède, c'est-à-dire, par celle qui est son ennemie & qui paroît avoir intérêt à blâmer la conduite de ceux qu'elle a chassés pour autoriser son usurpation; de plus, les tribunaux

des provinces, chargés d'écrire l'histoire de leurs départemens, se laissent également corrompre par l'argent de ceux qui veulent qu'on parle d'eux. Le P. Duhalde, tome 3, page 291, l'atteste. Concluons de ces réflexions que l'authenticité de ces annales n'est qu'apparente, & que dans le fond leur exactitude ne doit pas être exempte de soupçons; ces soupçons augmentent encore lorsque nous considérons combien les historiens Chinois sont vains, crédules & superstitieux.

L'an 1210 de J. C., la Chine étoit occupée par différens Souverains qui prenoient le titre d'Empereur. Ceux de la Dynastie des *Song* qui étoient Chinois avoient été obligés de se retirer dans le midi. Depuis longtems il s'étoit établi dans le nord une race de Tartares, nommés Khitans, & *Leao* par les Chinois, ils avoient fait des conquêtes dans la Chine; pour les en chasser, les Empereurs de la Dynastie des *Song* ap-

pellèrent d'autres Tartares nommés Niutche & *Kin* par les Chinois. Ceux-ci détruisirent les Khitans, conservèrent ce qu'ils purent conquérir dans la Chine, & prirent, comme les Khitans, le titre d'Empereur. Tel étoit l'état de la Chine lorsque les Mongous se rendirent formidables en Tartarie, & qu'ils entreprirent de faire la guerre aux Niutche dont ils avoient été tributaires. Ces Mongous ou Mogols étoient auparavant une race peu considérable de Tartares dont l'origine est enveloppée de fables & de merveilleux. Leurs expéditions militaires ne sont que quelques brigandages sur lesquels le P. de Mailla paroît s'arrêter un peu trop. Les Chinois qui aiment la morale, & qui la répandent avec profusion dans leurs histoires n'ont pas manqué l'occasion d'en mettre dans la bouche des Chefs de cette race Tartare. Poudantchar étoit né, d'une manière miraculeuse, *de la* Princesse Alankoua; dans les

contestations qui arrivèrent entre lui & ses frères, au sujet du partage des biens de sa famille, ce Prince s'écrie: *qu'est-il nécessaire de s'embarrasser des richesses? Le sort des hommes n'est il pas arrêté par le Tien* (*le ciel*)? Il part aussitôt, & un épervier qu'il apprivoise lui fournit des lièvres & des oiseaux dont il se nourrit. Au défaut de cette chasse, il trouvoit, dit l'Historien, des ressources si à propos, qu'il sembloit que le ciel prît un soin particulier de lui. Celui que l'on nomme ici Poudantchar, est appellé, par les Ecrivains orientaux, arabes & persans, Bouzendgir. On a adopté, dans cet Ouvrage, la prononciation des Mantcheous, Tartares différens des Mogols; mais il n'est pas certain qu'elle soit la véritable. Les successeurs de Bouzendgir font des petites guerres dont les détails sont trop peu intéressans pour être rapportés ici. Ce fut Yesoukai, père de Genghizkhan, qui affranchit le premier sa nation du joug des Tar-

tares Niutche. Il ſoumit, vers le même tems, un Chef de Tartares, nommé Temoutchin ; & pour conſerver la mémoire de ſa victoire, il donna le nom de Témoutchin, à ſon fils qui venoit de naître : ce perſonnage eſt Genghizkhan. Nous n'entrerons pas dans l'immenſe détail des conquêtes de ce Prince, on doit, à cet égard, conſulter l'Ouvrage même. Nous obſerverons ſeulement que le P. Gaubil, en 1739, nous a déjà donné un Hiſtoire de Genghizkhan & de toute la Dynaſtie des Mogols à la Chine, tirée de l'hiſtoire Chinoiſe; on en a fait uſage dans celle-ci qui nous paroît plus étendue; mais quoique les hiſtoriens Chinois entrent dans de très grands détails ſur tout ce qui concerne la Chine, il faut avouer qu'ils ſont peu inſtruits de ce qui s'eſt paſſé ſous ces mêmes Princes, dans les pays Muſulmans : ainſi, pour avoir une hiſtoire bien exacte des Mogols, il faut y joindre les Ecrivains arabes & perſans qui de leur

côté ont ignoré la partie qui regarde la Chine.

Ce fut en 1206 que Temoutchin prit le titre de Khan, sur les bords de la rivière Onon, à la tête de tous les Grands de sa nation, & qu'il se fit appeller Genghizkhan, & en 1209, il entra pour la première fois dans la Chine. Le détail de toutes ses conquêtes ne présente que des combats, des prises de villes & des cruautés. Ce Prince quitta, pour un tems, les contrées septentrionales de la Chine, & passa du côté de la Perse où il fit de grandes conquêtes. En 1224, il voulut pénétrer dans les Indes pour soumettre ce vaste pays; il s'arrêta à une place nommée *Porte de fer*. « Ses troupes, dit l'Historien, » virent un animal semblable à un » cerf, mais dont le poil étoit verd; » il avoit une queue de cheval, & » sa tête n'étoit armée que d'une » corne. Ce monstre avoit l'usage de » la parole; & il leur dit qu'il fal- » loit que Genghizkhan ne passât pas

» plus avant, & qu'il retournât ſur
» ſes pas; Genghizkhan qui vit lui-
» même cet animal, demande à *Ye-
» liu-tchou-tſai* ce qu'il en penſoit:
» Prince, répondit ce ſage Miniſtre,
» cet animal s'appelle *Kiotouan*, il
» eſt ſi vîte à la courſe que dans
» un jour il peut faire huit à dix
» mille ly, & il entend les langues
» étrangères: au reſte, il eſt doux,
» & il a horreur du carnage. Il y a
» quatre ans que votre Majeſté fait
» la guerre dans les pays occidentaux,
» ſans doute que l'auguſte *Tien* ne
» voit pas avec plaiſir la déſolation
» de tant de peuples, & qu'il vous en-
» voie cet animal pour vous le faire
» connoître; ſi, vous conformant à
» ſa volonté, vous accordez la vie
» à tant de malheureux, vous vous
» procurerez une fécilité ſans bor-
» nes.» Genghizkhan ſe diſpoſa auſ-
ſitôt à s'en retourner. Cette fable
pouvoit être rejettée dans les notes,
ou au moins accompagnée de quel-
ques réflexions du P. de Mailla, qui

dans cette partie ne s'annonce plus comme simple traducteur.

Genghizkhan, sans doute touché de cette apparition & se rendant aux conseils de son Ministre, ne voulut point aller ravager l'Inde; il repassa donc à la Chine, pillant & soumettant tous les endroits qu'il traversoit. Malgré tant de conquêtes & de pillages, les Mogols, jusqu'en 1227, n'avoient ni trésors ni magasins; ils vivoient de la chasse, de leurs bestiaux & de ce qu'ils enlevoient aux peuples vaincus, s'habillant de la peau des animaux, sans soupçonner qu'il y eût une autre manière de vivre plus policée & plus conforme aux devoirs de la société. Ils étoient si accoutumés à cette vie errante & vagabonde, que lorsqu'ils se virent maîtres de plusieurs provinces de la Chine où ils trouvoient peu de pâturages pour leurs bestiaux, les Seigneurs de la cour de Genghizkhan proposèrent à ce Prince de faire main basse sur tous les habitans qu'ils con-

ſidéroient comme des gens inutiles, & de laiſſer croître l'herbe dans les terres qu'ils cultivoient pour en faire des pâturages qui lui ſeroient d'un grand ſecours. Le Miniſtre *Ye-liu-tchou-tſai* s'oppoſa à ce deſſin en faiſant ſentir que par les impôts on pouvoit tirer de la Chine de très-grands avantages. Les Mogols avoient tué une infinité de monde pendant tous les ſiéges qu'ils avoient faits, quoique Genghizkhan eût pris la réſolution l'été précédent d'épargner la vie des hommes; mais il avoit négligé de l'annoncer à ſes troupes : pour réparer cet oubli, dit l'Hiſtorien, il ordonna cette année qu'on publiât partout ſes ordres à cet effet. Ce fut dans la même année, 1227, que ce Prince mourut; ſes ſucceſſeurs continuèrent de faire la guerre dans la Chine. Les mœurs féroces des Mogols s'adoucirent un peu; *Ye-liu-tchou-tſai* y contribua beaucoup, en établiſſant des loix parmi eux. Aux priſes des villes on en égorgeoit les

habitans; à la prise de celle de *Kai-fong fou* qui étoit alors la capitale des Niutche dans la Chine, ce ne fut qu'aux instances d'*Ye-liu-tchou tsai* qu'on abrogea la loi barbare qui avoit lieu en de pareilles occasions; ce qui sauva la vie à un million quatre cens mille familles. Ce fut également à son instigation que les Mogols commencèrent à étudier la doctrine de Confucius, à faire construire des colléges & à les fréquenter. Kublai khan, qui monta sur le trône en 1260, acheva d'adoucir les mœurs barbares des Mogols. Par l'extinction totale des Tartares Niutche, & par la ruine de la Dynastie des *Song*, famille chinoise qui régnoit dans le midi, il devint Empereur de toute la Chine. Sous ce Prince l'administration prit une forme plus réguliere; il rassembla autour de lui plusieurs Gens de Lettres, & devint un des plus grands Empereurs que la Chine ait eu. Un jour qu'il étoit à s'entretenir avec eux, il les consulta sur

les causes d'un tremblement de terre qui étoit arrivé la veille : un d'eux indiqua cinq causes ; la première, dit-il, vient de ce que les Princes souffrent à leurs côtés des ames basses ; la seconde, de ce qu'ils entretiennent trop de femmes ; la troisième, de ce que des intriguans se réunissent contre l'intérêt public ; la quatrième, de ce que la justice employe des châtimens trop sévères ; la cinquième, enfin de ce qu'on fait trop facilement la guerre. Une seule de ces cinq raisons, dit le Lettré, suffit pour occasionner un tremblement de terre. Le *Tien* qui aime un Prince sur le trône comme un père aime ses enfans, donne ces mouvemens extraordinaires à la terre pour les faire rentrer en eux-mêmes. C'est à de pareilles causes que les Chinois attribuent tous les phénomènes, les éclipses, &c. On peut louer leur zèle pour le bien public, mais on n'a pas une grande idée de leur science.

Jusqu'au règne de Kublai-khan,

les Mogols n'avoient point encore d'écriture qui leur fût propre ; depuis leur entrée dans la Chine, ils se servoient ou des caractères chinois ou de ceux des Igours ; ce Prince en fit faire par un Lama, qui composa un alphabet adapté à la langue mogole, & ces peuples étudièrent l'histoire & les livres des chinois. On réforma aussi l'astronomie ; on fit faire des instrumens pour observer. Dans un placet présenté à Kublai, on remarque que depuis les Han, (aux environs de l'Ère Chrétienne) l'astronomie chinoise avoit été changée jusqu'à soixante-dix fois. Ce grand Prince mourut en 1294, maître de la Tartarie, de la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine, du Tibet, &c. Les Mogols étoient, en quelque façon, devenus Chinois, c'est-à-dire, qu'ils en avoient adopté les mœurs, qu'ils cultivoient leurs arts & leurs sciences. Les successeurs de Kublai-khan se laissant aller à la molesse & aux vices d'une nation ci-

vilisée, en 1368, furent chassés de la Chine. Nous observerons qu'ils s'en retournèrent en Tartarie, où ne s'occupant plus ni des arts ni des sciences, ils reprirent leur ancienne manière de vivre, ce qui est arrivé à toutes les familles tartares qui ont successivement occupé de grandes provinces dans la Chine. Ces Tartares, après leur expulsion, n'ont rien conservé de la civilisation qu'ils avoient été à portée de connoître à la Chine; établis dans cette contrée ils l'avoient souvent disputé aux chinois par les talens & les connoissances; rentrés en Tartarie, ils sont redevenus barbares. Il faut croire, après une foule d'exemples de cette espèce, que ces vastes plaines de la Tartarie ne sont point propres aux sciences ni aux arts.

C'est à la destruction des Mogols à la Chine que finit l'histoire intitulée, *Tong-kien-kang-mou*, dont le P. de Mailla a donné la traduction; il reste encore à connoître la vingt-unième Dynastie appellée des *Ming*,

& celle des Tartares qui lui a succédé & qui est actuellement sur le trône. Le Missionnaire n'a pas cru devoir se borner à l'Ouvrage qu'il s'étoit proposé de traduire, & il a entrepris de nous donner la continuation jusqu'à son tems. Comme on n'avoit point encore publié à la Chine l'histoire authentique de la Dynastie des Ming, il s'est attaché à quelques Ouvrages particuliers qui sont estimés & qui ont été imprimés: tels sont : 1°. celui qui est intitulé, *Ming-sse-ki-sse-pen-mo*, ou faits historiques de la Dynastie des *Ming* publié sous *Chunchi*; premier Empereur de la Dynastie régnante : 2°. un autre intitulé, *Tong-kien-ming-ki-tsuen-tsai*, ou suite complette de la Dynastie des Ming : 3°. un troisième intitulé, *Ming ki-pien-nien*, ou annales de la Dynastie des Ming. Ces deux derniers Ouvrages ont été publiés; l'un, la 35e année de Kang-hi, en 1696; l'autre, la 47e. du même Prince, en 1708. Ce sont ces

trois hiſtoires que le P. de Mailla a ſuivies pour former celle qu'il publie & qui occupe tout le dixième volume; le P. de Mailla eſt mort à la Chine, en 1748, dans la 79e. année de ſon âge; & il avoit envoyé ſon manuſcrit en France dès l'an 1737. Kien-long, Empereur de la Chine, actuellement régnant, eſt monté ſur le trône en 1736; la 11e. année de ſon règne, en 1746, ce Prince fit publier une nouvelle hiſtoire de la Dynaſtie des Ming, faite entièrement ſur le plan du Tong-kien-kang-mou, & on lui a donné ce titre. Le P. de Mailla ne parle point de cet Ouvrage, que peut-être il n'a pas connu ou au moins dont il n'a pu faire uſage, n'ayant paru que deux ans avant ſa mort. Ce même Empereur fait travailler à une nouvelle édition du Tong-kien-kang-mou, qui ſera revue & corrigée & probablement il y fera entrer l'hiſtoire des Ming dont nous venons de parler, puiſqu'il lui a donné le même titre,

& qu'elle a été faite par ses ordres. Depuis il a fait publier la grande histoire des Ming pour completter l'histoire authentique de la nation. Mais cet Ouvrage est trop étendu & il ne s'agit ici que d'un abrégé: celui que nous venons d'annoncer pour l'histoire des Ming, sous le titre de *Tong-kien-kang-mou*, auroit été utile au P. de Mailla; cet Ouvrage que nous avons sous les yeux, commence à l'époque à laquelle le dernier Empereur mogol se réfugia en Tartarie & finit à la 1re. année de l'Empereur Chun-tchi, qui est le premier des Tartares actuellement régnans, il est en quatre volumes.

Tchu-yuen-tchong, ensuite nommé *Hong-vou*, est le Fondateur de la nouvelle Dynastie, & ce fut lui qui, en chassant les Tartares, remit la Chine sous la domination d'une famille chinoise. Il étoit le second des fils d'un pauvre laboureur du Kiang-nan. Le P. de Mailla dit,

qu'étant d'une complexion délicate, ses parens, dans la crainte de le perdre, le vouèrent au service d'un temple d'idoles, & qu'à 17 ans, il se fit Bonze; dans le *Tong-kien-kong-mou* que nous avons sous les yeux, il est dit qu'ayant perdu son père & sa mère, & étant réduit à la plus grande misère; il se fit Bonze, qu'il resta dans cet état pendant 12 ans; qu'il en sortit pour s'attacher à Ko-tse-hing, qui étoit à la tête de quelques troupes. Le P. de Mailla dit encore qu'il quitta ce Général, & se fit Chef d'un parti; dans l'Ouvrage chinois que nous avons entre les mains, il est dit au contraire que ce ne fut qu'après la mort de Ko-tse-hing, qu'il se mit à la tête de quelques troupes, ne voulant pas suivre *Han-lin-ulh*, qui avoit été nommé Empereur par d'autres rébelles. Mais ces légères différences ne sont pas d'une grande importance, & l'on voit toujours que le nouvel Empe-

reur étoit sorti d'un état très-médiocre pour s'élever à l'Empire, ce qui n'est pas rare à la Chine.

Dans l'Ouvrage du P. de Mailla & dans le *Tong-kien-kang-mou* des Ming que nous avons, on ne dit rien de plus sur l'origine de ce fondateur de Dynastie; mais nous pourrions citer d'autres Ecrivains chinois qui font remonter l'origine de ce pauvre laboureur jusqu'aux premiers tems de l'Empire chinois, c'est-à-dire, à l'Empereur *Tchuen hio*, qui régnoit, l'an 2514, avant J. C. Ils indiquent les descendans de ce *Tchuen-hio*, les dignités qu'ils ont eues sous les Tcheou, 1100 avant J. C., & dans la suite jusqu'à Hong-vou; ils ont fait de même pour plusieurs autres fondateurs de Dynastie qui n'étoient pas d'une extraction plus noble que ce Prince. On peut juger par-là de la fidélité & de la sincérité des Ecrivains chinois & de leur vanité à donner des ancêtres illustres à leurs Dynasties. Que devons-nous

penſer alors de toutes ces généalogies ſur leſquelles les Miſſionnaires appuyent la certitude de l'hiſtoire chinoiſe ? Ce genre de flatterie, qui n'eſt pas particulier aux Chinois, ne paroît pas avoir été porté ſi loin chez les autres nations, qui ſe ſont bornées à ſe donner une origine ancienne. Qu'il nous ſoit permis d'indiquer ici un autre eſpèce de flatterie qui eſt particulière à ce peuple. S'il veut remonter aux tems les plus reculés pour ſon origine; s'il imagine des généalogies anciennes pour chacun de ſes Empereurs, il veut encore que ſes Empereurs vivent plus long-tems que les autres hommes. Nous avons entre les mains des tables chronologiques des Souverains de la Chine, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent; elles ont été imprimées ſous *Kien-long*, actuellement régnant, & qui eſt monté ſur le trône en 1736. La partie qui concerne ſon règne, eſt en forme d'Ephémerides, par années &

par mois; elle eſt terminée à la 100e. année de ce Prince, c'eſt-à-dire, qu'on ſuppoſe qu'il régnera 100 ans. On ne connoit point ailleurs ce genre de flatterie; on ſe borne à des vœux, mais on n'imprime point une eſpèce de calendrier par lequel dans un tems poſtérieur, on pourroit prouver que *Kien-long* a régné 100 ans. Après de pareils exemples, nous ne devons lire l'hiſtoire chinoiſe qu'avec beaucoup de circonſpection.

Hong-vou, fondateur de la Dynaſtie des Ming, parvint à chaſſer en Tartarie les tartares mongous, & à détruire tous ceux qui, comme lui, aſpiroient à l'Empire. Il fit ſouvent de très-beaux diſcours à ſes troupes, en leur expoſant qu'il n'avoit agi que par les ordres de l'auguſte ciel: ces diſcours ſont remplis de maximes relatives au gouvernement qui annoncent une profonde ſageſſe: toute l'hiſtoire de la Chine eſt pleine de pareils diſcours, peut-être y en a-t-il trop pour nous autres Euro-

péens qui pourrions être tentés de les regarder comme l'ouvrage des Historiens, plutôt que celui des Princes. En voici un qui mérite notre attention & qui contredit les idées que nous avons de la douceur & de l'humanité des Chinois. Hong-vou venoit de battre les Mogols, & il avoit fait prisonnier un de leurs Princes; les Grands (de la suite de Hong-vou) demandèrent que ce prisonnier fût immolé dans la salle des ancêtres de la famille impériale. « Qu'on » mette dans les trésors publics, ré-» pondit Hong-vou, les richesses » venues de Tartarie, pour subvenir » aux besoins de l'Etat; à l'égard du » Prince Maitilipala, quoique les » tems qui nous ont précédés four-» nissent des exemples de pareils sa-» crifices, Ou-ouang, en éteignant » la famille des Chang, usa-t-il de » cette barbare politique? —J'i-» gnore, dit *Yong-hien*, comment » *Ou ouang* se comporta; mais per-» sonne n'ignore ce que fit le grand

» *Tai-tsong.* (il régnoit dans le 7e. » siècle de J. C.) —Je sçais que ce » Prince, reprit l'Empereur, fit mou- » rir *Ouang-chi-tchong* dans la salle » de ses ancêtres; mais s'il avoit eu » entre les mains quelqu'un des des- » cendans des *Soui*, je doute fort » qu'il l'eut fait. Les Princes des *Yuen* » (les Mogols) ont été les maîtres » de l'Empire pendant près de 100 » ans; mes ancêtres ont été leurs su- » jets; quand même ce seroit une » coutume constante de traiter de la » sorte les Princes d'une Dynastie » qu'on éteint; je ne pourrois jamais » m'y résoudre. » C'est en 1370, que cet événement se passa & qu'on demande de pareils sacrifices comme un espèce d'usage auquel l'Empereur s'oppose. Cet usage barbare que nous venons de citer, est également rapporté dans le Tong-kien-kang-mou des Ming, dont nous avons eu déjà occasion de parler; & en examinant par nous mêmes ce texte, nous avons vu que cette cérémonie y

eſt appellée en chinois *Hien-fou*, dénomination qui nous rappelle un fait pareil arrivé de nos jours. Il s'agit de l'Empereur *Kien-long*, actuellement régnant, qui n'a pas ſuivi la modération de Hong-vou, & qui vient de renouveller cette cruelle cérémonie avec une pompe & un appareil extraordinaires. Ses Généraux avoient ſoumis les *Miao-ſe*, & ramenoient leurs Chefs priſonniers. Alors le Préſident du tribunal des rits repréſenta à ce Prince, *que depuis un très-grand nombre d'années, on n'avoit point fait la cérémonie dite* HIEN-FEOU (Hien-fou) *& que cependant cette cérémonie & toutes celles qui la précèdent ou l'accompagnent ſont très-propres à contenir les peuples dans l'obéiſſance & les Princes tributaires ou vaſſaux dans le devoir; que ces cérémonies étant d'ailleurs conſacrées dans le code de ſon tribunal, & ayant été en vigueur ſous les plus grands Princes des différentes Dynaſties depuis les tems les plus*

reculés, il croyoit qu'il étoit à propos de profiter de l'occasion présente pour les faire revivre.

L'Empereur loua le Président de son zéle, & donna des ordres pour faire cette cérémonie. On peut en voir la description dans le troisième tome des Mémoires concernant l'histoire, les sciences, &c. des Chinois, page 399, faite par le P. Amiot. Ce Missionnaire ne décrit que les cérémonies qui précédèrent le supplice des prisonniers; mais il faut y joindre une seconde relation faite par un autre Missionnaire, & imprimée à la suite dans le même volume, page 420, qui est plus détaillée à certains égards. Ce Prince reçoit à plusieurs reprises, en présence des prisonniers, les félicitations des Grands; en différentes circonstances la musique se fait entendre, & on étale une magnificence capable d'en imposer; tout étoit réglé selon l'ordre prescrit par le tribunal des rits pour ce sacrifice barbare. Voilà des usages bien con-

traires au tableau trop flatté qu'on nous a toujours fait des mœurs & du caractère des Chinois; & si leur histoire fournit de belles maximes pour la conduite des Princes, parce que ceux qui la composent, ne l'envisagent & ne la dirigent que sous ce point de vue, il est certain qu'elle offre en même-tems des exemples sans nombre de cruautés inouies, & c'est avec raison que Pline, en parlant de ces peuples, a dit, *Seres, mites quidem, sed & ipsis feris persimiles.* Mais revenons à l'Ouvrage qui a occasionné cette digression.

Le successeur de *Hong-vou*, nommé *Kien-ouen-ti*, ne régna pas paisiblement; ce prince fut obligé d'abandonner sa capitale pour se faire Bonze, & l'Impératrice, sa femme, se précipita dans les flammes. On exerça des supplices cruels sur ceux qui lui avoient été attachés, on punit jusqu'à ceux qui osèrent témoigner quelque compassion pour d'anciens amis, ou blâmer la trop grande

barbarie du nouveau Prince ; on fit périr près de mille perſonnes, parens, amis ou diſciples d'un ſeul Miniſtre, & l'on uſa de la même ſévérité pour les parens & les amis des autres Miniſtres. Lorſque le Prince, auteur de tant de cruautés, fut entré dans le palais, il fit mourir les femmes, les filles & les eunuques qui avoient été au ſervice de *Kien-ouen-ti*, & après cet horrible maſſacre il fit recueillir les os de ce Prince que l'on croyoit s'être brûlé ; il les fit mettre dans un cercueil, devant lequel il pleura, comme s'il eut été ſincèrement touché de ſa perte. Ce nouveau Prince porte le nom d'*Yong-lo*. Les Empereurs de la Dynaſtie des Ming furent ſouvent occupés des guerres qu'ils firent en Tartarie ou des troubles qui s'élevèrent de tems en tems dans la Chine : enfin, des nouveaux Tartares qu'on appelle Mantcheous, vinrent, en 1649, leur enlever l'Empire. L'hiſtoire de cette conquête & de cette nouvelle Dy-

naſtie qui règne actuellement formera ſans doute une partie du volume ſuivant. Comme les Miſſionnaires ont été témoins de cette révolution, le P. de Mailla aura pu conſulter leurs Mémoires & ceux des Chinois qui ont écrit l'hiſtoire de leur tems

Cette dernière partie ne doit plus être regardée comme une traduction de l'Ouvrage intitulé, *Tong-kien-kang-mou*, qui finit en 1368. L'hiſtoire des Ming y a été ajoutée, comme nous l'avons dit, par le P. de Mailla d'après des Mémoires chinois, & elle étoit néceſſaire pour completter ce grand Ouvrage, qui, par la réunion de l'hiſtoire de la Dynaſtie régnante, renfermera une hiſtoire générale de la Chine. Cette hiſtoire, quoiqu'abrégée, nous donne une idée ſuffiſante de cet Empire que nous ne connoiſſons que très-imparfaitement, & nous ne doutons pas que ceux qui la liront avec attention, ne ſe forment des Chinois une idée différente de celle qu'ils avoient. Leur

histoire ancienne, surtout, qui est toute entière dans le *Tong kien-kang-mou* n'est appuyée que sur des fondemens peu solides, & qui ne sont pas inébranlables, & il est constant que la nation a voulu se donner une antiquité qu'elle n'a pas. Les Missionnaires trop admirateurs des Chinois, ont ajouté foi à toutes leurs prétentions, sans les avoir trop examinées, & ils les ont mêmes portées plus loin que les Chinois eux-mêmes ne les portent.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

De la Passion du Jeu, depuis les tems anciens jusqu'à nos jours; par M. *Dusaulx*, ancien Commissaire de la Gendarmerie, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & de celle de Nancy.

Non ut desinat, sed ne vincat.

Dédié à MONSIEUR. A Paris,

de l'Imprimerie de MONSIEUR. 1779. Se trouve à Paris, chez N. L. Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 2 Parties en un volume, l'une de 267 pages, l'autre de 335, & les Préliminaires 36.

VOICI un Livre qui eût été utile dans tous les tems, & qui, devenu malheureusement nécessaire dans celui-ci, a demandé du zèle & même du courage. On peut dire de l'Auteur :

Defensoribus istis
Tempus eget.

« Les Gens de Lettres, dit-il noblement, furent de tous tems les » derniers Magistrats des Nations » corrompues. » Il exerce dignement les fonctions de cette Magistrature respectable, en attaquant avec la

vigueur de ce Juvenal qu'il a si bien traduit, une des passions les plus funestes à la société, les plus mortelles pour les mœurs, & qui est poussée aujourd'hui à un excès qu'il n'est plus permis de dissimuler. C'eût été en effet un tort réel pour la Littérature & pour la Philosophie, & on auroit eu à leur reprocher une indifférence coupable, s'il ne s'étoit élevé dans notre siècle aucune voix pour avertir la Patrie du danger où peut la jetter, où la jette un vice qui contient & qui produit tous les vices. M. Dusaulx pense comme nous, que Regnard, dans sa charmante Comédie *du Joueur*, n'a pas considéré son sujet par les côtés les plus importans; il rend grace à l'Auteur *de Beverley* d'avoir montré les effrayantes suites que la passion du jeu peut avoir. En général, il ne faut point badiner avec les travers funestes; on peut abandonner au pinceau délicat, à l'enjouement philosophique d'Horace, les sottises &

les ridicules, mais c'eſt au terrible Juvenal à gourmander les vices, à tonner contre les crimes. Horace inſtruit peut-être les fripons plus qu'il ne les corrige, lorſqu'il introduit Tireſias enſeignant à Ulyſſe toutes les reſſources de la baſſeſſe & de l'hypocriſie pour faire fortune, Juvenal fait frémir en retraçant les mêmes objets; M. Duſaulx ſe montre partout très-nourri de ce dernier Poëte, ainſi que de Tacite, ces deux grands Peintres, ces deux grands ennemis du vice; & l'application heureuſe qu'il fait de divers paſſages de ces deux Auteurs n'eſt pas le moindre agrément de ſon Ouvrage; mais il ne ſe borne point à Juvenal & à Tacite, ſon érudition embraſſe tout ce qui peut concerner ſon ſujet, & ce Livre ſeroit très-curieux comme ſçavant quand il ne ſeroit pas auſſi utile qu'il l'eſt comme moral. On voit à préſent que l'Auteur n'avoit fait qu'ébaucher cette importante matière dans l'Ouvrage qu'il avoit publié en

1775, ſous ce titre : *Lettre & Réflexions ſur la fureur du Jeu*, & dont nous avons rendu compte alors ; c'eſt aujourd'hui que cette matière eſt approfondie, & dans ſa partie hiſtorique & dans ſa partie dogmatique. « Perſonne, dit l'Auteur, ne » ſait aujourd'hui, du moins parmi » les gens du monde, ſi Gataker, » Ameſius, Voet, la Placette, Jon- » cour, Boquillot, Thiers, du » Tremblai, &c. ont écrit ſur le » Jeu ; » le nom de Barbeyrac eſt plus connu, mais ſon Ouvrage ſur le Jeu ne l'eſt guères ; la plupart des autres Auteurs s'étoient jettés dans des ſubtilités ſcolaſtiques ſur la nature du ſort, ſur ſa relation avec l'Etre ſuprême. « Origène avoit cru » voir clairement, dans un paſſage » du Deuteronome, que les Anges » tiroient au ſort le département des » nations & la tutelle des individus : » il n'en fallut pas davantage pour » conſacrer le ſort. »

Le Miniſtre Joncour, au cou-

traire, ſe déclara contre les Jeux de haſard, parce qu'ils profanent les voies de la Providence. En conſéquence de ce principe, les plus petits jeux, ceux où il y a le moins à gagner ou à perdre, lui paroiſſoient les plus criminels; vu que l'on pêche ſans motif. « Il ne convient pas, diſoit-il, de fatiguer pour ainſi » dire la Divinité, en la faiſant intervenir gratuitement cent fois en » une heure. »

Voilà la marche de l'eſprit humain; il faut paſſer par toutes ces ſubtilités avant d'en venir au ſimple & au vrai. Aucun de ces diſcoureurs n'étoit touché de l'intérêt des mœurs & ne s'appercevoit même que cet intérêt fût compromis par le Jeu.

L'Auteur a cependant tiré quelque fruit du plus ancien de ces Traités, compoſé par un Médecin Flamand, nommé *Paſchaſius Juſtus*, & publié en 1560. « Cet homme » fameux par ſes erreurs, le compoſa » pour ſe guérir lui-même; mais

» envain ; le mal triompha du re-
» mède. » M. Dusaulx, plus heu-
reux compose son Livre après s'être guéri, car il s'accuse d'avoir eu cette maladie, ou plutôt il se vante d'avoir eu la gloire de s'en guérir, non pas par la perte, mais par le gain ; il appelle gain l'avantage rare d'avoir pu retirer du Jeu rien que le sien, *ore quæ nostro caput incolume abstuleris.* L'Auteur d'un tel Livre n'a sûrement point de rechûte à craindre :

Evasti : credo, metues, doctusque cavebis.

Mais ce Livre ne pouvoit être bien fait que par un homme qui eût éprouvé par lui-même les anxiétés & les tortures des Joueurs ; en effet il descend dans leur ame, il y lit, il y démêle tous leurs divers sentimens & tous les degrés de ces sentimens ; il envisage son sujet par toutes ses faces, sous toutes ses formes ; il réfute tous les sophismes des Joueurs ;

il les force dans leurs derniers retranchemens ; il reconnoit & poursuit la passion du Jeu à travers tous les déguisemens qu'elle emprunte, paris, loteries, opérations de finances, &c. Rien de ce qui appartient directement ou indirectement à son sujet, rien de ce qui tient au principe particulier qui caractérise cette passion, n'échappe à ses regards ni à sa censure ; c'est envain qu'on voudroit demander grace pour ce qu'on appelle *Jeux de Société* ; l'Auteur sait trop avec quelle facilité on passe des Jeux de société aux Jeux de hasard ; il sait trop que ce qui est Jeu de société pour l'un, devient Jeu de hasard pour un autre, qui risque quelquefois une grande partie de son nécessaire, tandis que son opulent adversaire risque à peine une foible portion de son superflu ; d'ailleurs on peut toujours dire à ces Joueurs de société : N'avez-vous pas un meilleur emploi à faire de votre tems & de votre argent ?

Quod superat, non est meliùs quò insumere possis?
Cur eget indignus quisquam, te divite? Quare
Templa ruunt antiqua Deûm? Cur, improbe, caræ
Non aliquid Patriæ tanto emetitis acervo?

L'Auteur examine avec soin & distingue avec délicatesse les différences qui se trouvent entre la Passion du Jeu & d'autres passions qui l'avoisinent, par exemple, l'avarice. M. de Voltaire a dit des Joueurs:

Leur ame vuide est du moins amusée
Par l'avarice en plaisir déguisée.

M. Dusaulx prouve très-bien que ce plaisir est un tourment; mais ce tourment a pour eux l'attrait du plaisir, & peut-être le mot de M. de Voltaire contient-il la définition la plus exacte de la Passion du Jeu. Elle n'est pas précisément l'avarice, quoiqu'elle ait avec cette passion un prin-

cipe commun de cupidité. Donnez à l'Avare le trésor qu'il desire, vous n'assouvirez point son avidité sans doute, mais vous la satisferez & il s'appliquera ces vers d'Horace :

Accipe quod nunquam reddas mihi, si tibi dicam,
Tunc insanus eris, si acceperis ? An magis excors
Rejectâ prædâ, quam præsens Mercurius fert ?

Il n'en est pas de même du Joueur : « Donnez au Chasseur le gibier qu'il » poursuit, dit M. Fergusson, dans son *Essai sur l'histoire de la Société civile*, donnez au Joueur l'ar» gent qu'il veut gagner, sans que » l'un ait fatigué son corps & l'autre » tourmenté son ame, tous deux ri» ront de votre folie : l'un voudra » courir de nouveaux hasards, afin » d'éprouver les agitations de l'in» certitude ; l'autre lâchera le cerf

» dans la plaine, afin d'entendre » l'aboiement des chiens, afin d'a» voir des périls & des fatigues à » braver. »

C'est ce qu'Horace avoit bien vu; au moins pour le Chasseur :

Leporem venator ut altâ
In nive sectatur, positum sic tangere nolit.

M. Dusaulx trouve à cet égard quelque différence entre le Chasseur & le Joueur; mais cette distinction, outre qu'elle est peut-être un peu fine, est étrangère à l'objet que nous examinons actuellement, qui est la différence de l'Avare & du Joueur; différence bien marquée par la disposition contraire où le don de ce qu'ils poursuivent les mettroit l'un & l'autre.

L'histoire abrégée du Jeu chez les Sauvages & chez les peuples civilisés, chez les Anciens & chez les Modernes dans les diverses époques, les *loix portées* en divers tems contre

cet abus, & l'impuiſſance de ces loix, parce qu'elles n'étoient faites que pour le peuple, & que la Cour & les Grands donnoient conſtamment l'exemple contraire; les uſages nationaux, relatifs à cette paſſion, enfin toute la partie hiſtorique forme ici un morceau très-curieux, que l'Auteur auroit dû peut-être détacher plus ſenſiblement de la partie dogmatique ou morale; en général nous ne ſerions pas étonnés qu'on l'accuſât d'un petit défaut de méthode; il paroît, comme Montagne, traiter les différentes matières à meſure qu'elles ſe préſentent à ſon eſprit, & quelquefois on voit revenir celles qu'il a déjà traitées, parce qu'il lui eſt revenu à lui-même de nouvelles idées ſur ces matières; voilà du moins ce que nous avons cru appercevoir, car nous ne ſommes pas très-ſurs de notre obſervation ſur ce point; mais ce dont nous ſommes très-ſurs, c'eſt que ſi ce défaut de méthode eſt réel, il eſt ici

ſans inconvénient par le ſoin que l'Auteur a pris de ſubdiviſer ſon Livre en une multitude de chapitres très-courts, dont chacun indique par ſon titre le ſujet particulier qu'on y traite ou le point de vue nouveau qu'on y préſente.

Dans le Chapitre qui contient l'hiſtoire du Jeu en France, avant le régne de François Premier, l'Auteur a tiré des anecdotes très-curieuſes d'un Poëme manuſcrit d'Euſtache Deſchamps, ou Morel, contemporain de Charles VI.

C'eſt avec quelque peine qu'on voit dans un autre Chapitre ce que le devoir d'Hiſtorien a forcé l'Auteur de rapporter du foible de Henri IV pour le Jeu.

« Henri IV, dit-il, jouoit comme les Joueurs vulgaires, tantôt avec audace, tantôt avec foibleſſe, & toujours d'une maniére affligeante pour quiconque ſe rappelle ſes qualités ſublimes. On ſavoit qu'il aimoit à gagner. Le Duc de

» Savoye jouant contre lui, dissi-
» mula son jeu, & par politique re-
» nonça volontairement à quatre
» mille pistoles.

» On ne l'abandonnoit pas impu-
» nément lorsqu'il perdoit. Bassom-
» pierre, après un gain considérable,
» sous prétexte de se rendre où l'ap-
» loit son service, s'esquiva furtive-
» ment : le Roi fait courir après lui ;
» on l'arrête, on le ramène ; il en
» est quitte pour donner la revanche.

» Henri, le bon Henri, incapable
» de la moindre dissimulation, soit
» en bien, soit en mal, montroit
» souvent une cupidité dont Sully
» rougissoit : ce Prince, afin d'ac-
» quitter les dettes qu'il avoit con-
» tractées au jeu, retint un jour
» soixante & douze mille livres, sur
» une confiscation dont le profit ne
» devoit pas le regarder.

» Une autrefois, il fut subitement
» épris de quelques pièces d'or, que
» Bassompierre avoit apportées à
» Fontainebleau, & que l'on nom-
» moit

» moit alors *Portugalloises*. Il s'en » mouroit d'envie : il falloit jouer » pour les gagner, mais il vouloit » aussi chasser. Afin de concilier ces » deux passions, il engage une partie, » fait tenir son jeu jusqu'au retour » de la chasse, & revient plutôt qu'à » l'ordinaire, pour disputer lui-mê- » me les *Portugalloises* tant desirées.

» L'amour, quelque violent qu'il » fût, ne pouvoit pas le distraire de » cette malheureuse cupidité. On lui » annonce qu'une Princesse qu'il ai- » moit va lui être ravie : *Prends* » *garde à mon argent*, dit-il à Bas- » sompierre, & entretiens le jeu, » pendant que je vais savoir des nou- » velles plus particulières. »

Nous trouvons dans les Mémoires du Marquis de la Fare l'histoire suivante, que nous rapporterons dans les propres termes de ces Mémoires. Elle concerne cet infortuné Chevalier de Rohan, qui eut la tête tranchée en 1674, pour avoir conçu le pro-

jet insensé de livrer Quillebœuf aux Hollandois.

« On jouoit fort gros jeu chez le » Cardinal (Mazarin); le Chevalier » de Rohan, après avoir beaucoup » perdu, se trouva devoir au Roi » une grosse somme. On étoit con- » venu qu'on ne payeroit qu'en louis » d'or; & après en avoir compté au » Roi sept ou huit cent, il lui » compta deux cens pistoles d'Espa- » gne ou environ. Le Roi ne voulut » pas les recevoir, & dit qu'il fal- » loit des louis. Alors le Chevalier » de Rohan prit brusquement les » deux cent pistoles d'Espagne, & » les jetta par la fenêtre, disant: » *puisque Votre Majesté ne les veut* » *pas, elles ne sont bonnes à rien.* » Le Roi piqué se plaignit au Car- » dinal de cette insolence; & le » Cardinal, comme son Gouver- » neur, lui dit: *Sire, le Chevalier* » *de Rohan a joué en Roi, & vous,* » *en Chevalier de Rohan.* »

M. Dusaulx, d'après ses principes, doit juger qu'il ne falloit jouer ni en Roi, ni en Chevalier de Rohan, & qu'au lieu de cette prétendue belle leçon, le Cardinal auroit dû donner au Roi l'exemple de ne pas souffrir qu'on jouât chez lui un jeu à perdre environ un millier de louis.

Ce trait que nous nous attendions à trouver dans le Chapitre qui contient l'histoire du Jeu sous le règne de Louis XIV, & sous le ministère du Cardinal Mazarin, est renvoyé par l'Auteur à un Chapitre particulier de la seconde Partie, lequel a pour titre : *Exemples de modération donnés au Jeu, par quelques Princes anciens & modernes ;* de-sorte que l'Auteur paroît regarder comme un trait de modération de la part de Louis XIV, ce même fait, qui, au jugement même du Cardinal Mazarin, faisoit si peu d'honneur à ce Prince. Il nous semble que cette histoire n'est pas placée dans l'endroit où l'ordre naturel des idées,

indiqué par les titres des Chapitres, la faisoit attendre; & en ne la trouvant point dans le Chapitre du Jeu sous Louis XIV, nous avions cru d'abord qu'elle avoit échappé aux recherches de l'Auteur, mais rien n'y échappe.

Si l'Auteur, dans la partie historique, déploye sans faste une érudition curieuse, dans la partie morale il montre une profonde connoissance du cœur humain; il retrace avec une énergie si effrayante, souvent avec une éloquence si entraînante, toujours d'un style si noble, si mâle, si ferme, si serré, (mais par là même quelquefois trop peu développé) les dangers, les malheurs, les crimes du Jeu, qu'il nous paroît impossible que ce Livre ne produise pas un très-grand effet. Un homme qui, en le lisant, peut se rendre le témoignage qu'il ne joue point & qu'il ne jouera jamais, éprouve une joie sensible d'être pour toujours à l'abri des horreurs qu'il voit si vivement décrites.

Quelquefois le pinceau vigoureux de l'Auteur devient doux & riant, & présente des tableaux aimables qui contrastent agréablement avec les tableaux terribles ; entre autres exemples que nous pourrions citer, nous indiquerons ici le Chapitre 27 de la seconde Partie, intitulé : *Des Amusemens naturels* ; & les deux Chapitres suivans, dont l'un a pour titre : *De la Gaieté & du Plaisir* ; & l'autre est adressé *aux Détracteurs des Amusemens naturels*. Le Chapitre 30, *de l'Habitude*, est consolant & encourageant pour ceux qui veulent renoncer à leurs mauvaises habitudes, & encore un coup l'Auteur est bien fort, ayant à citer son propre exemple. La variété des tableaux, la multitude des anecdotes, une naïveté piquante, jointe à une énergie originale, feront lire ce Livre à ceux mêmes pour qui le bien public n'est rien, & peut-être apprendront-ils à l'aimer.

Un autre mérite bien considéra-

ble de ce Livre, c'eſt qu'il peut être cité comme un modèle de la manière d'employer le courage littéraire pour le rendre vraiment utile. L'Auteur ne diſſimule aucune vérité forte, & prend peu de tournures pour la dire. Mais il a un ſentiment ſi vif & ſi vrai de ce qu'il dit, ſon ame parle ſi fortement à l'ame du Lecteur, il eſt ſi évidemment animé du pur amour de la vertu, du pur zèle du bien public; on voit ſi bien qu'il ne ſonge ni à faire parade d'audace, ni à faire la ſatyre de qui que ce ſoit, qu'il attache ſa haine au vice ſeul & prend pitié du vicieux; que ceux même qui ſe ſentiront condamnés par ſes principes, ne pourront ou n'oſeront lui en ſavoir mauvais gré.

L'Auteur nous a demandé des critiques, car il ne cherche en tout que le juſte & le vrai. Nous avons déjà répondu ſur ce point à ſes deſirs; nous obſerverons encore une petite faute qui s'eſt gliſſée à la page

78 de la première partie. « On » voyoit, est-il dit, chez le Sur- » intendant Fouquet.... les Maré- » chaux de Richelieu, de Clairem- » baut » Il n'y a jamais eu d'autre Maréchal de France du nom de Richelieu que M. le Maréchal de Richelieu d'aujourd'hui.

Ajouterons-nous que des Pédans en Grammaire pourroient reprendre dans l'Auteur la manière dont il emploie quelquefois l'article devant certains mots composés, qui dans l'usage ne forment plus qu'un mot ? Il dit quelquefois *de grands Seigneurs*, *de beaux Esprits*, comme on diroit *de grands Ministres*, *de beaux habits;* mais *Grand Seigneur* & *Bel-Esprit* ne faisant plus qu'un mot, les Rigoristes dont nous parlons, jugeront qu'il faut dire : *des Grands-Seigneurs*, *des Beaux-Esprits*.

L'Ouvrage est terminé par *un Edit de l'Empereur de la Chine*, (*père du Prince régnant*) *contre la*

fureur du Jeu, Pièce importante & faite pour ſervir de modèle.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

TROISIÈME *Lettre ſur l'Origine aſtronomique de l'Idolâtrie & de la Fable.* Par M. *Dupuis*, Profeſſeur de Rhétorique en l'Univerſité de Paris, au Collége de Lizieux.

L'ASTRONOMIE & la Fable, nées d'une ſource commune, mais à des époques différentes, unies dans leur marche pendant pluſieurs ſiècles, ſe ſont enſuite diviſées en deux branches, de manière à laiſſer ignorer aux âges ſuivans le point de réunion, qu'une filiation commune a établie entre eux. Tels deux fleuves, ſortis des flancs d'une même montagne, coulent quelque tems dans le même lit, & ſe partageant enſuite vont porter le tribut de leurs eaux dans des mers différentes, auſſi étrangers en apparence l'un à l'autre

à leur embouchure, que le ſont entre eux le pays qu'ils arroſent : ce n'eſt qu'en remontant le courant de leurs eaux qu'on retrouve le canal commun qui les unit ; ce n'eſt également qu'en franchiſſant un eſpace de pluſieurs ſiècles, que nous verrons l'Aſtronomie faire écloîre de ſon ſein la Poéſie, qui à ſon tour prête à ſa mère ſon éclat & ſes graces, & peuple l'Olympe de Dieux. Ce fut là, pour ainſi dire, le luxe de l'Aſtronomie, & peut-être l'écueil de ſa grandeur. Les fictions ingénieuſes plurent infiniment mieux que les obſervations exactes, & le ciel phyſique fut oublié & méconnu ſous le voile brillant de l'allégorie. Dépouillons-la donc de cet ornement étranger, & conſidérons-la d'abord dans les champs où elle eſt née, auſſi ſimple dans ſa parure que le cultivateur à qui elle doit l'exiſtence.

Les Fables anciennes, dans notre ſyſtême, ne ſont rien autre choſe que les apparences céleſtes & les phéno-

mènes de la nature allégorisés, & embellis des charmes de la Poésie. Ce qui nous en reste dans les Mythologues se réduit tout au plus à des lambeaux ou aux titres d'anciens Poëmes sur l'année & les saisons, dans lesquels on faisoit entrer les constellations, qui les annonçoient, & sembloient y présider. Tels étoient les chants sur les Hyades, sur Arcturus & sur les Pleïades, dont nous parle Virgile à la fin du premier Livre de son Enéïde. Ce Poëte, pour se conformer aux usages du siècle, dans lequel il faisoit vivre son héros, suppose qu'à la fin du repas, que la Reine de Carthage donne aux Troyens, cette Princesse fait des libations aux Dieux, accompagnées de chants sur les étoiles & sur la nature.

Citharâ crinitus Jopas
Personat auratâ, docuit quæ maximus Atlas.
Hic canit errantem lunam, solisque labores;
Unde hominum genus & pecudes; undè imber & ignes;

Arcturum, pluviasque Hyadas, geminosque Triones.

ÆNEIDO. Lib. I, v. 744.

Certainement ce n'étoit point par des chants sur les étoiles qu'on terminoit les festins d'Auguste ; mais Virgile, se transportant dans le siècle de Didon, a cru devoir peindre les mœurs de cet âge-là. Et en effet, nous remarquons, que plus nous remontons vers l'origine des Lettres, plus nous trouvons les noms des étoiles employés dans les Poëmes : les saisons, & les heures de la nuit, n'y sont ordinairement désignées que par des levers & des couchers, & des hauteurs d'étoiles, comme nous le voyons dans Homère, Hesiode, Théocrite, Anacréon, Euripide, &c. C'étoit un reste de l'ancien langage poétique, dont nous ne trouvons plus de vestiges dans les écrits de nos jours. Mais il est assez naturel d'imaginer, que, si les Anciens, comme nous l'avons fait voir, adorèrent *les astres*, ils ont dû chanter

les étoiles ; en les chantant, ils célébroient leurs Dieux ; c'étoit la matière de leurs hymnes sacrées, & la base de leur religion. Aussi Virgile place-t-il ces chants au moment où les Tyriens & les Troyens font une libation à Jupiter, & conséquemment à la suite d'une cérémonie religieuse. On n'imagine pas aujourd'hui ce qu'on pourroit dire sur un sujet en apparence aussi stérile qu'un lever ou un coucher d'étoile ; & cependant on verra que le génie fécond des Orientaux a tiré de ce fonds aride les fictions les plus ingénieuses, & que les débris de ces vieux Poëmes sont encore aujourd'hui le dépôt le plus riche où la Poésie, la Sculpture & la Peinture prennent l'idée des grands tableaux qu'elles nous présentent. Cependant les Anciens sembloient nous en avoir averti. Lucien *de Astrologiâ*, nous dit : *licet potissimùm ex Homeri Poetæ Hesiodique carminibus intelligere priscorum fabulas cùm Astrologiâ*

consentire..... nam quæcumque de Veneris & Martis adulterio dixit, deque detectione, haud aliundè, quam ex hâc scientiâ sunt conficta. Il est donc annoncé par ce passage, que certaines aventures de Mars & de Vénus ne peuvent s'expliquer que par les apparences célestes; donc ils sont eux-mêmes au nombre des corps célestes; & par une conséquence assez naturelle, on y trouvera aussi les autres Dieux avec lesquels ils figurent dans les anciens Poëmes, & avec lesquels ils ont une filiation commune. Aussi voyons-nous que toutes les fois qu'Hésiode parle des Dieux dont il nous donne la théogonie, il nous dit qu'ils sont les enfans *cœli stellati.* « Chantez, » dit-il, [1] ô Muses, les Dieux im- » mortels, enfans de la terre & du » ciel étoilé, nés du sein de la nuit, » & alimentés par les eaux de l'o- » céan. » Est-il possible de mieux caractériser la génération de pareilles

[1] *Hesiod. Theog.*

Divinités, que de les faire naître & se nourrir au sein même de l'élément, duquel le Soleil & tous les astres semblent sortir, & d'appeller ces Dieux étoiles les enfans de la nuit ? N'étoit-ce pas dire clairement : *les Dieux que je vais chanter, & dont je donne la théogonie, ce sont des astres.* Effectivement on en remarque plusieurs qui, dès le premier coup-d'œil, indépendamment de tout systême, offrent les noms du Soleil & de la Lune, unis à des idées allégoriques relatives aux vents, aux flots & aux saisons, & il étoit assez naturel de supposer que les autres génies n'avoient pas plus de réalité. C'est ce que nous allons faire voir en analysant les fables astronomiques faites sur les héros les plus fameux de l'antiquité, héros dont les noms se trouvent, non-seulement dans Hesiode & dans Homère, mais dans les historiens même de la Grèce, qui les ont mis dans la suite des Rois de leur nation,

& qui ſans ceſſe ont confondu l'hiſtoire du ciel avec celle de la terre. L'explication que nous avons donnée dans la dernière Lettre d'un des travaux d'Hercule, de ſon triomphe ſur deux ſerpens, nous conduit naturellement à celle des douze travaux de ce héros. Nous allons voir que l'Aſtronomie les explique également bien tous, & dans le même ordre qu'ils étoient placés dans le Poëme ſur l'Année, dont les douze travaux qui nous reſtent ne ſont que des ſommaires imparfaits. Nous mettrons ſous les yeux du Lecteur le ſimple canevas de ce Poëme, & la ſucceſſion des douze emblêmes aſtronomiques, qui déſignoient les mois & le paſſage du Soleil & de ſon génie dans chaque ſigne, ſans entrer dans l'examen des idées acceſſoires, que le génie poétique des Prêtres aſtronomes y a mêlées, & qui ne ſont que la broderie du fonds que fournit l'Aſtronomie. *Nous ſuivrons* plutôt l'Aſtronome

que le Poëte, & nous considérerons ce Poëme dans l'état le plus simple auquel l'analyse puisse le réduire, c'est-à-dire, comme un Calendrier, tel que celui de Geminus ou de Ptolemée, ou les fastes d'Ovide, Calendrier marqué par des levers & des couchers d'étoiles; mais Calendrier sacré & embelli des charmes de la Poésie, où tout est personnifié, & qui, entre les mains d'un Homère, pouvoit être aussi intéressant que l'Iliade & l'Odyssée. Pour le décomposer, nous suivrons exactement la méthode que nous avons donnée dans notre seconde Lettre. Il faut, avons nous dit, prendre un globe, le monter à la latitude du pays où les fables paroissent avoir été faites, fixer le point équinoxial à l'endroit du Zodiaque, où il dût être alors, & observer à l'horizon quels astres, par leur lever ou leur coucher, annonçoient le soir ou le *matin*, l'entrée du Soleil dans chaque *signe*, & surtout ceux qui fi-

xoient les équinoxes & les solstices, & combiner leurs aspects avec le mouvement du Soleil ou de la Lune. Ce précepte est exactement celui que nous donnent les Prêtres égyptiens eux-mêmes, en disant, comme on l'a vu à la fin de ma première Lettre, que toutes les fables sont faites sur le mouvement du Soleil & de la Lune, sur les douze signes du Zodiaque, & sur les étoiles qui se trouvent en aspect avec eux : *Zodiaci signa, & stellas simul cùm his in conspectum venientes.* L'usage que nous allons faire de cette méthode, en analysant les travaux d'Hercule, sera tout ensemble une confirmation du principe, & un exemple de la manière dont on doit l'appliquer.

Hercule étoit adoré en Egypte & en Phénicie : ce sera donc à la latitude de ces climats que nous placerons le globe ; & comme l'Hercule phénicien est le plus fameux, nous choisirons de préférence cette latitude, *c'est-à-dire* que nous placerons

le pôle de notre globe à 32 [d] environ d'élévation. Ce génie avoit un temple à Tyr, temple aussi ancien que cette ville, & dont la fondation remontoit à 2300 ans avant le siècle d'Hérodote, comme il l'assure lui-même : ce qui nous donne l'équinoxe de printems aux premiers degrés du taureau, & conséquemment le solstice d'été aux premiers degrés du lion, l'un signe équinoxial & l'autre signe solstitial dans ce que nous appellons les siècles fabuleux. Le premier des travaux d'Hercule, placé sous le signe du lion, est encore une nouvelle confirmation de notre détermination. Après avoir fixé la latitude du lieu où les fables sur Hercule paroissent avoir été faites, & la position des équinoxes & des solstices à cette époque, examinons maintenant quelles constellations, par leur lever ou leur coucher, annonçoient d'abord le commencement de l'année, & ensuite chacun des *mois* successivement. Si nous trou-

vons que l'Hercule céleste fixoit par son coucher ou son lever le départ du Soleil dans sa course annuelle, & que le passage du Soleil & du génie qui sembloit conduire son char, étoit annoncé par des constellations designées par les mêmes animaux, que ceux dont Hercule est supposé avoir triomphé, & placées dans le même ordre que celui de ses travaux, il est clair que la fable des douze travaux est une de ces fables que les Prêtres égyptiens nous disent qu'on faisoit sur les douze signes & sur les étoiles, *cùm his in conspectum venientes*. Or, c'est précisement ce que nous allons voir. Nous ne créerons ni le héros, ni les monstres dont il triomphe, ni la succession de ces triomphes. La sphère nous fournira tout, & dans l'ordre qu'il nous le faut. L'étymologie même, cette règle si trompeuse, nous deviendra inutile; il suffit d'avoir un globe, & d'observer la succession des levers & des

couchers d'étoiles lors du passage du Soleil dans chaque signe, à-peu-près comme ont fait ceux qui ont créé le cycle des douze génies, ou des animaux, qui se retrouve dans l'Orient, & même à la Chine, & qu'on a cru faussement être un Zodiaque différent du nôtre.

Nous supposons ici que le commencement de l'année, & le départ du Soleil & de son génie, étoient fixés au solstice d'été. Cette supposition n'a rien que de vraisemblable. On sçait que c'étoit au solstice d'été que commençoit l'année égyptienne; que c'étoit aussi à cette époque que commençoit l'année Athéniene, ainsi que la période Olympique, ou le lustre qui fut établi, dit on, par Hercule. Nous voyons pareillement que les Calendriers de Geminus & de Ptolemée, que nous avons dit être de la même nature que celui que nous analysons ici, commencent également au solstice d'été, & qu'on *y fixe le* passage du Soleil dans les

douze ſignes par la ſucceſſion des étoiles qui ſe lèvent ou ſe couchent chaque mois.

Plaçons donc le Soleil dans les premiers degrés du lion ou au point ſolſtitial, & faiſons deſcendre ce point environ 15 degrés au-deſſous de l'horizon à l'orient, afin que le crépuſcule ſoit encore aſſez foible pour qu'on puiſſe appercevoir les étoiles de la ſeconde grandeur; examinons alors quelles conſtellations au levant ou au couchant pouvoient le matin fixer le point ſolſtitial, & le départ du ſoleil dans la carrière de ſon mouvement annuel. Nous voyons qu'alors, pendant pluſieurs années, on put très-bien ſe ſervir du coucher des étoiles de l'Hercule céleſte. Cette conſtellation fut donc liée au Soleil comme premier génie, ou celui qui étoit cenſé préſider à ſon mouvement & lui donner l'impulſion. C'étoit comme le génie qui atteloit ſes chevaux, lui ouvroit la carrière & *ſembloit guider* ſa marche. Voilà

pourquoi plusieurs anciens Auteurs ont souvent confondu Hercule avec le Soleil, quoiqu'il y ait une grande différence entre le Soleil & le génie solaire ou l'astre qui fixe le départ du Soleil & marque l'époque la plus importante de son mouvement. Tant qu'on n'établira pas cette distinction, jamais on n'expliquera les fables solaires. On fit, il est vrai, honneur au génie des travaux du Soleil dont il dirigeoit la marche. Mais on ne peut pas réciproquement expliquer par le Soleil tout ce qui est mis sous le nom de son génie, comme nous l'avons vu par la fable des deux serpens. Les Anciens eux-mêmes nous ont quelquefois marqué cette distinction, & quelques-uns nous disent, non pas qu'Hercule est le Soleil, mais qu'il est l'intelligence qui conduit le Soleil & semble voyager avec lui dans le Zodiaque: *Ægyptii*, nous dit Plutarque [1], *fabulantur Herculem in sole positum unà cùm*

[1] Plut. de Isid. & Osiside.

illo circumferri. Il en dit autant du génie connu sous le nom d'Apollon : *virtutem illam, quæ præest Soli, dùm circumfertur, Ægyptii Orum, græci Apollinem vocant.* Apollon n'étoit donc pas le Soleil, mais le génie solaire. Nigidius donne le nom d'Orus au Cocher céleste, le Phaeton des Anciens, que nous avons vu être le génie solaire du printems. L'Empereur Julien nous dit également, que le génie adoré à Edesse sous le nom de Mars Azizus, *erat solis anteambulo* [1]. Cette distinction une fois établie, nous considérerons non pas seulement le Soleil, mais surtout l'astre génie, celui qui guide sa marche, & semble triompher des monstres qui sont sur sa route, & lui applanir le chemin.

Premier Travail.

Le premier animal qui se trouve à l'entrée de la carrière, ou de la distri-

[1] *Julius Apostat.* Orat. in Solem.

bution en douze ſignes, en grec *Nemeſis*, eſt le lion fameux connu ſous le nom de lion Nemeen. Le paſſage du Soleil dans ce ſigne eſt un eſpèce de triomphe ſur ce monſtre, & il le doit à Hercule ou au génie moteur qui le guide. Ce ſera donc ſon premier triomphe, & c'eſt effectivement celui que la fable place à la tête de ſes travaux. Les anciens Auteurs, qui ont quelquefois varié ſur l'ordre des travaux de ce héros, mettent tous ſa victoire ſur le lion à la tête de ſes triomphes. Nous ſuivrons ici la ſucceſſion qu'a établie entre eux Diodore de Sicile, & qui étoit celle des tableaux de la gallerie Phénicienne. C'eſt auſſi à-peu-près le même ordre dans lequel on les trouve dans un bas-relief qui repréſente l'apothéoſe d'Hercule, d'après la gallerie Farnèſe. [1].

Hercule, vainqueur de ce lion terrible, porta toute ſa vie la peau

[1] Montfaucon, pl. 141.

de

de cet animal, qui lui servit même de bouclier dans les combats. On sent parfaitement que l'attribut du premier signe devoit naturellement être celui du génie solaire, & la parure dont il fut toujours revêtu; cet emblême désignoit le point culminant de la route du Soleil & comme le trône de l'astre du jour. Aussi les Anciens donnoient-ils de préférence à ce signe le nom de *Domicilium solis*, & ils y plaçoient cet astre dans la distribution qu'ils faisoient des planètes dans les signes qui leur étoient consacrés. Anaxagoras disoit que le lion, dont triompha Hercule, étoit né dans la sphère de la Lune, & tous les Mythologues s'accordent à dire que c'est lui qui est placé dans le Zodiaque : aussi le signe céleste qui y répond s'appelle-t-il encore *Leo Nemeaus*, *Herculeius*, ou *primus Herculis labor* [1]. Le triomphe d'Hercule sur le lion Nemeen étoit

[1] Cæsius, p. 64.

donc son triomphe sur le lion céleste, puisque les Mythologues conviennent que c'est de celui-là qu'il triompha. Ce qui a trompé ceux qui ont voulu jusqu'ici expliquer les traditions anciennes, c'est qu'on sembloit leur dire que ce monstre avoit eu une existence réelle, & que c'étoit en mémoire de cette victoire qu'il fut placé au ciel. Mais, pour peu qu'on réfléchisse, il est aisé de voir que c'est une expression familière du langage allégorique, qui ayant personnifié les signes astronomiques leur laisse jusqu'au bout leur existence factice. Il est évident que le signe du lion a une autre origine; que cet emblême étoit connu des Egyptiens, des Perses & des Indiens, bien des siècles avant l'époque où on fait vivre l'Hercule grec ou le prétendu fils d'Alcmene. Ce héros, suivant les chronologies reçues, auroit vécu tout au plus 1300 ans avant l'Ere chrétienne. Or, les fables que *nous* développons supposent que le

lion étoit ſigne ſolſtitial, & conſéquemment remontent au moins à 2500 avant J. C. Enfin, pour que ce ſimbole fût un monument de la victoire du prétendu héros grec, il faudroit qu'avant la naiſſance du fils d'Alcmene, les aſtériſmes qui répondent au lion euſſent été marqués par un autre emblême, & euſſent eu un autre nom. Cependant nous voyons ce ſimbole aſtronomique parmi les monumens les plus anciens de l'Egypte; nous le retrouvons dans le Zodiaque des Indiens; ſon nom eſt celui d'un des douze ſignes chez les Perſes. Certainement on ne ſoupçonnera pas tous ces peuples d'avoir attendu la naiſſance du fils d'Alcmene pour avoir une Aſtronomie, puiſque, ſuivant la fable même, l'Aſtronomie étoit inventée avant Hercule, qui en reçut des leçons d'Atlas & de Chiron. J'ai cru devoir inſiſter ſur le ſens de cette expreſſion familière dans les allégories aſtronomiques: *il fut placé dans* les

Cieux, à la place de laquelle on auroit dû mettre : *il eſt dans les Cieux.* Mais alors plus d'énigme ni d'allégorie.

Second Travail.

Le ſecond travail de ce héros, répondant au ſigne de la vierge, eſt ſon triomphe ſur l'hydre de Lerne; elle avoit un ſeul corps & cent cous, & chacun de ces cous ſe terminoit par une tête de ſerpent. A meſure qu'il en coupoit une, il en renaiſſoit une autre. C'eſt par le ſecours du feu qu'Hercule en triompha.

Le Soleil, après avoir parcouru les étoiles du lion, arrive au ſigne de la vierge. Son entrée à ce ſigue étoit fixée par le coucher des dernières étoiles de l'hydre céleſte, qui diſparoiſſent dans les feux ſolaires. Voilà le phénomène aſtronomique qu'on a voulu chanter dans le ſecond trriomphe d'Hercule qui, à l'aide de feux, tue l'hydre redouta-

ble. Le coucher héliaque de cette conſtellation étoit de longue durée. Les étoiles de la tête commençoient à diſparoître lorſque le Soleil étoit vers le milieu de la conſtellation des gémeaux ; il falloit que le Soleil parcourut le cancer, le lion, & arrivât a la vierge, pour que les dernières de la queue ſe couchaſſent ou que le coucher de cette longue conſtellation s'achevât entièrement. Joignez à cela que lorſque le Soleil approchoit du lion, les étoiles de la tête de l'hydre ſe levoient héliaquement & ſe dégageoient des rayons ſolaires avec le ſigne de l'écreviſſe ou du cancer ; de manière que la tête renaiſſoit, tandis que les étoiles du corps ne faiſoient que périr, & que celles de la queue étoient encore viſibles ſur l'horizon. Cette circonſtance ſingulière de l'apparition des premières étoiles, avant le coucher des dernières, ſembloit rendre la victoire impoſſible, & elle l'étoit effectivement conſidérée ſous ce rap-

port. Mais dans un autre ſens il l'a-
voit vaincue, quand toutes les étoi-
les s'étoient couchées héliaquement
& qu'elles avoient toutes ſucceſſive-
ment diſparu; ce qui arrivoit dans
le ſecond mois, ou ſous la vierge;
ſigne ſous lequel tombe ce travail.
Comme la reproduction de la tête,
ou le lever héliaque des premières
étoiles de l'hydre, qui ſembloit la faire
renaître de ſes cendres, accompagnoit
toujours le lever héliaque du ſigne
du cancer ou de l'écreviſſe ſous le-
quel elle eſt placée, on dit que le
héros fut ſurtout gêné dans le com-
bat par une écreviſſe qui lui piquoit
le pied, qui ſe trouve alors à l'ho-
rizon occidental, & que cette écre-
viſſe fut placée au nombre des douze
ſignes du Zodiaque. Il en fut de
même de l'hydre d'Hercule ou de
celle qui eſt dans nos conſtellations.
Pluſieurs penſent, dit Cæſius [1],
que l'hydre céleſte eſt celle dont

[1] Cæſius, p. 275.

triompha Hercule : voilà pourquoi autrefois on la peignoit avec plusieurs têtes. Le rapport de cette constellation avec le signe de la vierge, ou le second mois, à partir du lion, justifie cette conjecture, comme nous venons de le voir. Quelques Mythologues ajoutent que ces têtes étoient d'or; allusion manifeste aux étoiles, dont ce métal précieux étoit simbole. C'est ainsi que le bélier céleste est appellé le bélier à toison d'or.

Troisième Travail

Le troisième travail, répondant au signe de la balance, est son triomphe sur les Centaures, & la défaite du sanglier d'Erymanthe, qu'il apporta vif.

Le passage du Soleil dans le troisième signe, auquel répondoit la balance, étoit marqué par le lever du soir, ou parce que les Anciens appelloient l'*ascension* du soir des étoiles de la grande ourse. Il paroît que

les Syriens au lieu d'une ourſe y peignoient auſſi un ſanglier, & que c'eſt-là le fameux ſanglier d'Erymanthe ; le ſurnom d'Erymanthis eſt encore reſté à l'ourſe céleſte. Ce n'eſt pas cependant ſur cette ſeule dénomination que nous nous appuyons. *Kirker Œdip. Tom.* 2, *partie* 2, *pag.* 201, nous donne une ſphère des Orientaux, où le paſſage du Soleil dans les ſignes eſt marqué par des levers & des couchers d'étoiles; & en parlant du cancer & du lion, avec leſquels ſe couche la grande ourſe, il nous dit qu'à la place de l'ourſe on y deſſinoit *porcum ferreum.* Nous ſommes donc fondés à ſubſtituer ici à la place de l'ourſe, *porcus aut aper Erymantius.* On eſt obligé de faire la même ſubſtitution dans la fable Phénicienne ſur Adonis, que tue ce même ſanglier, & dans la fable Indienne de Barhautar, une des incarnations de Viſchnou. Comme le lever du ſoir de cette conſtellation précédoit de peu de tems l'en-

trée du Soleil au ſcorpion, empire de Typhon, les anciens Egyptiens appelloient auſſi la grande ourſe le chien de Typhon, ſuivant le témoignage de Plutarque [1].

La liaiſon de ce travail avec celui des Centaures, eſt encore une nouvelle preuve que le monſtre dompté par Hercule eſt le ſanglier que les Syriens peignoient dans le ciel à la place de l'ourſe. En effet, c'eſt préciſément dans ce même mois, où, lorſque le Soleil parcouroit le troiſième ſigne répondant à la balance, que les étoiles du Centaure céleſte, placées immédiatement ſous la balance, abſorbées alors dans les rayons ſolaires, ſe levoient coſmiquement avec le Soleil, ou montoient ſur l'horizon avec lui. Entre autres noms que cette conſtellation porte encore dans les livres d'Aſtronomie, celui de Pholos lui eſt reſté.

[1] Plut. de Iſide.

[1] On le peignoit même autrefois tenant à la main une outre pleine de vin [2], ſimbole parlant des vendanges qui ſe faiſoient au lever de cette conſtellation. Or voici ce que Diodore nous dit ſur ce troiſième travail ou ſur le combat d'Hercule contre les Centaures. Un Centaure nommé *Pholos* avoit accordé l'hoſpitalité à Hercule. Il ouvrit en ſon honneur un tonneau de vin. L'odeur agréable de cette liqueur attira tous les Centaures autour de la demeure de Pholos. Ils ſe jettent avec impétuoſité ſur cette boiſſon : Pholos tremblant ſe cache. Mais Hercule ſe défend vigoureuſement contre les centaures armés de pins & de quartiers de rochers, à-peu-près comme on peint les géans. Néphele, ou la Nue mère des centaures, combat contre lui en verſant des torrens de

[1] Cæſius, p. 283.
[2] German. Cæſar. p. 103.

pluie. Malgré cela Hercule en triomphe. Pholos lui-même son hôte, & Chiron son ami, y périssent blessés de ses traits, qui, suivant les Mythologues, avoient été empoisonnés par le sang de l'hydre de Lerne. L'un & l'autre, ajoute-t on, furent placés dans les constellations [1]. Pour bien sentir l'allégorie qui régne dans cette fable, il suffit de placer le soleil dans les étoiles de la balance, & d'observer que pendant que l'astre du jour répond aux premiers degrés de ce signe, le Centaure est alors absorbé dans les rayons solaires; & que lorsqu'il arrive aux derniers, le sagittaire, autre Centaure, qui porte le nom de Chiron, s'y précipite aussi, & que cette apparence astronomique avoit lieu vers le milieu de Septembre, saison des vendanges, commencement des pluies & retour des nuages.

Le nom de Chiron donné au sa-

[1] Cæsius, p. 286.

gittaire vient du grec χειρος, main ou signe de la main, parce que dans les anciens Zodiaques on peignoit dans ce signe, pour abréger, une main armée d'un trait. Quoiqu'il en soit de l'étimologie, il est certain que les deux Centaures nommés dans le combat d'Hercule, portent le nom des deux constellations, du centaure & du sagittaire, appellés dans les livres d'Astronomie ancienne, l'un Pholos, l'autre Chiron. On faisoit de ce même Chiron le Précepteur d'Hercule, parce qu'effectivement le lever héliaque de l'Hercule céleste, sa naissance ou son apparition entière n'a lieu que lorsque le Soleil arrive aux étoiles du sagittaire. Hercule étoit encore enfant ou ne faisoit que de naître, pendant tout le tems que le Soleil parcouroit le sagittaire. Cette allégorie est sûrement d'un autre Poëme sur le même héros considéré sous un autre rapport. Nous ne la détaillerons pas, parce que nous n'envisageons ici Hercule

que comme le vainqueur des centaures. J'obſerverai encore que la liaiſon de l'ourſe ou du ſanglier d'Erimanthe avec les centaures, a été perpétuée par les Arabes qui peignent le centaure comme formé de l'aſſemblage du corps d'une ourſe & d'un cheval.

Quatrième Travail.

Le quatrième travail d'Hercule, répondant au ſigne du ſcorpion, eſt ſon triomphe ſur la biche aux cornes d'or & aux pieds d'airain. Cette circonſtance des cornes d'or fait croire que c'étoit une eſpèce de gazelle. Elle couroit avec la plus grande vîteſſe ; mais Hercule la fatigua à la courſe & la prit au bord des eaux, ſuivant quelques Auteurs [1].

Plaçons donc, ſuivant notre méthode, le Soleil aux premiers degrés du ſcorpion, & voyons quelles

[1] Natalis Comes, p. 675.

conſtellations paroiſſoient à l'horizon le matin ou le ſoir, & ont pu donner lieu à la fable de la biche. Il ſemble d'abord que ce travail ne puiſſe s'expliquer par la ſphère, puiſque parmi les conſtellations actuelles nous n'avons pas de biche. Mais peut-être y en avoit-il dans ces ſiècles éloignés. Cette conjecture ſe trouve juſtifiée par les Interprêtes des Arabes, qui placent une biche dans la conſtellation que nous nommons Caſſiopée, & l'appellent encore *Cerva* [2]. Or nous voyons que cette conſtellation, une des plus brillantes du ciel, ſe couchoit préciſément le matin, lorſque le ſoleil entroit au ſcorpion, & fixoit très-bien par ſon coucher le paſſage du Soleil dans ce ſigne. Hygynus, en parlant de Caſſiopée, nous dit, *hæc occidit, ſcorpione oriente.* Elle deſcendoit au ſein des flots vers le nord-oueſt, pendant le quatrième mois où lorſque

[2] Cæſius, p. 116.

le ſoleil & ſon génie parcouroient le 4ᵉ. ſigne. Voilà donc encore un nouveau triomphe aſtronomique, qui ſe trouve à ſa place, & qui a donné la même matière que les autres à une allégorie poétique : les cornes d'or qu'on lui donne ſont encore une nouvelle preuve de l'alluſion aux étoiles. C'eſt elle qui eſt appellée Harnacaſſ dans l'incarnation de Vichnou en porc ou en Barhautar.

Cinquième Travail.

Le cinquième travail d'Hercule tombe ſous le ſigne du ſagittaire, & il conſiſtoit à chaſſer les oiſeaux du lac Stymphale, qui ravageoient les contrées voiſines. Pour y réuſſir, ce héros invente un eſpèce de tambour d'airain, dont le bruit les fit envoler.

Si nous obſervons quelles conſtellations marquoient par leur lever le paſſage du Soleil dans le ſigne du ſagittaire, où ſe levoient héliaquement dans le cinquième mois, nous

verrons que les plus apparentes ſont trois oiſeaux, le vautour, l'aigle & le cygne, tous trois au bord de la voie lactée, déſignée ici ſous le nom d'un lac ou d'une rivière. La première qui ſe lève eſt le vautour ou la lyre, conſtellation déſignée par un double emblême, un oiſeau de proie & un inſtrument de muſique. Ce dernier ſimbole a donné lieu à l'allégorie qui ſuppoſe que ce fut au bruit d'un inſtrument qu'Hercule les fit envoler. On a pris le tambour de préférence à la lyre, pour rendre la choſe plus vraiſemblable. Quoiqu'après tout on pourroit, dans la rigueur, l'expliquer même par un inſtrument bruyant, puiſque dans certains Auteurs cette conſtellation s'appelle *Cymbalum* [1]. Les oiſeaux s'envolent, puiſqu'il eſt ici queſtion d'un lever ou aſcenſion d'étoiles. Dans un médaillon de Perinthe, frappé à l'honneur de Gordien, on voit le combat d'Hercule contre les

[1] Cæſius, p. 186.

oiſeaux du lac Stymphale [1]. Les oiſeaux qui l'attaquent ſont au nombre de trois, nombre préciſément égal à celui des trois conſtellations ou des trois oiſeaux qui ſe lèvent, lorſque le Soleil parcourt le ſagittaire. Hercule y eſt repréſenté tenant un arc, ſimbole du ſagittaire. Parmi ces oiſeaux on en trouve qui ont le cou allongé, & reſſemblent aſſez au cygne. Le nombre de ces oiſeaux, & la place de ce travail, tout juſtifie notre explication.

Sixième Travail.

Le ſixième travail, répondant au ſigne du capricorne ou du bouc, conſiſtoit à nettoyer une étable remplie d'un fumier infect. Le propriétaire de cette étable étoit un fils du Soleil nommé Augée ou le Brillant. Hercule en vint à bout, en y faiſant couler un fleuve.

[1] Médaille du Cardinal Albani, vol. 2, p. 70, n°. 1.

Le paſſage du Soleil dans le ſigne du capricorne, étoit marqué le ſoir par le coucher ſucceſſif des étoiles de l'eau ou du fleuve du verſeau, qui ſe trouve placé immédiatement à l'horizon ſur le capricorne, & fait épancher l'eau de ſon urne dans le Dodecatemorion occupé par le capricorne. C'eſt cette apparence aſtronomique qui a été chantée dans le ſixième travail.

Septième Travail.

Dans le ſeptième travail, répondant au verſeau, on place le triomphe d'Hercule ſur un taureau furieux qui ravageoit la Crete: on prétend que ce taureau eſt le même que celui dont Paſiphaé fut amoureuſe; d'autres diſent que c'étoit le monſtre qui fut le fruit de ſes amours.

En examinant la poſition du ciel le ſoir & le matin, lorſque le Soleil parcouroit le ſigne du verſeau, nous voyons une conſtellation, qui par ſon

coucher put donner lieu à la fable du taureau dompté. C'est le Centaure, monstre composé originairement du corps d'un taureau & d'un homme, & dont la partie postérieure ou celle qui étoit formée du corps du bœuf, par son coucher du matin fixoit le passage du Soleil dans le verseau, ou dans le signe qui répondoit au septième mois. Ce qui confirme encore cette conjecture, c'est que ceux qui placent ce travail dans un autre ordre, tels que Philippe de Byzance, le mettent le troisième; c'est-à-dire, où nous plaçons son triomphe sur le centaure. D'ailleurs la tradition qui mêloit ce monstre dans les amours de Pasiphaé, justifie notre supposition, puisque le centaure céleste porte en Astronomie le nom du fruit des amours de cette malheureuse Princesse, & s'appelle *Minotaurus* [1]. Joignez à cela que le nom du taureau entroit

[1] Cæsius, p. 283.

dans la compoſition du nom de centaure, comme les parties de cet animal dans la compoſition de cet emblême aſtronomique, de manière que le ſagittaire lui-même, qui eſt un centaure de même eſpèce, s'appelle dans Cæſius [1], ſimplement Taurus. Il ſuffit de ces reſſemblances, quand on a bien ſaiſi le génie des allégoriſtes, & ſuivi la ſucceſſion des autres triomphes, pour reconnoître que c'eſt le coucher des étoiles du bœuf centaure qui a été déſigné dans le ſeptième triomphe. Cette victoire tomboit au ſolſtice d'hiver, où pluſieurs peuples commençoient l'année & célébroient des fêtes.

Huitième Travail.

Dans le huitième travail, répondant au ſigne des poiſſons, Hercule fut obligé d'amener de Thrace les

[1] Cæſius, p. 84.

cavales de Diomede. Elles étoient si terribles qu'on leur avoit donné des mangeoires d'airain, & qu'on les attachoit avec des liens de fer. Leur maître les nourrissoit de chair humaine. On prétend même qu'elles vomissoient des feux de leurs naseaux. Hercule les dompta & les amena à Eurysthée, qui les conduisit sur le mont Olympe [1].

Si nous plaçons le Soleil dans les premiers degrés des poissons, ou au huitième signe, nous verrons bientôt que les constellations qui précédoient le char de l'astre du jour, & qui achevoient de se lever héliaquement, étoient le grand & le petit cheval. Le premier est mieux connu sous le nom de Pegase. L'allégorie est si frappante, que je ne m'attacherai pas même à en développer tous les rapports. C'est le kallenqui ou kelki sur lequel monte Vischnou dans sa dernière métamorphose, au

[1] Natalis Comes, p. 678.

ſolſtice d'été, au coucher du matin de la lyre, Teſtudo, & au lever de Pégaſe le ſoir.

Neuvième Travail.

Le neuvième travail, qui tombe ſous le bélier, eſt le combat d'Hercule contre des femmes guerrières, connues ſous le nom d'Amazones. Le but de cette expédition étoit de conquérir la ceinture d'une de ces héroïnes. Hercule pour cet effet traverſe la mer noire & le pays des Cimmeriens. On lui refuſe la ceinture. Pluſieurs Amazones périſſent. La dernière meurt vierge. Alors la Reine des Amazones, appellée Melanippe ou femme aux chevaux noirs, lui livre la ceinture. Le lieu du combat eſt Themiſcure, ſur les bords du Thermodon ou de la route de la chaleur. De retour de cette expédition, ce héros délivre une femme expoſée à un monſtre marin, & tue le monſtre.

Si nous considérons les constellations qui se trouvent à l'horizon le soir & le matin, lorsque le Soleil est arrivé aux premières étoiles du bélier, nous verrons que, soit le soir, soit le matin, ce sont toutes les femmes de la sphère, qui par leur coucher ou leur lever détermi-noient cette époque astronomique; telles que Andromede, Cassiopée, la Vierge & la femme qui tenoit la balance dans les anciennes sphères. Les étoiles de la ceinture d'Andromede surtout, étoient en conjonction avec le Soleil, ou, pour mieux dire, se couchoient cosmiquement, & descendoient sous l'horizon avec cet astre. Voilà cette fameuse ceinture dont le héros devoit faire la conquête Il passe la mer noire, & traverse le pays des Cimmeriens; expression allégorique pour dire qu'Hercule alors étoit sous l'horizon vers le nord, où les Anciens plaçoient le pays des Cimmeriens, & allusion aux *ténèbres* qui étoient supposées *régner sous le globe* terrestre.

Comme c'étoit, non pas à l'aurore, mais le soir qu'arrivoit cette conquête, on dit que c'étoit Melanippe, la femme aux chevaux noirs, ou la nuit, qui lui livra la ceinture. Le lieu du combat étoit Themiscure, ou Themis core, la vierge Themis, puisque c'étoit au moment de l'ascension de la balance ou de la femme porte-balance que le Soleil & la ceinture d'Andromede se couchoient. C'étoit près du fleuve Thermodon, où des routes de la chaleur, le soleil regagnant alors l'équateur : l'allégorie éclate de toutes parts dans cette fable. Cette même époque astronomique étoit fixée le matin par le coucher de la vierge : voilà pourquoi on suppose qu'une de ces héroïnes étoit morte vierge, & qu'elle avoit juré de l'être toujours. Hercule à son retour, c'est-àdire le matin, délivre une femme exposée à un monstre marin ; c'est-à-dire, que le matin Andromede est toute entière *levée* héliaquement, tandis que la baleine,

baleine, qui est au-dessous d'elle, est absorbée dans les rayons solaires. On sçait qu'Andromede fut exposée à un monstre marin ; elle est représentée dans les sphères enchaînée, & s'appelle encore, *Mulier devota pesti futuræ* ; & la constellation placée au-dessous, & qui se couche avec elle, est la baleine [1] céleste, que plusieurs Auteurs prétendent être le monstre auquel fut exposée Hesione.

Il n'est pas difficile d'appercevoir, que ce sont toutes ces apparences astronomiques réunies, qui ont donné naissance à la victoire sur les Amazones. Hercule y triomphoit de plusieurs femmes ; mais Hercule ne devoit pas triompher seulement de femmes timides ; il étoit naturel de lui opposer une armée d'héroïnes, afin de donner plus d'éclat à sa victoire. Tous les monstres dont il avoit triomphé jusques-là, étoient peints,

[1] Cæsius, 227.

avec les traits de cette férocité que ne donne point la nature, & que l'imagination des Poëtes seule peut créer. Il en dut être de même des femmes dont triompha ce héros. Elles n'avoient rien de la foiblesse de leur sexe. Elles manioient le fer, sçavoient braver la mort, & osoient disputer la victoire même à Hercule.

Dixième Travail.

Le dixième travail d'Hercule tombe sous le signe du taureau. C'est la conquête des vaches de Geryon, Roi d'Espagne.

Nous n'entrerons pas dans l'explication circonstanciée de cette fable; ce qui nous conduiroit trop loin, parce que plusieurs constellations figurent comme personnages allégoriques dans cette expédition; nous nous bornerons à faire voir, qu'en suivant la méthode que nous avons appliquée jusques ici aux autres travaux, nous trouverons encore

quelques conſtellations qui ont pu fournir la matière de ce nouveau triomphe. D'abord on pourroit expliquer la conquête des bœufs de Geryon de la même manière que nous avons expliqué le triomphe d'Hercule ſur le lion, & dire que c'eſt l'arrivée du Soleil au ſigne équinoxial du taureau qu'on a voulu ici déſigner. Mais nous croyons que les bœufs dont il eſt ici queſtion, ſont les ſept belles étoiles de la grande ourſe, qui ſe levoient alors le matin, ou dont l'aſcenſion ſur l'horizon fixoit parfaitement bien cette époque. On ſçait que les Anciens les appelloient les bœufs d'Icare ou du Bootes. Les Mythologues d'ailleurs ajoutent [1] qu'ils étoient gardés par un dragon, fils de Typhon & d'Echidna; tel préciſément que le dragon céleſte placé à côté de l'ourſe ou des bœufs d'Icare; qu'ils étoient auſſi gardés par des chiens;

[1] *Natalis Comes*, 679.

ce qui eſt encore vrai des bœufs d'Icare, puiſqu'on peignit autrefois des chiens à côté de lui, *cùm canibus venaticis pingitur*, dit Cœſius [2]. Le propriétaire de ces bœufs d'ailleurs ſe couche & deſcend ſous l'horizon dans ce moment, vers les régions même, où les Anciens plaçoient l'heſperie. Qu'on ne nous accuſe pas de faire ici un double emploi de l'ourſe, d'abord comme ſanglier d'Erymanthe, enſuite comme bœufs d'Icare. Premièrement, parce qu'il eſt certain qu'elle a eu cette double dénomination, & que le Poëte l'ayant déjà enviſagée dans le premier ſens, l'a enſuite conſidérée ſous un ſecond rapport pour ne point ſe répéter. En ſecond lieu, peut-être que ſon triomphe ſur le ſanglier eſt d'un autre Poëme, d'autant plus qu'il eſt uni à la victoire des centaures, & forme en quelque ſorte un double travail ſous un ſeul ſigne.

[2] Cæſius, p. 137.

Onzième Travail.

Le onzième travail répond au ſigne des gémeaux, & nous préſente le triomphe d'Hercule ſur le chien Cerbere. Ce héros le charge de chaînes de fer, & le force de venir à la lumière. L'hiſtoire de Théſée & de Pirithous ſe trouve liée à ce travail. Hercule obtient la permiſſion de les ramener ſur la terre. Celle d'Orphée s'y trouve auſſi placée, ainſi que ſa lyre enchantereſſe.

Voyons quel étoit l'état du ciel le jour que le ſoleil & ſon génie entroient au onzième ſigne, & tâchons d'appercevoir ſur quoi eſt fondée cette victoire allégorique. L'entrée du ſoleil aux premiers degrés des gémeaux étoit fixée par le coucher héliaque du chien céleſte, Procyon, que les Arabes appellent Kelbel, & qui diſparoiſſoit dans les flots de lumière que répand l'aſtre du jour. Peu de jours après il ſe levoit, paſ-

ſoit au méridien & ſe couchoit avec le ſoleil, & ſembloit enchaîné à ſon char. Il n'en fallut pas davantage pour chanter la victoire du génie ſur un chien monſtrueux. Dans le même moment les dernières étoiles de la lyre céleſte, appellée lyre d'Orphée, achevoient de ſe lever acronyquement ou le ſoir. L'hiſtoire d'Orphée & de ſa lyre forma donc ici un épiſode agréable. Quant à Théſée & à Pirithous, Cæſius [1] prétend qu'on les avoit placés dans la conſtellation des gémeaux; au moins il prouve qu'on y mit Théſée. Si cela eſt, la liaiſon de ce travail avec leur retour à l'horizon ſupérieur, eſt naturelle & l'allégorie s'explique d'elle-même. Au reſte, je ferai obſerver que le chien dont il eſt ici queſtion, n'eſt pas le chien ſimbolique repréſenté avec une triple tête de chien, de loup & de lion. Celui-ci étoit un emblême compoſé

[1] Cæſius, p. 40.

de la route du soleil dans les signes supérieurs. Ils n'ont de commun ensemble que le nôm de Cerbere ou Kelbel.

Ce qui a donné lieu à sa descente aux enfers, c'est qu'alors Hercule approche de l'horizon inférieur, & que même sa massue & son bras sont couchés lorsque le Soleil parcourt les derniers degrés des gémeaux, ou pendant son onzième travail. Il revient ensuite sur l'horizon, mais c'est à la fin du jour; de manière qu'alors il est toute la nuit sur l'horizon obscur, ou dans la partie du ciel obscurcie par l'ombre de la terre.

Douzième Travail.

Le dernier travail d'Hercule répondant au cancer, est son second voyage en Hesperie ou au couchant. Les uns disent qu'il y fut cueillir des pommes d'or; d'autres disent qu'il enleva des brebis à toison d'or; & cette différence vient de l'équivoque

du mot grec, *mêlon*, qui signifie brebis & pomme. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elles étoient gardées par un dragon, & que ce dragon est celui qui est au pôle, & qui porte encore le nom de *Custos Hesperidum*.

Le voyage d'Hercule en Hesperie s'explique simplement par l'arrivée de la tête d'Hercule à l'horizon occidental ou au couchant, & par le coucher successif des étoiles de la partie supérieure d'Hercule qui se fait pendant que le Soleil parcourt le cancer, ou durant le douzième mois. Nous sommes assez de l'avis de Palœphate, qui croit que *mêla* signifie des brebis à toison d'or, & non des pommes. La raison de la préférence que nous donnons à cette dernière tradition, est que si nous considérons l'aspect du soir à l'entrée du Soleil dans ce signe, nous verrons que, comme l'arrivée d'Hercule en Hespérie ou au couchant, fixoit le matin cette époque, le lever des étoiles du Cephée la déter-

minoient également le soir. Dans les anciennes sphères on peignoit à la place du Cephée un Berger avec un troupeau de brebis. *Ibi*, dit Cæsius & Hyde, *fragmenta* [1], *Azophi ostendunt pastorem cùm ovibus & cane.* Cette constellation est exactement placée sur le dragon *Custos Hesperidum*, qu'on disoit avoir été le gardien de ces brebis dorées. Le Cephée se lève acroniquement pendant tout ce mois, jusqu'à ce que le Soleil arrivé aux derniers degrés du signe du cancer, termine sa course au lever du verseau ou de son urne, en grec *calpe*, nom que porte encore cette constellation, & que les Anciens donnoient au terme de la course du génie solaire Hercule.

Le terme de ses travaux sera aussi celui de nos recherches sur ce héros. Nous avons vu qu'il n'est pas un seul travail qui résiste à l'explication astronomique; & que la méthode

[1] Cæsius, pag. 114.

employée pour développer le premier & le second travail, a servi à développer tous les autres; que nous n'avons eu rien autre chose à faire, qu'à observer la succession des levers & des couchers d'étoiles pendant les douze mois, ou de celles qui fixoient le passage du Soleil dans les douze signes, & que chaque travail s'est trouvé placé dans l'ordre qu'on lui assigne; de manière que non-seulement chaque explication isolée prouve la vérité du principe que nous avons établi, mais que la succession même donne presque la force de la démonstration à chaque solution particulière. L'application que nous faisons de l'Astronomie à l'explication des douze travaux d'Hercule, & le rapport que nous supposons qu'ils ont avec les douze signes, n'est point une idée nouvelle. Mais n'ayant jamais été démontrée, on l'avoit mise au nombre des autres conjectures des Anciens sur la fable ou l'histoire allégorique de ce hé-

›s. Le Scholiaste d'Hésiode l'a- ›it dit en parlant du mariage d'Her- ‹le avec Hebé ou la jeunesse : *Benè ›orsùs & sapienter de Hercule per- ›betur quod Heben in uxorem duxe- ›t . . . . ubi enim Sol totum Zodia- ›um unius anni spatio permeando ›etitus est, jam tùm veluti ad ju- ›ntutis principium de novo reversus ›vere nobis apparet.* Et Eusèbe, ›ns sa *Préparation Evangélique*, ›ib. 3, ch. 11., s'exprime ainsi: ›*lem Heraclea, aut Herculem ap- ›llarunt, quem etiam duodecim ›rtaminum labore defunctum esse fa- ›tlantur, cælestis orbis in duo- ›cim signa divisionem symbolo hoc ›clarare cupientes.* Toute la dif- ›rence qu'il y a entre nous & ces ›teurs, c'est, 1°. qu'ils ont attri- ›ié au Soleil ce que nous disons ap- ›rtenir à son génie ou à l'intelli- ›nce, qui étoit censée guider sa ›arche & faire avec lui le tour du ›onde ; & 2°. qu'ils ont conservé ›tte tradition ancienne sans la dé-

velopper, & que nous, nous croyons avoir résolu le problême.

Voilà donc un héros dont la plus part des Rois de la Grèce se disoient descendus, comme les Peruviens du Soleil, un héros dont on a fait la généalogie, & qui a dans l'histoire une existence, qui se trouve n'être qu'une constellation chantée plus de deux mille ans avant Hérodote, & plus de douze cens ans avant l'âge où on fait vivre le fils d'Alcmene. On dira, si on veut, qu'il a existé un Prince grec qui a porté ce nom; cela peut être. Mais, quand on parle d'Hercule, c'est toujours celui dont nous venons d'expliquer les travaux qu'on veut entendre, & c'est celui-la même qui se trouve nommé dans les généalogies des Princes grecs, & dont le siècle est une époque chronologique. Je laisse aux Lecteurs à tirer les conséquences. Est-ce la seule fois qu'on s'est mépris? Je pourrois .... Mais il en est de la lumière de la verité, comme

de celle du Soleil : on ne doit la présenter aux hommes que par degrés ; & attendre qu'un long crépuscule prépare leurs yeux à en soutenir l'éclat.

Claudite jam rivos, &c.

A Paris, ce premier Décemb. 1779.

HISTOIRE de l'Acad. Royale des Sciences, année 1776 ; avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imp. Royale, 1779 ; & se trouve chez Panckoucke, rue des Poitevins ; & chez Moutard, rue des Mathurins. 64 pages d'Histoire & 742 de Mémoires, avec figures. Prix, 15 liv. 10 f. en feuilles.

PREMIER EXTRAIT.

LE premier Mémoire de Physique est celui de M. Messier, sur le froid extraordinaire qu'on ressentit

à Paris pendant le mois de Janvier 1776. Ce Mémoire seul contient 155 pages, parce qu'il renferme les plus grands détails sur la construction des thermomètres de M. Messier, sur les observations faites dans toutes les parties de l'Europe, & même ailleurs pendant le mois de Janvier, sur la comparaison de ce froid avec celui de 1709, de 1740, & des autres années où le froid a été le plus considérable, enfin, sur les glaces de la rivière de Seine. L'Académie s'est fort occupée de la comparaison du froid de 1709 & de celui de 1776. M. Lavoisier & M. Baumé ont fait d'abord ensemble & avec d'autres Commissaires de l'Académie, ensuite chacun séparément, beaucoup d'expériences qu'ils se proposent de publier. M. Messier s'est servi d'un des premiers thermomètres construits en 1730 par M. Pitot, sur les principes de M. de Réaumur. M. Messier l'a mis en expérience de même que plusieurs autres thermomè-

tres où le froid de 1709 étoit marqué ; & il trouve qu'il étoit à 15° sur le thermomètre de M. de Réaumur, à l'esprit de vin, par un milieu entre 791 déterminations, ou combinaisons différentes ; mais il n'a pas entrepris de le rapporter aux thermomètres à mercure dont nous nous servons actuellement, & sur lesquels le froid de 1776 a été observé de 16 degrés à Paris. Il y a lieu de croire qu'en 1709, ils auroient marqué 17, c'est-à-dire, que le froid a été moindre qu'en 1709 d'un degré au moins ; suivant d'autres de près de deux.

En consultant les tables des années où la rivière a charrié, on reconnoît que ce n'est pas toujours le plus grand froid qui fait geler la rivière, mais que le tems plus ou moins serein ou couvert y contribue beaucoup.

M. de Vaucanson donne dans ce volume la description d'un bâtiment

propre à une fabrique d'organsin par les nouveaux moulins qu'il a imaginés à cet effet. Il s'agit dans ce travail de dévider, de tordre, de doubler & de tordre une seconde fois la soie des échevaux qu'on avoit formés dans le tirage, c'est-à-dire, en dévidant les cocons; il explique par la même occasion les changemens que plusieurs années d'expériences dans la manufacture d'Aubenas lui ont suggérés, & il répond aux objections que différentes personnes ont faites contre son établissement.

La fabrique d'Aubenas a montré, par une expérience de vingt années consécutives, qu'avec les nouveaux tours & les nouveaux moulins, nos soies nationales pouvoient être converties en des organsins d'une qualité encore supérieure à ceux du Piémont; mais il n'ont opéré un si grand effet, que parce qu'ils ont été placés dans un lieu avantageux, dans des bâtimens favorablement dispo-

ſés, & qu'ils ont été confiés à un Entrepreneur parfaitement inſtruit de ſon métier.

La ſeule crainte de M. de Vaucanſon eſt que ceux à qui le gouvernement donne des encouragemens pour des conſtructions ſemblables, ne ſatisfaſſent pas aux conditions qu'il preſcrit & qu'on ne mette ſur le compte de la méthode les inconvéniens de la négligence & de la cupidité.

M. l'Abbé Boſſut, dans un Mémoire ſur l'équilibre des voûtes en dôme, examine les conditions qui doivent exiſter entre les forces qui pouſſent les vouſſoirs & la figure de la voûte afin que toutes ſes parties ſoient mutuellement en équilibre. Les circonſtances locales de l'emplacement d'une voûte, & les inconvéniens de la pratique ne permettent preſque jamais de ſoumettre la figure & les poids dont elle eſt chargée aux proportions que donne la théorie. Mais s'il eſt impoſſible de

parvenir sur ce sujet à des résultats précis, la théorie peut du moins éclairer la pratique jusqu'à un certain point; elle peut diriger l'attention du Constructeur vers les parties qui ont le plus besoin d'être renforcées, relativement à l'état physique & actuel des choses, & c'est en quoi de sçavans Mémoires tel que celui de M. l'Abbé Bossut, sont infiniment utiles pour cette partie importante de l'art. Ses recherches sont surtout nécessaires actuellement que l'on se prépare à élever une coupole sur la nouvelle église de Sainte-Genevieve, quoique l'on ait élevé des doutes sur la force des pieds droits destinés à la recevoir.

La partie astronomique de ce volume en compose la majeure partie. On y trouve d'abord un grand Mémoire de M. Messier sur la comète qu'il avoit observée en 1770. Il rapporte en détail toutes ses observations faites pendant près de trois mois avec les positions de toutes les

étoiles qu'elle lui donne occaſion de déterminer. Cette comète n'avoit pas de queue, mais une vaſte chevelure d'environ 2° 23' : elle fit entre le premier & le ſecond Juillet près de 40° depuis la lyre juſqu'auprès de l'étoile polaire. M. Meſſier a joint à ſon Mémoire deux grandes tables des poſitions de la comète & de celles des étoiles, avec deux cartes céleſtes où ſon cours eſt repréſenté. Il a joint à ſes propres obſervations toutes celles qui ont été faites ailleurs, & les réſultats de tous les calculs qui ont été faits pour déterminer ſon orbite.

M. Proſperin, en calculant cette comète, s'étoit apperçu qu'il étoit impoſſible de concilier dans une ſeule parabole des obſervations faites dans les deux branches de ſon orbite. M. Widder, à Groningue, éprouva la même difficulté; on croyoit que la comète avoit été dérangée de ſon cours en paſſant trop près de la terre; mais M. Lexell, habile Aſtronome

de Petersbourg, eſt venu à bout de concilier toutes les obſervations en ſuppoſant la période de 5 ans & demi. M. Meſſier rapporte la table de comparaiſon du calcul de M. Lexell avec toutes ſes obſervations, & l'examen des erreurs que produiroit toute autre hipothèſe, qui ne permettent pas de ſe refuſer à celle de cet habile Aſtronome; il eſt vrai qu'on a peine à comprendre qu'avec une ſi courte période cette comète n'ait pas été obſervée bien des fois; mais comme elle paſſe très-près de Jupiter, ſon orbite a pu être autrefois très-différente de ce qu'elle a été en 1770. De-là vient que M. Lexell n'oſe aſſurer qu'elle reparoiſſe en 1780. Cependant il donne à la fin de ce Mémoire une éphéméride des lieux où l'on pourroit la chercher.

M. de la Lande donne dans le même volume un Traité ſur les taches du ſoleil, dont on s'étoit très-peu occupé depuis le commence-

nent du siècle. Il détermine par des observations très-exactes, la situation de l'Equateur solaire qu'il a trouvée fort différente de celle qu'on lui supposoit communément. Il donne une méthode plus commode pour la calculer. Il recherche aussi la durée de la rotation du soleil. M. Cassini avoit cru, dès l'année 1688, reconoître cinq apparitions d'une même tache qui donnoient pour la rotation 25 jours 14 heures 5 , comme on le voit dans notre Journal de 1688. M. de la Lande croit que ces taches n'avoient pas de marques suffisantes d'identité. Mais ayant observé de grosses taches visibles à la vue simple en 1752, 1764, 1777 & 1778, il a cru qu'il n'y en avoit pas de plus propres à cette détermination, & il en a déduit la durée de la rotation 25 jours 10 heures. Ainsi il lui paroît vraisemblable que les taches du soleil sont fixes, & qu'elles reparoissent à la même place, après un nombre de périodes de 27 jours 7 heures 37

minutes 28 ſecondes; quoique les mêmes taches diſparoiſſent pendant des années entières, couvertes probablement par le reflux de la matière ignée & fluide, qui eſt à la ſurface du ſoleil.

Il regarde donc les taches comme les éminences d'un corps ſolide, & il réfute fort au long l'hipothèſe de M. Wilſon, qui a entrepris de prouver que c'étoient des cavités formées par des éruptions volcaniques.

M. de la Lande termine ſon Mémoire par quelques réflexions ſur un effet de la rotation ſolaire, dont les Phyſiciens n'ont point encore parlé; mais qui ſera peut-être un jour un phénomène bien remarquable dans la coſmologie; c'eſt un mouvement de tranſlation du ſoleil & de tout notre ſyſtême planétaire. Le mouvement de rotation, conſidéré comme l'effet phyſique d'une cauſe quelconque, eſt produit par une impulſion communiquée hors du centre; mais une force quelconque imprimée à

n corps, & capable de le faire ourner autour de son centre, ne eut manquer aussi de déplacer le entre, & l'on ne sçauroit concevoir un sans l'autre. Il paroît donc très-raisemblable que le soseil a un nouvement réel dans l'espace abolu; mais comme il entraîne néessairement la terre, de même que outes les planètes & les comètes qui tournent autour de lui, nous ne ouvons nous appercevoir de ce nouvement, à moins que par la suite les siècles le soleil ne soit arrivé sensiblement plus près des étoiles qui ont vers une région du ciel, que de celles qui sont opposées; mais il y a rop peu de tems qu'on observe, & a distance des étoiles est immense. S'il arrive donc que nous allions nous perdre dans les systêmes étoilés, nous ne pourrons reconnoître le danger qu'après des millions d'années.

M. du Séjour, dans une suite de son douzième Mémoire sur les éclipses de soleil, donne d'abord une mé-

thode particulière pour déterminer l'inflexion des rayons qui rasent le bord de la lune, qu'il a cru reconnoître de 3 à 4 secondes; pour cela il propose d'observer ce qui arrive à la distance de deux étoiles dont les images sont confondues dans un micromètre objectif, au moment que l'une des deux est éclipsée par la lune. Il donne ensuite l'application de ses formules aux taches du soleil, d'où résulte une détermination infiniment générale de l'Equateur solaire qui ne suppose même ni la rotation uniforme, ni les taches adhérentes au soleil. Il passe ensuite au calcul des éclipses de lune pour déterminer rigoureusement les diamètres de la lune, & ceux de l'ombre, les dimensions du cône d'ombre, la trajectoire des rayons rompus qui forment ce cône, la figure du disque solaire dans l'athmosphère de la terre & des courbes qui terminent sur le disque du soleil la portion de ce disque qui fournit de la lumière à un

point

point quelconque; la figure du soleil vu à travers l'athmosphère de la terre; les propriétés de la courbe qui représente la densité de l'atmosphère. On ne s'étoit jamais occupé à ce point là de ce qui concerne les éclipses de lune; mais la sagacité d'un géomètre habile découvre partout des difficultés qu'on n'avoit pas prévues & des moyens de rendre la géométrie plus utile à la physique.

M. de la Place, dans des recherches sur différens points du systême du monde, entreprend de déterminer les oscillations d'un fluide qui recouvre un sphéroïde, pour en déduire l'explication de quelques difficultés sur le flux & reflux de la mer, les variations de l'athmosphère & des hauteurs du baromètre en employant le calcul des différences partielles imaginé par M. d'Alembert. Ces recherches contiennent plusieurs branches particulières, & il n'y en a aucune dans laquelle M. de la Place n'ait ajouté des réflexions &

des obſervations nouvelles à ce qui étoit déjà connu, ſuivant le témoignage de M. le Marquis de Condorcet, Hiſtorien de l'Académie, & qui eſt lui-même un des meilleurs juges en cette matière.

Il y a dans ce volume un grand nombre de Mémoires contenant des obſervations aſtronomiques. M. le Monnier y donne les poſitions de 22 étoiles qu'il a obſervées avec ſes deux quarts de cercle muraux au deſſous des baſſins de la balance, près du corbeau & de l'hidre où il a rempli un grand vide de nos globes par une conſtellation nouvelle qu'il appelle le *Solitaire*. C'eſt un oiſeau des Indes & des Philippines dont la deſcription ſe trouve dans le ſecond volume de l'Ornitologie de M. Briſſon, & que M. le Monnier a préféré, en mémoire du voyage de M. Pingré à l'île Rodrigue, d'où il a auſſi rapporté la deſcription de cet oiſeau. La lune rencontre ſouvent ces étoiles; par conſéquent, elles peuvent

servir, quoique petites, à déterminer les longitudes, & il étoit utile d'en avoir les positions exactes. On ajoutera cette nouvelle constellation à celles du taureau royal de Poniatowski & du Messier, dont nous avons parlé. M. le Monnier a mis un Rêenne à la place où M. de la Lande met un Messier; on voit le Réenne dans le planisphère du P. Chrisologue de Gy.

M. le Monnier a aussi déterminé l'amplitude du soleil couchant, de dessus les tours de S. Sulpice pour parvenir à calculer la réfraction horizontale qui change de 45' les amplitudes. Il a commencé à déterminer celles d'hiver; il se propose de continuer ce travail en différentes saisons pour déterminer & la quantité absolue & les variations qui arrivent dans les réfractions, soit à l'horizon, soit à quelques minutes au-dessus.

L'éclipse de lune du 30 Juillet 1776, *fut observée* à Paris par nous.

les Aſtronomes. On trouve dans ce volume les obſervations de MM. Caſſini, le Monnier, Pingré, Meſſier, Bailly, Jeaurat. M. Dagelet, à l'Ecole Militaire, obſerva des éclipſes d'étoiles pendant la durée de l'obſcurité. M. le Monnier a déterminé la poſition de toutes les étoiles qui environnoient la lune.

M. Jeaurat ayant comparé ſon obſervation avec celles de Greenwich, en Angleterre, de Rouen & de Marſeille, il eſſaie de s'en ſervir pour déterminer la différence des méridiens; mais on ſçait trop combien ces obſervations ſont peu concluantes. Il rapporte auſſi des éclipſes des ſatellites de Jupiter, & une occultation de Saturne par la lune obſervée à Marſeille & à Paris; mais tout cela ne vaut pas des occultations d'étoiles fixes.

M. Maraldi, retiré à Périnaldo dans le Comté de Nice ſa patrie, n'a point ceſſé de s'occuper des obſervations aſtronomiques & ſpécia-

lement des satellites de Jupiter. Il envoie chaque année à l'Académie le recueil de ses observations. On trouve dans ce volume celles de 1776, avec l'éclipse de lune dont nous venons de parler.

Il est rare d'observer des bandes obscures sur le disque de Saturne semblables à celles que l'on apperçoit toujours sur celui de Jupiter; il y en a quelques observations de MM. Cassini. M. Messier en ajoute une du 14 Mai 1776, faite avec une lunette achromatique qui grossissoit 150 fois & avec un telescope de Carochez qui avoit quatre pieds de foyer & qui grossissoit 250 fois. On en trouve la figure en grand dans ce volume; elle a été vue plusieurs jours de suite fort distinctement.

M. le Monnier, dans un Mémoire de Géographie, examine la position du Cap de la Circoncision que M. Bouvet reconnut le premier Janvier 1739, au midi de l'Afrique par 54° de latitude sud. On n'avoit point

alors de méthodes pour obſerver la longitude; il ſe croyoit à 28° ½ du méridien de l'île de Fer. Les voyageurs anglois qui ont cherché le Cap à cette longitude ne l'ont point apperçu, & ſe ſont moqué des François; mais M. le Monnier a trouvé un moyen de prouver que le Capitaine Bouvet n'étoit alors qu'à 21° ½ de longitude. Les recherches qu'il a faites ſur le mouvement des lignes de déclinaiſon de l'aimant lui ont fait reconnoître un changement de 5°. Dans ces parages l'aiguille déclinoit de 7° en 1739; la déclinaiſon devoit donc être de 10° en 1775; mais les anglois avoient 13° ½ lorſqu'ils cherchoient le Cap de la Circonciſion; ils étoient donc à 27° de longitude, & ils ne pouvoient voir une terre qui eſt à 21° ½.

On rend compte dans l'hiſtoire de l'Académie, de l'Ouvrage de M. le Monnier, intitulé, *Loix du Magnétiſme*, où il donne de nouvelles réflexions ſur la conſtruction

:s bouſſoles & des conſidérations
ırieuſes ſur la ſituation des pôles
agnétiques, ſur les variations qu'ont
ıtouvé les ſignes qui marquent les
fférentes déclinaiſons, & ſur la
anière de ſe ſervir de ces déclinai-
ns pour trouver les longitudes.

On y rend compte auſſi des arts
ıbliés par l'Académie : 1°. L'art du
eigner ou faiſeur de peignes pour
tabrication des étoffes, par M.
aulet, qui fait dans le plus grand
étail la deſcription de l'art du fa-
ıicant d'étoffes en ſoie : 2°. le
ıurneur méchanicien, par M. Hul-
t : 3°. la ſuite des mines de char-
on de terre, par M. Morand.

L'hiſtoire de l'Académie eſt ter-
inée par l'Eloge de M. le Marquis
: Valliere, Lieutenant-Général des
rmées du Roi, qui avoit été Di-
ɑeur-Général de l'Artillerie en
755. Il étoit né en 1717. Il ſervit
ı 1745 & 1746, & contribua
:aucoup aux conquêtes du Roi en
landre. Il commanda en chef l'Ar-

tillerie dans la guerre d'Allemagne en 1756. Il fut appellé en Espagne en 1761, & s'y rendit fort utile. Les réglemens de l'Artillerie, qui avoient été l'ouvrage de son père, & qu'il défendit contre des novateurs, lui occasionnèrent une espèce de disgrace ; mais il reprit ses fonctions sous le ministère de M. le Marquis de Monteynard. Il écrivit en 1775 un Mémoire contre le nouveau Systême des pièces courtes & légères, qui fut imprimé dans le second volume de 1772. Il y fait voir, par les calculs les plus simples & les raisonnemens les plus forts, que ces pièces exigent, quoique plus légères, un plus grand nombre de chevaux, à cause des accessoires, & beaucoup plus de munitions ; qu'elles ne peuvent, comme les pièces ordinaires, être employées aux siéges ; ce qui mettroit dans la nécessité d'avoir deux trains d'artillerie, un pour les siéges, & l'autre pour la campagne ; que leur peu de

longueur & leur légéreté mettent obstacle à la justesse du tir, à la force du coup qui devient incapable de ricochets, & à l'étendue de la portée ; que leur recul est bien plus grand que celui des pièces ordinaires, & peut souvent causer des accidens funestes. En un mot tout ce qui a rapport à cet important objet y est soigneusement discuté ; & on y réconnoit par-tout le zèle & les lumières de l'Auteur, qui avoit hérité des talens & de l'esprit de son père. M. de Valliere avoit été reçu dans l'Académie en 1761. Il mourut le 6 Janvier 1776. Il s'étoit toujours distingué par son indifférence pour les plaisirs, par la douceur de son caractère & par son désintéressement dans les places qu'il avoit occupées.

[*Extrait de M. de la Lande.*]

O v

ESSAIS *historiques, littéraires & critiques sur l'Art des Accouchemens*, ou Recherches sur les Coutumes, les Mœurs & les Usages des Anciens & des Modernes dans les Accouchemens ; l'état des Sages-Femmes, des Accoucheurs & des Nourrices chez les uns & les autres : Ouvrage dans lequel on a recueilli les faits les plus intéressans & les plus utiles sur cette matière, avec un grand nombre de Notes curieuses & d'Anecdotes singulières. Par M. *Sue le jeune*, ancien Prevôt du Collége de Chirurgie, ancien Professeur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole Pratique, Chirurgien Ordinaire de l'Hôtel-de-ville, Membre des Académies de Montpellier, Lyon, Rouen, Dijon, Bordeaux, &c. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon, fauxb. S. Germain. 1779. Deux

volumes *in-8°*. Le premier de 688 pages, & la Préface 31 ; & le second de 731.

A la première vue de cet Ouvrage on est étonné que l'histoire de l'art des Accouchemens ait fourni la matière d'un Livre aussi volumineux que celui ci. Mais en voyant la manière dont il est exécuté, la surprise change d'objet & tombe au contraire sur ce que l'Auteur qui en suivant son plan auroit pu grossir ce Livre à l'infini, ait eu la sage modération de le faire si court. En effet, M. Sue le jeune est non-seulement un célèbre Chirurgien, mais encore un sçavant Littérateur & un grand Critique ; & l'on sent que si la partie historique de l'art des Accouchemens a des bornes, la Littérature & la Critique n'en ont point ; que par conséquent si M. Sue le jeune a bien voulu s'en prescrire sur ces deux derniers objets, c'est qu'étant aussi judicieux que sçavant, il sçait

très bien qu'un Livre trop rembourré de choses absolument étrangères & inutiles à son objet, & d'ailleurs très-connues, ne peut causer que de l'ennui & du dégoût à tout lecteur sensé.

L'Ouvrage de M. le Sue le jeune, dont le premier volume contient l'historique des Accouchemens, & le second le catalogue des écrits publiés sur l'art même, est partagé en un grand nombre de sections, à la suite desquelles sont des notes souvent plus étendues que la section même.

Ne pouvant entrer dans les grands détails qui seroient nécessaires pour faire connoître le fond de l'Ouvrage, nous citerons seulement quelques traits, pour donner une idée de la manière dont M. Sue le jeune a traité son sujet. En voici deux tirés de la section des anecdotes; nous donnerons la préférence à cette section, parce que l'Auteur remarque à l'égard de cet article, « qu'il est peut-

» être le plus curieux de tous, par
» les traits de singularité & les his-
» toires bizarres qu'il renferme; &
» que s'il n'est pas le plus instructif,
» il est au moins le plus amusant &
» le plus digne d'attention, surtout
» pour cette classe de lecteurs qui
» n'estiment un Ouvrage qu'autant
» qu'il leur fournit l'occasion de rire
» aux dépens, n'importe de qui,
» fusse même de l'Auteur.

» A Madagascar, dit M. Sue le
» jeune, quand les femmes sont prê-
» tes d'accoucher, elles sont obli-
» gées de dire à leurs maris si elles
» ont eu affaire avec d'autres hom-
» mes qu'avec eux; de nommer ceux
» avec qui elles ont eu affaire, & de
» raconter comment la chose est ar-
» rivée. Ce qu'il y a de plus éton-
» nant, c'est qu'elles sont intime-
» ment convaincues, que si elles ne
» racontoient pas tout, jusqu'aux
» plus petites circonstances, elles
» mourroient en travail d'enfant:
» aussi lorsqu'il en meurt alors quel-

» qu'une, les autres femmes disent-» elles que sûrement elle avoit ca-» ché quelque chose à son mari. Que » les femmes de nos jours seroient à » plaindre, ajoute spirituellement » M. Sue le jeune, si dans tous les » pays elles pensoient de même, & » combien, en France surtout, elles » doivent se féliciter de n'avoir pas » une pareille confession à faire avant » que d'accoucher! » Et plus bas:

« Plutarque rapporte dans la vie » de Sabinus, qu'Eponine sa femme, » qui étoit enceinte & qui avoit in-» térêt de cacher sa grossesse, parce » qu'on croyoit son mari mort, se » frotta presque tout le corps avec » une certaine liqueur, qui lui pro-» cura une bouffissure universelle, la-» quelle se confondant avec la gros-» sesse, la cachoit. Plutarque auroit » bien dû, dit à ce sujet-là M. Sue » le jeune, laisser à la postérité la » recette de cette liqueur : que de » filles & même de femmes y au-» roient eu recours depuis! »

Ces réflexions délicates prouvent la finesse de l'esprit de l'Auteur & la manière honnête dont il pense & s'exprime au sujet du beau sexe. Il n'est pas moins délicat en général sur tous les autres objets, & en particulier sur la critique; il recommande en nombre d'endroits, avec grande raison, qu'elle soit décente & mesurée, & s'élève avec force contre les Critiques qui se servent d'expressions injurieuses & grossières. Aussi M. Sue le jeune a t'il grand soin d'éviter ce défaut dans les critiques d'ailleurs assez fréquentes auxquelles il se livre volontiers. Entre un grand nombre de preuves qu'on en pourroit administrer, nous en choisirons une seule qui nous paroît décisive.

M. Sigaud avoit écrit que l'*Opération de la Symphise n'étoit combattue avec tant d'aigreur à Paris que parce qu'elle a été inventée & pratiquée par un Médecin de cette capitale*. Ces paroles paroissant insinuer *qu'il y avoit* dans cette affaire un

peu de jaloufie de la part de MM. les Chirurgiens, ou du moins M. Sue le jeune l'interprétant de cette manière, il a cru devoir y répondre, & voici la manière dont il y a répondu.

Après avoir dit que M. Sigaud n'avoit pas *rougi* d'écrire les paroles qui viennent d'être citées, il ajoute: « une injure auffi groffière contre un » corps entier de citoyens, fait le » plus grand tort à l'Auteur. Eût-il » d'ailleurs tous les talens poffibles, » elle fuffit pour lui attirer la *haine* » des gens de bien, & rendre fon » nom exécrable à tous les ordres » de la fociété. » Voilà ce qui s'appelle prêcher d'exemple. Celui-ci eft d'autant plus complet que quelque douce & fine que foit l'expreffion, *exécrable*, M. Sue le jeune a porté la délicateffe jufqu'à la trouver encore un peu trop rude, comme on le voit par l'*errata*, dans lequel l'Auteur a fubftitué le mot *défavorable* à celui d'*exécrable*. C'eft fans doute

par un effet de la même délicateſſe, qu'au lieu de quatre ou cinq lignes qui contiennent quelques petites perſonnalités contre M. *Louis*, on trouve dans l'*errata* quatre autres lignes qui n'en contiennent point ; qu'on y lit ; qu'il faut retrancher les mots *indécens*, *méchans* ; qu'au lieu *de couvrir de honte* on doit lire *relever* ; qu'au lieu d'*infâme* on doit lire *bas* ; *paſſager* au lieu de *fanatique*, &c.

Les notes que M. Sue le jeune a ajoutées à la ſuite de chaque ſection étant très-nombreuſes, & formant, comme nous l'avons dit, à-peu-près la moitié de l'Ouvrage, ne méritent pas moins d'attention que le fond du Livre même ; c'eſt-là ſurtout où l'on voit briller le profond ſavoir & le fin diſcernement de l'Auteur ; elles ſont preſque toutes des notices hiſtoriques, littéraires & critiques ſur tous les perſonnages qu'il a eu occaſion de nommer dans le texte. On y trouve entre autres *S. Auguſtin*, *Virgile*, *le Père Bourdaloue*, *Ho-*

mere, *Thomas Corneille*, *Lulli*, *Job*, *Voltaire*, *S. Jérôme*, *Abraham*, *Isaac & Jacob*, *Moyse*, *Samuel*, *Salomon*, *Euripide*, *Démosthène*, *Ulisse*, *Enée*, *Télémaque*, *Sophocle*, *Racine*, *Mahomet*, *Cérès*, *Bacchus*, *Didon*, *Hercule*, *Neptune*, l'Organiste *Marchand*, *&c. &c.*

L'Auteur nous raconte, dans ses sçavantes notes, mille particularités curieuses sur tous ces personnages; « par exemple, que *S. Augustin* est » un des plus illustres & des plus sça» vans Pères de l'Eglise.... que » *Virgile* a porté la Poésie latine à un » si haut point de perfection, qu'il » a été regardé avec raison comme le » Prince des Poëtes latins : que le » Père *Bourdaloue*, l'un des plus » grands Orateurs que la chaire ait » produit dans le dernier siècle, a » fait beaucoup d'honneur à la Com» pagnie de Jesus, dont il étoit » Membre...... que le Patriarche » *Abraham* a été surnommé *le Père*

» *des Croyans* ..... que *Noé*, célè-
» bre Patriarche, étoit fils de *La-
» meck*... & fut le seul avec sa fa-
» mille qui fut préservé du déluge
» universel, ayant bâti une arche où
» il entra avec sa femme & ses trois
» fils, &c. Il dit seulement à l'égard
» d'*Anne*, mère de Samuel, que tel
» fut aussi le nom de la femme de
» Tobie & de la mère de la Sainte
» Vierge. Il nous apprend, au sujet
» de *Neptune*, qu'il étoit le Dieu de
» la mer; qu'il étoit fils de *Saturne*,
» & d'*Ops*, frère de *Jupiter* & de
» *Pluton*, &c. &c. »

Si quelqu'un trouvoit étrange de voir figurer ainsi dans l'histoire des accouchemens cette foule immense, de Patriarches, de Pères de l'Eglise, d'Historiens, d'Orateurs, de Poëtes grecs, latins françois, de Musiciens, de Dieux & de Déesses, il doit considérer que M. Sue le jeune a averti dans sa Préface, que ce n'est pas pour les Gens de Lettres qu'il a fait toutes ces notes; il ajoute même

qu'il les a séparées du texte & imprimées en caractère différent, afin que les Sçavans puissent les passer; mais une autre considération, dont sans doute sa modestie ne lui a pas permis de parler, c'est l'à-propos & l'art admirable avec lequel il a sçu introduire sur la scène des accouchemens, tous les personnages singuliers qui, au moyen de cela, ne s'y trouvent point trop déplacés; nous ne citerons qu'un seul exemple d'un de ces heureux à-propos; il pourra faire juger des autres.

Il s'agit de l'Organiste *Marchand*, au sujet duquel il y a un article fort étendu dans le dictionnaire des Artistes de M. *l'Abbé de Fontenai*. M. Sue le jeune dit qu'il ne rapportera qu'une seule anecdote de ce Musicien, *pour récréer un moment ses lecteurs*, & voici cette anecdote. « Une veille de Noël, des personnes de la première distinction s'étoient rendues dans l'Eglise des Cordeliers, à laquelle cet Or-

» ganiſte étoit particulièrement at-
» taché. Il ſoupoit ce ſoir-là dans
» une maiſon où il ſe plaiſoit beau-
» coup. On vint l'avertir qu'on l'at-
» tendoit avec impatience. Quelques
» raiſons qu'on pût lui alléguer, il
» ne fut jamais poſſible de l'engager
» à ſe rendre à l'Egliſe, & il ne ré-
» pondoit autre choſe, ſinon que ce
» ſeroit pour une autre fois, mais
» qu'il vouloit abſolument paſſer la
» nuit dans la maiſon où il ſe trou-
» voit alors. »

Veut-on ſçavoir préſentement à qu'elle occaſion cette anecdote, racontée d'une manière ſi piquante pour la récréation des lecteurs, ſe trouve dans l'hiſtoire des Accouchemens ? C'eſt qu'il eſt fait mention, dans le texte & dans les notes, d'un *Père Grégoire du Tiers-Ordre de S. François, qu'on dit avoir eu un ſecret pour remédier à la ſtérilité, & qu'il avoit fallu le perſécuter longtems pour qu'il oſât le donner, quoiqu'il fût écrit en latin.* Or, de ſon

nom de famille, ce Père Grégoire s'appelloit auſſi *Marchand*, juſtement comme l'Organiſte qui préféroit ſi décidément le buffet de la ſalle à manger, au buffet de l'orgue.

M. Sue le jeune ayant orné ſon Ouvrage non-ſeulement de l'érudition immenſe que nous venons d'indiquer, mais encore d'un nombre infini de paſſage d'Auteurs latins qui y forment une agréable bigarrure, preſque à chaque page, quelques critiques trop difficiles, ou mal intentionnés, pourroient dire en ſe ſervant de ſa manière favorite de s'exprimer en Polyglotte, *CE N'ÉTOIT PAS ICI LE LIEU*, *non erat hîc locus*, & le taxer de pédantiſme.

Mais pour ſentir l'injuſtice d'un pareil reproche, il ſuffit de conſidérer qu'on peut, ſans aucun pédantiſme, embellir un Ouvrage de beaucoup de paſſages de Poëte, d'Hiſtoriens, d'Orateurs latins, &c. quoique la mode en ſoit un peu paſſée; il faut ſeulement pour cela, que ces

citations, quoique fréquentes, reviennent bien au sujet, n'ayent point un air d'affectation, & que l'on sente partout du choix, du goût & du discernement; il n'y a certainement de vrais pédans que des hommes nés sans esprit qui, n'ayant d'autre mérite que d'avoit appris du grec & du latin, regardent ce mérite si mince comme le premier de tous, en font sottement parade à tout propos, entassent gauchement les citations gerques & latines, sans utilité, sans finesse, sans délicatesse, & ont l'ineptie de croire qu'ils se donneront un grand air d'érudition en compilant continuellement une douzaine d'Ouvrages de compilation qui sont entre les mains de tout le monde.

Ces pédans renforcés, jadis si communs, ont été tellement l'objet de la risée publique, qu'heureusement on n'en voit plus même parmi nos plus plats Ecrivains; ce seroit maintenant un vrai phénomène qu'un personnage aussi gothique: or il ne faut

que jetter les yeux ſur l'Ouvrage de M. Sue le jeune, pour être bien convaincu que cet Auteur, quoique très-érudit, grand latiniſte & faiſant même un uſage un peu fréquent de la férule, eſt infiniment éloigné de donner un ſpectacle ſi étrange dans notre Littérature moderne.

[*Extrait de M. Maquer.*]



EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Novembre 1779, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

NOUS avons éprouvé pendant ce mois une température très-variable. Le tems a été assez chaud jusqu'au 14. Le froid s'est fait ensuite sentir. Ce mois en général a été froid, & très-humide. La fin en a été fort orageuse, surtout les trois derniers jours du mois. Les blés étoient trop avancés, mais les froids qui sont survenus les ont arrêtés.

Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le premier, (*D. Q.*) beau & frais. Le 4, (4e. *jour avant la N. L.*) grand brouillard. Le 5, (*équinoxe descendant.*) couvert, doux. Le 8, (*N. L.*) *idem*; le lendemain froid, aurore boreale, suivie d'une grande pluie & de froid.

Le 12, (*luniſtice auſtral & 4e. jour après la N. L.*) couvert, pluie, grand abaiſſement du barometre. Le 14, (*apogée.*) couvert, pluie, grand vent, froid & tempête le lendemain. Le 16, (*P. Q.*) couvert, le vent ceſſe. Le 19, (4e *jour avant la P. L.*) couvert, grand brouillard, froid, neige. Le 20, (*équinoxe aſcendant*) couvert, froid, neige. Le 23, (*P. L. & éclipſe de Lune*) couvert, neige. Le 26, (*luniſtice bor.*) couvert, grand vent. Le 27, (4. *jour après la P. L*) couvert, pluie, vent, tonnerre au loin. Le 28, (*périgée*) couvert, doux; le lendemain, tempête, grande variation du baromètre. Le 30, (*D. Q.*) couvert, pluie, tempête; le baromètre varie beaucoup.

Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1779. En 1703, *vents dominans*, eſt & nord. *Quantité de pluie*, 13 lig. En 1722, 10, 6 lig. En 1741, 8; 4 lig. Dans

cette dernière année, à Paris, tems de printems pendant tout ce mois. *Plus grande élévation du baromètre*, 28 po. 6 lig. les 22, 23 & 26 par un grand brouillard. En 1779, *vents dominans*, sud-ouest & ouest. Ces vents furent violens les 14, 15, 16, 25, 26, 29 & 30.

Plus grande chaleur, 14, 2 d le premier à $1\frac{1}{2}$ h *soir*, le vend nord-est & le ciel serein. *Plus grand froid* 0, 0 d les 19 & 28 à $7\frac{1}{2}$ h *matin*, le vent nord avec brouillard le 19, & le vent sud-ouest avec neige le 20. *Différence*, 14, 2 d. *Chaleur moyenne du mois*, 6, 3 d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 10 lig. le 9 à 9 *soir*, le vent nord, froid, & le ciel serein avec aurore boréale. *Moindre élévation*, 28 po. 9, 8 lig. le 29 à $7\frac{3}{4}$ h. *matin*, le vent sud & le ciel couvert avec pluie & tempête. *Différence*, 18, 2 lig. *Elévation moyenne*, au *matin*, 27 po. 8, 6 lig.; à *midi*, 27 po. 8, 8 lig.; au *soir*, 27 po.

8, 9 lig. Du *jour*, 27 po. 8, 8 lig. *Marche du baromètre.* Le premier, à 7[h]. *matin*, 28 po. 2, 10 lig. Du premier au 2, *baiſſé* de 1, 8 lignes. Du 3 au 9, *monté* de 2, 8 lignes. Du 10 au 14, *baiſſé* de 14, 0 lig. Du 14 au 19, *monté* de 6, 11 lig. Du 20 au 21, *baiſſé* de 6, 6 lignes. Du 21 au 22, *monté* de 2, 7 lig. Du 22 au 23, *baiſſé* de 1, 0 lig. Du 23 au 24, *monté* de 4, 3 lig. Du 25 au 26, *baiſſé* de 7, 0 lignes. Le 26, *monté* de 3, 9 lignes. Du 26 au 27, *baiſſé* de 2, 6 lignes. Le 27, *monté* de 2, 6 lig. Du 27 au 29, *baiſſé* de 4, 8 lignes. Le 29, *monté* de 8, 10 lig. Du 29 au 30, *baiſſé* de 2, 11 lig. Le 30, *monté* de 3, 1 lig. Le 30, à 8 ½ *ſoir*, 27 po. 6, 8 lig. On voit qu'il a prodigieuſement varié ſurtout en *montant*, les 16, 24, 26 & 29; & en *baiſſant*, les 10, 12, 13, 15, 20, 25 & 29.

Il eſt tombé de la *pluie* les 10, 11, 12, 14, 15, 21, 24, 25,

27, 29 & 30; & de la *neige*, les 14, 18, 20, 21 & 23. La *pluie* a fourni 27, 9 lig. d'eau, & la neige en a fourni 2 lig. En tout 29, 9 lig. d'eau. L'*évaporation* a été de 11, 0 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19° 58'. *Moindre déclinaison*, 19° 32'. *Différence*, 26' *Déclinaison moyenne*, au *matin*, 19° 39' 19"; à *midi*, 19° 54' 26"; au *soir*, 19° 40' 12". Du *jour*, 19° 44' 39". Elle a continué de varier beaucoup pendant ce mois. Sa variation a été troublée le 10, lendemain d'une aurore boréale, le 13, jour d'une aurore boréale & le 24.

Plus grande sécheresse, 40, 9^d le 9 à 1 $\frac{1}{2}$ h *soir*, le vent nord & le ciel couvert. *Plus grande humidité*, 3, 0^d le 3 à 7 $\frac{1}{4}$ h *matin*, les vents nord-ouest & sud-ouest avec brouillard épais. *Différence*, 37, 9^d. *Etat moyen*, 15, 9^d.

J'ai entendu le *tonnerre* deux fois de loin, savoir, les 27 & 30. J'ai

observé deux *aurores boréales* avec jets de lumière rouge les 9 & 13. Ces aurores ont brillé une partie de la nuit. Elles paroissoient dans tout leur éclat à dix heures du soir. Elles occupoient toute la partie nord-est du ciel, & elles s'élevoient à 8 h. *soir* jusqu'à la constellation de Cassiopée; l'aiguille aimantée a été sensible à l'apparition de ces phénomènes, comme je l'ai remarqué plus haut.

La jaunisse a été assez commune pendant ce mois; la coqueluche avoit cessé; les fiévres quotidiennes régnent toujours dans nos environs.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

PHILOSOPHICAL transactions, of the Royal Society of London. Vol. 67. for the year. 1777 London, Printed by. J. Nichols, successor to M. Bowyer; for Lockyer Davis, Printer to the Royal Society. 1778. 906 pages *in*-4°.

On trouve dans ce volume des expériences d'électricité, des instructions sur les miroirs de télescopes, des Mémoires sur la quantité de vent nécessaire pour mouvoir les machines, sur une nouvelle machine pneumatique de M. ; sur une montagne volcanique d'Angleterre, sur la profondeur des mines du Hartz, sur la régle de M. de Luc, pour trouver les hauteurs des monta-

gnes au moyen du baromètre, par M. Shuckburgh, & par M. Roi.

Nous avons déjà rendu compte de ces derniers Mémoires qui nous étoient parvenus ſéparément. Dans l'hiſtoire naturelle, des Mémoires ſur les abeilles, ſur les anémones de mer, ſur un arbre de la Jamaïque, ſur la culture des pommes de pin.

Sur la manière de préparer les grains pour accélérer l'accroiſſement des graines.

La relation d'un voyage en Afrique, & celle d'un voyage au Thibet.

La deſcription d'un Obſervatoire indien, à Benarez.

La deſcription des micromètres priſmatiques du P. Boſcovich & de M. Maskelyne.

Des Obſervations ſur les marées de la mer Adriatique.

Des Obſervations de ſatellites de Jupiter, par M. Wargentin, d'où il tâche de tirer la différence de longitude entre Londres & Paris.

La traduction d'un ancien paſſage

arabe, sur des éclipses observées dans le dixième siècle, & qui ont servi à déterminer l'accélération du mouvement de la lune.

Un Mémoire sur la sommation de certaines Séries, par M. Maserez; une théorie du mouvement de rotation troublé par des forces étrangères; par M. Landen. Des considérations sur les loix d'accroissement & de décroissement quelconque, par M. Clenic.

La description d'un ancien portrait de Copernic, dont M. Wolf a envoyé la copie à la Société Royale. L'original étoit à Gotha; il appartient à M. Hussarzewsk. Il ressemble à celui qui est dans la grande Eglise de Thorn, que Harcknoch a fait graver dans sa chronique de Prusse, quoique l'habillement soit différent. Nous ajouterons qu'il y a dans la bibliothèque de Thorn, un autre portrait de Copernic, dont M. de la Lande, au Collége Royal, a une copie faite sur les lieux en 1735.

Quatre Obſervations de Chirurgie ou de Médecine, entr'autres ſur des perſonnes qui ne peuvent diſtinguer les couleurs.

Des Obſervations météorologiques faites à Londres, à Lyndon, à Briſtol & Liverpool, avec un rapport de 40 pages fait par des Commiſſaires chargés de régler les points fixes du thermomètre, & les précautions néceſſaires pour faire des Obſervations avec ces inſtrumens.

ITALIE.

DE PISE.

Obſervationes ſiderum habitæ Piſis in ſpecula Academica ab anno 1774, ad annum 1778, vertentis ſeculi 18 juſſu & auſpiciis R. C. Petri Leopoldi M. E. D. in lucem editæ a Joſepho Slop de Cadenberg in Piſana Academia publico Aſtronomiæ Profeſſore Bononienſis, & Scientiarum inſtituti Socio, Piſis, excudebant fra-

tres Fizzorni, an. 1778. Præsidum permissu. 324 pag. Petit *in-folio.*

C'est ici le 3e. Recueil d'Observations que publie M. Slop, habile Astronome de Pise. Toutes ses Observations ont le mérite d'être réduites & calculées. On y trouve quatre oppositions de Saturne, quatre de Jupiter, deux de Mars, trois conjonctions de Vénus déduites chacune d'un grand nombre d'Observations; plusieurs Occultations d'étoiles & des éclipses de satellites, une détermination de la différence des méridiens déduites d'un très-grand nombre d'Observations; il la trouve de 32′ 8″; une détermination de l'obliquité de l'écliptique qu'il trouve, comme la Caille & Mayer, à deux ou trois secondes près.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Curso Matematico para la Enseñ-

nanza de los caballeros cadetes del Real Colegio, Militar de Artilleria. Por Don Pedro Giannini, *Professor primero de dicho Colegio, Socio de la Academia del instituto de Bolonia, &c. Tomo I°.* Madrid, 1779. *Por D. Joachim* Ibara, *Impressor de Camara de S.M. con Superior permisso.* 380 pag. *in-8°.*

Ce Cours de Mathématique d'un sçavant Professeur de Madrid contient les élémens de Géométrie plane & solide & un abrégé des Sections coniques de 88 pag. Ce volume sera suivi sans doute de plusieurs autres; il est très-bien imprimé, & il annonce le goût & l'émulation qui augmente chaque jour en Espagne pour les Sciences & la Littérature.

FRANCE.

DE BESANÇON.

Mémoire sur une courbe à double courbure, dont la circonférence &

les diamètres sont donnés sur le cône, & servent à résoudre plusieurs problêmes de Géométrie. Par M. l'Abbé *Rose*, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon. A Besançon, chez J. M. Couché, Imprimeur de l'Université & de Monseigneur l'Archevêque. Avec Approbation & Permission. 1779. *in*-4°. 33 pages avec figures.

Cet Ouvrage se trouve à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins.

DE MONTPELLIER.

Observations sommaires sur tous les traitemens des Maladies Vénériennes, particulièrement avec les végétaux, pour servir de suite à l'Etiologie de la Salivation du même Auteur. Par M. Jean-Stanislas *Mittié*, Docteur-Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris; Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy,

Médecin ordinaire du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, &c. A Montpellier, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire de la Faculté de Médecine, 1779. Broch. in-12 de 44 pages. Première partie.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

D'ORLEANS.

Voyages de Genève & de la Touraine, suivis de quelques Opuscules. Par M. ****. A Orléans, chez la veuve Rouzeau-Montaut, Imprimeur du Roi & de l'Evêché. Avec Approbation & Permission, 1779. Petit in-8°. de 394 pages & les Préliminaires 8.

DE ROUEN.

Explication du Tableau des Mathématiques, avec des exemples de calcul appliqués à différentes parties.

Ouvrage utile à tous ceux qui veulent acquérir en peu de tems une connoissance générale des Mathématiques, publié sous l'approbation de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen; par L. C. E. *de Lisle*, Maître d'Hydrographie & de Mathématiques au Havre, avec le Tableau en une grande Carte. A Paris, chez Dézauches, Graveur, rue S. Severin, en face de la rue de la Harpe. A Rouen, chez la veuve Besongne & fils, Imp.-Lib. de Monseigneur le Garde des Sceaux & de M. le Premier Président du Parlement, rue Ganterie; & au Havre, chez l'Auteur, 1779. 84 pages *in*-8°.

Ce Tableau a la forme d'un arbre généalogique; le volume qui en contient l'explication, donne une connoissance légère & facile à acquérir de ce qu'il y a de plus intéressant dans toutes les parties des Mathématiques.

DE PARIS.

PROSPECTUS.

Histoire universelle, depuis le commencement du monde, enrichie de Figures & de Cartes néceſſaires; compoſée en anglois, & traduite en françois par une Société de Gens de Lettres, 60 vol. *in*-8°. ou environ. Seconde Edition proposée par Souſcription. Troiſième Souſcription. On paye 27 liv. pour 6 vol. ou 54 liv. pour 12 vol.

La rapidité avec laquelle la première Edition des neuf premiers vol. de cet intéreſſant Ouvrage s'eſt épuiſée, ſuffiroit ſeule pour en conſtater l'utilité & le ſuccès; ce n'eſt point un de ces Ecrits connus ſeulement, ou de la Nation chez laquelle ils ont été compoſés, ou de ce petit nombre de Sçavans de tous les Pays, à qui toutes les Langues ſont également familières. L'Hiſtoire univer-

selle, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres, est le corps d'Histoire le plus vaste, le plus complet & le plus généralement estimé qui ait jamais paru : il a déjà été traduit deux fois en allemand, & toujours avec succès.

Il réunit en effet tout ce que l'érudition la plus consommée & la critique la plus étendue peuvent offrir de plus instructif & de plus piquant. C'est un tableau en grand des actions humaines, présentées avec un ordre & une méthode qui ne se trouvent dans aucun autre Ouvrage de la même nature, quoiqu'il soit en même-tems le plus vaste & le plus varié. Enfin, cette *Histoire universelle* forme à elle seule une Bibliothèque complette de la Politique, de la Morale, des faits & des connoissances de l'homme, depuis sa création jusqu'à nos jours.

La Traduction, dont on a déjà publié neuf volumes, est, pour le fonds, parfaitement conforme à l'o-

riginal ; c'eſt-à-dire, qu'on ne s'y permet aucune addition, aucun retranchement, & qu'elle rend le ſens des premiers Auteurs dans toute ſon intégrité. Il n'en eſt pas de même de la forme.

Depuis quatre mois cette première Souſcription eſt fermée : on en avoit ouvert une ſeconde au premier Septembre dernier, au prix de 5 liv. le vol. & le reſtant de l'Edition des neuf piemiers volumes a été entièrement épuiſé à ce prix. Beaucoup de Souſcripteurs ſe préſentent encore pour ſouſcrire ; &, pour répondre à leurs deſirs, le Libraire vient de ſe déterminer à tirer le dixième volume à plus grand nombre, & à réimprimer les neuf premiers. Il ouvre, pour cette ſeconde Edition, une nouvelle Souſcription, aux conditions ſuivantes :

On paye actuellement, en ſouſcrivant, 27 liv. pour les ſix premiers vol. en brochures, ou 54 liv. pour les douze premiers, rendus francs de

port à Paris. Les personnes de province qui voudront recevoir ses volumes francs de port par la Poste, payeront de plus 4 l. 4 s. pour six volumes, c'est-à-dire, 14 s. par vol. ainsi leur souscription, pour six vol. sera de 31 liv. 4 s. ou de 62 liv. 8 s. pour douze vol. Le prix du papier fin sera toujours de 6 liv. le vol. *On est prié d'affranchir à la Poste le port de l'argent & des lettres.*

On a cru devoir donner la liberté de souscrire pour six ou douze vol. mais les personnes qui ne souscriront que pour six vol. ne pourront commencer à être fournies qu'en Février prochain, au lieu que celles qui souscriront pour douze vol. recevront en Décembre le tome X, en Janvier le tome XI, en Février le tome XII avec le tome I, & ainsi de suite, de manière qu'au mois de Janvier 1781, elles auront reçu tout ce qui aura paru de cet Ouvrage, c'est-à-dire, vingt-quatre volumes, si elles ont l'attention, en Janvier prochain, de

payer pour le tome XIII & ſuivans.

Le Libraire, pour ne pas manquer aux égards dus aux premiers Souſcripteurs, & pour faciliter aux nouveaux l'acquiſition de cet important Ouvrage, a cru devoir fixer pour toujours le prix de chaque volume, au prix moyen de 4 liv. 10 ſ. & il tiendra compte de 10 ſ. par vol. aux perſonnes qui les ont payés 5 liv. ſur le prix des tomes XIII & ſuivans, lors de leur renouvellement.

Les perſonnes qui ont intention de ſouſcrire pour cet Ouvrage, ſont priées de le faire inceſſamment, parce qu'il ſera imprimé très-peu d'Exemplaires au-deſſus de ceux des Souſcripteurs.

On ſouſcrit à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, hôtel de Cluny, rue des Mathurins; à Lyon, chez les frères Periſſe; à Beſançon, chez Mettoyer & Lépagnez cadet; à Montauban, chez Caſamea; à Châlons, chez de Livany; à Bordeaux, chez les frères

la Bottière, Chapuis & Bergeret, & chez les principaux Libraires du Royaume & de l'Europe.

I *Saturnia regna S. M. I. S. P. in aurea sæcula conversa, id est, magisterium thesauri instar hactenùs occultatum; nunc in gratiam doctrinæ filiorum per positiones hermeticas juris publici factum, &c. Parisiis, impensis* P. Derieu, 1779, *in*-12. Chez le sieur Derieu, sous la grande colonnade du louvre, prix 3 liv.

Ce Traité fut publié, il y a plus de 120 ans, par son Auteur Huginus à Parma. Il paroît qu'il fut favorablement accueilli par les Amateurs de la Philosophie hermétique. Le sçavant Olaus Borrichius, bon juge en ce genre, dans son *Conspectus Chimicorum Celebriorum*, lui donna son suffrage en ces termes: « *Huginus* à Barma, dans son *règne* » *de Saturne* dépeint si bien le secret » hermétique, qu'il paroît en avoir

» pénétré les principaux mystères,
» &c. »

D'après l'estime dont ce petit Traité a joui depuis qu'il a vu le jour sans aucune contradiction, il est surprenant qu'il n'ait pas été inséré dans ces grandes collections qu'on a faites des Ouvrages latins qui traitent d'Alchimie, telles que le *Theatrum Chimicum*, le *Musæum hermeticum*, & la *Bibliotheca Chimica curiosa* de Manget. Il a même échappé à l'Auteur du *Gynæceum Chimicum*, qui paroît s'être proposé surtout de rassembler dans sa collection les Ouvrages qui avoient été oubliés par les Editeurs des autres Recueils.

Les exemplaires de l'ancienne Edition du *Saturnia regna*, étoient devenus si rares que l'Editeur de la nouvelle dit avoir cherché inutilement ce livre dans la plupart des grandes bibliothèques de Paris. Le sieur Derieu a cru devoir profiter

d'un exemplaire qui est tombé entre les mains; pour publier celle-ci qui nous a paru très-correcte, & qui l'emporte beaucoup sur l'ancienne du côté de l'exécution.

Introduction & Plan d'un Traité général de navigation intérieure, & particulièrement de celle de la France: & considérations sur les Forêts, Bois & autres objets susceptibles d'amélioration, au moyen de nouveaux débouchés: avec un Traité des Péages, dans lequel, après avoir démontré les avantages qui résulteroient de la suppression de ces droits, on donne un Plan de liquidation & d'indemnité. Par M. *Allemand*, ancien Conservateur des Forêts de l'île de Corse. A Paris, chez Cellot & Jombert le jeune, Libraire & Imprimeur, rue Dauphine, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 16 pag. in-4°.

L'Ouvrage qu'annonce ici M. Allemand etoit déjà composé lorsque

le Traité des canaux, par M. de la Lande, parut en 1778; je fus tenté, dit l'Auteur, de renoncer à mon entreprise, mais je vis bientôt que nous ne nous rencontrions point dans les plans d'opérations & dans les moyens que nous donnons pour fournir aux dépenses qu'exige leur exécution; cet Académicien ne fait d'ailleurs aucune observation sur les Forêts, la qualité des bois & leur emploi; ainsi je me suis contenté de suspendre la publication de mon Ouvrage pour le perfectionner soit d'après celui de M. de la Lande, soit d'après de nouveaux matériaux.

Nous avons aussi annoncé le Discours Préliminaire d'un Traité général de Géographie-Physique par M. le Baron de Marivetz & par M. Goussier, qui doit contenir un Traité théorique & pratique des canaux; M. Béguillet se propose d'en donner un qui contiendra beaucoup de choses dont M. de la Lande n'a pas eu connoissance en écrivant le sien; enfin

fin M. de la Lande eſt occupé lui-même à raſſembler des matériaux pour un ſecond volume; ainſi cette matière importante des canaux de navigation ne pourra manquer d'être connue, & approfondie comme elle mérite de l'être; il eſt à ſouhaiter que cela contribue à multiplier les entrepriſes utiles au commerce pour la navigation intérieure des différens pays.

N°. 20 de l'Encyclopédie Poëtique, contenant les 15 dernières feuilles du dixième volume, depuis le n°. 1993 juſqu'au n°. 2069.

Œuvres de M. le Chancelier d'Agueſſeau. Tome onzième, contenant les Méditations Philoſophiques ſur l'origine de la Juſtice, &c. A Paris, chez la veuve Savoye, rue S. Jacques; Cellot, au Palais; la veuve Deſaint, rue du Foin S. Jacques; Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoiſe; Nyon l'ainé, rue du

Jardinet, quartier S. André des Arts; près l'Imprimeur du Parlement. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi *in*-4°. 677 pages & les Préliminaires 16.

Nous rendrons compte incessamment de ce nouveau volume des Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau.

Le Mort Vivant au Sallon de 1779.

Si fortè virum quem
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant.
VIRG.

A Amsterdam, & se trouve à Paris; chez Quillau l'aîné, rue Christine, au Magasin Littéraire, 1779. *in*-12. 24 pages.

Pantomime Dramatique, ou Essai sur un nouveau genre de Spectacle. A Florence; & se trouve à Paris, rue Dauphine, chez Jombert, fils aîné,

Libraire du Roi, pour le Génie & l'Artillerie, 1779. *in*-8°. 77 pages. Prix, 1 liv. 4 s. broché.

Principes de Style, ou Observations, sur l'art d'écrire, recueillies des meilleurs Auteurs. A Paris, chez les frères Etienne, Libraires, rue S. Jacques, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 343 pag.

L'Ecole d'Uranie, ou l'art de la Peinture, traduit du latin d'Alph. du Fresnoy, & de M. l'Abbé de Marsy; avec des Remarques. Edition revue & corrigée par le sieur M. D. Q. A Paris, quai des Augustins, chez Saugrain & Lamy, Barrois jeune, Libraires, 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. 310 pages. Petit *in*-8°.

Nous croyons devoir avouer à nos lecteurs que nous ne pensons pas que ce soit ici une Edition nouvelle & il nous semble que c'est l'Edition

de 1753, dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Mai 1754, ornée ſeulement d'un Frontiſpice nouveau, mais en même tems nous ne devons pas oublier de dire que les Poëmes d'Alphonſe du Freſnoy & de M. l'Abbé de Marſy ont une grande & juſte réputation, le premier d'utilité, le ſecond d'agrément; que les remarques de M. de Piles, ſur le Poëme d'Alphonſe du Freſnoy ſont extrêmement inſtructives, & que le travail de l'Editeur eſt très-eſtimable.

Mémoires concernant l'Hiſtoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Uſages des Chinois; par les Miſſionnaires de Pe-kin. Tome cinquième & ſixième. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux volumes *in*-4°. Le pre-

mier de 518, le ſecond de 380 pages avec figures. Le prix des deux volumes relié eſt de 24 livres.

Dans le ſixième volume on trouve un très-long Mémoire ſur la Muſique des Chinois, que l'on vend auſſi ſéparément. Prix 7 liv. 10 ſ. broché.

Hiſtoire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; par M. *d'Aſpect*, Hiſtoriographe dudit Ordre. Propoſée par Souſcription. A Paris, de l'Imprimerie de Benoît Morin, Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. 1779. Avec Approbotion & Privilége du Roi.

On ſe propoſe de faire dabord un tableau des principaux évènemens militaires du règne de Louis XIV. Ce tableau réunira deux avantages : le premier ſera de remettre ſous les yeux des perſonnes qui en auroient pu perdre le ſouvenir, les grands évènemens de ce Règne.

Dans les premiers tems de l'inſti-

tution de l'*Ordre Militaire de Saint-Louis*, les Chevaliers étoient créés par promotion : les différentes promotions fournissent des divisions naturelles à cet Ouvrage. On parlera d'abord des Grands-Croix, & des Commandeurs de la première promotion : viennent ensuite les Chevaliers de cette promotion, &, quand parmi ceux-ci il s'en rencontre qui sont devenus Grands Croix ou Commandeurs, on les placera au Chapitre des Grands-Croix ou des Commandeurs. A l'égard de ceux sur le compte desquels on n'a rien trouvé de remarquable, on se bornera par nécessité à en offrir la liste.

Au moment où les promotions cessent, on change de plan : on divise l'Ouvrage par époques de guerre & par Régiment. Mais on expliquera cette nouvelle méthode dans le quatrième volume, qui commencera par un tableau des principaux évènemens militaires depuis 1720 jusqu'en 1748. On ne donne pour

le présent que trois volumes *de format in*-8°. & de cinq cens pages au moins d'impression. Le caractère & le papier seront pareils à ceux du *Prospectus*.

Conditions de la Souscription.

On payera 6 liv. en souscrivant, & 6 liv. en retirant les trois volumes; lesquels paroîtront à la fin d'Avril 1780. La Souscription sera ouverte jusqu'au premier dudit mois.

Les trois volumes, en feuilles, seront vendus 15 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit : & ceux qui auront souscrit, ne payeront que 4 liv. chacun des volumes qui paroîtront dans la suite, en représentant leurs Billets de Souscription pour les trois premiers volumes. On souscrit chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

Principes de Morale, de Politique de Droit public, puisés dans

l'hiſtoire de notre Monarchie, ou diſcours ſur l'Hiſtoire de France, dédiés au Roi. Par M. *Moreau*, Hiſtoriographe de France. Tomes huitième & neuvième. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1779. Deux volumes *in*-8°. Le premier de 459, le ſecond de 434 pages.

Manuel du Chaſſeur, ou Traité complet & portatif de Vénerie, de Fauconnerie, précédé d'un Calendrier perpétuel, & ſuivi d'un Dictionnaire des termes de Chaſſe, de Pêche, avec des fanfares miſes en muſique pour les Chaſſeurs. Par M. de *Changrain*. Prix broché, 2 liv. 8 ſ. & relié 3 liv. A Paris, chez Saugrain & Lamy, Libraires, quai des Auguſtins. 1780. Un volume *in*-12 de 207 pages.

Deſcription hiſtorique de Paris & de ſes plus beaux Monumens, gravés en taille-douce par F. N. *Martinet*, Ingénieur & Graveur du Cabinet du

Roi, pour servir d'introduction à l'Histoire de Paris & de la France; dédiée au Roi, par M. de Béguillet, Avocat au Parlement & Membre de plusieurs Académies.

Barbara pyramidum sileat miracula Memphis.

A Paris, chez les Auteurs, rue S. Jacques, maison de la veuve Duchesne, Libraire; au bureau de la Bibliothèque de France, rue S. Severin; & à Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 384 pages *in*-8°. avec 23 belles planches dont 19 sont doubles & contiennent 38 Vues de Paris, les Places, les Portes, les Ponts, les Boulevards, &c. Prix 9 liv. *in*-8°. & 18 liv. *in*-4°.

Ce premier volume contient la description générale de Paris, par M. Béguillet, son étendue, sa Population, son Commerce, ses Monumens, sa Police, ses Tribunaux,

& l'Histoire naturelle de ses environs. Les volumes suivans contiendront les détails.

Principes mathématiques de la Loi naturelle.

Il existe une Loi. Elle existe, & je la conçois; elle n'existeroit pas moins, lors même que je ne la concevrois pas....

A la Haye, & se trouve à Paris, chez Foullé, Libraire, Pont-Notre-Dame, vis-à vis le quai de Gêvres. 1779. 44 pages *in* 8°.

Pour parvenir à la connoissance d'une première Loi établie, dit l'Auteur, il faut rechercher sa cause. Quatre termes la représentent: 1°. l'idée d'une Puissance infinie: 2°. la Crainte: 3°. la Paix: 4°. le Desir de l'homme isolé de quitter son état. L'Auteur exprime ensuite ces quatre termes par les quatre côtés d'un carré, & il tâche par des propriétés géométriques d'établir les rapports

de la Loi primitive avec les termes d'où elle est dérivée.

Eloge de Pierre Pithou, célèbre Jurisconsulte du seizième siècle, Auteur du *Recueil des Libertés de l'Eglise Gallicane*, sous le règne des Rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. Lû le 20 Décembre 1777, dans une assemblée d'Avocats; par M. *l'Abbé Briquet de Lavaux*, Avocat au Parlement.

Patriam unicé dilexi: opus potius quam honores, aut magistratum amavi ac prodesse quam praeesse malui.

Je n'ai eu d'affection que pour ma patrie; j'ai préféré une vie laborieuse à l'éclat des honneurs & des dignités : j'ai mieux aimé éclairer les autres que les dominer.

(*Extrait du Testament de Pithou, des Calendes de Novembre 1597.*)

A Amsterdam & se trouve à Paris,

chez l'Auteur, rue S. André-des-Arts, en face de la rue Gist-le-Cœur. 1778. 164 pages *in*-8. y compris les notes. Prix, 3 liv. broché.

Précis sur la nature des Maladies produites par le vice des humeurs lymphatiques; leurs différentes espèces & le traitement qui leur convient. Avec des Observations intéressantes sur la plupart de ces maladies, les rapports qu'elles ont entre-elles, & les affections inflammatoires, exanthématiques, catarrhales, purulentes &c. Suivi d'une Dissertation sur une grossesse vaginale. Par M. *Noel*, Membre du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Martin au coin de la rue Ognard; & Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins. 1779, 2 vol. *in*-8. Le premier de 358 pages, le second de 398.

« L'Auteur avertit que ces deux » volumes n'ayant été destinés à for-

» mer la seconde partie de la Chi» rurgie médicale que quelque tems » après qu'ils ont été mis à l'impres» sion, c'est ce qui fait qu'ils précè» dent les deux premiers volumes qui » formeront la première partie de » la Chirurgie médicale, ou de l'u» tilité de la Chirurgie dans la théo» rie & la pratique de l'art de guérir, » la nature & les propriétés de ses » remèdes dans le traitement des » maladies internes & externes, com» parées avec les médicammens pris » intérieurement, &c. Il prie d'ail» leurs les lecteurs de suspendre leur » jugement, tant sur le titre que sur » la distribution des matières de son » Ouvrage, jusqu'à ce qu'ils ayent » vu la première partie qui paroîtra » incessamment. »

Composition du Remède de M. Daran, Ecuyer Conseiller du Roi, servant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris; remède qu'il pratique avec succès depuis cinquante

ans pour la guérison des difficultés d'uriner & des causes qui les produisent; publiée par lui-même; précédée d'une Préface ou l'on expose les raisons qui ont fait différer jusqu'à-présent cette publication & les motifs qui engagent aujourdhui à la rendre publique; suivie d'un discours sur la théorie des maladies de l'urethre, des preuves qui constatent l'efficacité du remède qui les guérit & des moyens de faire connoître le mal même aux personnes qui en sont attaquées. A Paris, chez Didot, Libraire, quai des Augustins; Cailleau, Libraire, rue S. Severin, & Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers 1779. *in* 12 de 307 pages & la Préface 34. Prix 2 liv. broché, & 2 liv. 10 sols relié

Prospectus d'une Description générale & particulière de la France; contenant l'Histoire naturelle, Civile, Politique, Ecclésiastique & Littéraire de la France; la Géogra-

phie ancienne & moderne, avec des Cartes topographiques relatives à tous les âges de la Monarchie; les grandes divisions & subdivisions du Royaume, des Voyages Pittoresques dans toutes les provinces, &c. Huit volumes *in-folio*, sur grand papier du Nom-de-Jesus, ornés d'estampes faites par les meilleurs Graveurs sur les dessins de MM. Cochin, Pérignon, Moreau, frères, Lallemand, le May, Genillion.

Utile dulci. Hor.

Ouvrage proposé par Souscription, à Paris, de l'Imp. de Clousier, rue Saint-Jacques. 1779 26 pages *in*-4°.

Ce Prospectus contient l'annonce d'un grand & superbe Ouvrage, pour lequel des gens riches ont fait des avances considérables, dont il y a déjà beaucoup de Gravures de faites, & dont l'idée a été fournie par le succès des Tableaux Pittoresques de la Suisse & de l'Italie. M. Beguillet dont la vaste érudition s'est déjà

exercée ſur une multitude d'objets différens eſt chargé d'une partie des explications. Il faut voir dans le Proſpectus le plan de cet Ouvrage, ſon importance & les facilités ſingulières que l'on donne aux Souſcripteurs.

Atlas hiſtorique, ou Collection de Tableaux, repréſentant les grands Evénemens qui ont caractériſé chaque Siècle, gravés en taille douce, avec Privilége du Roi, & propoſé par ſouſcription autoriſée par le Gouvernement; par MM. *Serane & Compagnie.* A Paris, chez l'Auteur, rue Porte-Foin, la ſixième porte cochère à droite, par la rue du Temple. 1779.

On deſire un *Recueil de Tableaux qui fixe la ſuite rapide des tems, les progrès lents des Sciences & des Arts, & la chaîne intéreſſante des grands événemens; qui offre, en un mot, un ſyſtême ſuivi du corps de l'Hiſtoire, & où l'on puiſſe d'un coup-d'œil reconnoître les hommes de tous les ſiè-*

cles; comme on découvre dans une Mappemonde la surface du Globe entier, & l'Abrégé de toutes les Cartes géographiques.

C'est ce qu'on a tâché de remplir dans cette Collection. Elle est composée de cinquante-huit grandes Estampes de vingt-trois pouces sur dix-huit. Chacune doit représenter avec toute l'énergie que d'habiles Maîtres ont pu lui donner, les grands événemens qui ont caractérisé chaque siècle. Les faits accessoires sont représentés dans les seconds, les troisièmes ou quatrièmes Plans; & ces proportions, en indiquant l'importance des divers événèmens, ne contribuent pas peu à faire fracas dans l'ensemble, & à relever les grouppes principaux.

Ces Estampes, délicatement gravées à la manière du lavis par les meilleurs Artistes, doivent être accompagnées d'*écussons* en caractères hiéroglyphiques, jusqu'à l'établissement des Sociétés politiques. Depuis

cette époque jusqu'au siècle présent, les écussons portent les armoiries des principaux États qui ont existé, ou qui existent actuellement A côté de ces écussons exactement blasonnés sont gravées en latin & en françois des notes pour l'intelligence des sujets de chaque Estampe. La nécessité de donner dans une langue universelle la clef de ces Tableaux faits pour tous les Peuples de la terre, justifie l'attention qu'on a eue de graver ces notes dans les deux langues les plus universellement connues.

Ainsi, cette Collection ajoute à la noblesse du Dessin, à l'importance des matières & au contraste frappant des sujets, deux objets d'instruction également utiles & agréables : la science de l'*Histoire universelle*, & celle du *Blason général.*

Une Estampe quelque sçavante qu'elle soit, ne pouvant point rendre tous les événemens d'un siècle, on fait imprimer des *Tablettes historiques & politiques in* 4°. sur beau papier,

précédées de l'explication de chaque sujet ; & , selon le plan arrêté , on transportera les écussons de chaque Estampe à la tête de chaque siècle des *Tablettes historiques*.

L'exécution d'un Plan aussi vaste ayant exigé des frais qui excèdent les fonds qu'on avoit destinés à cette entreprise, on s'est déterminé à proposer une *Souscription* ; mais qui, loin d'être onéreuse à MM. les Souscripteurs, leur offre plusieurs avantages évidens. 1°. La remise d'un tiers du prix ; 2°. la bonté des Epreuves, dont les plus belles seront délivrées selon la date des Souscriptions ; 3°. deux Cahiers des *Tablettes historiques & politiques*, qu'on délivrera *gratis* à chaque Souscripteur, & à lui seul, le nombre des Exemplaires devant être fixé sur celui de MM. les Souscripteurs.

On prévient le Public que toutes les Epreuves seront bonnes, les Auteurs s'étant arrangés pour faire gra-

ver de nouvelles Planches, plutôt que de retoucher les premières.

Conditions de la Souſcription.

1°. Cette Collection ſera diſtribuée en dix livraiſons; les neuf premières ſeront de ſix Eſtampes chacune, dont trois de l'Hiſtoire Patriarchale, en commençant par le ſiècle de la Création; & trois de l'Hiſtoire Politique; à commencer par le ſiècle de la fondation de Rome. La dixième livraiſon ſera compoſée de quatre Eſtampes.

2°. La première livraiſon ſera faite le premier Mars de l'année 1780; & toutes les autres ſucceſſivement de ſix en ſix mois.

3°. MM les Souſcripteurs recevront *gratis* à chaque livraiſon deux Cahiers des Tablettes hiſtoriques.

4°. Le prix de chaque Eſtampe ſe trouve fixé pour MM. les Souſcripteurs à dix livres: s'il reſte des Epreu-

tes après les livraiſons, le prix en ſera de 15 liv. chacune en prenant la Collection, ſans les Tablettes hiſtoriques.

5°. On payera en ſouſcrivant, ſoixante livres argent de France; en recevant les première, ſeconde, troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième & huitième livraiſons, pareille ſomme chaque fois; en recevant la neuvième, quarante livres; la dixième ſe trouvera payée, & ſera délivrée *gratis*.

6°. MM. les Etrangers recevront chaque livraiſon franche de port, dans des cartons bien conditionnés. Quelque conſidérable que ſoit la dépenſe pour cet objet, on l'a réduite pour MM. les Souſcripteurs de Province à 9 liv. une fois payées en ſouſcrivant; & pour ceux des Pays étrangers, à 18 liv. auſſi une fois payées en ſouſcrivant.

7°. L'intention des Auteurs de cette Collection étant de faire imprimer à la tête des Tablettes hiſtori-

ques la liste de MM. les Souscripteurs, ils les prient de donner, en souscrivant, leurs noms, qualités & demeure.

8°. La Souscription est ouverte depuis le premier Septembre 1779 jusqu'au premier Janvier 1780. *Le Public pourra prendre connoissance du sujet des Estampes de la première livraison, chez MM. les Receveurs de Souscription.*

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Février 1780.

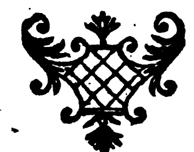
Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXX.

MARS.



A PARIS,

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré, près celle du Pélican.

M. DCC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

AVIS.

ON s'abonne pour le JOURNAL DES SÇAVANS au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL DES SÇAVANS est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS. M. DCC. LXXX.

CONCOURS pour les Prix de l'Académie Françoise en 1779.

NOUS arrivons après les autres, c'est même un avantage que nous recherchons toutes les fois qu'il s'agit d'objets qui partagent les esprits & qui causent de la fermentation. Les Prix de l'Académie sont dans ce cas; la foule des vaincus réclame toujours contre le jugement & entraîne d'abord le vulgaire, qui

aime à infirmer les jugemens de l'Académie, parce que c'eſt toujours ſe ſouſtraire à une autorité & même en exercer une; mais comme ce même vulgaire n'a jamais ni un goût fixe ni une opinion arrêtée, il finit par revenir au parti de la juſtice & de la vérité, parce que la voix des gens ſages & éclairés, qui prévaut toujours à la longue, corrige inſenſiblement ſes erreurs, & il change de langage ſans même s'appercevoir qu'il ait changé d'avis :

En quel ſens eſt donc véritable
Ce que j'ai lu dans certain lieu
Que ſa voix eſt la voix de Dieu ?

demande la Fontaine. La Fontaine a raiſon, & cet article a beſoin d'explication.

Le Public, dit-on, eſt le juge des juges; cela eſt vrai pour les objets dont tout le monde eſt en état de juger, & en général quand le Public eſt inſtruit, il eſt le meilleur

des juges parce qu'il eſt ſans intérêt. Qu'un Miniſtre tout-puiſſant faſſe condamner ſon ennemi par des Commiſſaires vendus à la faveur, le public juge, & juge très bien, que ſi l'accuſé étoit coupable, on n'auroit pas beſoin pour le perdre, d'intervertir l'ordre de la juſtice; mais ſi l'on traite au Parlement une queſtion de Droit François très-difficile, le Public n'eſt plus juge de rien, les ſeuls vrais juges ſont les Juriſconſultes, & le Public n'a d'autre fonction que de répéter leur ſuffrage Il en eſt de même des Arts; le Public en général ne s'y connoit pas & ne peut pas s'y connoître; il faut avoir appris à les juger, & ceux qui les cultivent ne ſont véritablement jugés que par leurs Pairs: il eſt vrai que leurs Pairs peuvent être leurs rivaux, & que ſi le Public avoit les connoiſſances des Artiſtes, il jugeroit avec plus d'impartialité; mais le tems rétablit toujours les droits de la juſtice; il emporte les petites paſſions qui ont pu

corrompre les premiers jugemens, & le jugement qui reste est presque toujours pur & juste. Il n'y a de monumens célèbres dans la Peinture, dans la Sculpture, dans l'Architecture, &c. que ceux qui ont obtenu les suffrages des connoisseurs & par eux ceux du Public. Ce que nous disons ici des Arts, est encore plus vrai & plus reconnu à l'égard des Sciences; mais quant aux Belles-Lettres, à l'Eloquence, à la Poésie, on croit que pour en juger, il ne faut que de l'esprit & du goût, & tout le monde croit avoir de l'esprit & du goût. Rousseau a dit:

Devant ses Pairs on est interrogé.
Par Cassini l'Astronome est jugé:
Homberg peut seul évoquer le Chymiste,
Et du Verney citer l'Anatomiste.
Mais dans les vers tous s'estiment Docteurs:
Bourgeois, Pédans, Ecoliers, Colporteurs,
Petits Abbés, qu'une verve insipide

Fait barboter dans l'onde Aganippide,
Sont nos Varrons, nos Murets, nos Daciers,
Et d'Hélicon Seigneurs hauts-justiciers.

Comme on juge sans connoissance, on écrit sans talens, cet abus n'est pas nouveau. Horace avoit donné à Rousseau l'exemple de s'en plaindre :

Navem agere ignarus navis timet; abrotonum ægro
Non audet, nisi qui didicit, dare; quod Medicorum est
Promittunt Medici, tractant fabrilia fabri.
Scribimus indocti doctique poëmata passim.

Mais ne parlons que de la manie de juger & du droit que chacun croit en avoir. On fonde ce droit, à ce qu'il nous semble, sur une équivoque. Chacun, dit-on, a son goût, & juger, ce n'est qu'énoncer son goût particulier. Chacun a son goût! Oui,

ſur les mets, ſur les couleurs, &c. On peut même, ſans être accuſé de manquer de goût en Littérature, avoir des prédilections qui ne ſoient point généralement adoptées; on peut choiſir par exemple, entre les divers chefs-d'œuvres ou de Racine ou de Voltaire & préférer *Iphigénie* à *Phédre* & *Mahomet* à *Zaïre*; mais ſi on avoit le malheur de n'aimer aucun de ces quatre chef-d'œuvres ou de préférer à l'éloquence divine de l'*Iphigénie en Aulide*, la verſification barbare de l'*Iphigénie en Tauride* de M. Guimont de la Touche (Pièce d'ailleurs intéreſſante au théâtre) & les vers de Voiture, ſi vantés par Deſpréaux, aux Poéſies fugitives de M. de Voltaire & de M. de S. Lambert, croiroit-on en être quitte pour dire que chacun a ſon goût?

On peut de même impunément préférer un genre de Poëme ou de compoſition quelconque à un autre, & Horace qui a tout dit en matière de goût, a dit dans ce ſens:

Denique non omnes eadem mirantur amantque :
Carmine tu gaudes, hic delectatur ïambis ;
Ille Bioneis sermonibus & sale nigro :
Tres mihi convivæ propè dissentire videntur,
Poscentes vario multùm diversa palato.
Quid dem ? quid non dem ? renuis tu quod jubet alter :
Quod petis, id sanè est invisum acidumque duobus.

Cependant si quelqu'un avoit de l'aversion pour la Tragédie ou pour la Comédie ou pour tout autre genre de Poésie, auroit-il droit de s'applaudir de ce dégoût & de l'ériger en dogme ?

Avoir un goût bizarre peut n'être qu'un malheur, dogmatiser en conséquence pourroit être un tort ; ce seroit vouloir ébranler le peu de principes fixes qui puissent diriger le goût ; ce seroit ramener la barbarie & le chaos en rendant tout arbitraire. Marivaux, dit-on, goûtoit peu Molière, & la manière toute

différente dont il avoit saisi & traité le genre comique peut faire concevoir cette singularité ; si Marivaux eût fait une Poëtique pour prouver que Moliere ne connoissoit pas les hommes, il auroit fait une chose ridicule. Quelques Gens de Lettres distingués ont pour Boileau un peu moins d'estime qu'on n'en avoit eu jusqu'à eux, mais aucun d'eux n'a dit que Boileau fît mal des vers. Il y a donc à travers toutes les bizarreries du goût particulier, des vérités générales en matière de goût. Mais comment s'établissent ces vérités ? Est-ce parce que de certaines beautés & de certains défauts se font sentir à tout le monde, ou parce qu'on adopte sans examen les opinions établies & qu'on cède à l'autorité, tandis qu'on croit être entraîné par le goût ? C'est par l'une & l'autre raison. Quand les beautés & les défauts sont à un certain degré, tout le monde sans doute en est frappé, surtout chez une nation qui a des

objets de comparaison, & il est très-vrai aussi que le suffrage motivé des connoisseurs éclaire le goût des ignorans, pénètre insensiblement dans les esprits & forme les opinions générales, & la preuve que l'autorité influe beaucoup sur ces opinions, se tire de l'uniformité de sentiment ou du moins de langage entre les sçavans & les ignorans sur les ouvrages anciens, sur les livres classiques, comparée avec la diversité d'opinions sur les ouvrages modernes & contemporains; c'est qu'à l'égard de ces derniers, il n'y a point encore d'autorité établie ni d'opinion générale formée, & que tout est encore abandonné aux caprices du goût particulier ou à la malignité des petites passions; de-là vient que certaines négligences, certaines irrégularités qu'on appelle heureuses & qu'on transforme en beautés chez les Anciens; sont sévèrement censurées chez les Modernes; c'est que d'un

côté elles sont consacrées & que de l'autre elles ne le sont pas :

Apprends de moi, sourcilleux Ecolier,

disoit le mordant & amer Rousseau :

Que ce qu'on passe, encore quoiqu'avec
peine
Dans un Voiture ou dans un la Fontaine,
Ne peut passer, malgré tes beaux discours
Dans les essais d'un Rimeur de deux jours.

Un écolier, un commençant auroit tort sans doute de n'imiter d'un grand Poëte que ses licences ; il doit se dire :

Nuls chef-d'œuvres par moi donnés jusqu'aujourd'hui
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme
lui.

Mais ce qu'on passe avec peine ou avec plaisir dans la Fontaine, on

[redacted]

doit se passer partout, car qu'importe aux choses le nom ou l'âge de l'Auteur ?

L'autorité des connoisseurs est, disons-nous, ce qui forme à la longue les opinions générales; mais l'autorité de l'esprit, comme l'autorité politique, n'est jamais plus forte que quand elle ne se fait point sentir; cette autorité de la raison qui établit les opinions, s'insinue lentement, par degrés & n'est jamais visible. Au contraire, quand les Pièces d'un concours académique paroissent dans le public, elles y paroissent marquées du sceau d'un jugement solemnel, & leur rang est réglé par une autorité visible, qui s'annonce & qui se montre. La marche naturelle de l'esprit humain est de se soulever contre cette autorité; & comme on peut toujours disputer sur ce qui ne peut être ni calculé, ni mesuré, ni pesé avec précision, ni démontré en rigueur, la porte est ouverte à tous les faux jugemens & à toutes

les vaines critiques. Les passions entrent pour beaucoup dans ce soulèvement passager des esprits contre l'Académie après chaque distribution du Prix. Il n'y a qu'une seule personne qui ait intérêt de défendre le jugement de ce Corps, la foule des Concurrens est appellante & la foule des Lecteurs se croit juge. La foule des Journalistes, devenue presque égale à celle des Lecteurs, fait son devoir de protéger ses divers favoris & surtout d'insulter l'Académie; mais après ce débordement éphémère & périodique de critiques, de sarcasmes, d'épigrammes, d'injures, dont on trouve fort plaisant & fort décent que l'Académie soit l'objet, tout rentre dans l'ordre, le jugement du public, dicté par les connoisseurs & par les gens sages, vient confirmer le jugement de l'Académie, & il ne reste ordinairement de chaque concours que la Pièce couronnée.

Mais, dira-t'on, les esprits les

plus éclairés ne se trompent-ils pas quelquefois ? Ne leur échappe-t'il pas de faux jugemens ? Sans doute, & l'infaillibilité n'est pas plus le partage des corps que des particuliers ; mais les bons esprits sont les premiers à reconnoître l'erreur & à la dissiper ; c'est toujours d'eux que vient le jugement qui reste & qui fait autorité.

On pourroit observer, en faveur de l'Académie, que si son autorité est visible & par-là même en but à tous les traits, cette autorité est cependant légitime ; que l'Académie juge par devoir & non sans mission ; comme ses adversaires qui se sont érigé à eux-mêmes leur tribunal, ce que Rousseau appelloit *lever boutique de scandale ;* qu'elle juge le bandeau sur les yeux, & la balance à la main, ne connoissant point les concurrens & n'ayant intérêt d'en favoriser aucun ni de nuire à aucun ; au lieu que ses adversaires connoissent tout ce qu'ils jugent, & l'Aca-

démie qu'ils haïssent, & le vainqueur qu'ils haïssoient d'avance ou qu'ils haïssent à cause de son succès, & les vaincus qui sont des alliés naturels pour leur haine ; l'Académie a dans tous les genres, des juges très-exercés, éprouvés autrefois dans ces sortes de combats, & instruits par la victoire même à nommer & à proclamer les vainqueurs. L'Académie doit être pour le goût parmi les Gens de Lettres ce que la capitale est dans le royaume. Il y a sans doute du génie dans les Provinces, mais il n'y a, dit-on, de goût qu'à Paris. Le génie en effet devient plus libre, plus hardi, plus fécond dans la solitude, mais le goût a besoin de la société ; c'est-là qu'il naît & qu'il se forme par la multitude des objets de comparaison, par le choc des idées, par l'examen, par la discussion ; cette raison est toute entière en faveur d'un Corps dont la fonction continuelle est de produire, d'examiner, de discuter, de comparer

des ouvrages d'eſprit, & de ſoumettre le génie aux loix du goût. Par quel principe de modeſtie un particulier oppoſe-t'il l'opinion perſonnelle qu'il a ou qu'il n'a pas, à la déciſion refléchie d'un pareil Corps ? Par quel principe de décence ſe permet il à l'égard de ce Corps un ton d'ironie & de dériſion ? & pour ne pas nous borner ici à ce qui concerne le bel-eſprit & la diſtribution des Prix de Poéſie & d'Eloquence, par quel principe de morale oſe-t'on quelquefois eſſayer de noircir ce Corps par les imputations les plus odieuſes & les inſinuations les plus perfides ? Par quel principe d'équité affecte-t'on de le charger des torts ou réels ou ſuppoſés d'un petit nombre de ſes Membres, ſans ſonger combien de perſonnages ſi differens les uns des autres cette Compagnie raſſemble, ſans ſonger que les Académies compoſées de ſujets, tous choiſis par des hommes choiſis eux-mêmes, & preſque tous déſignés d'a-

vance par la voix publique, ne sont pas sans doute les Corps les moins respectables? Par quel principe de justice, de bienséance, de prudence même les abandonneroit-on aux traits de la satyre & aux attentats de la licence? Par quel principe ou d'amour de l'ordre ou d'interêt des Lettres, les Censeurs Royaux qui pourroient être dans la République Littéraire ce que les Censeurs étoient dans la République Romaine, c'est-à-dire, les défenseurs des mœurs & les gardiens de l'honnêteté publique, laisseroient-ils subsister ce désordre & entretiendroient-ils ce soulèvement de gens au moins sans caractère & sans mission contre les premiers Corps littéraires du Royaume, soulèvement si semblable à la guerre des Esclaves contre le Peuple Romain? D'où viendroit aux Censeurs cette funeste indulgence, si contraire à l'esprit de leur état, & que l'honneur & le devoir leur interdiroient, quelque politique qui pût d'ailleurs

a leur permettre ou la leur prescrire ? .'Empire des Lettres doit être celui le la paix, de la raison, de l'honnêteté. Cet Empire est une République, non une Anarchie, la Liberté loit y régner, non la Licence. Toute République a un Sénat & des Corps le Magistrature qui doivent être respectés pour le bien de la République même. Plus les Académies dissimulent leurs injures & dédaignent le s'en plaindre, plus les Censeurs doivent redoubler de vigilance pour épargner aux Lettres cet opprobre ; à l'honnêteté ces outrages ; pour faire refuser du moins aux satyres & aux libelles tout caractère d'approbation, soit publique, soit tacite ; & peut-être convenoit-il que le Journal des Sçavans, temoin des excès où se livrent quelques-uns de ces innombrables Journaux, nés de son sein & formés à ses dépens, élevât la voix contre un tel abus & donnât l'exemple du respect dû aux Compagnies Littéraires.

Revenons aux Concours de 1779.

Le tems des réclamations ordinaires contre le jugement de l'Académie est passé ; nous pouvons aujourd'hui présenter à nos Lecteurs le vrai jugement du Public, qui n'est autre que celui de l'Académie elle-même.

Elle avoit deux Prix à donner : celui d'Eloquence & celui de Poésie. Le sujet du Prix d'Eloquence étoit l'Eloge de l'Abbé Suger ; celui du Prix de Poésie étoit l'Eloge de M. de Voltaire. Le Prix d'Eloquence a été remporté par M. Garat, Avocat au Parlement, déjà connu très-avantageusement par des morceaux pleins d'esprit, de goût & de raison qu'on avoit vus de lui dans le Mercure. On a vu dans le même Journal (Mercure du 4 Sept. 1779) une analyse de son Discours, aussi judicieuse que sévère ; c'est par-là qu'a terminé sa carrière de Journaliste un des plus excellens Critiques [1], qui ayent jamais défendu les intérêts du

[1] Il a depuis donné dans le Mercure l'Extrait du *Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes.*

goût ; un Critique qui a peut-être trop sacrifié pour son bonheur l'amour-propre des Auteurs au plaisir & à l'instruction des Lecteurs, qui a eu le grand tort d'avoir presque toujours raison & le courage de joindre les ennemis que fait la sincérité aux ennemis que donne naturellement un grand talent ; il n'aura plus désormais que ces derniers, & il n'en manquera pas Nous adoptons la critique qu'il a faite du Discours de M. Garat, quoique nous la trouvions un peu sévère dans les détails ; nous y ajouterons cependant encore une réflexion, c'est que les deux points sur lesquels l'Eloge de Suger sembloit devoir être principalement fondé, les deux points que l'Académie avoit sans doute eus principalement en vue, sçavoir l'établissement des Communes & la sage Opposition qu'apporta toujours Suger au funeste projet du Divorce de Louis-le-Jeune avec Eléonore d'Aquitaine, sont les plus négli-

gemment traités dans le Discours de M. Garat, & que les plus beaux morceaux de ce Discours sont des morceaux épisodiques ; tel est le portrait de S. Bernard, dont nous redirons avec bien du plaisir, d'après le Critique, désigné plus haut, que ce morceau méritoit seul un Prix, & que c'est un des plus beaux morceaux de prose qu'il y ait dans notre langue. Tel est encore le tableau enchanteur de l'amour d'Abélard & d'Héloïse, où nous pensons, contre l'avis sévère du Critique, que la délicatesse du genre oratoire n'est point blessée par un trait qui caractérise tellement la passion de ces deux Amans, qu'il étoit, à ce qu'il nous semble, impossible de l'omettre ou de le supprimer. Nous n'allongerons point cet extrait par des citations déjà répétées dans une multitude de Journaux & que la célébrité de l'Ouvrage rend désormais inutiles, nous nous contenterons d'indiquer encore quelques-uns des morceaux pui ont dû assurer le Prix

[redacted]

à M. Garat ; tels sont le morceau sur le Luxe, celui qui concerne l'éducation des Rois dans l'Abbaye de S. Denis, & qui finit par ce beau mot : *les tombeaux mêmes ont appris à flatter les Rois ;* tel est enfin le parallèle entre l'Administrateur & le Législateur, morceau qui termine l'Ouvrage d'une manière très-imposante.

Un mérite particulier qui nous paroît distinguer cet Ouvrage & qui ne pouvoit échapper à l'Académie, c'est que l'Auteur est resté à la véritable hauteur de son sujet, & en a saisi la juste mesure ; c'est qu'il a su se défendre & des illusions brillantes d'une imagination exaltée & des froides exagérations du faux enthousiasme ; c'est que, bien différent de ces Panégyristes pour qui le personnage qu'ils célèbrent, est toujours ou le plus grand Saint ou le plus grand Homme, il n'a dissimulé aucun des défauts ni des torts de l'Abbé Suger, & qu'il en a préparé l'aveu dès l'exor-

de par un morceau également noble & adroit.

Nous ignorons si le Discours qui a pour devise :

Salvâ
Libertate potens, &c.

& dont l'Académie a fait une mention honorable, a été imprimé. Mais un autre Eloge de Suger qui a pour devise : *Nihil appetere jactatione*, nous paroît mériter une très-grande attention. Premièrement on voit que c'est le produit d'un grand travail & d'une étude profonde. L'Auteur a lu tout ce qui appartenoit à son sujet ; il a pris la peine de remonter jusqu'aux sources, & le prix de l'instruction lui auroit été dû, si tel avoit été l'objet du Prix. Mais cette étude même (qu'il soit permis de le dire) paroît avoir contribué à tromper l'Auteur & à l'écarter du but. L'Histoire est devenue pour lui l'objet principal, l'Eloquence n'a été que le second. Ce Discours, & par la marche & par le ton, est bien plutôt un Eloge historique

hiſtorique qu'un Eloge oratoire.

Secondement. Ce Diſcours eſt fortement penſé, plein de grandes vues philoſophiques & politiques ; mais cette philoſophie ſe produit ſouvent ſous une forme technique & dogmatique qui n'eſt pas favorable à l'Eloquence. L'Auteur parle beaucoup à l'eſprit ; il l'étend, il l'exerce, il le fatigue auſſi quelquefois ; il ne dit preſque rien à l'imagination. Un fréquent uſage de termes métaphyſiques & abſtraits répand ſur les plus belles idées une ſéchereſſe qui en détruit l'effet ; on eſt inſtruit, mais en général il eſt rare qu'on ſoit ou échauffé par des mouvemens, ou intéreſſé par des images, ou attendri par des ſentimens. Ce Diſcours eſt un morceau précieux d'hiſtoire philoſophique, mais il nous ſemble que l'Auteur s'eſt mépris ſur le genre.

Troiſièmement. Le ſtyle eſt noble, ferme, d'une concision remarquable & peut-être exceſſive ; quel-

quefois un peu roide, quelquefois maniéré, manquant de développement, & sur-tout de cette fléxibilité, de cette mollesse qui se prête aux divers mouvemens de l'Eloquence. L'Auteur, déjà connu par d'autres Ouvrages qui annoncent un grand talent & promettent de grands succès [1], ajoute encore dans celui-ci aux espérances qu'il a données, & n'en mérite que plus d'être averti de quelques défauts qui pourroient retarder ses progrès. Ces défauts tiennent principalement à la recherche, à l'affectation, au néologisme. L'Auteur ne peut que gagner en s'abandonnant à la Nature, qui a beaucoup fait pour lui & qui mérite sa confiance.

Justifions par quelques exemples & le bien & le mal que nous osons dire de cet estimable Ouvrage.

[1] Nous en avons rendu compte dans nos Journaux de Juin, premier Volume 1777, & de Janvier 1778.

[redacted]

« Le tems épure nos opinions *en*
» *précipitant la lie des passions mal-*
» *faisantes.* »

Cette image empruntée de la Chymie n'a-t'elle pas un peu de recherche ? C'est un simple doute que nous proposons. Ce qui suit nous paroît très beau.

« Quand la justice des âges pro-
» nonce ses oracles, ce n'est plus
» qu'une ombre insensible qu'elle
» couronne, & les acclamations des
» peuples ne percent point les froi-
» des enceintes des tombeaux. Mais
» l'homme de bien a joui de son
» cœur, & la prescience du génie lui
» a révélé sa gloire future. »

Jouir de son cœur, la prescience du génie, nous paroissent des expressions fortes & hardies sans être hazardées.

» La Philosophie nous prévient
» contre les illusions, & *calculant*
» la différence des grandeurs réelles
» *avec* les grandeurs apparentes, elle

» *assigne* aux choses leur véritable » *estimation.* »

1°. On s'est depuis long tems récrié contre l'abus de ces termes philosophiques & peu oratoires de *calculer*; d'*assigner*, &c. Le premier qui les a transportés ainsi au moral, a eu le mérite de saisir un rapport, mais quel mérite y a-t'il à le copier?

2°. *La différence avec* : ces mots ne vont pas ensemble; il semble que ce soit avec les grandeurs apparentes qu'on calcule la différence des grandeurs réelles.

3°. On *assigne* un rang, une place, une valeur, on fait une estimation & on ne l'assigne pas.

Cet Ouvrage, comme nous l'avons dit, annonce un penseur profond, & c'est le mérite qui le distingue. Il est plein de ces maximes qui frappent & qu'on retient, & qui, si elles ne sont pas toujours assez développées, n'en font que plus penser le lecteur; telles sont celles-ci par exemple:

[redacted]

« Le lointain du passé est presque » aussi difficile à saisir que le lointain » de l'avenir.

» C'est le propre d'un mouvement » uniforme & réglé, de ressembler à » l'immobilité.

» Des manières insinuantes & af» fectueuses, sont les indices d'un » bon naturel, quand elles ne sont » pas les signes étudiés d'une poli» tesse de convention.

» Dédaigner l'estime publique est » le dernier degré du vice, quand ce » n'est pas le plus sublime effort de » la vertu. »

Voici quelques phrases qui nous paroissent manquer de clarté.

« Le portrait d'un grand homme » devient un tableau de l'humanité, » le spectacle d'une vertu dominante, » d'un enchaînement de circonstances » difficiles, d'un systême de conduite » qui eut pour objet le bonheur des » hommes.

» Sa taille foible & sa complexion

» délicate sembloient ne pouvoir ré-
» sister *à la fatigue de son ame.* »

Est-ce la fatigue que l'ame éprouve ou celle qu'elle fait éprouver ?

« Attaquer les abus, *c'est se faire*
» *une foule d'ennemis* ; l'intérêt ani-
» me ceux qui y prenoient part ;
» *une conscience prévoyante éveille*
» *ceux qui ne sont pas encore atta-*
» *qués* ; une confédération se forme
» contre l'ennemi commun ; les vices
» se liguent, *la vertu isole, parce*
» *qu'elle se suffit* »

Cette expression : *c'est se faire une foule d'ennemis*, n'est ni basse, ni familière, cependant comparée avec les deux autres membres de phrase que nous avons aussi soulignés, mais en sens contraire, & pour en faire remarquer l'énergie, la concision & la beauté, on sent qu'elle n'est pas du même ton & elle ne semble plus appartenir qu'à la conversation. Rien n'est plus hardi ni plus beau que cette *conscience prévoyante qui*

éveille, & que la *vertu qui isole*, *parce qu'elle se suffit*.

La nullité de l'autorité Royale, ne nous paroît pas une expression heureuse.

» L'Abbaye de S. Denis . . . . ne » conservoit de régulier *que les noms*. Nous n'entendons point cette expression.

» Le Prince fortifioit son autorité » du respect qu'on avoit pour son » Ministre. Nous entendons celle-ci & nous la trouvons juste & belle.

» Un Ministre qui alloit réduire » toutes les usurpations, combattre » tous les intérêts & toutes les pas» sions, devoit paroître lui-même » sans passions & sans foiblesses, & » comme *signé* d'un caractère céleste.»

L'Auteur a souligné lui-même ce mot *signé*, sentant bien qu'il étoit recherché & peu noble ; il eût mieux valu mettre simplement *marqué*, & ne rien souligner. La phrase alors eût été belle.

« Que sa mémoire . . . . *passe à*

l'exécration des ſiècles. » Que veut dire ici *paſſer à l'exécration ?* Nous n'entendons pas mieux ou du moins nous n'approuvons pas plus « cette » inflammabilité de l'eſprit humain, » qui étend rapidement à toute une » nation, & même à pluſieurs, ce » qui a pris, dans quelques têtes, la » forme contagieuſe de mode. »

Pour faire ſentir le défaut d'une pareille phraſe, il ne faut que placer à côté, des phraſes nobles & ſimples, comme celles-ci :

« Quand l'humanité en pleurs » tournera ſes yeux vers le bienfai- » teur des hommes, qui, le premier » depuis les Romains, prononça en » Europe le mot de *liberté*, la voix » de l'hiſtoire répétera le nom de » Suger.

» Le vieux Suger, blanchi dans » le Sanctuaire & dans le Conſeil, » Prêtre ſans fanatiſme & Miniſtre » ſans paſſion, ſembloit une intelli- » gence déjà libre des liens terreſ- » tres

» L'ignorance convient à la servi-
» tude, les lumières devenoient né-
» cessaires à la liberté ; elles prépa-
» rent les mœurs qui rendent les loix
» inutiles & sacrées. »

Nous ne retrouvons plus la même simplicité dans cette phrase, qui seroit très-belle, si la concision & l'énergie lui laissoient une clarté parfaite.

» L'homme de génie domine par
» la hauteur de ses idées, sur l'ho-
» rizon immense de l'avenir & du
» passé, & le moment présent reçoit
» en s'envolant les germes précieux
» qu'il confie à la Nature & au
» Tems. »

Le tableau de la mort de Suger nous paroît réunir des beautés de tout genre. Ce morceau, dont nous ne voudrions rien retrancher, a trop d'étendue pour être rapporté ici. L'Auteur cite sur ce sujet un trait de l'ancienne vie de Suger, qui nous paroît digne des tems de la meilleure philosophie :

Nec pigebat eum mori, cùm juvaret vivere.
c'eſt préciſément le contraire de ce qui arrive à tant de malheureux qui haïſſent la vie & qui craignent la mort.

L'Auteur, dans une note, propoſe une deviſe ingénieuſe pour un Miniſtre ſupérieur à ſon ſiècle, & à qui, par cette raiſon, ſon ſiècle ne ſeroit pas en état de rendre juſtice; c'eſt une main plongeant dans l'eau un bâton, qui alors paroîtroit courbé avec ces mots: *Conſcia recti.*

L'Eloge de Suger finit par un court & juſte éloge du Roi & du règne préſent; le dernier mot du Diſcours eſt celui-ci: *Flatter le Prince eſt un crime d'Etat.* Il eſt ſuivi d'une application d'un vers de Virgile, application également juſte & touchante, pour laquelle tous les François doivent à l'Auteur un tribut de reconnoiſſance & de tendreſſe, & que nous aimerions mieux avoir faire, qu'un Diſcours même plus éloquent que celui-ci. La voici:

Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
Ne prohibete.

L'Auteur excelle dans ces applications, qui ne peuvent être faites que par des esprits pénétrans & des cœurs sensibles. Il observe que la formation de l'Empire Romain & sa destruction, firent deux grandes révolutions dans l'état politique & dans les mœurs des nations européennes ; & il applique à Rome ce mot de Cornélie dans Lucain :

Bis nocui mundo.

Cet Eloge de Suger, sur lequel nous avons cru devoir nous étendre, parce qu'il est celui que les Journaux ont le moins fait connoître, est suivi d'éclaircissemens, qui sont d'excellens morceaux d'histoire & qui sont très-bien écrits, peut-être parce qu'ils sont purement historiques & que l'Auteur ne songeoit pas à être éloquent ; c'est avec peine qu'on y retrouve encore quelques légères tra-

ces de néologiſme, telles que l'*in-cultivation*, la lente expérience qui *éduque* par les malheurs, les nations ignorantes, &c.

L'Académie, juge de l'Eloquence, a dû donner le Prix au Diſcours de M. Garat; mais peut-être le Diſcours anonyme dont nous parlons, joint aux notes & aux éclairciſſemens dont l'Académie n'étoit pas juge, ſuppoſe-t'il dans l'Auteur plus de mérites différens; ce ſera du moins par cet Ouvrage que l'on connoîtra le mieux, & l'Abbé Suger & ſon ſiècle.

Un autre Auteur, en étudiant ce même ſujet, a trouvé qu'il ne fourniſſoit de matière qu'à la critique, & il a fait l'anti-Suger, qui a pour titre: *Suger, Moine de S. Denis*, Parodie aſſez plaiſante des Eloges de ce Moine Miniſtre. D'autres ont encore enchéri depuis ſur cette idée, car il faut bien qu'un ſujet propoſé par l'Académie ſoit mauvais; le Chancelier de l'Hôpital a été dé-

chiré, parce que l'Académie avoit invité à le louer, on ne diroit plus aujourd'hui : *qui pourroit blâmer Hercule?* on le blâmeroit si quelque autorité légitime en avoit proposé l'Eloge. N'a-t'on pas décrié les Lettres? En vérité, un peu de raison vaudroit bien tous ces paradoxes brillans ou obscurs.

Les Détracteurs de l'Abbé Suger sont réfutés dans un Ecrit intitulé : *Réponse aux Réfléxions sur Suger & son Siècle;* par M. l'Abbé ***, Avocat en Parlement.

Eloquio victi re vincimus ipsâ.
Anti Lucr.

A Paris, 1780.

On dit que le Prix de Poésie a été remporté par un des Académiciens-Juges, déjà désigné dans cet extrait, qui avoit eu avec le grand homme qu'il s'agissoit de louer, les relations les plus connues, & qu'on peut appeller avec toutes les restrictions convenables & convenues :

L'ami, le compagnou, le ſucceſſeur d'Al-
cide.

Si le fait eſt vrai, comme on le croit généralement, & comme il y a tout lieu de le croire, c'eſt une irrégularité à laquelle la haine a donné les qualifications les plus dures, mais que la raiſon ſe contente de condamner froidement, en l'excuſant même juſqu'à un certain point par les circonſtances & par quelques exemples.

Quant à l'Ouvrage, malgré tant de critiques ſi fortes qu'on en a faites, il méritoit certainement le Prix. On en a tout attaqué, juſqu'au titre. Le Dithyrambe, a-t'on dit, eſt à l'Ode ce que l'Ode eſt aux autres Poëmes; c'eſt la fougue, c'eſt l'impétuoſité qui le caractériſent, & celui ci a de l'ordre & une marche réglée. Nous avouons que nous n'entendons rien à cette doctrine; nous ſavons que *ſouvent un beau déſordre eſt un effet de l'art*; mais un beau

désordre, qui est un effet de l'art, est un désordre apparent qui cache un ordre réel; nous ne connoissons point d'autre fureur poétique, d'autre enthousiasme lyrique, que l'inspiration du génie qui produit de belles choses, & qui, pour qu'elles ayent tout leur effet, les place & les arrange conformément aux loix du goût & de la raison. Le désordre réel ne nous paroît bon à rien, peut-être convenoit-il aux Dithyrambes de Pindare qui ne nous sont point parvenus; mais ce qui reste de ce désordre dans ses Odes, est précisément ce qui nous les rend moins agréables. En françois, tout doit avoir de l'ordre, non qu'il faille *garder dans ses fureurs un ordre didactique*, mais il faut que tout soit à sa place, & l'effet ne doit jamais être abandonné au hasard. Nous n'avons donc à prendre de l'ancien Dithyrambe, fort peu connu de nous, que l'avantage de changer de rhythme & de mesure, avantage qui en

ſeroit déjà un par la variété, & qui en devient un plus grand encore par la loi qu'impoſe le goût de varier le rhythme ſuivant les différens ſujets qu'on traite, & cet avantage eſt très-ſenſible dans le Dithyrambe couronné. Nous ne citerons aucun morceau complet ni de cette Pièce ni des autres, par la raiſon que nous avons déjà dite, c'eſt que ces citations ont été épuiſées dans les Journaux; nous indiquerons ſeulement les principales beautés.

Dans la tirade qui ſert d'Exorde, nous remarquerons principalement les traits ſuivans :

C'eſt Voltaire courbé ſous ſoixante ans de gloire....

Jouiſſez, il jouit....

Tous les cœurs ſont heureux des honneurs d'un grand homme.

La tirade :

Il n'eſt plus! prends ton vol, agile renommée! &c.

& furtout la tirade :

Les morts fe font émus, &c.

nous paroiffent empreintes d'une triftefſe majeftueufe & impofante, qui plaît à l'ame en l'affligeant & en lui rappellant toutes les pertes du génie ; ce font d'ailleurs les vers les plus harmonieux & les plus pittorefques, & c'eft ainfi que Virgile auroit écrit en françois. Nous aimons moins les quatre ftrophes qui fuivent, furtout la quatrième, qui nous paroît un peu embarraffée : en général les ftrophes de vers de huit fyllabes, même celles qui contiennent l'énumération des Tragédies de M. de Voltaire, malgré le foin qu'a pris l'Auteur de les caractérifer par le mot effentiel de la Pièce, tiré de la Pièce même, (comme *il étoit aimé*, pour Zaïre ; *elle alloit le frapper*, pour Mérope ; *triomphe, & va chercher la mort*, pour Tancrede) ne font pas celles qui nous plaifent le plus dans cet Ouvrage.

La tirade :

Du plus riant badinage, &c.

eſt un chef-d'œuvre de goût par la convenance parfaite de la meſure & du ton avec le ſujet, & le contraſte de cette tirade badine & légère avec la ſuperbe tirade des Cordilleres, qui raſſemble toutes les richeſſes de la plus grande Poéſie, achève de montrer toutes les reſſources du génie guidé par le goût :

Alterius ſic
Altera poſcit opem res & conjurat amicè,

Pourrions-nous oublier les deux vers qui terminent la Pièce, & où le *ne quid nimis*, la loi la plus importante du goût, eſt ſi habilement obſervée ?

Nous ne dirons point de M. de Murville, qui a eu l'*Acceſſit* & la Médaille, qu'il avoit méritée,

Proximus huic, longo ſed proximus intervallo.

Nous dirons plutôt :

Instat equis auriga suos vincentibus.

Il nous semble qu'il suit le vainqueur d'assez près. Le morceau sur l'histoire, le morceau sur la guerre, cette imitation touchante du morceau touchant de Virgile, où l'Epire offre aux regards d'Enée la représentation de Troye, sont des beautés dont les amateurs de la Poésie conserveront long-tems la mémoire. Nous ne parlons pas d'une foule de vers heureux semés dans toutes les parties de l'Ouvrage, tels que ceux ci :

Nous charmoit en contant, même après
la Fontaine....
Prouvoit par la gaîté qui régne en ses bons
mots
Que l'on n'est point méchant pour se moquer des sots ;....
Qui mettent le talent sous la garde des
mœurs, &c.

Nous ignorons si la Pièce de M.

Gudin, dont l'Académie a cité ce beau vers ſur Henri IV :

Seul Roi, de qui le Pauvre ait gardé la mémoire.

a été imprimée ; mais nous nous empreſſons de conſigner dans notre Journal ce vers mémorable.

La Pièce de M. de Flins des Oliviers, lue & fort applaudie à la Fête académique de la Loge des Neuf Sœurs, offre beaucoup de beaux vers. L'énumération des hommes de génie de tous les genres, de tous les pays & de tous les âges, eſt un morceau diſtingué, qui, dans un homme de dix-neuf ans, annonce un goût bien ſûr joint à un talent bien décidé.

Ce vers du Ruſſe à Paris :

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille.

paroît avoir fait faire celui-ci :

Le vieil Anacréon rit près du vieil Homere.

[redacted]

D'autres ont obfervé que le modèle de ce vers,

Vivant, le fit jouir de l'immortalité.

eft dans le Difcours de Réception de M. Ducis à l'Académie Françoife, Difcours qu'on peut mettre à la tête des Panégyriques de M. de Voltaire. M. Ducis a dit : *il a affifté à fon immortalité*. On pourroit ajouter que M. de Belloy avoit dit dans le *Siége de Calais* :

Vivant, il jouira de l'honneur de fa mort :

Et que Roi avoit beaucoup mieux dit encore au fujet de la maladie & de la convalefcence de Louis XV en 1744.

Grand Roi! tu n'étois plus, & jamais pour ta gloire
La Vérité n'éleva tant de voix.
Sors du tombeau, tu fais ce qu'auroit dit l'hiftoire,
Sors du tombeau, viens jouir à-la-fois
De ta vie & de ta mémoire!

Le morceau qui concerne *la Pucelle*, dans le Poëme de M. de Flins, eſt plein de fineſſe & de décence ; il n'y a point d'Ouvrage qui n'en fût embelli.

M. de Paſtoret à vingt-cinq ans célèbre auſſi M. de Voltaire. A mon âge, dit-il,

Rival des Poëtes illuſtres
D'Œdipe, ton génie exprimant les malheurs,
Avoit troublé nos ſens & fait couler nos pleurs.

Ce début eſt intéreſſant, & le reſte en eſt digne. L'Auteur a ſu, dans un ſujet ſi connu, trouver des idées qui ne ſont qu'à lui ; par exemple, celle-ci, qui d'ailleurs eſt très-bien rendue :

Horace à Tivoli coulant des jours ſereins,
Faiſoit-il comme toi le bonheur des humains ?

Parmi beaucoup d'autres bons vers, nous remarquerons encore ce-

lui-ci, qui eſt d'un grand ſens, comme ce qu'il exprime eſt d'un grand exemple :

Un Monarque a chanté le bienfaiteur du monde.

Ce Poëme eſt ſuivi d'une Ode du même Auteur ſur le même ſujet. Aucune ſtrophe de cette Ode n'eſt peut-être aſſez finie pour être citée ici ; mais il n'en eſt aucune qui ne ſoit du ton de l'Ode & qui n'ait l'harmonie propre à ce genre.

M. Gazon fils, a auſſi fait un Eloge de Voltaire. Il a pris pour épigraphe :

Hunc quoque ſumma dies nigro ſummerſit Averno.

Il y en a encore un de M. Nougaret.

Enfin il y a une Pièce d'un ſtyle plus libre, d'un ton plus gai, où on trouve beaucoup de traits plaiſans & de vers heureux & faciles. Elle eſt adreſſée *à Voltaire* & dédiée *à Madame Denis*. Nous ne pouvons la

désigner davantage. L'Auteur ne s'est point nommé. Tous les divers Ouvrages des deux Concours se vendent ou chez Demonville, Imprimeur de l'Académie, ou chez Esprit, au Palais Royal, & chez les Marchands de Nouveautés. Nous avons parlé de tous ceux qui nous sont parvenus.

[*Extrait de M. Gaillard.*]



MÈMOIRES

MÉMOIRES concernant l'Hiſtoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Uſages, &c. des Chinois; par les Miſſionnaires de Pe-kin. Tomes V & VI. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, vis-à-vis la rue Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement. 1780. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 vol. *in*-4°. avec figures en taille-douce. Le premier de 518 pages, le ſecond de 300. Prix, 24 liv. reliés.

PREMIER EXTRAIT.

On connoît cette Collection curieuſe formée de pièces originales qui ſont envoyées de la Chine par différens Miſſionnaires. Celles qu'ils envoyoient autrefois, & d'après leſquelles le P. du Halde a compoſé ſon Hiſtoire, étoient entièrement refondues les unes avec les au-

tres pour ne former qu'un ſeul article, ſuivant la matière dont elles traitoient, & le P. du Halde ajoutoit ou ſupprimoit ce qu'il jugeoit à propos, & n'employoit que ce qu'il croyoit pouvoir entrer dans ſon plan, ou ce qui étoit conforme aux idées qu'il vouloit donner de la Chine; auſſi, les Miſſionnaires ſe ſont-ils ſouvent plaint ou qu'on ne faiſoit point uſage des Mémoires qu'ils envoyoient, ou qu'on les altéroit. Dans ce recueil, les pièces, à quelques corrections près, ſont publiées à meſure & telles qu'elles viennent de la Chine; elles ſont par conſéquent autant de pièces originales que l'on peut conſulter ſans cependant rejetter l'hiſtoire du P. du Halde qui mérite, à bien des égards, des éloges. La variété des matières renfermées dans les nouveaux Mémoires que nous annonçons, exigeroit que l'on y joignît une table générale après un certain nombre de

volumes : ſans ce ſecours, il eſt difficile de trouver tout ce que ce Recueil contient de curieux.

Dans le cinquième volume on donne d'abord une idée générale de la Chine & de ſes premières relations avec l'Europe. Cette pièce qui n'a point été faite par aucun des Miſſionnaires, a été compoſée ici d'après tout ce que nous avons ſur la Chine. Elle peut être utile & agréable à un grand nombre de lecteurs. La première partie préſente une idée des voyages que nous avons faits à la Chine depuis le 12e. ſiècle. Dans la ſeconde, on parle de l'Education ; des Etudes, des Mœurs, du Gouvernement, des Sciences & de l'Aſtronomie des Chinois ; dans la troiſième, de la Chronologie, de l'Hiſtoire & des Religions de la Chine ; c'eſt après ce morceau que commencent les Mémoires des Miſſionnaires. M. Amiot avoit donné, dans le troiſième volume, l'hiſtoire particulière de pluſieurs grands hommes de la

Chine, tirée des livres chinois; on continue dans celui-ci la ſuite de ces vies ou portraits, que M. Amiot a nouvellement envoyés. Il eſt difficile de concevoir comment ce Miſſionnaire, avec ſes occupations ordinaires peut ſuffire à tant de travaux littéraires en différens genres qu'il entreprend, & dont il ne ceſſe de nous enrichir, lui ſeul a plus contribué qu'aucun autre à ce nouveau Recueil dont preſque tous les volumes ſont remplis de ſes Ouvrages.

Les grands hommes, dont il eſt ici queſtion, ſont comme dans le troiſième volume, des Empereurs, des Impératrices, des Guerriers, des Miniſtres & des Gens de Lettres; ceux dont il eſt parlé dans ce volume, vivoient dans les huitième & neuvième ſiècles de l'Ere chrétienne. Il ſemble par l'avertiſſement qu'on n'en donne que dix nouveaux; c'eſt une mépriſe des Editeurs, puiſqu'on en trouve vingt-quatre; ce qui forme avec les précédens, ſoixante dix-

ſept. Comme les bornes de nos extraits ne nous permettent pas de parler de tous ces grands hommes qui ont eu part au Gouvernement ou qui ont régné autant qu'il ſeroit néceſſaire pour les faire connoître, nous nous bornerons ici à quelques Gens de Lettres, dont la vie iſolée exige moins de détails & nous choiſiſſons un des plus grands Poëtes de la Chine, nommé Tou-fou. Ce perſonnage originaire du Chenſi, quoique né avec de l'eſprit & beaucoup d'ardeur pour l'étude, ne put réuſſir dans les examens à obtenir des grades; par-là devenu à charge à ſa famille, il fut obligé de renoncer à ce parti qui pouvoit lui procurer une fortune, & il ſe tourna du côté de la Poéſie, pour laquelle il avoit des talens. Il ſe rendit à la cour où on le produiſit dans les meilleures compagnies. Trois Poëmes qu'il compoſa, le firent connoître de l'Empereur Hiuen-tſong, qui, après l'avoir reçu avec bonté, lui donna une

charge honorable, mais peu lucrative. Le Poëte n'en devint que plus malheureux, parce qu'elle le privoit des secours pécuniaires qu'il recevoit de ses protecteurs & de ses amis. Quelque tems après il fut rappellé à la cour ; on lui donna une autre charge plus honorable, & moins lucrative encore ; mais il avoit la facilité de voir l'Empereur qui lui faisoit faire des vers, sans cependant l'enrichir. Tou-fou, ennuyé de vivre d'espérance, représenta à ce Prince son état & obtint une pension qui le mit à son aise. Mais il ne profita pas long-tems de la libéralité du Prince. L'Empereur fut obligé de quitter sa capitale pour aller se mettre en sûreté dans une province éloignée à cause d'un rebelle nommé Gan - lo - chan [1]. Tou-fou qui préféroit sa liberté aux chaînes trop pesantes qu'il portoit à

[1] Partout dans cette histoire on a mis *Gan-to chan*, il faut lire Gan-lo-chan.

la cour, ne voulut point suivre l'Empereur, & alla chercher un asyle de son côté parce que le rebelle menaçoit la capitale. Il se retira dans un lieu inaccessible où pendant quelques mois il ne vécut que de fruits & de racines sauvages; il étoit presque nud & dans la plus grande misère lorsqu'il apprit que l'Empereur Hiuen-tsong avoit abdiqué l'Empire en faveur de Sou-tsong. Ton-fou résolut d'aller attendre ce Prince à son passage, mais il fut enlevé par un parti de rebelles qui le conduisirent à Gan-lo-chan. On annonça à celui-ci qu'on avoit pris le plus grand Poëte de l'Empire, qui pourroit l'amuser de tems en tems. *Quel animal est ce qu'un Poëte*, répondit Gan-lo-chan, *& quels tours sait il faire?* Ce fut en vain qu'on voulut lui expliquer ce que c'étoit qu'un Poëte: *s'il sçait mieux se battre que nous je le verrai volontiers*, dit le Général rebelle; *si ce n'est qu'un ajusteur de paroles, je n'ai pas besoin de lui*, *il*

ne feroit que m'embarrasser, & il le renvoya entre les mains de ceux qui l'avoient pris. Le peu de cas que l'on fit de Tou-fou, le mit à portée de s'échapper, & il revint à la cour, où on lui donna la charge de Censeur, place qui exigeoit des fonctions trop délicates pour lui; Tou-fou avoit des caprices & avoit acquis le droit de ne les point cacher, & personne ne s'en formalisoit; mais les remontrances qu'il étoit par sa charge obligé de faire au Prince, étoient quelquefois trop libres & trop dures. L'Empereur offensé d'une de ses remontrances, voulut le faire livrer au tribunal des crimes, comme ayant manqué de respect. Un Ministre qui étoit présent, calma le Prince, & Tou-fou en fut quitte pour avoir une autre place qui l'éloignoit de la cour : c'étoit le gouvernement d'une ville du second ordre. Il s'y rendit aussitôt, mais les embarras qu'il apperçut, son amour pour la liberté, le déterminèrent le

jour qu'il prit possession à se dépouiller publiquement de tous ses ornemens, à les poser sur une table & après avoir fait une profonde révérence, à s'éclipser. Comme il n'avoit point d'argent, il se mit à courir les champs, vivant de racines qu'il apprêtoit dans la première cabanne de paysan. Dans cet état, pour passer son hiver, il résolut de vendre, à quelque homme de Lettres riche, une pièce de Poésie qui n'avoit pas encore vu le jour. On le reconnut, & le Mandarin du lieu écrivit à la cour que Tou-fou étoit dans son district, où il menoit une vie peu convenable à sa réputation. Pour toute réponse, le Mandarin reçut un brevet de Commissaire général de tous les greniers du district en faveur de Tou-fou, avec ordre de lui dire que s'il s'y ennuyoit on le placeroit ailleurs. Le Poëte informé de ce qui venoit de se passer, se hâta pour conserver sa liberté, de quitter ce pays & passa dans un au-

tre. Il y fut encore découvert; le Commandant du lieu vint le trouver dans son petit réduit, & lui dit qu'il venoit lui offrir son amitié ou sa haîne, qu'il pouvoit choisir; que s'il vouloit son amitié, il le logeroit chez lui, où il seroit entièrement libre; qu'il mangeroit à sa table ou en son particulier; qu'il seroit seul tant qu'il le voudroit; mais qu'il exigeoit de lui la même liberté; que Tou-fou pourroit lui lire ses pièces, mais que de son côté si elles l'ennuyoient, il pourroit lui imposer silence. *Voilà mes conditions, les acceptez-vous?* dit le Commandant: *au défaut de mon amitié...* N'allez pas plus loin, interrompit Tou-fou, vous êtes un trop galant homme pour vouloir haïr quelqu'un qui ne vous a pas fait de mal. Il accepta les offres du Commendant. Celui-ci donna à Tou-fou des domestiques & un appartement qui ne furent qu'à son usage: il lui obtint une place de Conseiller Honoraire

des ouvrages publics; par ce moyen Tou-fou eut des appointemens sans aucun travail. Un bonheur si peu attendu dura tout le tems que vécut son bienfaiteur, c'est-à-dire, pendant six ans. Mais à la mort de son ami, Tou fou, qui n'étoit point en état de traiter aucune affaire, abandonna tout, & se mit de nouveau à voyager. Le Commandant, en mourant, lui avoit laissé une petite pension pour le faire subsister. Vers l'an 773 de J. C., Tou-fou voulut aller visiter les restes d'un bâtiment antique; le Mandarin qui le logeoit, à la prière des héritiers de son ancien protecteur, tenta inutilement de l'en empêcher. Tou-fou passa la rivière, qui commençoit à se déborder; une grande pluie qui survint, ne fit plus de la plaine qu'un vaste étang. Tou-fou se sauva dans un temple qui étoit sur le penchant d'une montagne, & il fut obligé d'y passer dix jours, mourant de faim & de froid. A son retour, le Mandarin

donna un grand repas à tous ses amis, en réjouissance de la délivrance de Tou-fou. Le Poëte qui avoit beaucoup souffert de la faim, mengea beaucoup & but encore davantage. Il se retira pour prendre son repos ; le lendemain on le trouva mort. Tel fut le sort d'un des plus grands Poëtes de la Chine, dont les pièces fugitives sont repandues encore dans toutes les maisons, sur les buffets, dans les salles, dans les cuisines même & sur les évantails. Elles font les délices des Gens de Lettres & ont été recueillies avec soin.

Dans le même tems vivoit un autre Poëte, nommé Lipe, aussi estimé que Tou-fou, & qui lui ressemble par les talens & les caprices. On a donné son histoire à la suite de celle de Tou-fou, & elle n'est pas moins intéressante par la singularité du caractère du Poëte. A l'histoire de ces deux Poëtes célèbres, on a joint celles de quelques autres Poë-

tes & Sçavans qui méritent d'être connus. M. Amiot, qui a donné tous ces différens morceaux, a beaucoup profité d'un Ouvrage chinois intitulé, Tſang-chou, ou *Anecdotes*, dans lequel on trouve les vies des grands hommes en tout genre, c'eſt-à-dire, des Empereurs, des Impératrices, des Miniſtres, des Généraux d'armées, des Sçavans, des Poëtes, des Hommes célèbres & même des Scélérats qui ſe ſont rendus fameux; d'après cet Ouvrage chinois, on pourroit augmenter conſidérablement le nombre de ces vies ou portraits.

Pour completer ce cinquieme volume, on a joint des obſervations ſur le vin, l'eau de-vie & le vinaigre de la Chine, ſur les raiſins ſecs de Hami; enſuite une notice de ce pays de Hami, quelques remèdes, des recherches ſur la teinture chinoiſe, ſur les abricotiers & ſur l'armoiſe.

Dans le ſixième volume on a mis

un traité ſur la Muſique chinoiſe fort étendu & qui ſe vend ſéparément. Il eſt fait par M. Amiot. Nous en rendrons compte en particulier ; on trouve enſuite un eſſai ſur les pierres ſonores, qui, de tout tems, ont été un des inſtrumens les plus eſtimés à la Chine ; une réponſe de M. Amiot aux recherches philoſophiques de M. Paw. M. Amiot a cru devoir s'étendre ſur la nombreuſe population de la Chine, que M. Paw cherche à diminuer autant qu'il le peut ; comme cet article nous a paru mériter une attention particulière, nous avons jugé à propos de le traiter ſéparément à la ſuite de cet extrait.

Après ces dénombremens, M. Amiot parle des revenus de l'Empire de la Chine, que M. Paw ne croit pas aller juſqu'à vingt-deux millions de livres ſterling, ou quatre cens quatre-vingt quinze millions de notre monnoie. M. Amiot, après avoir montré d'abord un fond de 255 millions, indique une foule

d'autres revenus qu'il n'évalue pas. Il s'arrête encore sur la Polygamie, sur l'Astronomie, sur les Eunuques, sur l'Infanticide; objets que M. Paw a saisis pour avilir les Chinois. Il faut avouer, sur le dernier article, que ce sont les Missionnaires eux-mêmes qui, dans les Lettres édifiantes, ont dit & répété souvent que les Chinois jettoient leurs enfans dans les rues, dans les lacs & les rivières où ils périssoient misérablement. M. Amiot ne nie point qu'il y ait de ces enfans exposés qui périssent; mais il observe que ce crime ne se commet que dans les villes, par la plus basse populace & que le Gouvernement y rémédie autant qu'il peut; que, pour cet effet, chaque jour, avant l'aurore, il part cinq voitures qui vont relever dans chaque quartier de la ville, tous ces enfans pour les porter dans une maison de charité bien fondée, où ils sont nourris & élevés aux dépens de l'Etat avec le plus grand soin. Les Ma-

giſtras y font de tems en tems des viſites. La paſſion que les Chinois ont de laiſſer quelqu'un qūi puiſſe les pleurer après leur mort & rendre à leurs tablettes les honneurs que la piété filiale exige, eſt cauſe que ceux qui n'ont point d'enfans, en vont chercher dans cet hôpital pour les adopter. Il n'y a pas juſqu'aux Eunuques qui n'en aillent prendre, & ces enfans adoptifs deviennent leurs héritiers; cet article eſt curieux & mérite d'être lu. M. Amiot donne enſuite une idée du Gouvernement chinois, & de l'ordre de la ſucceſſion à l'Empire, toujours en réponſe à M. Paw. Il s'attache encore à faire connoître le climat du Petchely. Le volume eſt terminé par la deſcription de toutes les cérémonies obſervées aux funérailles de l'Impératrice-Mère. Cette Princeſſe mourut le 2 Mars 1777, la 42e du règne de Kien-long; elle *étoit* agée de 87 ans. Dans ce détail on trouve le teſtament de la

Princesse, le décret de l'Empereur dans lequel ce Prince fait l'éloge de sa mère. Le Traducteur a conservé à cette Princesse le titre de *Sainte*, de *Sainte Mère*, expressions qu'il est difficile d'approuver.

Ces deux nouveaux volumes renferment, comme on le voit, un grand nombre de morceaux curieux, presque tous traduits ou faits par M. Amiot. Outre une table générale des matières qu'il seroit nécessaire de faire, après un certain nombre de volumes, comme nous l'avons dit; il nous paroît qu'il seroit également nécessaire de placer à la tête de chaque volume une simple table des articles qui y sont renfermés, ce qui éviteroit la peine de feuilleter tout un volume pour chercher ce qu'il contient.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

OBSERVATIONS sur trois Dénombremens de la Chine rapportés dans le sixieme volume des Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois, &c. pour servir de suite à l'Extrait précédent.

M. AMIOT a cru devoir répondre aux différentes réflexions que M. Paw a faites sur la Chine. Un Missionnaire anonyme avoit déjà envoyé plusieurs remarques qui sont imprimées dans le 2e tome de ces Mémoires; mais on n'y trouve rien de satisfaisant sur la nombreuse population de la Chine que M. Paw contestoit. Dans le sixième volume de ces Mémoires on a imprimé les nouvelles Réponses faites par M. Amiot. Ce Missionnaire y traite plus en détail l'article de la population. Comme cette question est assez curieuse, nous avons cr

[redacted]

devoir l'examiner plus particuliérement & y ajouter de nouvelles recherches que nous avons puisées soit dans les annales, soit dans différens Auteurs chinois; & nous pourrions les étendre davantage si nous ne craignions de nous engager dans des détails trop longs.

M. Paw regarde comme un calcul exagéré celui qui donne à la Chine quatre-vingt-deux millions d'habitans; M. Amiot croit qu'elle en a à présent au moins deux cens millions. Pour le prouver, il présente sous les yeux un dénombrement par provinces de tous les contribuables ou chefs de famille fait au commencement du règne actuel, c'est-à-dire en 1743. En additionnant toutes les sommes, il trouve vingt-huit millions cinq cens seize mille quatre cens vingt-huit familles. Les femmes, les enfans & les domestiques, dit-il, ne sont point comptés. Les Chinois évaluent chaque famille à six bouches, mais pour prendre un milieu,

M. Amiot les réduit à cinq ; & d'après cette ſuppoſition, il porte le nombre des habitans à cent quarante-deux millions cinq cens quatre-vingt-deux mille quatre cens quarante perſonnes. Je n'exagererois point, ajoute-t'il, en diſant que ce nombre n'eſt tout au plus que la moitié de celui qui comprend tous les habitans de la Chine ; d'après cette réflexion, il faudroit admettre dans ce pays près de trois cens millions d'habitans.

M. Amiot obſerve que dans ce nombre de 142.582,440 perſonnes, on ne compte point, 1°. les Mandarins de toute eſpèce, dont il fait monter le nombre à 8965 ; plus, un nombre indéfini de petits Mandarins qu'il ſuppoſe dix fois plus grand que celui des précédens ; ce qui fait 89,650. Ces deux ſommes réunies font 98,615 ; & comme tous ont leur famille qu'il eſtime à cinq perſonnes, elles formeront un total de 493,075 bouches.

2°. Les Lettrés ; on en introduit chaque année dans la carrière des Lettres 24,701. Il ſuppoſe le nombre de ceux qui exiſtent déjà au moins vingt fois plus grand, d'après cela il porte le total à 494,020. Joignons-y leur famille à cinq perſonnes, & nous aurons 2,470,100 bouches.

3°. Les Gens de guerre, qui montent à 823,287, tant officiers que ſoldats au moins ; & comme ils ont leur famille, il faut compter 4,114,325 bouches.

D'après ces différens calculs il trouve cent quarante-neuf millions ſix cens ſoixante-deux mille cinquante bouches. Il faut encore plus de cinquante millions pour completter les deux cens millions que M. Amiot croit pouvoir exiſter dans la Chine. Les habitans de Pe-king portés à deux millions, les Tartares Mantcheous qui vivent parmi les Chinois, les artiſans, les ouvriers en ſoie, les petits commerçans en détail & tout le petit peuple des

villes qui ne ſont point ſur les rôles lui paroiſſent devoir former ce nombre. Parmi ceux qui ſont exempts on met, dit-il, les pauvres, les ouvriers ambulans, les gens de rivière. Il réſulte de-là qu'il eſt preſqu impoſſible de connoître l'état de la population à la Chine; mais tous les calculs arbitraires que M. Amiot ne fait que par ſuppoſition en donnant à chaque famille cinq perſonnes, paroiſſent trop forts.

Ces recherches ſont ſuivies d'un autre dénombrement ſur lequel on ne fait aucune réflexion, & qui cependant en méritoit. Il a été envoyé par un autre Miſſionnaire, & il eſt placé en note; il a été fait, ſous le même Empereur Kien-long, par bouches ou par perſonnes, & monte à cent quatre-vingt-dix-huit millions deux cens treize mille ſept cens dix huit perſonnes. On ne dit point ſi les femmes & les enfans y ſont compris; mais comme on a imprimé le texte en lettres françoiſes

à la fin du volume, on voit que *grands* & *petits*, *mâles* & *femelles*, entrent dans ce dénombrement. Par grands & petits il faut entendre les hommes faits & les enfans. Ce dénombrement a été traduit du chinois par le feu P. Allerstain, Président du Tribunal des Mathématiques. S'il faut ajouter à ce nombre tous les exempts dont a parlé M. Amiot, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas comptés, ce qui monte à plus de cinquante-six millions suivant son évaluation, on auroit plus de deux cens cinquante millions d'habitans; mais nous serions assez portés à croire que dans ce dernier dénombrement on a fait entrer une très-grande partie de ceux qui peuvent avoir été négligés dans les précédens, tels sont les gens de rivière & autres de cette espèce, & probablement tous les sujets de l'Empire tant en Chine qu'en Tartarie. Les Chinois, dans ces dénombremens, mettent ordinairement le nombre des familles & ensuite celui des

bouches; ensorte qu'on peut juger par-là combien ils assignent de bouches à chaque famille. M. Amiot auroit dû les imiter; ce qui lui auroit évité la peine de faire une supposition peut-être trop forte. Nous observerons à cet égard que d'après d'autres dénombremens que nous avons sous les yeux, les Chinois ont compté les bouches & quelquefois ne les ont mises que par estime, & cela dans un même dénombrement, c'est-à dire qu'une partie a été comptée & que l'autre ne l'a pas été; ils ont également varié pour les enfans & les vieillards, en les admettant dans ces rôles tantôt à un âge tantôt à un autre; quelquefois ils n'ont pas compté les filles. Il paroît que dans le dernier dénombrement dont nous venons de parler tout a été compté, hommes & enfans, mâles & femelles, les gens de rivière, les artisans, &c. Il ne sera pas inutile de le présenter sous les yeux, d'autant plus qu'aux provinces de Petche-li, de Tche-kiang

:iang & de Ho-nan, il y a quelques hifres qui ne sont pas exacts & que ious les avons corrigés d'après le exte qui est à la fin du volume.)'ailleurs l'inspection de ce dénomrement peut faire naître des r[illegible]lexions, & nous y en ajouterons uelques-unes.

		bouches.
ı.	Fong-tien	668,852

Nous croyons devoir avertir qu'il aut supprimer cette province qui est n Tartarie & qui ne fait pas partie le la Chine. Par la même raison, lans le premier dénombrement rapporté par M. Amiot pag. 278, on rouve la province de Koan-tong qui st le Leao-tong, pays hors de la Chine; il faut encore supprimer ette partie qui donne 47,124 familles. Il ne doit être question ici que de la Chine proprement dite.

		bouches,
2.	Petche-li.	15,222,940

Il paroît que l'on comprend ici quelques districts qui sont également hors de la Chine.

3. Kiang nan, partagée en

	bouches.
Gan-hoei	22,761,030
Kiang-sou. . . .	23,161,409

Ce nombre de quarante-cinq millions de bouches & plus, dans cette seule province, paroîtra incroyable. Dans un des dénombremens par familles, rapporté par M. Amiot, on compte dans le Gan-hoei 1,407,285, & dans le Kian-sou 2,821,146 familles : dans l'autre dénombrement du même M. Amiot, dans le Gan-hoei, 2,435,566; dans le Kiang-sou, 2,917,707. Combien faudroit-il ajouter à ce total, si les gens de rivière, qui sont en très-grand nombre dans cette province & qui couvrent tous ses lacs & ses canaux, n'y sont pas compris ? Nous rapporterons ci-après d'autres dénombremens

qui pourront servir à éclaircir cette matière.

		bouches.
4.	Kiang-si	11,006,640
5.	Tche-kiang . . .	15,429,690
6.	Fou-kien	8,063,671

On auroit dû avertir si les habitans des isles dépendantes actuellement de cette province, & surtout ceux de l'isle de Formose, sont compris dans ce dénombrement.

7. Hou-kouang, partagé en

		bouches.
	Hou-pe	8,080,603
	Hou-nan	8,829,820
8.	Chan-tong . . .	25,180,734
9.	Ho-nan	16,332,507
10.	Chan-si	9,768,189

10. Chensi, partagé en

	Si-gan	7,287,443
	Kan-sou	7,412,014

La partie de la Tartarie, qui en voisine, est probablement comprise dans ce dénombrement.

		bouches.
11.	Se-tchouen . . .	2,782,976
12.	Kouang-tong . .	6,797,597
13.	Kouang-si . . .	3,947,414
13.	Yun-nan	2,078,802
14.	Kuei-tcheou . .	3,402,722

Ce dénombrement a été fait la 26e. année de Kien-long, & il excédoit de 1,375,741 celui de l'année précédente. D'après cela on comptoit à la Chine cent quatre-vingt dix-huit millions de bouches & plus.

Nous espérons qu'à l'occasion de ces dénombremens qui sont rapportés dans cet Ouvrage, on nous permettra d'ajouter ici quelques recherches que nous avons cru devoir faire dans les livres chinois sur ce sujet.

Depuis l'an 206 av. J. C. les Chinois ont fait fréquemment de ces dénombremens, & les ont marqués dans les annales; nous sommes

[redacted]

ſurpris que le P. de Mailla, dans ſon Hiſtoire de la Chine, n'en ait indiqué que quelques-uns. En général, il eſt difficile de faire un parallèle entre tous ces dénombremens, parce que les Empereurs de la Chine, n'ayant pas toujours été les maîtres de tout le pays, les dénombremens ont augmenté ou diminué ſuivant l'étendue de l'Empire ; c'eſt ce qui nous oblige à prendre une Dynaſtie qui l'ait occupé tel qu'il eſt à préſent, c'eſt-à-dire qui ait poſſédé les quinze provinces ; & cette Dynaſtie eſt celle des Ming, qui régnoit avant celle-ci & qui a commencé l'an 1368 de J. C.

I. La 26[e]. année du règne de Hong-vou, l'an 1393 de J. C. on fit un dénombrement rapporté dans les annales, & l'on compta

familles.		bouches.
16,052,860	. . . .	60,545,812

Il eſt marqué dans la table ſuivante par le n°. I.

II. La 4e. du règne d'Hiao-tſong; l'an 1491 de J. C. autre dénombrement:

familles.	bouches.
9,113,446	53,281,158

Marqué dans la table ſuivante par le n°. II.

III. La 6e de Van-lie de J. C. 1578, autre dénombrement:

familles.	bouches.
10,621,436	60,692,856

Marqué dans la table ſuivante par le n°. III.

Mais afin que l'on puiſſe juger facilement du nombre de bouches que les Chinois comptent par famille, il ne ſera pas inutile de mettre ici le détail de ces trois dénombremens par province, tel qu'il eſt rapporté dans un autre Ouvrage chinois, fait ſous la Dynaſtie des Ming; nous le tranſcrivons d'autaut plus volontiers qu'on n'eſt point à portée d'avoir recours à l'original chinois.

[redacted]

Petche-li.

	familles.	bouches.
I.	334,792	1,926,595
II.	394,500	3,430,537
III.	425,463	4,264,898

Kiang-nan.

I.	1,912,914	10,755,938
II.	1,511,843	7,983.519
III.	2,069,067	10,502,651

On voit ici que cette province est une des plus peuplées ; mais cette population est bien éloignée de celle qui est donnée par le P. Allerstain, qui monte à plus de quarante-cinq millions, ce qui nous paroît exagéré.

Chan si.

I.	593,894	4,072,127
II.	575,249	4,360,476
III.	596,097	5,319,539

Chen-si.

I.	294,526	2,316,569
II.	306,644	3,912,370
III.	394,423	4,502,067

Chan-tong.

	familles.	bouches.
I.	753,894	5,255,876
II.	770 555	6,759,675
III.	1,372,206	5,664,0 9

Ho-nan.

I.	315,617	1,916,567
II.	436,843	2,614,398
III.	633,067	5,193,602

Kiang-si.

I.	1,553,923	8,982,481
II.	1,363,629	6,549 800
III.	1,341,065	5,859,026

Hou-kouang.

I.	775,851	4,702,660
II.	504,875	3,781,714
III.	541,310	4,398,785

[redacted]

Se-tchuen.

I.	215,719	1,466,778
II.	263,830	2,598,460
III.	262,694	3,102,073

Tche-kiang.

I.	2,138,225	10,487,567
II.	1,503.124	5,305,843
III.	1,542,408	5,153,005

Les guerres avec les Tartares avoient forcé les Chinois de se retirer vers le midi, voilà pourquoi cette province est si peuplée sous Hong-vou ; à la paix les peuples s'en retournèrent. Il arrive souvent à la Chine de ces émigrations qui vuident une province & surchargent une autre pour un tems. Il y en a eu dans la suite de pareilles dans les provinces de Chen-si & de Se-tchuen, dont la population a par-là beaucoup augmenté.

Fo-kien.

	familles.	bouches.
I.	815,527	3,916,806
II.	506,039	2,106,060
III.	515,307	1,738,793

Kouang-tong.

I.	675,597	3,007,932
II.	467,390	1,817,384
III.	530,712	2,040,655

Kouang-si.

I.	211,263	1,481,671
II.	459,640	1,676,274
III.	218,712	1,186,179

Kouei-tcheou.

I.	. . . . . .	. . . . . .
II.	43,367	258,693
III.	43,450	290,972

Sous Hong vou on n'a point marqué le dénombrement de Kouei-tcheou, parce qu'elle n'est pas érigée en province.

[redacted]

Yun-nan.

I.	59,576	259,270
II.	15,950	125,955
III.	135,560	1,476,692

Tels sont les trois dénombremens faits sous la Dynastie des Ming, c'est-à-dire en 1393, en 1491 & en 1578 de J. C. Peu de tems après, les Tartares Mantcheous, actuellement régnans à la Chine, commencèrent à y porter la guerre, & vers l'an 1649 ils s'en rendirent les maîtres; révolution qui fit périr beaucoup de monde. On peut faire la comparaison de ces dénombremens avec les deux qui sont rapportés par M. Amiot & avec celui du Père Allerstain, tous les trois faits un siècle après la révolution.

En général, à la Chine, la population monte & baisse sans cesse; comme on le voit par les différens dénombremens; si elle eut toujours augmenté, les Chinois, depuis envi-

ron l'an 300 avant J. C. qu'ils ont commencé à devenir une nation puiſſante, auroient pu envoyer en Tartarie de nombreuſes colonies qui auroient peuplé le pays & civiliſé les habitans; ce qui n'eſt point arrivé. La mauvaiſe adminiſtration, les exactions des Officiers, les famines, les épidémies, les grands débordemens, les révolutions fréquentes à l'occaſion de l'établiſſement des différentes Dynaſties & Principautés particulières, les guerres, les maſſacres horribles qu'on y fait des habitans, les diſgraces & les punitions des Grands qui éntrainent avec elles la ruine & la mort de tous leurs parens, remettent la population dans un certain équilibre, en détruiſant le ſurabondant qui ſurchargeroit cet Empire au point de produire bientôt de nouvelles révolutions; avec tous ces fléaux, ſans une multiplication prompte & abondante, la Chine ſeroit déſerte.

L'inſtabilité des fortunes doit en-

[redacted]

core cauſer beaucoup de différence entre un dénombrement & celui qui le ſuit. Les gens puiſſans ne ſont pas plutôt diſgraciés que leurs terres & ceux qui les cultivent rentrent dans les rôles des contribuables ſur leſquels ils n'étoient pas inſcrits. Ainſi, en 845 de J. C., on fit rentrer dans ces rôles deux cens ſoixante mille Bonzes ou Bonzeſſes & cent cinquante mille eſclaves qui cultivoient leurs terres. Par-là le dénombrement ſuivant doit être plus fort. De pareils exemples ne ſont pas rares à la Chine.

Le premier dénombrement qui s'eſt fait dans le premier ſiècle de l'Ere chrét., montoit à 12,233,062 fam. & à 59,594,978 bouches ; l'addition qui doit être faite pour les exemts, ne doit pas être ſi forte que celle qui eſt rapportée par M. A. pour le tems préſent, à cauſe des circonſtances & de l'état de la Chine. Nous pourrions citer une foule d'autres dénombremens, mais pour abréger,

nous nous bornons à celui de l'an 740 de J. C., fait ſous la Dynaſtie des Tang, une des plus puiſſantes qui ait régné à la Chine. Il monte à 8,412,800 familles & à 48,143,600 bouches ſuivant les Annales chinoiſes. Le P. Gaubil l'a également rapporté dans une hiſtoire des Tang, qu'il a compoſée, mais avec quelques fautes dans les chiffres, & il a fait ſur ce dénombrement des réflexions qui ne feront pas inutiles ici. Il obſerve : 1°. que les terres & les familles qui les cultivoient, aſſignées par les Empereurs aux Princes & Princeſſes du Sang, aux grands Seigneurs, aux Miniſtres, aux Sujets illuſtres, n'étoient pas compriſes dans ce dénombrement : 2°. de même celles des Monaſtères des Bonzes de fondation impériale ou autoriſés par les tribunaux : 3°. celles du domaine de l'Empereur : 4°. les petits enfans & les vieillards : 5°. les familles occupées aux manufactures, aux mines, aux ſalines, aux maga-

[redacted]

ſins d'armes : toutes celles qui étoient prépoſées au ſoin de ce domaine impérial, étoient, comme les précédentes, exemptes de tribut, & par conſéquent n'entrent pas dans le dénombrement, de même que les domeſtiques & les eſclaves des Grands & des Mandarins, & les familles attachées au ſervice des tribunaux. Il eſt bon de remarquer ici que M. Amiot ne comprend point parmi les contribuables, les gens de rivière ni les ſoldats.

Les familles qui payoient le tribut & qui furent compriſes dans le dénombrement, ſont toutes celles qui cultivoient les terres, qui n'appartenoient ni à l'Empereur ni aux Grands ni aux Monaſtères ; celles qui étoient occupées de l'entretien des vers à ſoie, les famillies des ouvriers, artiſans, marchands des villes & bourgades, les gens de rivière, les ſoldats qui étoient pris dans toutes ces claſſes. Ce ne fut que l'an 781 qu'on fit un nouveau règlement

pour ceux-ci, & qu'ils formèrent des familles auxquelles on aſſigna des terres. D'après ces obſervations, le P. Gaubil penſe que le nombre des familles énoncé dans le dénombrement n'eſt que le tiers des habitans de la Chine, & il le porte en conſéquence à 144,431,070 ; ce qui eſt bien éloigné du calcul de M. Amiot. On ne peut nier en général que la population de la Chine ne ſoit très-nombreuſe ; par cette raiſon on n'y cherche point à ſimplifier la main-d'œuvre, ni à employer les chevaux à ce que l'homme peut faire par lui-même : tout s'y fait à force de bras, & par là le petit peuple trouve plus aiſément, & d'une manière plus multipliée, de quoi vivre. On n'y élève que peu de beſtiaux, parce que la terre ne produiroit pas aſſez pour fournir à leur ſubſiſtance, & en même-tems à celle de l'homme ; auſſi a-t'on remarqué que, proportion gardée, il y a en France dix *bœufs* contre un en Chine. Mais nous

ne croyons pas qu'on doive porter la population de cet Empire auſſi loin que le font les Miſſionnaires.

Parmi les dénombremens que nous venons de rapporter, il y en a deux de M. Amiot, qui ne nous paroiſſent pas pouvoir être admis. D'après un total de 28,516,428 familles, ce Miſſionnaire porte le nombre des bouches par une évaluation abſolument arbitraire & conjecturale à 142 millions, & il y joint 58 autres millions, dont ſix ſont d'après une évaluation également arbitraire, & les autres d'après une eſtime dont on n'apperçoit pas le fondement.

Le dénombrement du P. Allerſtain, dans lequel on n'indique point le nombre des familles, monte à 198 millions de bouches; on ne dit rien de plus, & l'on ne ſçait pas s'il faut y ajouter les 58 millions d'exemts dont parle M. Amiot; mais on voit que le P. Allerſtain y a inſéré une province étrangère, & peut-être tout ce qui eſt en Tartarie ſoumis à l'Em-

pereur. De plus on eſt tenté de croire que la population d'une autre province, celle de Kiang nan, qu'il fait monter à plus de 45 millions de bouches, ne peut être fondée que ſur une mépriſe. Il paroîtra incroyable que la population d'une ſeule province qui, dans les dénombremens antérieurs, ne monte au plus qu'à dix millions, puiſſe parvenir à une telle augmentation.

A ces dénombremens nous en avons ajouté cinq autres, pris dans les livres chinois & énoncés par familles & par bouches, ce qui fait un avantage. Ils ne préſentent que les contribuables, & ne donnent le premier que 59, le ſecond 48, le troiſième & le cinquième 60, & le quatrième 53 millions de bouches. D'autres que nous avons vus, ne donnent pas un plus grand nombre. Il faut y ajouter les Exemts qui ne ſont pas compris dans les rôles. Le P. Gaubil, qui a voulu évaluer le ſecond dénombrement, montant à 48

millions, croit devoir tripler ce nombre pour avoir le total des habitans de la Chine, & le porte à 144 millions. Ce procédé paroîtra peut être trop fort, d'autant plus que M. Amiot, pour parvenir à connoître la totalité des habitans de la Chine, d'après le nombre des bouches des contribuables, loin de tripler, n'ajoute aux 144 millions qu'il trouve, que 58 millions. Or en admettant cette addition, dont le détail paroîtra exagéré, on n'auroit que 106 millions, ou si l'on prend le dénombrement le plus fort des cinq que nous avons indiqués & qui monte à 60 millions, on n'auroit que 118 ou au plus 120 millions; ainsi il paroît que l'on doit réduire de beaucoup tous les calculs des Missionnaires sur ce sujet. En général, on voit qu'il est difficile de parvenir à une connoissance exacte & précise de la population chinoise, & peut-être qu'en admettant une partie de ce qui nous semble exa-

géré par les Miſſionnaires, ce ſeroit la porter trop haut que de la fixer à 150 millions.

D'après toutes ces obſervations, on peut comparer cette population de la Chine avec celle de la France, c'eſt à dire, voir ſi la France, proportion gardée, eſt auſſi peuplée que la Chine. M. le Monier qui a bien voulu faire, pour cet extrait, la comparaiſon de la grandeur de l'un & de l'autre pays, trouve que la Chine eſt à très peu de choſe près quarrée, & qu'elle contient 175,980 lieues quarrées, ayant environ 460 lieues nord & ſud, & 380, eſt & oueſt. Il donne à la France environ 29,000 lieues quarrées, donc la Chine eſt environ ſix fois auſſi grande que la France. D'après ce calcul, en multipliant ſix fois le nombre des habitans attribué à la France, on verra à quel rapport il peut être avec celui de la Chine. Il y auroit beaucoup de réflexions à faire ſur ces dénombremens, ſur plu-

[redacted]

ſieurs autres que nous n'avons pas rapportés & ſur les cauſes & les ſuites de la population de la Chine; mais elles nous entraîneroient trop au-delà des bornes d'un ſimple extrait. D'ailleurs, il faudroit puiſer les dénombremens modernes, c'eſt-à-dire, ceux de la Dynaſtie actuelle dans les ſources mêmes, comme nous avons puiſé ceux des Dynaſties précédentes.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

HISTOIRE univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent; compoſée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Tomes VII & VIII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1779. Avec Approbation &

Privilége du Roi. 2 volumes *in*-8°. Le premier de 674, le ſecond de 530. pages.

DANS le premier de ces deux nouveaux volumes on continue l'hiſtoire des Babyloniens qui avoit été commencée dans le volume précédent, & l'on donne enſuite celle des Medes & des Perſes; dans le ſecond, l'hiſtoire de ces mêmes Perſes ſuivant les Auteurs Orientaux, celle des Scythes & des Gomerites, enfin celle des anciens Phrygiens, Troyens, Myſiens, Lydiens & Lyciens; ce qui conduit à l'hiſtoire de la Grèce que l'on donnera dans les volumes ſuivans.

Nous avons déjà eu occaſion de dire que les commencemens de l'hiſtoire des Babyloniens étoient envelоppés de fables : pour ne rien négliger, les Auteurs anglois ont cru devoir les rapporter, après quoi ils paſſent à la véritable hiſtoire dans laquelle il ſe trouve encore un vuide

de plusieurs siècles depuis le tems de Nemrod & d'Amraphel, jusqu'à celui de Nabonassar, par qui commence le canon de Ptolemée.

Les Assyriens & les Babylonieus sont deux branches d'une même famille ; Phul, le premier Assyrien, ne parut comme Conquérant à l'Occident de l'Euphrate qu'environ 24 ans avant le commencement du règne de Nabonassar, & il dut partager son Empire entre deux de ses fils ; Babylone fût la portion de Nabonassar, & l'Assyrie celle de Tiglat-pileser ; voilà pourquoi les Assyriens & les Babyloniens sont souvent confondus chez les Anciens. D'après plusieurs observations, les Auteurs de cet Ouvrage sont portés à croire que Nabonassar est le Ninus de Ctesias, que la Sémiramis des Grecs doit avoir été sa femme. En général, on est si peu instruit sur les règnes de tous ces Princes, qu'on est obligé de se livrer à beaucoup de conjectures ; heureuses

ment l'Ecriture vient en partie au ſe-
cours, & nous fait connoître plu
particulièrement quelques-uns d
ces Princes à cauſe des guerres qu'il
eurent avec les Juifs. Nabuchodo-
noſor, l'un d'eux qui réunit à ſon
Empire celui d'Aſſyrie, mit le ſiége
devant Jéruſalem dont il ſe rendit
maître. Ce fut lui qui embellit &
agrandit la ville de Babylone & qui
en fit une des merveilles du monde.
On s'attache à donner ici une deſ-
cription exacte de cette ville qui eſt
tirée du ſçavant Prideaux. Ce fut
en 555 avant J. C. que cet Empire
fut détruit; alors la domination de
l'Aſie paſſa entre les mains des Me-
des, peuples dont l'origine eſt peu
connue. On les fait deſcendre de Ma-
dai, fils de Japhet; mais dans la
ſuite diverſes colonies, attirées par
la fertilité du pays, vinrent ſe joindre
aux anciens habitans. Les Grecs font
ſortir les Medes de la Perſe. Ces
Medes furent ſoumis aux Aſſyriens
par Phul, & on ne ſçait rien de
leur

leur histoire avant cette époque. Ils étoient dabord belliqueux, mais leurs grandes conquêtes en Asie les rendirent bientôt efféminés. On regardoit chez eux avec mépris toute femme qui avoit moins de cinq maris. Quelques Ecrivains les accusent d'avoir les premiers introduit la coutume barbare de faire des Eunuques, mais d'autres font ce reproche aux Perses.

Les Medes secouèrent le joug des Assyriens, & restèrent pendant quelque tems daus l'anarchie. Après avoir rapporté l'histoire fabuleuse de ces peuples, les Auteurs anglois donnent celle qui paroît constatée par des Ouvrages authentiques. Ce fut pendant leur domination, l'an 624 avant J. C., qu'un nombreux essain de Scythes, sortis des Palus Mæotides, entrèrent en Médie, qu'ils ravagèrent & de-là se répandirent dans l'Asie occidentale. Ils s'avancèrent jusqu'aux frontières d'Egypte, & pillèrent Ascalon & le temple de

Vénus qui étoit dans cette ville. Ils furent pendant 28 ans maîtres des deux Arménies, de la Cappadoce, du Pont, de la Colchide, de l'Ibérie & d'une grande partie de la Lydie.

Ce fut aux Medes que les Perses succédèrent, & l'histoire de ceux-ci occupe une grande partie du septième volume. Les Auteurs commencent pat une description assez étendue de la Perse, & parlent assez au long des ruines de l'ancienne Persepolis. Cette ville étoit située dans une des plus belles plaines de toute la Perse. L'ancien palais des Rois de Perse, que les habitans appellent *Chil minar*, c'est-à dire, *quarante colonnes*, est situé auprès d'une montagne. Le Frontispice à 600 pas du nord au sud, & 390 de l'est à l'ouest. On apperçoit sur une platte-forme un magnifique escalier qui conduit à un vaste palais dont il ne reste que des portiques & des colonnes; sur les pilastres sont

ſculptées des figures d'animaux & des caractères qui ſont inconnus. On voit pluſieurs autres ruines d'eſcaliers, des colonnes, des pieds-d'eſtaux. Toute cette deſcription eſt tirée de le Brun. A deux lieues de-là on trouve le cimetière des Ghebres, où l'on découvre encore des monumens des anciens Perſes.

Ces peuples doivent être regardés comme une nation très ancienne; ils deſcendent d'Elam, fils de Sem, & c'eſt pour cette raiſon que l'Ecriture ne déſigne la Perſe que par le nom d'Elam. On décrit ici avec ſoin l'Antiquité, le Gouvernement, les Coutumes, les Arts, les Sciences & le Commerce de ces peuples. Le premier qui fit battre de la monnoye d'or & d'argent eſt Darius le Mede, ce qui a fait donner à ces piéces le nom de dariques. Sur un des côtés il y avoit un Archer vêtu d'une longue robe, ayant une couronne ſur la tête, & tenant d'une main un arc & de l'autre une fle-

che; ſur le revers étoit l'effigie de Darius. Il paroît qu'il emprunta cet art des Lydiens. On penſe que les connoiſſances des Perſes ont été fort médiocres avant le tems de Zoroaſtre. La pauvreté des anciens Perſes, c'eſt-à-dire, avant leur puiſſance, prouve qu'ils ne s'étoient guères appliqués au Commerce, & ce ne fut que lorſqu'ils devinrent maîtres de tant de riches provinces qu'ils s'y livrèrent; mais on manque de lumières pour avancer quelque choſe de certain ſur ce ſujet.

L'article de la Religion eſt fort étendu & très-curieux, mais on n'avoit point encore les Ouvrages attribués à Zoroaſtre que M. Anquetil a publiés, & l'on a été borné à copier ce que Hyde & Prideaux en ont dit.

Nous ne ſommes point inſtruits de l'état où étoit la Perſe avant le tems de Cyrus. Il eſt fait mention de Chodorlaomor, Roi d'Elam dans l'Ecriture. Tout ce que nous

ſçavons pour remplir le vuide qu'il y a entre le règne de ce Prince & celui de Cyrus ſe réduit à dire que les Elamites ou Perſes ont été un peuple nombreux & puiſſant, qu'ils furent ſubjugués par les Aſſyriens, mais qu'ils recouvrèrent enſuite leur liberté & obéïrent à des Princes de leur propre nation juſqu'au règne de Nabuchodonoſor qui les ſubjugua de nouveau. Pendant le tems qu'ils furent dans la dépendance des Aſſyriens, des Babyloniens & des Medes, le trône fut toujours rempli par des Perſes quoique tributaires des Puiſſances que nous venons de nommer; la ſeule famille royale dont il ſoit fait mention eſt celle d'Achéæmenes, qui etoit partagée en différentes branches, & c'eſt de la première de ces branches que deſcendoit Cyrus le Grand. A cette époque la nation Perſanne joue un grand rôle dans l'hiſtoire & forme un des plus grands Empires qu'il y ait eu. On connoît les vaſtes con-

quêtes de ces Rois de Perse ; mais il paroît que les Indes, du tems de Darius, n'étoient pas encore trop connues. Lorsque ce Prince voulut y conduire ses armées pour soumettre ce pays, il fut obligé auparavant d'en faire la découverte. Il fit, pour cet effet, équiper une flotte à Caspatyre sur l'Indus, & en donna le commandement à Scylax. Ce grec descendit l'Indus jusqu'à son embouchure, découvrit tout ce qui étoit sur les bords de ce fleuve, & entra dans la mer rouge par le detroit de Bab-el-mandel ; ainsi il ne découvrit que les pays qui étoient situés le long de l'Indus. Darius les soumit ensuite ; mais toutes ses conquêtes dans l'Inde doivent se borner aux environs de ce fleuve. Ce fut ce même Prince qui porta aussi la guerre chez les Scythes, & on connoît ses grandes conquêtes du côté de la Grèce.

Tout ce que l'on a dit jusqu'ici de l'histoire des Perses, est tiré des Ecrivains grecs & latins. Le même

[redacted]

récit de ces Hiſtoriens eſt difficile à concilier avec ce que les Hiſtoriens Perſans modernes en rapportent. Les Sçavans anglois ont cru devoir joindre ici une ſeconde hiſtoire de Perſe ſuivant les Auteurs orientaux. Mais cette hiſtoire, dira t'on, remplie de fictions méritoit-elle d'être conſervée? Les Sçavans anglois aſſurent qu'ils ſont bien éloignés de croire que tout ce que diſent les Auteurs perſans, ſoit marqué du ſceau de la vérité, cependant ils penſent qu'on ne doit pas les rejetter. Il eſt conſtant, diſent-ils, que les anciens Perſes avoient des archives publics qui ont pu ſe conſerver, comme ont été conſervés quelques-uns de leurs autres livres; ainſi Mirkhond, Ecrivain du 15e. ſiècle de l'Ere Chrétienne, a pu avoir à cet égard des autorités & des témoignages d'après leſquels il a composé ſon hiſtoire. Quoique nous ſoyons peu perſuadés de l'authenticité des ſources dans leſquelles Mirkhond a puiſé, quoi-

que ses écrits paroissent remplis de fables, nous sommes persuadés qu'il étoit nécessaire d'en donner le précis dans cette histoire universelle. Quand, disent les Sçavans anglois, une histoire contient un mêlange de faits, dont les uns sont probables, tandis que d'autres ne le sont pas, le lecteur judicieux admet les premiers & rejette les seconds. C'est en lisant ce morceau avec attention qu'on pourra se décider sur le degré d'autorité qu'il mérite. Les Persans aiment les fables, & on en trouve dans cette histoire qui paroît faite pour donner une grande antiquité à la nation.

Cette histoire de Perse remonte, suivant les uns, jusqu'à Adam, & suivant les autres, jusqu'à Noé. Au milieu de toutes ces fables on pourroit trouver quelques traditions de l'histoire des Empires qui ont précédé celui de Perse que les Ecrivains orientaux auroient attribué à la nation perse. Au reste l'insuffisance

des Auteurs grecs, pour ce qui concerne l'hiſtoire des Medes & des anciens Perſes, doit nous engager encore à ne pas rejetter les récits des orientaux.

Les Auteurs anglois ont rapporté dans cette partie de leur hiſtoire, la vie de Zoroaſtre tirée des Hiſtoriens grecs, latins & orientaux, & la conquête de la Perſe, par Alexandre ſuivant ces mêmes orientaux.

Après avoir fini l'hiſtoire de Perſe, les Sçavans anglois entreprennent de donner celles des Scythes & des Gomerites, qui eſt fort incertaine & pleine de fables. Ces peuples occupoient tout le nord de l'Aſie & de l'Europe, c'eſt-à-dire, que nous avons appellé du ſeul nom de Scythes une foule de nations vraiſemblablement différentes par leur origine, par leur religion & par leurs mœurs; mais que l'ignorance dans laquelle nous ſommes de leur hiſtoire ne nous permet pas de diſtinguer. Quoi qu'il en ſoit, les Scythes

descendent de Gomer, fils aîné de Japhet, mais suivant les Auteurs anglois, les fils de ce Patriarche ne se sont point rendus sur le champ dans ces pays éloignés; ils sont restés en Asie, qui étoit leur première demeure, jusqu'à ce que, devenus trop nombreux, ils ont été forcés d'aller chercher de nouvelles habitations. Après quelques préliminaires sur l'origine obscure & incertaine des Scythes, on entre dans le détail des différentes branches de cette nation. On commence par les Celtes aussi appellés Gomerites, Cimmeriens, Cimbres, Gaulois, Galates, Titans & Saces; & après avoir rapporté ce que l'on sçait de leur antiquité, de leur Gouvernement, de leurs Loix, de leur Religion, de leurs Coutumes, de leurs Sciences, &c. on passe à ce qui regarde les Scythes qui forment la seconde branche de cette grande nation. Cette seconde branche habitoit en Asie, & tout ce qui la con-

[redacted]

cerne est encore plus obscur. Tout ce morceau est rempli de recherches aussi sçavantes que curieuses; mais l'impossibilité de connoître toutes ces nations est cause vraisemblablement qu'on attribue à plusieurs des mœurs, des usages, qui n'appartient peut-être qu'à une nation particulière.

L'Asie mineure a renfermé autrefois plusieurs petits royaumes, tels sont ceux de Phrygie, de Troye, de Lycie, de Lydie, &c. Pour parvenir à les faire connoître, on commence par la description abrégée de l'Asie proprement dite, & ensuite on passe à l'histoire des Phrygiens, qui est très-défectueuse & très-obscure. Ces peuples prétendoient être le plus ancien peuple de la terre, & le disputèrent aux Egyptiens qui avouèrent que les Phrygiens étoient plus anciens qu'eux. Quelques Sçavans les font descendre de Togarma, un des fils de Gomer. Les Auteurs anglois, après avoir rapporté les différens

ſentimens avouent qu'on ne ſçait rien de l'origine de ce peuple.

Les anciens Phrygiens ſont répréſentés comme des hommes ſuperſticieux, voluptueux, imprudens, & d'un caractère ſi bas qu'on ne les rangeoit à leur devoir qu'à force de mauvais traitemens. Leur gouvernement étoit monarchique, mais il paroît que, quelque tems avant la guerre de Troye, ce pays fut partagé en pluſieurs petits royaumes & que différens Princes y régnèrent en même-tems. Par le peu de mots phrygiens qui ont été conſervés, on voit que leur langage n'avoit point de rapport avec le grec. La ſucceſſion & l'hiſtoire des Rois de Phrygie ſont enveloppées de tant de nuages ſemées par intervalles de ſi grandes lacunes que les Auteurs anglois ſe ſont contentés de raſſembler ce qu'il y a de plus vraiſemblable. On ne peut aſſigner aucune datte chronologique à l'exception de celle à laquelle Créſus réunit la Phrygie à

son Empire de Lydie & fut ensuite vaincu par Cyrus.

L'histoire du royaume de Troye n'est pas plus certaine. Ce pays étoit situé dans la Phrygie mineure; les uns prétendent que les Troyens étoient Samothraces, d'autres les font Grecs, Cretois, Arcadiens, Italiens. Bochart les fait descendre d'un des fils de Gomer. On pense que leur gouvernement étoit monarchique & héréditaire, leurs loix ne sont point connues, leur religion ne diffère guère de celle des habitans de la grande Phrygie. Teucer, né près du Scamandre, est le premier Roi du pays. On fixe le règne de Dardanus, son successeur, à l'an 1470 avant J. C. En 1235, régnoit Priam, sous lequel arriva la prise de Troye; les Auteurs anglois entrent dans un grand détail sur cet évènement qui est devenu une époque célèbre dans l'antiquité. Ils fixent la prise de cette ville au 24e. jour du

mois Thargelion ou d'Avril, 1184 ans avant J. C.

On trouve ensuite l'histoire des Mysiens, traitée sur le même plan, c'est-à-dire, que l'on commence par la description du pays d'où l'on passe à ce que l'on peut sçavoir des Mœurs, des Coutumes, de la Religion, des Arts, des Sciences des habitans. Mais pour plusieurs de ces peuples, on est souvent obligé, faute de monumens, d'abréger quelques-uns de ces articles. L'histoire des Mysiens est peu connue; on se borne à nommer quelques-uns de leurs Rois. Celle des Lydiens, des Lyciens & des Ciliciens n'est guères plus étendue.

Les Coutumes des Lydiens étoient suivant Hérodote, pareilles à celle des Grecs, excepté que c'étoit u usage parmi eux de prostituer leu filles, qui n'avoient d'autre dot qu fruit de leurs prostitutions. Ap avoir acquis par ce moyen un dou

[redacted]

un peu considérable, il leur étoit permis de choisir un époux à leur gré. Sous le règne d'Atys, fils de Menès, les Lydiens souffrirent une grande disette avec une patience singulière; pour l'oublier & se distraire ils inventèrent toutes sortes de divertissemens, la danse, les jeux de dés, en un mot, tous les plaisirs de ce genre qui étoient en usage chez les Grecs. Avec cette provision de jeux, ils passoient une journée entière, & le lendemain ils ne faisoient que manger & boire sans jouer; après avoir ainsi vécu quelque tems en jeûnes & en festins, & la disette augmentant toujours, une partie de la nation alla former une colonie en Italie, sous la conduite de Thyrrene, ce qui fit donner à ces Lydiens, le nom de Thyrréniens. Le royaume de Lydie fut soumis aux Perses, vers l'an 549 avant J. C.

Quant aux Lyciens, il n'est fait mention dans l'histoire que de trois de leurs Rois; on n'est pas plus inst-

[..]t ſur les Rois de la Cilicie. Tous [..] anciens petits royaumes devin[..]nt autant de provinces de l'Empire [..]es Perſes, & c'eſt à cette époque [..]u'on termine, nous ne diſons pas [..]eur hiſtoire, mais le recueil de quelques faits qui ont été conſervés par les Ecrivains. Ainſi dans cette Hiſtoire univerſelle on trouve tout ce que nous pouvons ſçavoir ſur l'antiquité des différens peuples connus. On peut juger par-là combien ſont imparfaites & défectueuſes nos connoiſſances ſur l'ancien monde. Ce n'eſt qu'à l'époque de l'Empire des Perſes que l'hiſtoire devient plus exacte & plus ſuivie chez les différentes nations. Au delà, à l'exception de l'Hiſtoire des Juifs, elle eſt enveloppée de ténèbres, & l'on ne peut raſſembler que quelques faits épars, des liſtes informes de Rois auxquelles nous aſſayons de mettre des époques en les combinant les unes avec les autres, & en rapprochant différens évènemens. Ainſi ce que nous

[redacted]

appellons Histoire universelle, se réduit à un très-petit nombre de nations connues, & nous n'avons pas la plus légère connoissance de toutes les autres qui étoient répandues sur le reste du globe.

[*Extrait de M. de Guignes.*]

Les Éclipses, *Poëme en six Chants*, dédié à Sa Majesté par M. l'Abbé *Boscovich*; traduit en françois par M. l'Abbé *de Barruel*. A Paris, chez Valade, Imprimeur-Lib.; & chez Laporte, Libraire rue des Noyers, 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 540 pag. *in*-4°.

Si le Poëme physique de Lucrèce, le Poëme astronomique de Manilius, intéressèrent autrefois tout l'Empire Romain, quelle impression ne doit pas faire dans un siècle plus éclairé, un Poëme où toutes les découvertes de l'Astronomie moderne sont exprimées en

beaux vers. Il est vrai que la langue latine n'est pas si familière dans ce siècle, cependant l'anti-Lucrèce du Cardinal de Polignac a produit le plus grand effet; & par le secours d'une traduction élégante, tout le monde peut jouir, sans effort, des descriptions ingénieuses & poëtiques, des images sublimes & variées, & de l'instruction que le nouveau Poëme renferme.

Ce Poëme parut à Londres en 1760, & les Auteurs des Actes de Léipsic, en rendant compte de l'Ouvrage de ce Mathématicien célèbre, disoient que sa Poésie sembloit être du siècle d'Auguste; il fut réimprimé à Vénise l'année suivante; mais cette 3e. édition est augmentée, indépendamment de la traduction & des notes.

L'Epitre dédicatoire, adressée au Roi, est une espèce de petit Poëme, composé de plus de deux cent vers, qui renferme une multitude de traits remarquables, relatifs à la

[redacted]

France, aux circonstances actuelles de la guerre, au Roi & à ses Ministres; aux couches de la Reine, au traité fait avec la République de Raguse, où l'Auteur prit naissance, & aux différens Ouvrages dont il s'occupe sous la protection du Roi, en exécution du brevet par lequel il est attaché à la France, comme Directeur de l'Optique de la Marine.

Lorsqu'il composa son Poëme à Rome, & dans la langue des anciens Romains, il commença par l'Invocation ordinaire; Appollon & Uranie devoient être les divinités naturelles de ce Poëme; dans la suite, lorsqu'il le fit imprimer pour la première fois, il étoit à Londres, dans le pays de la Philosophie, au milieu de la Société Royale dans laquelle il venoit d'être reçu; il adressa son Ouvrage à cette illustre Académie; mais aujourd'hui qu'il est naturalisé françois, attaché à la France, par une place qu'on a formée exprès pour lui, comblé des bienfaits du

Roi, pour lui perſonnellement, & pour ſa patrie que le Roi vient de s'attacher plus ſpécialement par un traité de commerce, & par l'abolition du droit d'aubaine, il choiſit avec raiſon, par goût & par devoir, le Roi pour protecteur de ſon Ouvrage de même que de tous ceux qu'il ſe propoſe de publier.

L'Amérique ſeptentrionale arrachée à la tyrannie, protégée par nos flottes, & formant un nouvel Empire, l'évacuation de Philadelphie, l'indépendance des Etats-Unis, aſſurée malgré les efforts de nos ennemis, ſont des entrepriſes dignes de la grandeur du Roi, & que célèbre le Poëte, tandis que des Etats moins puiſſans, tels que Raguſe, lui tiennent également par la reconnoiſſance.

Nec vero ingentes Populos tua provida tantum
Cura fovet: tenues non dedignaris arenas.
Arcta quidem adriaco mea littore patria tellus,

Ast opibus pollens, & nobilitate vetusta,
Acribus ingeniis, ac libertate perenni
Tollitur, ac vasto exercet commercia ponto.
Ad te confugimus: facili nos excipis ore,
Cumque adeo exiguis tantus nova fœdera jungis,
Fœdera, quæ tibi me magis usque addicere pergunt.

L'heureux & tranquille loisir dans le sein duquel il s'occupe du progrès des sciences & qu'il doit à la générosité du Roi, lui donne occasion de faire une description sublime des horreurs de la guerre, de la valeur militaire des François, de la prudence du Roi & de ses Ministres; il désigne en particulier, M. de Maurepas, M. de Vergennes & celui qui fournit le nerf de la guerre sans augmenter les impôts.

Quique auri pondera Solers.
Eruit illæsis Populis, nervosque potentes
Suggerit arcendi belli, pacisque fovendæ:

Le Poëte astronome qui faisoit des vœux, avec toute la France, pour l'heureux accouchement de la Reine, imagine voir dans le globe de Jupiter une lumière nouvelle ; Uranie lui en revèle la cause, c'est l'assemblée des Dieux occupés de la postérité de nos Rois ; les Nimphes & les Génies sont envoyés pour choisir dans les astres tout ce qui est nécessaire pour le sublime assemblage des qualités destinées à former un grand Roi ; mais le tems ne suffit pas, il faut se contenter pour à présent des qualités aimables qui peuvent embellir une Princesse qui n'est pas destinée à gouverner des Etats ; il lui suffit d'une partie des qualités qui ont illustré son ayeule, laquelle joignoit à la beauté tous les talens nécessaires pour le gouvernement & pour la guerre.

Potentis
Namque aviæ egregias laudes ex parte reposcit,
Non omnes ventura prior sub luminis auras

[redacted]

Regalis soboles : non illi gratia blando
Ore sedet tantùm, Venerem qua vincit, & artes
Non tantum placidæ colit officiosa Minervæ;
Finibus imperitat vastis, bella horrida bella
Sustinet, ingentes informat legibus Urbes.

Le bonheur de la France, la Marine, l'Agriculture, les Arts, l'économie qui annoncent la prospérité de l'Etat sous le règne du Roi, sont célèbrés dans de beaux vers, auxquels conduit le détail des qualités qu'aura sans doute le Prince dont nous desirons & dont nous espérons la naissance.

Nous nous sommes un peu étendus sur cette partie de l'Ouvrage, parce qu'elle est entièrement nouvelle; à l'égard du Poëme, nous nous contenterons d'indiquer le sujet, & de rapporter quelques traits, pour donner une idée du génie de l'Auteur & du mérite de la traduction. Le premier Chant contient un tableau général de la Sphère & des mou-

vemens céleſtes, une deſcription du Zodiaque, l'idée du Syſtème du monde, & l'explication des Loix de Kepler, dans laquelle l'exactitude eſt réunie à l'élégance; on peut citer parmi les difficultés vaincues, la manière dont l'Auteur exprime en vers les nombres des révolutions & des diſtances; par exemple, lorſqu'il veut dire que la lune emploie vingt-neuf jours & demi à revenir en conjonction au ſoleil :

Quoſque Deæ curſus menſes metitur, in illis
Invenies ter pene dies ſe evolvere denos,
Dimidius tibi nam deerit, quo tempore rurſum
Conveniunt, cœloque iterum ſpatiantur eædem.

« Obſervez ces mois qui ſont meſurés par le cours de la Déeſſe, & » vous verrez que de trois fois dix » jours le dernier ſe ſera écoulé à » moitié, lorſqu'unie de nouveau au » ſoleil elle promenera ſon char » dans

» dans la même région que Titan. »

Le mouvement des nœuds & de l'apogée de la lune y ſont également expliqués, ainſi que l'attraction qui en eſt la cauſe & qui fut découverte par Newton.

. . . Divina magnus dum mente Britannus
Intima Naturæ pervaſit in abdita, & alto
Arcanas demum cauſas, ſecretaque jura
Extudit ingenio, ac Divûm deprendit amores,
Et Veſtæ, & Phœbes, & mutua vincula Phœbi,
Erroreſque Deæ, varioſque per æthera motus,
Eruit arte nova evolvens, numeriſque notavit.

Le ſecond Chant traite de la cauſe des éclipſes de ſoleil.

L'épiſode ſur le paſſage de Vénus, & celle que le Poëte a ſçu tirer des éclipſes formées ſur Jupiter & Saturne par leur ſatellites, ſont ſurtout remarquables. L'Auteur décrit

même la lunette d'Huygens avec laquelle il espéroit pouvoir observer le passage de Vénus sur le Soleil, & il explique la manière dont on en travaille les verres.

Mecum aderunt; namque hos jam nunc servantur in usus
Oblongis inserta tubis purissima vitra,
Rarum opus Hugenidæ magni; cui Diva terenti
Adstitit Uranie, ac dextram deduxit, & ambas
Pulvere postremo subigens, tenuique papyro,
Ipsa suis tritæ frontes Dea sedula massæ
Adspirans tersit digitis, vittaque polivit.
Non illis fluvio certet Peneus amœno,
Thessala qua placidus Tempe secat, atque beatos
Fœcundat late campos, herbasque virentes,
Ac vitrea irrorat teneros aspergine flores.
Non fons Blandusiæ, non Pegasis unda, novato
Aonidum qua mane chorus, qua pulcher Apollo

[redacted]

Ipſe ſuos viva mirari in imagine vultus,
Et ſolet effuſos lauro vincire capillos :
Non ipſe, adverſum ad ſolem qui roſcidus humor
Ardentem imbriferis pingit ſub nubibus Irim.

« J'aurai avec moi, & je les réſerve » déjà pour cet uſage, ces cryſtaux » inſérés dans de longs tubes; ou- » vrage précieux du grand Huygens. » Uranie préſida elle-même à ſon tra- » vail; elle conduiſit la main de ſon » Artiſte, lorſque ſur le papier le » plus doux, & par le ſecours d'un » ſable mordant il enlevoit au front » de ſa lentille les inégalités. La » Déeſſe humectant le cryſtal avec » ſon haleine en frotta les ſurfaces » avec ſes propres doigts. Elle les » polit avec ſon bandeau. Non dans » ſes vallons délicieux de Tempé, » dans les champs & les prés ver- » doyans de la Theſſalie, le tran- » quille Pénée n'arroſe point les fleurs » d'une eau ſi limpide. Blanduſe elle-

» même & cette fontaine qui jaillit » sous les pieds de Pegase, cette » source où le bel Apollon & le » chœur des Muses viennent chaque » jour au lever de l'aurore contem- » pler leur image, lier & tresser leurs » cheveux épars & les entrelasser de » lauriers; ces ondes si pures, n'éga- » lent pas encore la beauté de mes » crystaux; ils sont & plus clairs & » plus transparens que la vapeur lé- » gère qui, sous un nuage opposé au » soleil, nous peint les brillantes » couleurs de l'Iris. »

Chant troisième.

Le troisième Chant est consacré à démontrer la cause des éclipses lunaires. La manière d'observer l'ombre de la terre, donne occasion à la description du télescope dioptrique & du micromètre, sujet absolument inconnu jusques ici dans la Poésie. L'Auteur après avoir montré *l'usage* quil faut faire de cet instru-

ment, revient à la théorie générale des éclipses; théorie qu'il confirme par les tems auxquels elles peuvent avoir lieu; & en déterminant à quelle distance de ses nœuds, la lune doit être pour quil y ait éclipse. Il expose la période des lunaisons, & montre enfin l'usage & l'utilité des éclipses pour déterminer les longitudes. On trouve encore dans ce Chant mille autres détails où l'art du Poëte & la science de l'Astronome se font également remarquer.

Pourquoi la lumière du soleil disparoît-elle pendant les éclipses totales, & pourquoi cependant le jour conserve-t'il encore une lueur pareille à celle du crépuscule? Pourquoi ne distinguons-nous alors que les étoiles d'une certaine grandeur? Qu'est-ce que cette espèce de couronne qui entoure l'orbe de Phébus & ce fuseau lumineux qui s'étend sur le zodiaque? Pourquoi tout cela disparoît - il dès que nous commençons à appercevoir la plus lé-

gère partie du soleil ? Tels sont les phénomènes que M. l'Abbé Boscovich parcourt dans son quatrième Chant, après avoir refuté les raisons de ceux qui expliquent ce rhombe & cet anneau lumineux par l'atmosphère de la lune, sur laquelle il expose un sentiment nouveau & très probable. Il démontre que c'est à l'atmosphère du soleil qu'il faut les attribuer. On trouve dans ce Chant plusieurs digressions intéressantes, dont nous ne citerons ici que celle qui a pour objet l'observatoire de Paris, à l'occasion des étoiles que l'on peut y voir en plein jour.

Est locus Europæ in medio, qua regius altis,
Ingreditur ripis, dominamque interluit urbem
Sequana. Dives opum, & duro fortissima bello
Gens tenet, at simul & Placidæ studiosa Minervæ.
Hic templum Uraniæ, solidoque e marmore vastæ

[redacted]

Consurgunt ædes, & vertice nubila pulsant.
Turba frequens venerata Deam juvenumque, senumque,
Affluit: illa sedet solio sublimis in alto,
Sceptra tenens, stimulatque animos ad grandia natos.
Parjetibus circum, & summi ad fastigia tecti
Arma Deæ pendent defixa, globique, tubique
Lentibus instructi vitreis; tensisque capillis
Armillæ, sectique orbes ex ære corusco,
Fulgentesque auro radii, & momenta notantes
Fluxa rotæ, ac rigidis pendentia pondera virgis.
Nec satis aëriam duxisse ad nubila molem;
Sub pedibus quæsitæ umbræ patefactaque terræ
Viscera, præcipitique solùm discessit hiatu:
Æternis horret fovea alta obducta tenebris,
Excluditque diem: fundo Nox tristis in imo
Excubat, horrentique minax se jactat in umbra,

Tetra per obſcurum ducit quo ſemita callem,

Treſque patet cœli ſpatium non amplius ulnas.

« Il eſt un lieu de l'Europe où la » Seine élevant ſes flots majeſtueux » s'applaudit d'entrer dans la reine » des villes, & vient en triomphe » baigner ſes palais. Une nation puiſ- » ſante enrichie des dons de la For- » tune, terrible dans l'art de la » guerre, mais en même-tems adon- » née aux arts paiſibles de Minerve, y » tient ſon empire. C'eſt là qu'Ura- » nie réſide dans ſon temple; c'eſt » là que les marbres d'un vaſte édi- » fice, conſacré à ſon culte, s'élèvent » juſques aux nues. L'ardente jeu- » neſſe, les vieillards reſpectables lui » viennent en foule offrir leurs hom- » mages. Aſſiſe ſur ſon trône, & te- » nant dans ſes mains un ſceptre » doré, elle anime & remplit d'une » ardeur divine, les génies créés pour » les grands objets. Autour de ſes

[redacted]

» murailles, au sommet du temple, » paroissent suspendus les globes, les » crystaux, les tubes armés de len- » tilles, les anneaux armillaires, les » degrés divisés sur l'airain, les ba- » guettes dorées qui désignent les » plages du firmament, & toutes les » armes de la Déesse. Là sont encore » ces roues dont le mouvement com- » biné marque le cours des heures, » & ces poids suspendus dont les os- » cillations en font observer les » moindres intervalles. Une tour » prodigieuse, & dont le sommet » semble chercher les astres, n'a » point suffi aux desirs de ces hom- » mes zélés pour les arts; ils ont » cherché les ombres sous leurs » pieds; ils ont ouvert les entrailles » de la terre, & creusé dans son sein » un antre profond, d'où l'horreur » des ténèbres a chassé le jour pour » jamais. La triste nuit veille au fond » de cet abîme; elle y règne entou- » rée d'ombres menaçantes; & toute » la largeur que les cieux peuvent

» nous montrer à travers l'ouverture
» de ce lieu souterrain, ne s'étend pas
» au delà de trois coudées.

La raison pour laquelle la lumière du jour paroît presque aussi forte, lorsque le soleil est à demi-couvert, que lorsqu'il est entièrement dégagé provient en partie de la manière dont l'ame acquiert la connoissance des objets extérieurs, de la dilation de sa prunelle. M. l'Abbé Boscovich traite ce double objet de manière à faire remarquer également le Physicien & le Poëte. Nous rapporterons les deux comparaisons sçavantes qui expriment le pouvoir de l'ame sur les sens.

Mens vigil assuetos allapsus sentit, & ipsis
Nervorum imperitat fibris seu tenuibus auris
Arte sagax, motatque artus, & membra gubernat.
Qualis, ubi effusæ spatia arripuere quadriga,

[redacted]

Arrectique jubas, atque effera colla tumentes
Pulveream late attollunt ad ſydera nubem
Quadrupedes, glomerantque gradus: (confuſus ad aſtra
It clamor, plauſuſque ſonat, fremituſque faventum)
Incumbit pronus, diſtentaque lora Magiſter
Flectit agens, jamque hunc, jamque illum verbere longo
Incitat, eratiſque jubet parere lupatis.
Aut qualis media, quondam Regnator ab aula,
Qua tumet iſter aquis, vel qua ſe turgidus infert
Sequana, ſeu placida populos ditione quietos
Pacatus regat, aut durum procul impetat hoſtem,
Quadrupedumque, virumque globos, horrentiaque arma
Concitet, excidioque inimicas deſtinat arces;
Ille quidem interea domina ſe continet urbe

Immotus, partes famulantum turba per omnes
Pervolat, extremique alius de margine regni
Nuncia fert, rerumque vices & prælia narrat
It contra, dominique alius jussa alta reportat.

« Celle-ci (l'ame) attentive, & » accoutumée à ces impressions, les » sent & les distingue; elle étend » son empire jusques sur les fibres » nerveuses, ou sur les esprits ani- » maux, avec une sagacité admira- » ble; elle ordonne aux membres, » elles les fait mouvoir & gouverne » le corps soumis à ses loix. »

» Tels nos coursiers ardens re- » connoissent la main qui sçut les » dompter, ils se sont élancés dans » l'arène, leurs crins se redressent, » leur gorge se gonfle, leurs narines » s'enflament; sous leurs pas redou- » blées s'élève un nuage de pous-

» sière; ils volent & un cri confus » retentit dans les airs, les applau- » dissemens redoublent; cependant » un cocher intrépide panché sur » son siége tient les rènes tendues & » guide leur impétuosité; un long » fouet les ramène ou réprime leur » fougue, & les force d'obéir à un » mors d'airain.

» Tel encore du fond de sa cour » le Monarque puissant du Danube, » ou celui de la Seine, règne avec » empire sur tous ses sujets, soit quil » fasse goûter à ses peuples les dou- » ceurs de la paix, soit que pour ré- » sister aux efforts d'un ennemi re- » doutable, il dirige les glaives des » soldats, qu'il combine leurs mar- » ches & leurs mouvemens, ou que » sur les remparts assiégés d'une na- » tion jalouse il fasse pleuvoir tous les » feux de la foudre. Il n'abandonne » point le séjour de cette ville où il » a érigé son trône; mais une foule » de serviteurs volent de toutes parts » des extrémités de son royaume,

» les uns accourent lui porter les » nouvelles de ses armées, lui an- » noncer les révolutions de ses com- » bats, les divers succès de ses Gé- » néraux; les autres au contraire » portent à ses Héros ses ordres su- » prêmes. »

Le Poëte continue, dans le cinquième Chant, à parler des éclipses lunaires pour exposer l'origine & la nature de la pénombre & de l'ombre totale que la terre forme dans les airs; il mesure l'étendue de l'une & de l'autre, la route que la lune doit y parcourir, & le tems qu'elle y reste ensevelie. Il examine ensuite quelle est cette foible lueur qui reste encore sur la lune pendant les plus longues éclipses; il en trouve la cause dans la manière dont la lumière est réfractée en traversant l'atmosphère terrestre; ce qui lui donne occasion de développer la nature des réfractions.

On est surpris souvent de voir qu'il ait pu exprimer en vers nobles & pompeux des figures même de

[redacted]

Géométrie, comme celle de l'ombre de la terre, & d'autres dont ce Chant fournira, ſur-tout, des exemples.

C'eſt avec un art plus étonnant encore que M. Boſcovich développe toute la théorie de Newton ſur la lumière, en expliquant dans le ſixième Chant pourquoi la lune paroît ordinairement teinte d'une couleur rougeâtre pendant les éclipſes totales. La première raiſon de ce phénomène conſiſte dans la diverſe réfrangibilité des rayons La ſeconde & la principale, eſt une propriété particulière des rayons, reconnue par Newton qui conſiſte dans deux diſpoſitions qui ſe ſuccèdent alternativement dans un rayon lumineux. Par la première il traverſe plus aiſémeut les corps, & par la ſeconde il eſt plus aiſément réfléchi. Il faut voir dans l'Auteur combien la connoiſſance de ces deux propriétés jette de clarté ſur la nature des couleurs, & comment il s'en ſert pour expliquer la rougeur

la lune; mais aussi célèbre-t il
wton d'une manière digne de ce
nd homme. Nous nous contente-
ns de rapporter le passage où il
plique l'ordre des couleurs primi-
ves.

Quæ minus à recto discedunt tramite fila,
His rubeus color est, quali cum prima se-
reno
Urget equos aurora die, solemque sequen-
tem
Nunciat, aut quasi se celsa pavavera jac-
tant,
Sanguineusque ardet venis turgentibus i u-
mor.
Proximus huic, fulvo nomen qui duxit
ab auro:
Immitis color! heu quantis mortalia cord
Exagitat curis acuens! quæ dira per Orbe
Bella movet, turpesque dolos, atque im
furta!
Pone subit fessis solamen dulce colonis,
Qui falcem vocat, & maturas Flavus
tas

[redacted]

Ostentat late campis, finemque laborum.
Infert se medium Viridis, quo vere novato
Luxuriat Natura, & frondes montibus altis,
Et teneras pratis herbas convestit apricis;
Quove nitent multò commixti adamante smaragdi,
Sive coronati stent alta fronte tyranni,
Mollia seu teneræ ludant per colla puellæ.
Insequitur Viridem, vasti per cærula ponti
Qui placido regnat fluctu, cum forte furentem
Conclusit cæco turbam rex Æolus antro,
Nec fervent fractæ spumis albentibus undæ;
Vel quem, cum nullæ texerunt aëra nubes,
Sed rigidus purum Boreas reclusit Olympum,
Suscipiens, cælo Saturnum, miraris in alto.
Cæruleo vultum assimilis subit illicet alter
Pone sequens: tellus olli dedit Indica nomen.
Postremus, violæ qui tristia lumina nigræ,

Lmmina, sordentesque artus confundit, & inde
Nomen habet : fusco sordescit turbidus ore
Ille quidem, noctemque refert, tenebrasque nigrantes,
Ac demum in cæcam paulatim sesinit umbram.

« Ceux que la réfraction écarte » le moins de la ligne droite, ceux- » là brillent d'un rouge pareil à l'é- » clat dont l'aurore embellit les cieux » lorsque le matin elle fait voler ses » coursiers sur l'horizon, & veut an- » noncer l'astre qui doit la suivre. » Tel le pavot superbe élève sa tête » au milieu des champs, & telle est » est encore la couleur ardente du » sang qui coule dans nos veines.

» La seconde espèce, dans l'ordre » des rayons, a reçu de l'or le nom » de sa couleur. Cruelle & fatale » couleur ! hélas ! de quels soucis » cuisans n'agite-t-elle pas le cœur » des mortels ! quelles guerres san-

[redacted]

» glantes n'a-t-elle pas produites!
» quelles fourberies honteuses! quels
» vols impies n'a-t-elle pas causés.
» Près d'elle suit heureusement ce
» doux rayon, l'espoir & la conso-
» lation du laboureur, celui qui, ap-
» pellant sa faulx, lui montre, dans
» l'étendue des plaines, les épis jau-
» nissans, & annonce la fin de ses
» travaux. Au milieu est ce verd,
» ami de la nature; cette couleur
» chérie dont elle se plaît au retour
» du printems, à couvrir les feuilla-
» ges de ses chênes sur le haut des
» montagnes, & le gazon naissant
» dans nos prairies. Telle entremêlée
» aux diamans précieux, l'émeraude
» étale son verd ravissant sur la tête
» des Rois; ou telle sur le sein d'une
» jeune Nimphe, elle fait jouer sa
» couleur charmante. Le bleu qui se
» montre à sa suite, étale à nos yeux
» cette même couleur qui règne sur
» la plaine d'une mer tranquille,
» quand les vents rappellés dans leurs
» antres ne font plus écumer l'onde

» blanchiſſante. C'eſt lui qui colore » toute l'étendue de l'Olimpe, quand » chaſſés loin des cieux les nuages » ont ceſſé de voiler la voûte azurée. » Très-reſſemblant au bleu qui le de» vance, le ſixième a tiré ſon nom » des régions de l'Inde.

» Le dernier rayon enfin nous laiſ» ſant à peine diſtinguer ſes traits, » unit à des nuances noirâtres une » ſombre lueur pareille à la triſte vio» lette; il emprunta ſon nom ; la lu» mière confuſe & troublée, le rap» proche des ténèbres & de l'obſcure » nuit, ſon jour s'affoiblit peu-à-peu » & ſes bords ſe confondent avec » l'ombre opaque. »

En voilà aſſez pour donner une idée de ce Poëme qui intéreſſera également les Amateurs de la Phyſique & ceux des Belles-Lettres. Ceux qui pourroient manquer des connoiſſances néceſſaires pour l'intelligence du texte, y trouveront dans les notes les plus claires & les plus intéreſſantes un ſecours qui en met la lec-

[redacted]

ture à la portée des lecteurs les moins inſtruits.

Le Public ne peut que ſçavoir gré à M. l'Abbé de Barruel, des ſoins qu'il a pris pour ſuivre ſon modèle & du travail qu'a exigé une traduction auſſi difficile à bien faire.

L'Edition eſt belle, il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'on eût tiré un plus grand nombre d'exemplaires, d'un livre qui devroit être très-répandu, & s'expliquer dans les Colléges à cauſe du double genre d'inſtruction qu'il préſente; cette Edition contient encore, de plus que les anciennes, un Epiſode charmant qui termine aujourd'hui le ſecond Chant, & un Précis des Ouvrages nouveaux, que M. Boſcovich a compoſés depuis ſon ſéjour à Paris; Ouvrage extrêmement intéreſſant, & dont la réputation de l'Auteur nous fait attendre l'impreſſion avec impatience. Un volume entier ſur les lunettes achromatiques; un ſur la manière de déterminer l'orbite des co-

mètes ; des Mémoires sur l'usage des formules différentielles dans l'Astronomie, sur l'usage du quart de cercle azimutal ; sur la trigonomie sphérique ; sur la vérification des instrumens ; sur la Théorie des réfractions astronomiques, sur l'expérience du pendule simple ; sur l'anneau de Saturne ; sur les taches du Soleil ; une astronomie marine, composée pour M. le Duc de Chartres, & beaucoup d'autres Ouvrages dans lesquels on trouve l'empreinte du génie, & le sçavoir d'un des habiles Mathématiciens de l'Europe.

[*Extrait de M. de la Lande.*]



TRAITÉ de l'Education des Femmes, & Cours complet d'Instructions. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue S. Jacques. 1779. Avec Approbation Privilége du Roi. 3 vol. *in*-8°. d'environ 500 pag. chacun.

L'AUTEUR de l'excellent Livre, intitulé *Théâtre d'Education* ou *Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes*, dont nous rendrons compte dans le mois prochain, indique un petit nombre de Livres choisis qui peuvent composer une espèce de *Bibliothèque d'Education ;* & elle ne manque pas [1] de placer parmi ces Livres celui que nous annonçons ; il y est même mis en quelque sorte dans un rang distingué ; c'est un des six bons Ouvrages relatifs à l'Education,

[1] Personne n'ignore que cet Auteur, ainsi que l'Auteur de ce *Traité d'Education*, est une femme.

tous composés par des femmes, suivant la remarque de l'Auteur que nous citons, qui ajoute elle-même un chef-d'œuvre à la *Bibliothèque d'Education*, & dont le suffrage est certainement un des plus flatteurs qu'il soit possible d'obtenir.

Ce Traité est divisé en trois Parties. division réglée sur les besoins de l'âge. Depuis l'instant de la naissance jusqu'à sept, les enfans n'exigent que des soins purement relatifs à la santé; il faut seulement s'attacher de plus alors à connoître leurs inclinations, que les uns montrent plutôt, les autres plus tard; on peut cependant leur faire apprendre de mémoire différentes choses, dès qu'il sera possible de leur faire un jeu de cette étude & qu'on ne risquera point de forcer les fibres encore molles de leur cerveau délicat; ce sera autant de gagné pour un tems, dont l'emploi deviendra plus précieux.

Depuis sept ans jusqu'à quatorze, le principal objet doit être de travailler

vailler à empêcher le vice de naître & à faire éclore le germe des vertus; la Religion d'abord, ensuite les Arts, les talens doivent occuper à cette époque : les premiers élémens des Sciences doivent même y avoir leur place marquée, selon les dispositions du sujet.

La dernière époque, qui commence à quatorze ans, est celle qui demande le plus de dextérité & de pénétration. C'est le moment de mettre la dernière main à l'ouvrage, en achevant de former le cœur & l'esprit; les mères seules peuvent remplir cette dernière tâche. Les Institutrices les plus éclairées n'y emploieroient que le zèle de l'amour-propre; & il remplaceroit mal le zèle de la tendresse, dont rien ne peut tenir lieu.

Ces trois époques forment les trois Parties de ce Traité, Parties inégales, suivant l'importance & la fécondité du sujet particulier qu'on traite dans chacune.

« On ne vient point, dit l'Au-
» teur, en s'adreſſant aux mères,
» dans le *Proſpectus*, vous propoſer
» de vous immoler au ſalut de la gé-
» nération future. De trop grands ſa-
» crifices reſtent ſouvent infructueux;
» le Romain qui crut ſe dévouer
» pour la Patrie, n'en fut pas moins
» perdu pour la République, & nous
» ne voulons rien perdre, pas même
» un de vos agrémens. Cependant on
» ne peut vous promettre qu'au mi-
» lieu de tant de fleurs, il ne ſe ren-
» contre pas quelques épines. Il n'a
» pas toujours été poſſible de ſauver
» l'amertume de certaines vérités:
» j'en avois de fâcheuſes à dire à ces
» femmes que l'âge le plus mûr re-
» trouve encore amuſées par les ho-
» chets de l'enfance. »

En parlant dans la première Par-
tie des choſes qu'on peut apprendre
aux enfans, & en exigeant qu'on ne
leur enſeigne rien par forme d'étude,
mais tout ce que l'on pourra ſous la
forme de jeu ou par la converſation

ſans avoir l'air de vouloir inſtruire, l'Auteur raconte une anecdote très-naturelle, mais aſſez curieuſe, concernant feu M. de Crébillon le fils. On ſait qu'il avoit épouſé Mademoiſelle Stafford, d'une des plus grandes Maiſons d'Angleterre; il en eut un enfant. Le père lui parloit en latin, la mère en anglois, les gouvernantes en françois; & M. de Crébillon aſſuroit que cet enfant, mort à huit ans, parloit très-purement ces trois langues, qu'il n'avoit appriſes, toutes les trois, que comme chacun de nous apprend la langue maternelle.

Cette première Partie offre déjà une foule de conſeils excellens; par exemple, ceux-ci:

« Ne faites point de la parure un » objet de récompenſe, moins en» core un objet de privation.... » parlez aux enfans de propreté, ja» mais d'ajuſtement.

» Les enfans ne devroient connoî» tre les titres & les diſtinctions de

leurs pères, qu'à l'âge où ils seront » en état de concevoir que ces titres » n'imposent qu'une obligation de » plus d'être honnêtes, vertueux, » généreux, humains; & qu'ils ne » nous placent au-dessus des autres, » qu'autant qu'ils nous assurent les » moyens de les secourir dans le » malheur. Jusques-là, les titres ne » doivent avoir aucune signification » pour eux.

» Mes enfans, dit l'Auteur, n'ont » jamais été enclins au mensonge, » parce que j'ai su empêcher qu'on » ne les trompât; que jamais je ne » les ai punis pour un tort involon- » taire; & qu'à leurs questions em- » barrassantes, j'ai mieux aimé répon- » dre : *vous ne pouvez pas encore* » *comprendre cela*, que d'essayer de » leur persuader une chose fausse...., » Il est absurde de cacher à un en- » fant qu'une médecine est amère; » qu'une piqûure de lancette fait » mal; vous n'abusez de sa crédulité » qu'un instant; bientôt les faits

[redacted]

» vous démentent ; & loin de cher-
» cher à lui en imposer, vous de-
» vriez lui avoir appris à supporter
» ces contrariétés, lui avoir démon-
» tré qu'il en est pour tous les âges,
» par celles que vous éprouvez vous-
» même : l'exemple les frappe, &
» reste gravé dans leur mémoire. »

Sous la seconde époque, l'Auteur examine entre autres objets cette question délicate : s'il est à propos de mener les enfans de cet âge aux Spectacles ? La question en effet peut être problématique. Voici comment l'Auteur la résout :

« Les Spectacles, qui ont de l'at-
» trait pour tous les âges, peuvent
» être un écueil pour de jeunes cœurs,
» & rarement une leçon pour l'es-
» prit. La Morale, qui en fait la
» bonté, est au-dessus de leur force ;
» les détails leur échappent : dans l'en-
» semble ils n'apperçoivent qu'une
» intrigue quelconque. Quelle im-
» pression fait-elle sur leur ame ? S'ils
» la comprennent bien, dès-lors ils

» en ſavent aſſez pour deviner que
» c'eſt la peinture des mœurs. Tôt
» ou tard ils ſe diront : c'eſt ainſi
» que l'on vit dans le monde, on
» a des paſſions, on s'y livre ; il en
» arrive quelquefois du mal, mais
» auſſi du bien ; le ſentiment eſt preſ-
» que toujours récompenſé ; il inté-
» reſſe même dans ſes malheureux
» écarts.

» Voilà d'avance vos maximes ſur
» la néceſſité de conſerver ſon cœur
» libre, fort combattues dans ces
» jeunes têtes. Voilà vos principes
» en contradiction avec les leçons
» indirectes que vous avez cru leur
» donner. Si vous n'avez prétendu
» que les amuſer, vous vous êtes en-
» core mépris ; car s'ils n'ont pas
» pleuré à une belle Tragédie, ils
» n'y ont pas eu de plaiſir ; s'ils ſe
» ſont attendris, ils ont éprouvé
» trop tôt le pouvoir du cœur ſur
» l'eſprit, & ſon empire ſur la rai-
» ſon.... Rien ne ſauroit être ni
» devancé ni trop attendu que le mo-

» ral & le phyſique n'y perdent. »

Ce n'eſt pas que l'Auteur prétendre exclure à jamais les jeunes filles des Spectacles, elle prétend ſeulement que l'inſtant de les y mener doit être fixé d'après la juſteſſe de leur diſcernement. Elle voudroit qu'on eût commencé par leur faire lire les meilleures Pièces de Théâtre, ou plutôt qu'on les eût lues avec elles pour diſpoſer leur ame à l'impreſſion qu'elle doit recevoir, & préparer cette impreſſion à n'être que ce qu'il faut qu'elle ſoit.»

Cette ſeconde Partie contient un article ſéparé ſur l'Éducation des Couvens; c'eſt un projet de réforme de quelques méthodes uſitées, & un plan pour la diſtribution des heures deſtinées aux études, avec quelques avis ſur la manière de montrer & d'apprendre. Dans cet article, dont l'utilité eſt ſenſible, & dont on trouve le germe dans un paſſage important du *Traité de l'Education des Filles* par M. de Fénelon, nous ne

trouvons point cette aridité que la modestie de l'Auteur lui a sans doute beaucoup exagérée ; peu de personnes profiteront de la facilité qu'elle donne de s'épargner cette lecture, en séparant cet article du reste de l'Ouvrage, par une division marquée; puisque les Couvens sont pour tant de jeunes filles ce que les Colléges sont pour les jeunes hommes, personne ne sera indifférent sur les corrections & les améliorations que peut recevoir l'art d'élever la jeunesse dans les Couvens.

L'Auteur indique aussi dans le même article les livres qui doivent former une Bibliothèque d'Education à l'usage des mêmes Couvens.

L'Auteur reprend la continuation de la seconde Partie, & donne d'utiles lumières *sur la manière de prendre les caractères & de corriger les défauts.*

« Evitez, dit-elle, ce propos tri- » vial : *une Demoiselle de votre rang* » *doit savoir cela.* Bornez-vous à

» montrer aux jeunes filles, ſous des
» faces attrayantes, toutes les choſes
» que vous voulez leur rendre pro-
» pres ou familières. »

Le principe qui nous paroît avoir le plus d'étendue & d'influence dans tout cet Ouvrage, eſt celui de ne jamais tromper les enfans, à quelque âge que ce ſoit, & de ne jamais laiſſer leurs queſtions ſans une réponſe ſatisfaiſante ou du moins vraie. Nous avons déjà vu ce principe dans la première Partie, le voici encore dans la ſeconde ſous une autre forme, & nous le retrouvons encore dans la troiſième.

L'Auteur avoue ſans détour, car à quoi bon le diſſimuler ? que la nature ſemble parler plutôt chez les femmes. « Ce n'eſt point, dit-elle,
» à nier témérairement ſes effets que
» conſiſte l'art, c'eſt à ſavoir modi-
» fier les uns, tempérer les autres,
» les diriger tous vers l'honnête : or,
» pour cela il faut les faire connoî-

» tre, & ſavoir avouer ce qu'il n'eſt
» plus tems de taire.

» Rendez votre accès facile aux
» enfans, gagnez leur confiance,
» laiſſez-leur la liberté de tout dire:
» faites qu'ils s'adreſſent ſpécialement
» à vous pour tout apprendre....
» inſpirez-leur de vous demander en
» ſecret tout ce qui les embarraſſe....
» que l'enfant vous ouvre ſon cœur
» ſans crainte; vous ſaurez tout ce
» qui s'y paſſe....

» Je conviens qu'il eſt des queſ-
» tions embarraſſantes. Cependant il
» n'en eſt pas auxquelles on ne doive
» répondre vrai. Mais comme la
» queſtion d'un enfant ne renferme
» pas toujours tout le ſens qu'elle
» vous préſente, ne vous preſſez pas
» d'étendre ſes idées. S'il ſe contente
» d'une définition vague, il ne faut
» rien de plus pour le moment; at-
» tendez le. Si au contraire il vous
» paroît occupé de ſon objet, cher-
» chez des expreſſions décentes, &
» preſſez-vous de le ſatisfaire; car

[redacted]

» l'imagination qui travaille pou
» trouver des *à-peu-près*, peut se d
» régler. »

Il nous semble qu'il y a dans tou
tes ces idées beaucoup d'esprit & c
philosophie, des vues fines & sain
& qui font penser le Lecteur.

Troisième Partie. 3me. époqu
Voici le tems des passions & des ve
tus. Réprimons les premières; cult
vons les secondes. Jusqu'ici on n'
pu que disposer de loin aux vertu
par une bonne théorie; voici le mo
ment de les mettre en pratique. Pas
sons, dit l'Auteur, des suppositior
aux effets.

« C'est un malheureux qui a be
» soin de secours; c'est un domes
» tique qui demande quelques gra
» ces; c'est un infortuné qui réclam
» quelques services. On leur fait sug
» gérer de s'adresser à une jeune pe
» sonne; une fille honnête qui l'ap
» proche de plus près, les lui pré
» sente sans paroître chercher à l'in
» téresser ni à l'émouvoir. Ce son

» les objets qui doivent parler, & » c'eſt le cœur que nous voulons ju- » ger, ainſi point de diſcours. J'ad- » mets, contre toute vraiſemblance, » que l'impreſſion ſoit foible, que » le ſoulagement ſoit médiocre, & » que l'empreſſement de ſervir tienne » de la négligence; ſi je ſuis bonne » mère, j'ai la confiance de ma fille; » en me parlant, elle m'a dévoilé » ſon ame; je parois alors m'arrêter » moins à ce qu'elle a fait, qu'à ce » que l'on peut faire, & ſans autre » leçon, je l'exécute ſous ſes yeux » avec activité, avec chaleur. Je » n'exalte nullement dans cette cir- » conſtance le plaiſir qu'on goûte à » faire des heureux; je le ſens aſſez » pour qu'elle doive l'appercevoir; » mais dans d'autres occaſions qui ne » me ſont pas perſonnelles j'admire, » je loue l'action, & je fais ſurtout » valoir les ſentimens d'humanité » qui l'ont produite, le zèle qui l'a » exécutée, & les moyens qu'un deſir » ſincère fait toujours découvrir. »

Le deſir de plaire, le beſoin d'aimer vont ſe faire ſentir. Ici le guide ne ſauroit être trop habile ; ici revient ce grand principe de ne jamais tromper & de ne rien déguiſer. « Ne » craignons pas, dit l'Auteur, de » déchirer le voile qu'on croit étendre ſur la Nature ; il n'obſcurcit » que les yeux, ſouvent il favoriſe » les ſens ; c'eſt à l'aide de l'ignorance qu'ils uſurpent le plus d'empire. Le moyen de réprimer ce » que l'on ne ſait ni démêler, ni définir ! .... Je voudrois pénétrer » aſſez avant dans l'ame de ma fille, » mériter aſſez ſa confiance, pour » qu'elle n'eût pas honte de me laiſſer deviner ſes mouvemens les plus » cachés ; nier leur effet, leur exiſtence, n'eſt jamais le parti le plus » ſûr ; mais démontrer le danger des » conſéquences ; peindre des couleurs les plus vives les maux qu'elles peuvent entraîner, les malheurs, » la honte, les remords qui ſuivent » la foibleſſe ; relever le prix de la

» gloire attachée à ſe vaincre, à ſe
» maîtriſer, à ſe commander dans
» tous les momens; & toujours finir
» par le conſeil le plus ſage, qui eſt
» la fuite de l'occaſion. Faites que
» votre fille apprenne à rougir avec
» vous, avec elle-même.... Ren-
» dez-lui ſes aveux eſtimables, qu'a-
» près les avoir faits, elle ſorte d'au-
» près de vous plus grande à ſes
» yeux, elle ſe ſentira ſûrement plus
» forte.

» Dites-lui avec ce langage ma-
» ternel, que la raiſon puiſe ſi bien
» dans le cœur: Mon enfant, nous
» ſommes actuellement deux amies...
» En m'appliquant à vous former,
» je ſens que je me perfectionne....
» Livrons-nous à ces ouvertures de
» cœur qui peuvent ſeules nous éclai-
» rer ſur nos défauts & ſur nos ver-
» tus. N'appréhendez pas ma ſéve-
» rité; je connois le cœur humain;
» nous naiſſons tous avec des foi-
» bleſſes. »

Ces Converſations ſuppoſées des

[redacted]

mères avec leurs filles, sont assez fréquentes dans cet Ouvrage, & y répandent un ton d'onction & d'intérêt qui n'en est pas le moindre ornement. Un principe général d'indulgence anime encore ce ton maternel & suppose chez l'Auteur autant de lumières dans l'esprit que de tendresse dans le cœur. Tout ce que l'Auteur dit sur la coquetterie, sur l'amitié, mérite particulièrement d'être médité. L'Auteur prétend que l'amitié n'est pas jusqu'à présent pour les femmes aussi utile qu'elle pourroit l'être, & elle en dit la raison, qui nous paroît neuve & vraie. « On » ne les a pas encore assez élevées au- » dessus des préjugés de leur sexe » pour bannir entre elles la sorte de » rivalité qui rend les conseils ou sus- » pects ou infructueux; presque tou- » jours l'une est trop sensible pour » en recevoir, l'autre trop délicate » pour les hasarder. »

La prude Arsinoë, dans le *Misantrope*, est ridicule précisement parce

qu'elle manque de cette délicatesse, en conservant toute cette sensibilité; car lorsque Célimène, prenant sa revanche des vérités dures qu'Arsinoë vient de lui dire gratuitement & affectant comme elle un faux ton d'intérêt, lui montre ses sentimens particuliers, sous prétexte de lui répéter les propos publics, Arsinoë s'aigrit & s'emporte.

C'est aux mères à diriger le cœur de leurs filles dans l'amitié comme dans la vertu, & à y faire naître habilement les inclinations propres à faire leur bonheur.

« On ne dicte point la préférence; » presque toujours le cœur se refuse » aux loix qu'on semble vouloir lui » imposer, mais on loue, on ap» prouve adroitement une inclina» tion qu'on veut faire naître, com» me si elle existoit déjà. A cet âge, » la naïveté établit la confiance, & » l'âge suivant ne sçait plus se dé» fendre d'une si douce habitude. »

Les vertus domestiques sont prin-



cipalement l'appanage des femmes. » La ſageſſe, ce premier point d'hon- » neur des femmes, ne leur promet » que de la vertu ſans gloire. L'am- » bition ne doit point être une paſ- » ſion à leur uſage : ne pouvant » occuper des places diſtinguées dans le Gouvernement, « elles doivent » dédaigner d'y avoir des influences, » toujours ſoupçonnées d'artifice & » de manége, & qui nuiſent plus à » la réputation qu'elles ne peuvent » rapporter à la vanité. »

La bonté, qualité trop peu priſée, eſt celle qu'il importe le plus de nourrir & de développer dans le cœur des femmes. « Peu de gens, » dit l'Auteur, ſavent goûter le bon- » heur d'être bons, parce qu'il eſt » trop près d'eux. » M. de Fénelon avoit dit dans le Telémaque : » il » n'y a que les grandes ames qui ſen- » tent combien il y a de gloire à être » bons. »

La diſcrétion eſt encore une vertu très-analogue à la modeſtie, qui

convient à ce ſexe. « Bien des gens, » dit ingénieuſement l'Auteur, ont » le malheureux talent de tout dire, » en obſervant bien de ne point par- » ler...... Souvent qui s'étaye de » cette excuſe : *je ne ſçais pas men- » tir*, devroit plutôt avouer qu'il ne » ſçait pas ſe taire.

On ne peut trop éloigner les jeunes perſonnes de tout eſprit de cauſticité. « Celui qui, après s'être fait » redouter, ſe repoſe ſur la timidité » de ſes ennemis, ignore que la » crainte a des armes cachées, & que » tôt ou tard elle ſe venge. »

L'Auteur renouvelle ici le grand précepte de ne jamais ſe prévaloir de ſes avantages, *& d'employer*, comme on dit, *la moitié de ſon eſprit à cacher l'autre.* « Mon fils, diſoit Parménion, Général d'Alexandre, » *ménage à ton maître le plaiſir de te » reprendre.* Ma fille, doit dire une » mère, ne montrez jamais que le » ſavoir, ou la ſorte d'eſprit qui peut » convenir à ceux à qui vous par-

» lez.... Le talent de faire briller » les autres, eſt bien plus rare que » celui de briller ſoi-même : ma » fille, dit encore l'Auteur, & cette leçon eſt encore importante, ſou» » mettez vous aux uſages, il n'y en » a point de tyranniques pour un eſ» prit juſte. »

Les exemples que nous avons cités ſuffiſent pour bien faire connoître cet Ouvrage. C'eſt, comme on voit, un recueil ſyſtématique de maximes toutes excellentes, diſtribuées avec intelligence, habilement adaptées aux différens âges, exprimées d'ailleurs avec eſprit, avec grace, avec intérêt. De ces maximes, les unes appartiennent en propre à l'Auteur, ſans cependant être paradoxales, les autres qui étoient déjà connues & qui avoient été employées, ſont rajeunies & développées d'une manière nouvelle. M. de Fénelon, dans ſon Traité d'Education, avoit eu principalement les filles en vue; l'Auteur de ce livre a

principalement consacré ses travaux aux mères qui doivent les élever, & auxquelles elle recommande bien tendrement ce devoir maternel; en conséquence elle a fait ce que devroient faire toutes les mères institutrices de leurs enfans & capables de les instruire, & par ce moyen elle leur a épargné un grand travail; elle a fait des extraits sçavans & très-substentiels des meilleurs livres concernant non-seulement toutes les connoissances, dont on a jugé à propos jusqu'à présent de faire part aux femmes, mais encore toutes celles qui lui ont paru ou nécessaires ou utiles ou seulement agréables avec convenance; elle a plutôt cherché à étendre le cercle qu'à le resserrer, c'est-à-dire, qu'elle a cherché à être aussi utile qu'elle pouvoit l'être. Ces extraits, où l'on trouve toutes les notions essentielles que contiennent les livres originaux, sans les développemens & les détails qui pourroient fatiguer & rebuter de



jeunes filles ou même leurs institutrices, mères ou autres, ont le double mérite & de suffire à l'instruction & de ne rien contenir de superflu. Quoique le titre annonce un Cours complet d'Instruction, l'Auteur n'a voulu faire que ce qui manquoit; & lorsqu'il y a déjà sur certaines Sciences & sur certains Arts, comme il y en a sur la Grammaire, la Poésie, la Rhétorique, la Géographie, des Abrégés qui lui paroissent remplir son objet, elle se contente de les indiquer & ne les refait pas.

Le premier volume, dont nous avons rendu compte, contient proprement *le Traité d'Education*, les autres volumes, tant le second & le troisième qui paroissent dès à présent, que ceux qui paroîtront dans la suite, contiennent *le Cours complet d'Instruction*, qui consiste dans les extraits dont nous parlons. Le premier volume est terminé par un Traité qui a pour titre : *Recher-*

ches sur le développement de notre être animal & sensible.

Le second volume offre dabord des *avis sur la santé*, extraits des livres de M. Tissot, & qui ont été revus par lui. On trouve ensuite un Traité de Phisiologie, ou une exposition très-courte pour la quantité de notions qu'elle contient, *des principes les plus simples, des fonctions de tous les organes, & des diverses opérations des sens*; ces notions sont puisées dans Winslow, Haller, Petit, & autres Auteurs célèbres.

Des Extraits de plusieurs Ouvrages de M. l'Abbé de Condillac & de quelques autres, fournissent tout ce qu'il a d'utile dans la Métaphysique.

Ces Extraits sont suivis d'une Analyse en forme de Lettres, des différens systêmes des Anciens & des Modernes; on y fait voir le danger de quelques-uns de ces systêmes. Ce second volume est terminé par des



Obſervations ſur les femmes qui nourriſſent & ſur celles qui ne doivent pas nourrir.

Le troiſième volume eſt un Cours de Phyſique expérimentale, diviſé en ſept Chapitres, dont le premier traite *de l'étendue & de la diviſibilité des Corps ;* le ſecond de *l'Hydroſtatique*, le troiſième, *de l'Air ;* le quatrième, *de l'Eau ;* le cinquième, *du Feu ;* le ſixième, *de la nature & de la propagation de la lumière ;* le ſeptième & dernier roule *ſur l'Electricité & ſur l'Aimant.* Tous ces articles, ſuivant la méthode de l'Auteur, ſont toujours faits d'après les Phyſiciens les plus illuſtres ; chacun dans leur genre. On ne trouve nulle part autant de notions eſſentielles ſur tous les genres, raſſemblées dans un ſi court eſpace.

Dans preſque toutes les entrepriſes typographiques, on finit par donner plus de volumes qu'on n'en avoit promis d'abord ; on a fait préciſé-

ment le contraire. On avoi
noncé que la Phyſique occu
deux volumes, ſavoir le troi
& le quatrième; on eſt parv
la renfermèr preſque toute e
dans le troiſième volume, de
nière qu'il ne reſte que la Ch
qui formera un petit Supplém
la tête du quatrième volume,
lequel on trouvera le comm
ment de l'Hiſtoire, qui ne de
ſuivant le premier plan, comm
qu'avec le cinquième volume. L
toire, qui ſera certainement la
tie de cet Ouvrage la plus agré
la plus utile comme morale
plus à la portée des femmes,
leſquelles ce Livre eſt comp
l'Hiſtoire ſera formée, comm
autres Parties, d'Extraits de
meilleurs Hiſtoriens. Les faits
raſſemblés, plus reſſerrés, fo
ront des tableaux plus frappa
plus aiſés à ſaiſir.

Quoique la nature & l'étend
cet Ouvrage, malgré l'attentio
l'A

l'Auteur à le resserrer, semblassent demander le secours d'une souscription, on s'est borné à demander l'encouragement d'une Inscription. Chacun peut se faire inscrire ou chez l'Imprimeur Pierres, rue S. Jacques, ou chez tel Libraire qu'on voudra charger de faire passer l'Inscription à cet Imprimeur. On avertit que les Tomes IX & X sont déjà en état d'être livrés à l'impression, & que cependant on attendra le vœu du Public pour faire paroître les Tomes IV & V où doit commencer l'Hist-oire. Nous espérons qu'on ne l'at-ndra pas long-tems.

On ne tire de cet Ouvrage qu'un mbre d'exemplaires réglé sur le mbre des personnes inscrites.

[*Extrait de M. Gaillard.*]

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUEDE.

DE STOCKOLM.

CONSPECTUS *prælectionum Academicarum*, *continens fundamenta Aſtronomiæ Autore Daniele* Melanderhjelm, *Aſtron. Prof. Reg. Upſal. Imp. Acad. Scient. Petrop. Regg. Acadd. Berol. Stockolm. Upſal. Bonon. Senenſis. Membro, necnon Reg. Acad. Scient. Paris & Gotting Correſpondente, Cum figuris ære inciſis. Holmiæ, Upſaliæ & Aboæ in officinis Librar. M. Swederi, Regg. Acadd. Bibliop.* 1779 664 pag. *in*-8°.

Ces élémens d'Aſtronomie ſont dédiés au P. Friſi, qui dans le même tems traitoit la partie phyſique de l'Aſtronomie dans ſa Coſmographie. M. Melanderhjelm obligé de profeſ-



ſur l'Aſtronomie en latin, avoit beſoin pour ſes élèves d'un Ouvrage écrit dans cette langue qui ne fût pas d'un grand prix & qui ne fût pas difficile ; la première partie traite de la ſphère, des étoiles fixes, de la meſure de la terre, du ſyſtême de Copernic, du mouvement des planètes dans les ellipſes. Dans la 2e partie, il traite du calendrier, de l'équation du tems, des inégalités de la lune, des ſtations & des rétrogradations ; des ſatellites de Jupiter, des réfractions & des parallaxes. Il paroît que le projet de l'Auteur eſt de donner dans la ſuite l'Aſtronomie phyſique & peut-être quelques détails ſur les éclipſes dont il ne parle ici que très en abrégé.

HOLLANDE.

DE MAESTRICHT.

Eſſais ſur la Minéralogie & la Métallurgie ; par M. le Marquis de

Luchet, Conseiller-Privé des Légations de S. A S. Monseigneur le Landgrave de Hesse Cassel ; des Académies de Marseille, d'Erfurth ; Secrétaire Perpétuel des Antiquités de Cassel, &c. A Mastricht, chez Jean-Edme Dufour, & Philippe Roux, Imprimeurs-Libraires associés. 1779. *in*-8°. de 232 pages & le Discours préliminaire 24.

Cet Ouvrage intéressant pour tout le monde, par le style & par le fond des choses, sur-tout, est utile & même nécessaire à tous ceux qui se livrent aux recherches, aux exploitations des mines. C'est à proprement parler le recueil des avis & des conseils d'un Observateur exact, véridique & éclairé qui possède à fond la théorie des Sciences ou Arts dont il traite, qui a vu & pratiqué lui-même tout ce qu'il dit, & qui n'a d'autre but que d'être utile à la Société sur un objet important, dans lequel il est devenu maître par le génie de l'observation soutenu d'une longue expérience.

SARDAIGNE.

DE TURIN.

Analyse des Eaux minérales de S. Vincent & de Courmayeur, dans le Duché d'Aoste, avec un Appendice sur les Eaux de la Saxe, de Pré S. Didier, & de Fontaine-More. Par M. *Gioanetti*, Docteur Collégié, Doyen & Vice-Prieur de la Faculté de Médecine de Turin, Médecin Pensionnaire de S. M.; contenant plusieurs procédés chimiques nouveaux, utiles pour l'analyse des Eaux minérales en général & pour celle des sels. A Turin, chez Jean-Michel Briolo. 1779. *in*-8°. de 120 pages.

Ce qui distingue cet Ouvrage des analyses d'Eaux minérales, même des mieux faites, suivant les principes de la Chimie moderne, c'est qu'on y trouve, comme il est dit dans le titre, des procédés nouveaux très utiles dans l'examen des sels;

tels sont une méthode ingénieuse & sûre de séparer exactement un mêlange de sel marin & de natrum. Deux moyens de purifier parfaitement la lessive saturée pour le bleu de Prusse de tout le fer qu'elle peut contenir, & plusieurs autres recherches intéressantes qui démontrent que M. Gioanetti, non-seulement possède des connoissances très étendues en Chimie; mais encore qu'il a véritablement l'esprit de cette science.

SUISSE.

D'YVERDON.

Observations sur la nature & le traitement de la Rage, suivies d'un Précis historique & critique des divers remèdes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie Par M. *Portal*, Médecin Consultant de MONSIEUR, Lecteur & Professeur de Medecine, au Collége Royal de France, de l'Académie

Royale des Sciences, de l'Institut de Bologne, & des Sociétés des Sciences de Harlem, de Montpellier & d'Edimbourg, Professeur Adjoint & en survivance d'Anatomie & de Chirurgie, au Jardin du Roi, &c. A Yverdon 1779. Brochure *in*-12. de 130 pages & l'avertissement 9.

L'Auteur avertit que ce traité doit faire partie d'un Ouvrage beaucoup plus considérable auquel il travaille sur le siége & sur les causes des maladies; il s'est déterminé à en détacher celui-ci & à le publier dès-à-présent, parce que le Gouvernement & les Médecins s'occupant beaucoup maintenant de cette maladie, M. Portal a crû avec raison, que les recherches qu'il a faites sur cet objet, pourroient être utiles & épargner du travail à ceux qui veulent concourrir au Prix que la Société Royale de Médecine, a proposé sur la rage, suivant les intentions du Ministère.

DE GENEVE.

Des Comètes, par M. *du Carla*. A Genève, chez du Villard fils, & Nouffer Imprimeurs Libraires. 1779. *in* 8°. 141 pages

C'eſt-ici le ſecond cahier d'un Ouvrage ſur l'Hiſtoire naturelle de l'univers, le premier traitoit du déplacement des mers, le 3e. aura pour objet la matière zodiacale, & ſera ſuivi d'une vingtaine d'autres.

Dans celui-ci l'Auteur tâche d'expliquer par des cônes qu'il appelle cicloidiques, les traînées lumineuſes des comètes. Il y fait entrer auſſi l'attraction par un phénomène ſemblable à celui des marées, de même que l'atmoſphère du ſoleil; il y parle des vents, des feux des volcans qui doivent avoir lieu dans les comètes, des différentes formes qui doivent en réſulter dans les queues des comètes. Ils ſe propoſe de prouver dans ſon 6e. cahier que la rotation des comètes eſt preſque nulle, mais tout

cela nous paroît d'une physique bien arbitraire & bien vague.

FRANCE.

DE STRASBOURG.

Glossarium germanicum medii ævi auctore Joh. Georgio Scherzio in Universitate Argentoratensi J. U. D. & P. P. O.

Ce *Glossaire germanique du moyen âge*, à la composition duquel M. Scherz, Professeur dans l'Université de Strasbourg, avoit employé cinquante ans de sa vie, n'est encore qu'en manuscrit, & M. Oberlin, Professeur dans la même Université, se propose de le publier. On trouvera dans cet Ouvrage beaucoup de termes qu'on chercheroit inutilement dans les autres Lexicographes, & dont l'intelligence est nécessaire pour entendre d'ancien titres. On y verra aussi différens sens d'un même mot qui n'avoient pas été observés

par les autres Ecrivains. M. Oberlin n'oubliera pas de suppléer ce qui pourra manquer dans un Ouvrage auquel M Scherz n'avoit pas mis la dernière main. Quand l'Ouvrage paroîtra il sera distribué pour dix-huit livres tournois à ceux qui auront simplement donné leur nom & le lieu de leur domicile.

DE MARSEILLE.

Le Guide des Marseillois; contenant la liste alphabétique des noms, raisons de commerce, & demeures de MM. les Négocians, Commerçans, Marchands, Manufacturiers & Fabricans de la ville de Marseille & de ses fauxbourgs. *A commencer du premier Octobre* 1779. *jusqu'au* 30 *Septembre* 1780. Par *J. J. B. Mazet, de Marseille* A Marseille, chez F. Brebion, Imprimeur du Roi & de la Ville, près la Loge; & se vend chez Isnard, Libraire, sur le Port; & à Paris, chez Lottin

l'aîné, rue Saint Jacques, au Coq. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un volume *in*-12. de 127 pages. Prix 1 liv. 10 f. broché.

DE MONTARGIS.

Traité de la Fièvre Miliaire des femmes en couche. Ouvrage qui a été couronné par la Faculté de Médecine de Paris, dans la féance publique tenue le 5 Novembre 1778. Par M. *Gaftellier*, Docteur en Médecine, Avocat au Parlement, Médecin de S. A. S. Monfeigneur le Duc d'Orléans, employé pour les maladies épidémiques & épozootiques, Médecin de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital général & des prifons de la ville de Montargis, Membre de la Société Royale de Médecine de Paris, & de celle d'Agriculture d'Orléans. A Montargis, chez Noel-Gilles, Libraire, Porte aux Moines; & fe trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cor-

deliers, vis-à-vis l'églife de S. Côme, 1779. *in*-8°. de 177 pages. La préface 36, & une Introduction 39. Prix 2 liv. broché.

DE NANCY.

Defcription de la Lorraine & du Barrois; par M. *Durival* l'aîné, A Nancy, chez la veuve le Clerc, Imprimeur de l'Intendance 1779. Avec Approbation & Privilége. Tome fecond. *in*-4°. 394 pages, & les Préliminaires 12.

DE PARIS.

Nouveaux Contes Orientaux; par M. le Comte *de Caylus*, ornés de figures en taille-douce. Nouvelle édition. A Amfterdam, chez la veuve Merkus, Libraire; & fe trouvent à Paris, chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Auguftins, au coin de la rue Pavée. 1780. 2 vol. *in*-12, l'un de 312 pages, l'autre de 332.

Le nom de M. le Comte de Caylus suffit pour annoncer favorablement cet Ouvrage, & pour exciter l'empressement du Public. Ces Contes avoient déjà paru avec un grand succès; plusieurs même, tels que *l'histoire de la Corbeille*, celle du *Derviche Abounadar*, &c. étoient restés célèbres; presque tous ont beaucoup d'agrément, d'intérêt & de moralité; l'Édition en étoit épuisée, on en desiroit une nouvelle; celle-ci est très-jolie & ornée d'estampes.

Le grand Œuvre de l'Agriculture, ou l'art de régénérer les surfaces & les très-fonds; accompagné de découvertes intéressantes sur l'Agriculture & la Guerre; présenté au Roi & à la Famille Royale. Par M. *Montagne*, Marquis de Poncins, ancien Officier aux Gardes-Françoises.

Et renovabit faciem terræ. Ps. 103. v. 32.

A Lyon, chez Faucheux, quai des Célestins; à Paris, chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques 1779.

Avec Approbation & Privilége du Roi. Petit *in*-12 de 402 pages.

Recueil d'Inſtructions économiques; par M. *de Maſſac*, de l'Académie des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de Toulouſe, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Limoges.

Præmia ſibi parant qui publica quærunt commoda.

Seconde Edition corrigée & augmentée. A Paris, chez M. de Maſſac, frère de l'Auteur, rue des Noyers, au coin de celle de S. Jean-de-Beauvais. 1779. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 vol. *in*-8°. de 216 pages avec figures.

Il n'eſt qu'eſtion dans cet Ouvrage que des engrais de toute eſpèce ſur leſquels l'Auteur entre dans le plus grand détail. On trouve à la fin un long Mémoire ſur la manière de gouverner les abeilles dans de nouvelles ruches de bois. Cet Ouvrage

se vend 2 liv. 10 s. broché & 3 liv. 10 f. relié.

Lettres à M. D. B.; sur la réfutation du livre *de l'Esprit*, d'Helvétius, par J. J. Rousseau, avec quelques Lettres de ces deux Auteurs. A Londres, & se trouvent à Paris, chez J. Barbou, rue des Mathurins. 1779. 48 pages *in*-8°. Prix broché 15 s.

Racines latines, à l'usage des Ecoles Royales Militaires & des Colléges de la Congrégation de l'Oratoire. Par *Joseph Villier*, de l'Oratoire.

Nisi utile est quod facimus, stulta gloria.
PHEDRE, Liv. III.

A Paris, chez Joseph Barbou, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins. 1779. Petit *in*-8°. Prix relié 3 liv.

Ces Racines latines, faites à l'imitation des Racines grecques si connues, sont en vers techniques comme ces dernières; & indiquent

de même les dérivés dans des notes trés-utiles. C'est à un Imprimeur aussi élégant & aussi correct que Barbou, qu'il appartient d'imprimer ces sortes de livres d'instruction à l'usage des Colléges, où l'exactitude & la correction doivent être poussées jusqu'au scrupule.

L'art du Distillateur & Marchand de Liqueurs, considéré comme alimens médicamenteux. Par M. *Dubuisson*, ancien Maître Distillateur. A Paris, chez l'Auteur, vis-à-vis l'Imprimerie du Parlement, rue Mignon; chez M. Dubuisson fils, au caveau du Palais Royal; & chez M. Cusin, au café Dubuisson, vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise 1779. *in*-8°. 2 vol. Le premier, de 448 pages, & le second, de 370.

Cet Ouvrage est le fruit des observations & de la longue expérience d'un homme intelligent, qui s'est occupé pendant toute sa vie de l'objet dont il traite, & qui s'est ac-

quis l'eſtime & la confiance du Public dans ſon état. Nous ferons connoître ce Livre plus particulièrement.

Aux Mânes de Voltaire, Dithyrambe qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie Françoiſe en 1779.

Nec quiſquam Ajacem poſſit ſuperare niſi Ajax. OVIDE.

A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue S. Severin, aux armes de Dombes. 1779. *in* 8°. 16 pages.

Epître à Voltaire; Pièce qui a obtenu l'*Acceſſit* au jugement de l'Académie Françoiſe en 1779. Par M. *de Murville*.

Vous ſeul pouvez parler dignement de vous-même.

HENRIADE, Chant I.

A Paris, chez le même. *in*-8°. 15 pages.

Voltaire, Poëme, lû à la Fête Académique de la Loge des neuf Sœurs. Par M. *de Flins des Oliviers.* Seconde Edition revue & corrigée. A Ferney; & se trouve à Paris, chez Esprit, Libraire, au Palais Royal; & chez les Marchands de Nouveautés. 1779. *in* 8°. 8 pages.

Eloges de Voltaire; Pièces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Françoise, en 1779.

Convenientque tuas cupidi componere laudes
Undique; quique canent vincto pede, quique soluto.

TIBULLE, Liv. IV. Panégyr. de Messala.

A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue S. Severin, aux armes de Dombes. 1779. *in*-8°. 20 pages.

Hippocratis Aphorismi ad fidem veterum Monimentorum castigati, la-

ne versi, *à* J. B. Lefebvre de Ville-une. *Quod in studiis litterarum est s critica*, *idest Medicina in hu-ano corpore*, *&c. Reiske*. *Consta-nopoli prostat*. *Parisiis apud* Clou-er & Ségaud. 1779. *in*-12.

Lettre de M. Bosquillon, Ecuyer, octeur-Régent de la Faculté de lédecine de Paris, &c. A M: sur nouvelle Edition *in*-12. Petit for-at des Aphorismes d'Hippocrate.

Per fas & nefas in ipsum textum temera-i manu est grassatus, *&c.*

Præf. novæ Edit. Hippoc. p. 7.

Lettre très-honnête à M. Bosquil-n, *Professeur en Chirurgie*, *en ré-onse à la Critique mal-adroitement vandue sous son nom*, *concernant nouvelle Edition des Aphorismes Hippocrate*. Par M. Lefebvre de illebrune.

Dente theonino cum circumroditur, ecquid
Ad te post paullo ventura pericula sentis?

HORAT.

A Berlin. 1779.

Encyclopédie Poëtique, onzième volume; quinze premières feuilles; livraison impaire, depuis le N°. 2070, jusqu'au N°. 2139.

Cette livraison, qui commence au mot *Moutons*, & finit au mot *Ombre*, commençant, *offre le Portrait de la Fontaine.*

Voyage Pitoresque de la Grèce. Cinquième cahier, contenant la description des Isles de Mételin ou de Lesbos & de Scio.

Nous rendrons compte incessamment de ce cinquième cahier.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi 20 Janvier 1780. A la Réception de M. *de Chabanon.* A Paris, chez Demonville,

Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue S. Severin, aux armes de Dombes. *in*-4°. 1779.

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres, enrichie de figures & de Cartes. Tomes 10e. & 11e. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny. 2 volumes *in*-8°. Le premier de 540. Le second de 608 pages.

Réimpression de la Carte Topographique de la Grenade, levée sur les lieux avec augmentations. Prix, 1 liv. 10 f. A Paris, chez le sieur *le Rouge*, Ingénieur Géographe du Roi, rue des grands Augustins. Le même donne avis qu'il délivre *gratis* une excellente Carte de la Martinique,

à ceux qui voudront bien lui renvoyer celle qu'il a publiée en 1753. Vu la grande différence, le prix de cette Carte est également de 1 liv. 10 f. pour les autres.

Mémoire sur la Peinture à l'encaustique & sur la Peinture à la cire; par M. le *Comte de Caylus*, de l'Académie des Belles-Lettres, & M. Majault, Docteur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & ancien Médecin des armées du Roi. A Genêve, & se vend à Paris, chez la veuve Tilliard, rue de la Harpe; Saugrain & Lamy ; Barrois aîné, quai des Augustins, 1780. Avec figures, vol. *in*-8°. de 134 pages.

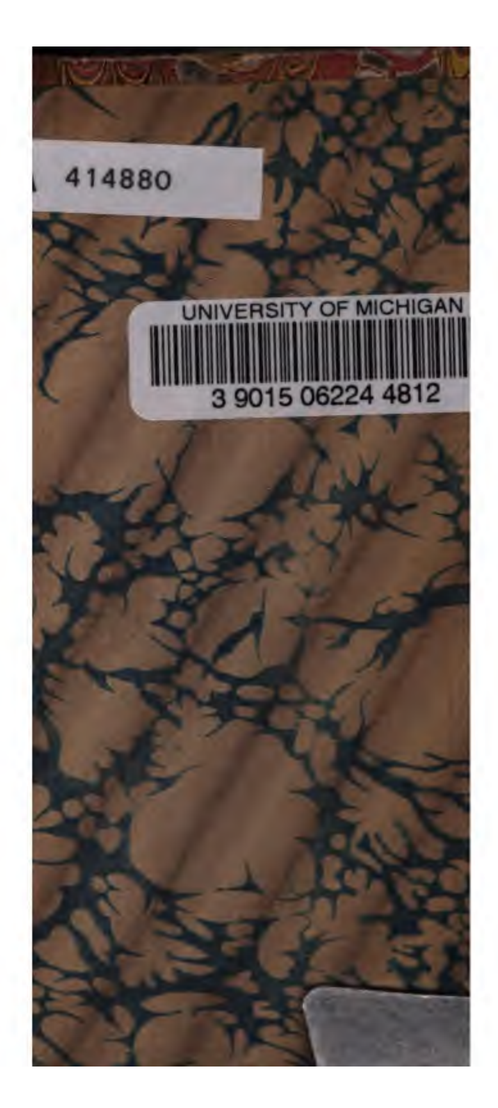
Ce n'est point ici une nouvelle édition de cet Ouvrage, mais la première & l'unique qui ait été faite sous les yeux de M. le Comte de Caylus. On y a seulement ajouté un Frontispice nouveau portant l'année 1780.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal du mois de Mars 1780.

Fin de la Table.





414880
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06224 4812